هكذا من الأصل

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14348 – 6 F —

JEUDI 14 MARS 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

JORDAN UNIVERSITY BERIALS DIVISION

Le style Major

LES Britanniques avaient oublié qu'on pouvait faire de la politique sans partir en croisade. Ils redécouvrent avec M. John Major une approche moins conflictuelle, plus conforme à leurs traditions. La guerre du Golfe a encore accentué ce phénomène en offrant le spectacle rare de l'opposition travailliste félicitant le premier ministre. M. Major avait lui-même contribué à ce climat en refusant de faire vibrer la fibre nationaliste et en adoptant un ton très mesuré en accord avec sa personnalité et avec l'humeur réelle du pays.

Il a surpris ses concitoyens, habitués au comportement altier de Mme Thatcher, en se rendant dans un modeste restaurant d'autoroute lors d'un de ses déplacements en province. On l'imagine mal recourir sans cesse comme cette dernière au « nous » de majesté. « Nous sommes désormais une grand-mère », avait dit la « Dame de fer » à la naissance de son petit-fils. Les Britanniques avaient été choqués par ce langage, qu'ils estiment réservé à la reine. Ce sont là questions de style.

LA ligne politique elle-même a-t-elle changé ? Sur deux dossiers particulièrement sensibles, l'Europe et la fiscalité locale, M. Major semble prêt à rompre avec l'héritage thatchérien.

« Je veux que nous soyons au cœur même de l'Europe, travaillant avec nos partenaires à construire l'avenir. C'est un défi que nous relevons avec enthousiasme », a déclaré le premier ministre, lundi 11 mars, à Bonn. Le mot « enthousiasme » n'appartenait pas au vocabulaire de Mme Thatcher dès lors qu'il était question de l'Europe. Elle avait au contraire prononcé à Bruges, en septembre 1988, une solennelle mise en garde contre le risque de voir se dissoudre les identités et les institutions nationales dans une sorte de super-Etat européen qui aurait pour alle toutes les allures d'un cauchemar bureaucratique.

M. MAJOR a répété mardi, devant les Communes, que trois attitudes étaient possibles : quitter la Communauté, y demeurer en traînant les pieds, ou participer pleinement à ses activités de façon à pouvoir influer sur ses décisions. C'est évidemment la troisième solution que prône le premier ministre. Il espère pouvoir faire ainsi triompher son point de vue sur la question de la monnaie unique européenne. Celle-ci ne doit pas être imposée par une décision volontariste, mais découler naturellement d'une convergence des économies des pays membres... si convergence il y a, et si le Parlement britannique y consent.

L'affaire de la fiscalité locale est nettement plus urgente. Les Britanniques ne veulent visiblement pas de la poll tax, prélevée sur chaque adulte quel que soit son train de vie. Celle-ci a provoqué des émeutes lors de son instauration et vient de faire perdre aux conservateurs une élection partielle. Le retour à un système prenant en compte la valeur de l'habitation semble désormais inévitable. Le danger, pour M. Major, est d'apparaître comme un traître au thatchérisme. Le premier ministre cherche visiblement une solution médiane. Il n'est pas sûr qu'elle-ci soit à sa portée.

M 0147 - 0314 0 - 6,00 F

Malgré les concessions des autorités

L'opposition serbe défie toujours le pouvoir

Les étudiants qui manifestent à Belgrade depuis plusieurs jours contre la mainmise des partisans de M. Milosevic sur les médias ont décidé de poursuivre leur mouvement de protestation, en dépit de concessions accordées mardi 12 mars par les autorités de la République serbe. Les manifestants, qui ont obtenu la démission de cinq responsables de la télévision et la libération du chef de l'opposition, M. Vuk Draskovic, réclament le départ des dirigeants de la police.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Le pouvoir a cédé. Vers 21 heures, mardi 12 mars, une clameur s'élève parmi les quelques milliers de personnes qui occupent depuis trois jours la place Terazije, dans le centre de Belgrade : *« Vuce! Vuce! Vuce! »*. On vient d'apprendre, notamment par B 92, la radio des étudiants, que Vuk Draskovic a été libéré.

« Vuce », c'est le leader du Mouvement du renouveau serbe, un des partis d'opposition organisateurs de la manifestation du 9 mars dans la capitale de la Serbie pour la liberté des médias. Des dizaines de milliers de participants (plus de cent mille sans doute si les forces de l'ordre n'avaient pas bloqué certains accès du centre de Belgrade), des charges violentes des unités anti-émeutes, deux morts dont un jeune homme de dix-huit ans tué par balles, et une centaine de blessés. Vuk Draskovic et bien d'autres sont arrêtés.

Moins d'une heure après l'annonce de sa libération, il monte à la tribune dressée sur la place Terazije. Dans la foule, beaucoup plus nombreuse maintenant, se mêlent étudiants, badauds, curieux, couples souriants de tout âge ; aucun képi à l'horizon. On lève trois doigts vers le ciel, signe de ralliement, et quelques drapeaux serbes avec les trois « S » : *« Seule l'entente sauve les Serbes »*. Vuk Draskovic, poète, écrivain, nationaliste, barbe et cheveux longs, ne manque pas de talent oratoire et sait se servir d'un micro : *« Ça y est, peuple serbe, j'arrive directement de prison. Liberté pour la Serbie! »*

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 6

Après les entretiens de M. Baker à Jérusalem

Le président Bush envisage de se rendre au Proche-Orient

La Maison Blanche a annoncé, mardi 12 mars, que M. George Bush envisage d'effectuer un voyage au Proche-Orient, et notamment en Israël. Le président américain s'est dit satisfait par « les progrès » réalisés par M. Baker, secrétaire d'Etat, au cours de sa tournée dans la région. La Maison Blanche n'a toutefois pas précisé la date et l'itinéraire exacts du président. Ils dépendront du résultat de la tournée de M. Baker, qui s'est rendu mercredi à Damas. A Jérusalem, M. Baker a paru encouragé par ses entretiens, mardi, avec les dirigeants israéliens et une délégation palestinienne des territoires occupés qui avait reçu l'aval de l'OLP pour cette première rencontre avec un chef de la diplomatie américaine.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

M. James Baker avait dit de sa mission au Proche-Orient qu'elle serait *« exploratoire »*. L'étape israélienne de ce périple, lundi 11 et mardi 12 mars, a semblé parfaitement répondre à cette description. Si l'on comprend bien le message transmis du côté américain, il s'agissait pour M. Baker non point *« d'exercer des pressions »* sur ses interlocuteurs mais, plus subtilement, de *« persuader et cajoler »* pour *« convaincre »* que l'après-crise du Golfe fournissait *« une occasion historique à ne pas rater »* de progresser vers la paix.

Il ne fallait pas attendre de décision concrète et, apparemment, il n'y en eut pas.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Dernière bouée pour l'empire soviétique

Avec son projet de « nouvelle Union », M. Gorbatchev cherche à sauver une politique des nationalités marquée par l'échec

par Daniel Vernet

Le projet de traité qui devrait servir de base à l'Union rénovée des Républiques soviétiques – si le « oui » l'emporte au référendum du 17 mars – est pour l'instant le dernier avatar de la politique des nationalités menée depuis la révolution d'octobre 1917. Elle s'inscrit dans une longue tradition de tâtonnements où l'idéologie l'a disputé au pragmatisme, l'objectif étant toujours de faire vivre ensemble plus d'une centaine de peuples hétérogènes rassemblés par l'empire tsariste.

L'amorce des réformes depuis 1985, l'assouplissement de la répression, l'affaiblissement des appareils à vocation centralisatrice comme l'armée, la police ou le parti, ont mis en évidence l'échec de la politique suivie depuis des décennies, visant à créer *« une nouvelle communauté humaine historique, le peuple soviétique »*.

Dès qu'elles ont eu la possibilité de s'exprimer, même de manière imparfaite ou bridée, les différentes composantes de l'URSS ont dit ce qu'elles pensaient vraiment de l'*« amitié entre les peuples »* chantée dans les textes officiels. Elles ont proclamé leur volonté d'indépendance vis-à-vis des Russes, dénoncés comme oppresseurs et vis-à-vis d'un « centre » considéré comme étranger. M. Gorbatchev a mis longtemps à reconnaître l'importance du mouvement national et a d'abord tenté de le désamorcer en pariant sur l'effet calmant des réformes, de la démocratisation, de la décentralisation des décisions économiques. Sous la pression des événements, il a été obligé de lâcher du lest, de faire des concessions qui lui apparaissaient inacceptables quelques mois auparavant.

Le projet de traité est plus le résultat d'une nécessité politique que l'expression d'une doctrine bien arrêtée.

Lire la suite page 6

Le commissaire du camp 113

En Indochine, Georges Boudarel était passé au Vietminh Des anciens prisonniers le dénoncent

Par Dominique Le Guilledoux

Située dans le nord du Vietnam, la région du camp 113 se nommait Mien Nguoc, le *« pays des eaux contraires »*. Installé dans l'une de ces vallées inhabitées, entre des pains de calcaire et une forêt luxuriante, le camp 113 trempait dans la rivière d'Or.

L'infirmerie s'appelait *« la morgue »* et, pendant cette année 1953, les prisonniers pesaient 40, 50 kilos. Certains mettaient des heures pour monter l'escalier accédant aux dortoirs, les autres chantaient les hymnes à la gloire d'Hô Chi Minh lors des séances de Radio-Bambou. Au *« pays des eaux contraires »*, on comptait les jours en sachant que, plus ils passaient, plus on s'approchait des tombes qu'il fallait creuser dans un deuxième cimetière. Au *« pays des eaux contraires »*, les prisonniers étaient français et leur sort dépendait, en partie, d'un autre Français, M. Georges Boudarel, cadre-instructeur du camp 113, chargé de la propagande politique aux côtés des vietminhs. M. Boudarel, ce fils de bonne famille catholique stéphanoise qui, à l'âge de vingt-quatre ans, quitta la douceur d'une chaire de philosophie au lycée Marie-Curie de Saïgon.

Lire la suite page 10

La pollution au Koweït, une catastrophe sans précédent

Lire page 4 l'article de VÉRONIQUE MAURUS

Les dépenses d'éducation augmenteraient de 45 % d'ici à 2005

576 milliards de francs. Tel serait le montant des dépenses globales d'éducation en France en 2005, soit une augmentation de 45 % par rapport au chiffre actuel. Cette prévision figure dans un rapport encore inédit, établi par un groupe de travail du Plan. L'Etat devra-t-il en partager la charge avec les entreprises, les usagers, les collectivités locales ? Le rapport du Plan l'incite à entreprendre une coopération à long terme avec ces partenaires.

Lire dans notre supplément « Éducation », page 11 l'article de GÉRARD COURTOIS

M. Michel Delebarre présente son projet de loi sur la ville

Après la loi sur le logement des plus démunis et le projet de loi sur la solidarité financière des communes, le gouvernement prépare sa loi « anti-ghettos ». M. Delebarre, ministre d'Etat, devait en présenter les grandes lignes au conseil des ministres. Son projet de loi prévoit de nouvelles règles d'urbanisme, les conditions de l'insertion du logement social dans les agglomérations et des instances de décision locales.

Lire page 25 l'article de JOSÉE DOYÈRE

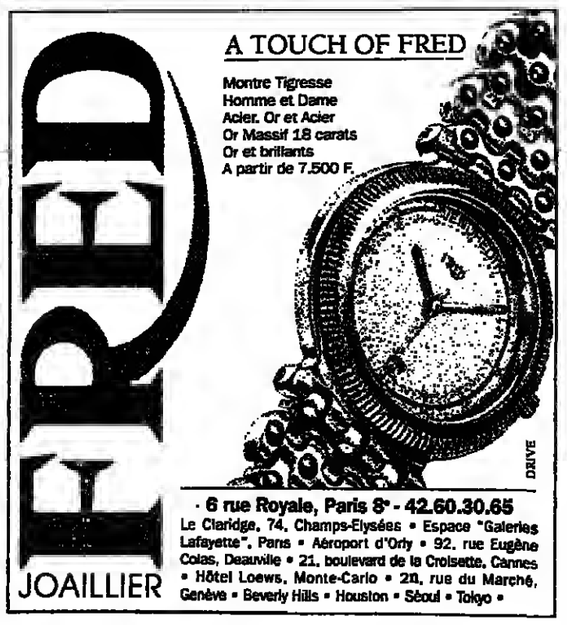

Les immigrés dans le miroir du Golfe
La guerre a révélé la relative intégration des Franco-Maghrébins
page 9

L'avenir de la défense française
Des points de vue de MM. Georges Marchais et Jean-Michel Boucheron
page 2

L'Europe en procès
Cinq ans après la signature de l'Acte unique, la construction européenne revient dans le débat politique
page 8

PARIS ◊ ILE-DE-FRANCE

■ Un parc ornithologique dans le Val-d'Oise ? ■ Autnroutes : un point de vue de M. Pierre-Charles Krieg.
page 27

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 36

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 200 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 200 L. ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

L'adaptation de la défense française à la nouvelle donne internationale

Pour une France forte et écoutée

par Georges Marchais

La guerre du golfe a rendu nécessaire un débat sur l'adaptation de la défense française, promis au Parlement par le chef de l'Etat. Lancé dans nos colonnes par Edouard Balladur (*le Monde* du 6 mars), il se poursuit avec les contributions du secrétaire général du PCF et du président de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale.

LES communistes ont fait tout ce qui pouvait dépendre d'eux pour que la guerre qui vient de s'achever n'ait pas lieu. Nous avons, en effet, la conviction profonde qu'à notre époque la guerre ne peut plus, ne doit plus être la *« continuation de la politique par d'autres moyens »*. L'humanité doit maintenant accéder à un niveau de civilisation qui lui permette de résoudre autrement que par la mort et la désolation les problèmes auxquels elle est confrontée.

J'ai la certitude que celles et ceux qui, en France et sur tous les continents, ont exprimé comme nous cette exigence sont les forces de l'avenir. Certes, leur volonté n'a pas finalement prévalu. Mais ce sont celles et ceux qui ont vu juste et parlé vrai. Non, la guerre n'a pas été *« propre »*. Non, elle n'était ni le seul ni le meilleur moyen de libérer le Koweït de l'occupation irakienne. Non, elle n'a pas résolu les problèmes posés dans cette région du monde, mais les a aggravés. Non, elle n'a pas été un bien, ni pour les peuples les plus directement concernés, ni pour la France. Des dizaines, des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants tués ou blessés, terres du Koweït et d'Irak ravagées, peuples d'Israël et de Palestine plus hostiles que jamais, inégalités et dominations accrues, image de la France altérée, notamment pour les peuples du Maghreb, tel est le bilan. Quel gâchis !

Comme la nuée porte l'orage

Et voilà que ce désastre à peine achevé, au lieu d'inviter les citoyens à s'interroger sur les causes et les conséquences réelles de ces événements afin d'en tirer toutes les leçons, on veut conduire leur réflexion dans l'impasse. Le peuple français aspire à la paix ; on lui dit : *« Désormais, l'expérience l'a montré, même si c'est malheureux, la guerre peut être un moyen légitime et efficace de régler les problèmes. »* Il aspire à ce que la France parle haut et fort ; on lui dit : *« Il faut pour cela qu'elle se dote d'une armée de métier. »* Il aspire à ce que les progrès des sciences et des techniques lui permettent de mieux vivre ; on l'appelle à faire de nouveaux sacrifices pour dégager les moyens de surarmer encore et toujours plus. En somme, l'après-guerre devrait confirmer, encenser, prolonger la guerre.

Nous ne sommes pas d'accord. La voie qui a été choisie n'a pas été la bonne. Il faut en emprunter une autre, et non poursuivre sur la même lancée.

Je viens d'évoquer l'aspiration à la paix. Quel espoir ont constitué, il y a un peu plus de trois ans, les premiers pas accomplis dans la voie du désarmement ! Enfin, pour la première fois depuis que le monde est monde, les Grands décidaient de jeter des armes à la ferraille !

Mais la suite a montré que les dirigeants américains entendaient bien, s'ils le pouvaient, reprendre d'une main ce qu'ils avaient dû concéder de l'autre. Jean Jaurès n'est pas mort : le capitalisme continue, dans la dernière décennie de ce siècle qui fut celui des guerres mondiales, à *« porter en lui la guerre comme la nuée porte l'orage »*. Son besoin vital de domination le conduit à ne jamais abandonner la possibilité d'utiliser les armes pour asseoir sa puissance. Seule la pression des forces de paix peut l'en empêcher. Qu'elle se relâche, et ce qui paraissait hier encore inconcevable devient réalité : l'emploi d'armes de haute technologie, qu'on n'avait vues jusqu'alors que dans des films d'animation, sur cibles humaines.

Durant plusieurs mois, les moyens militaires les plus performants ont été non seulement testés mais donnés à voir à tous les peuples qui n'en disposent pas. Ceux-ci sont désormais prévenus : ils sont sans doute le nombre, mais les Etats-Unis et leurs alliés sont la force. Qu'ils se soumettent au « nouvel ordre » américain ou qu'ils perdent tout espoir, telle est la « leçon » qu'il leur faudrait maintenant intégrer. Calcul à courte vue, dont l'histoire montrera la vanité, car si les Etats-Unis se sont trouvé un adversaire sur mesure avec Saddam Hussein, sa dictature sanglante et son annexion inacceptable d'un pays souverain, ce n'est pas pour autant par les armes qu'on répondra aux exigences montantes de justice, de liberté, de paix.

Pour l'heure, les dirigeants américains sont tout à leur victoire sur le terrain et dans les médias, et ils en tirent la conclusion qu'ils ont eu raison de consacrer des milliards de dollars à la recherche et à la production des armes de la « guerre des étoiles ». En France, leurs émules ne manquent pas. Il faudrait maintenant nous doter d'une armée de métier qui serait en quelque sorte le fer de lance d'expéditions lointaines destinées à asseoir la puissance des forces dominantes sur les peuples du tiers-monde et, plus généralement, sur les cinq continents.

On reparle du retour de la France dans le commandement de l'OTAN, alors qu'en 1966 le général de Gaulle l'en avait sortie pour ne pas avoir à faire une guerre qui ne serait pas la sienne. On affirme plus que jamais l'objectif d'une *« défense européenne »*, autrement dit de l'intégration de nos forces armées dans une organisation supranationale où la puissance militaire allemande jouerait un rôle majeur et pourrait par ce biais accéder à l'arme nucléaire. Enfin, on précise le projet de créer une *« force d'action rapide européenne »* sur le modèle de la FAR française, dont nous demandons précisément la dissolution.

L'avenir est dans le désarmement

Tel est le cadre qui accompagnerait la création d'une armée de métier : une force militaire française placée sous un commandement non français pour des opérations n'ayant rien à voir avec l'intérêt national, dangereuses pour la sécurité de l'Europe et du monde.

Une telle politique est aux antipodes de celle que propose le Parti communiste. En adoptant, fin décembre, son programme, notre parti s'est prononcé en faveur d'une défense nationale indépendante au service d'une France pacifique.

Nous pensons, bien entendu, que la France doit pouvoir assurer sa sécurité. C'est pourquoi nous nous prononçons pour que cessent toutes les mesures qui dévalorisent la conscription.

Quant aux armes nécessaires à une telle défense nationale – qui inclut, comme on le voit, la présence des militaires professionnels nécessaires à l'encadrement et à la continuité de fonctionnement, – elles doivent être produites en France, en priorité dans les arsenaux et établissements d'Etat, dont c'est la raison d'être.

Je résume notre position. Dans le monde d'aujourd'hui, des conflits existent entre des peuples, des différends existent entre des Etats. Le seul moyen réel de les surmonter est de résoudre les problèmes qui les font naître et qui se nomment : inégalités, sous-développement, domination, oppression. La force, notamment sous sa forme guerrière, est impuissante à résoudre ces problèmes : elle peut les étouffer un temps, mais, de la sorte, les avive.

L'avenir ne peut appartenir à la confrontation. Il est dans le désarmement, dans la suppression de toutes les armes nucléaires d'ici à l'an 2000 ; dans la mise sur pied d'une véritable sécurité collective englobant tout notre continent, de l'Atlantique à l'Oural ; dans l'action pour un nouvel ordre international, assurant à tous les peuples une véritable sécurité collective, leurs droits à la souveraineté, à l'indépendance, au développement et à la coopération ; un nouvel ordre s'inspirant des principes de la Charte de l'ONU, qui doit être démocratisée dans son fonctionnement et son mode de décision et jouer le rôle qui devrait être le sien pour la justice et pour la paix. Forte, indépendante, non alignée, dotée d'une armée reposant sur son peuple, la France pourrait contribuer efficacement à atteindre de tels objectifs.

Nous refusons donc que la France fabrique, seule ou en coopération, les armements qui ne sont pas strictement nécessaires à notre défense nationale, autrement dit ceux qui sont destinés aux opérations visant à imposer aux peuples un ordre qu'ils rejettent, comme ceux qui nourrissent le commerce des armes auquel nous avons toujours été et demeurons plus que jamais opposés.

Les néfastes conséquences du commerce des armes

Les événements du Golfe, après bien d'autres, viennent de mettre cruellement à nu les néfastes conséquences de ce commerce. En ce qui nous concerne, nous restons partisans, comme nous l'avions demandé en 1980, à l'occasion de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le désarmement, d'une réglementation internationale du commerce des armes conventionnelles, qui devrait inclure l'interdiction absolue des armes chimiques et bactériologiques.

Reste l'importante question des crédits militaires. En 1977, notre parti avait démontré qu'une défense nationale véritable ne nécessitait pas plus de 3 % du PNB. Avec la mise en œuvre de la loi de programmation militaire – que les parlementaires communistes ont seuls combattue, – les sommes dépensées depuis lors à ce titre en représentent 3,5 %. Et, alors qu'on annonce de véritables coupes sombres dans toutes les dépenses publiques utiles au bien-être des citoyens et à l'avenir de la nation, voilà que rien ne serait devenu aujourd'hui plus urgent, plus prioritaire, que l'augmentation des crédits militaires, qui pourraient être portés à 4 % du PNB ! Il faudrait ainsi oublier les progrès intervenus dans la voie du désarmement nucléaire et conventionnel depuis l'accord américano-soviétique de 1987, oublier que le pacte de Varsovie n'existe plus, oublier cette exigence que nous avons contribué à faire naître et que les lycéens en lutte l'automne dernier ont mise en avant : 40 milliards retirés du surarmement pour être affectés à l'école, à la formation et à la recherche.

Oublier tout cela, renier une des facettes principales de l'identité de la gauche depuis qu'elle existe en France, se placer à contre-courant de l'exigence de désarmement qui marque notre temps, franchement, il ne peut en être question. On vient de mesurer le prix des armes : il se paye de sang et de larmes, de douleur et de sacrifices.

Nous nous prononçons, je le répète, pour que la France dispose des moyens pour assurer sa défense. Pas moins. Mais pas plus. Qu'elle emploie donc les sommes fabuleuses qu'on voudrait dilapider dans la course au surarmement à des œuvres de vie ; à sa jeunesse, aux progrès scientifiques et techniques, à la relance de son industrie et de ses services, à la coopération avec les autres peuples.

Alors elle sera forte et écoutée!

► **M. Georges Marchais est secrétaire général du Parti communiste français.**

Pour une permanence de la stratégie

par Jean-Michel Boucheron

LORS de sa dernière intervention à la télévision, le président de la République a souhaité qu'un débat sur les questions de défense s'ouvre dans le pays : les mutations historiques de l'heure l'imposaient. Le président a ouvert ce débat de fond préalablement au dépôt par le gouvernement du projet de loi de programmation militaire. Cette méthode inédite a un objectif simple : créer les conditions optimales du consensus. La France bénéficie depuis longtemps de cette cohésion, il est de notre responsabilité collective de la maintenir.

La seule difficulté de l'exercice consiste à distinguer les éléments clés liés aux mutations géostratégiques durables des éléments conjoncturels, voire des phénomènes de mode, qui peuvent fourvoyer l'analyse.

Il y a exactement un an, certains exigeaient une diminution du budget de la défense de 25 %. Aujourd'hui, les mêmes ou presque, demandent une augmentation du même ordre. Sachons raison garder ce budget représente 15,5 % du budget de l'Etat ; ce niveau permet les restructurations nécessaires. Un passage à 19 % ou 12 % serait inutile ou dangereux et ne correspondrait pas à l'état de la menace. Notre nation a d'autres priorités tout aussi essentielles pour promouvoir la posture internationale de la France. La guerre du Golfe a conforté la doctrine française de dissuasion en révélant l'impossibilité politique d'une utilisation tactique de l'arme nucléaire sur un théâtre extérieur.

Cette guerre a enfin mis en évidence la nécessité du contrôle des ventes d'armes. Récemment encore un contrôle de ce type n'était pas imaginable. La compétition mondiale des deux Grands la rendait utopique. Quant au simple contrôle unilatéral au niveau national, il relève d'une aimable naïveté. La solution est bien évidemment internationale. Aujourd'hui, le souhaitable devient possible. Le Conseil de sécurité, réuni au niveau des chefs d'Etat, devrait se saisir de ce problème.

Raisonner à long terme

Trois moyens sont nécessaires à la stabilité stratégique : le contrôle des équilibres militaires, l'embargo sur le transfert de quelques technologies nucléaires, chimiques, balistiques, et la mise en œuvre de mesures de vérification crédibles. La CSCE au niveau de l'Europe, lors de son sommet de Paris, a résolu ce problème réputé insurmontable. Les stratèges savent facilement distinguer pour chaque pays le volume d'armes qui relève du maintien de la souveraineté de celui qui démontre la volonté d'agression. L'ONU pourrait veiller et contrôler qu'aucun pays ne puisse se doter des moyens permettant de passer d'une posture défensive à une posture offensive en mettant en place un véritable système d'alerte des risques de déséquilibres militaires régionaux.

Le seul élément qui doit guider une nouvelle organisation de notre défense est évidemment la nature des menaces auxquelles la France peut être confrontée. Il faut raisonner à long terme, garder à notre système son caractère résolument défensif, tout en sachant qu'il nous est interdit de faire l'impasse sur l'improbable.

Contrairement à la période passée où l'OTAN tendait à imposer sa doctrine, réaffirmons avec force que la France est le seul pays d'Europe à avoir pleinement deux vocations, l'une continentale, l'autre méditerranéenne. Quelles sont donc les menaces éventuelles au Sud et à l'Est ? Au Sud, elles sont de deux natures.

Tout d'abord la perte de souveraineté d'un pays d'Afrique avec lequel nous avons un accord de défense. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, nécessite, sous réserve du renforcement de quelque moyen de projection, la poursuite de notre politique antérieure.

La seconde, c'est l'émergence brutale d'une dictature qui utiliserait à notre encontre des moyens terroristes ou balistiques directs visant à exercer sur la politique de notre pays des pressions intolérables. Il s'agit dans ce cas de renforcer nos moyens de renseignements humains et spatiaux, nos moyens d'interception antiaériens à capacité antibalistiques et de frappe directe par des vecteurs conventionnels à longue portée. Leur seule détention créerait l'effet dissuasif suffisant. Ces programmes sont en développement, ils méritent une plus grande priorité. Toutefois, le véritable gage de sécurité reste une puissante politique de codéveloppement économique et culturel qui est le meilleur antidote à ce type de risque.

Une architecture européenne

A l'Est, la menace a fondamentalement changé de nature. Elle n'a plus sa cohérence globale, la disparition du pacte de Varsovie le démontre. De plus, la frontière stratégique a reculé de 700 kilomètres, allongeant considérablement les délais d'alerte. La menace prend donc deux formes ; le maintien du puissant potentiel militaire soviétique (ou russe) dont l'existence doit toujours être prise en compte, surtout dans une phase d'instabilité politique majeure. L'autre risque est la déstabilisation de la bordure orientale de notre continent dont nous ne pouvons évidemment pas nous désintéresser.

La puissance de l'appareil militaire soviétique est suffisamment dominante pour que la seule réponse possible soit la dissuasion. Notre capacité dissuasive existe, il faut seulement en maintenir la crédibilité. Celle-ci ne tient pas au nombre de ses composantes, mais au nombre de têtes nucléaires et à la capacité de dispersion des plates-formes sous-marines et aériennes. Dans l'hypothèse d'un tel affrontement, il serait au préalable nécessaire de masser face à l'adversaire un dispositif conventionnel puissant qui impose l'utilisation de la conscription. Notre opinion publique accepterait à juste raison que le contingent soit utilisé si l'existence de notre nation était mise en cause, donc essentiellement sur le théâtre européen. La conscription est nécessaire car elle renforce la détermination stratégique comme démonstration de la mobilisation de la nation. C'est la concrétisation d'un consensus actif. C'est un élément essentiel à la dissuasion et à l'action du président de la République.

La diminution de la durée du service national et son adaptation aux exigences sociales de la jeunesse en facilitera l'acceptation. Dans le cas d'une déstabilisation de la partie orientale du continent, une projection de force coordonnée avec nos alliés serait sans doute nécessaire, soit pour montrer notre refus de voir les troubles s'étendre, soit pour participer à une force d'interposition qui aurait été dûment acceptée de part et d'autre. Dans tous les cas nos moyens de projection lourds doivent être renforcés et le nombre de professionnels augmenté, leur utilisation devant être conçue « tous azimuts ». C'est donc à une organisation fondamentalement nouvelle de notre armée de terre qu'il faut travailler de façon à lui conférer la mobilité qu'une force conçue pour stopper l'adversaire n'a pas. En effet, nous assistons à une homogénéisation des conditions de combats éventuels dans le centre de l'Europe et sur les théâtres extérieurs. Cette force de projection devra être capable de répondre aux deux types de situation. Cette capacité nouvelle de projection de puissance devra être conçue pour un emploi coordonné dans le cadre de nos alliances...

La question de l'Europe de la défense est fondamentalement posée : il faut en avoir une approche pragmatique.

Quelle peut être cette architecture européenne de défense ? Il faut distinguer la défense de l'Europe, la sécurité en Europe et le hors-zone.

La défense de l'Europe. Pour l'essentiel, elle reposera sur le nucléaire. La France et la Grande-Bretagne devront prendre à ce niveau leur responsabilité. L'arme stratégique est par nature un outil national de dissuasion. Par contre, l'arme prestratégique peut participer à la défense commune. Un champ complexe de négociations devra s'ouvrir avec les autres pays sur le partage des responsabilités et des coûts. La défense conventionnelle de l'Europe existe pratiquement ; le renforcement du poids européen dans l'OTAN est inéluctable. La coopération des industries européennes de défense s'est considérablement accrue dernièrement face aux nécessités. Une politique d'achats croisés, voire d'achats simples, doit être mise en œuvre pour alléger nos dépenses de recherche et de développement sans exclure l'éventualité de coopérations transatlantiques.

La sécurité en Europe. Le principal élément est posé : c'est la CSCE. Il reste à la pérenniser, à la formaliser et à lui donner une légitimité populaire par la création d'une assemblée parlementaire des trente-cinq.

Reste le hors-zone. Plus précisément la Méditerranée et *a fortiori* l'Afrique où il nous faut garder une capacité nationale autonome. Force est de constater que le niveau d'intérêt des différents pays d'Europe est très variable à ce sujet. Il paraît clair qu'une structure de sécurité et de codéveloppement propre à la Méditerranée fait cruellement défaut. La France a toutes les raisons de la souhaiter. Les impératifs de la sécurité à l'Est ne doivent pas une fois de plus prendre le pas sur ceux de la sécurité et de l'entente vers le Sud.

Notre politique de défense s'inscrit dans une politique globale de sécurité. Le moyen militaire ne doit rester que l'ultime recours. La stabilité ne se fonde durablement que sur le développement, la démocratie et la souveraineté.

► **M. Jean-Michel Boucheron est président de la commission de la défense et député d'Ille-et-Vilaine.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE SA
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télifax 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*
ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB.	AUTRES PAYS voie postale CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP
111 MQN 02

LE GOLFE APRÈS LA GUERRE

Le soulèvement en Irak contre le régime de M. Saddam Hussein

L'armée est en passe d'écraser la rébellion chiite et l'emportera « probablement » contre les Kurdes

déclare un haut responsable américain

S'exprimant sous la couvert de l'anonymat, un « haut responsable » américain a déclaré, mardi 12 mars, que le président Saddam Hussein, après avoir pratiquement écrasé la rébellion chiite dans la sud de l'Irak, va se tourner contre celle des Kurdes, dans le nord du pays, et l'emportera « probablement ».

« Clairement, Saddam a estimé que le soulèvement dans le Sud était la principale menace contre son régime et y a dirigé ses capacités militaires. Une fois qu'il en aura fini avec eux, il se tournera vers le Nord », a déclaré ce responsable à plusieurs agences de presse, ajoutant que, selon les indications dont dispose Washington, la rébellion chiite dans le sud de l'Irak a *« en grande partie été réprimée »*. *« Cela a été très brutal et très sanglant »*, a-t-il affirmé, soulignant qu'il y avait eu *« de nombreuses pertes civiles »*.

Le Pentagone a indiqué mardi que l'aspect des combats qui se déroulent actuellement en Irak laisse penser que les militaires sont restés dans l'ensemble fidèles au régime de M. Saddam Hussein et reprennent lentement le contrôle des villes de Nadjaf et de Karbala.

Quant à la rébellion dans le nord du pays, où les Kurdes affirment avoir le contrôle de près de 60 % du Kurdistan irakien, le haut fonctionnaire n'a pu confirmer ce pourcentage, mais a indiqué que les rebelles ont pour l'instant *« bien réussi »* et sont *« bien organisés »*. Il a précisé qu'ils s'approchaient de Kirkouk, dans le Nord-Est, et des champs pétrolifères de cette région. Il a affirmé que c'était aller trop loin que de dire qu'il n'y avait aucune chance d'un renversement de M. Saddam Hussein par des militaires, seul véritable espoir du gouvernement américain pour se débarrasser du président irakien.

Intervention des Moudjahidines du peuple

Il a souligné que les forces qui n'avaient pas été décimées lors de la guerre restaient loyales à M. Saddam Hussein, notamment en raison d'une *« terrible peur »* des unités de sécurité, dont une garde prétorienne qui se monte à 15 000 hommes dans la seule région de Bagdad. Il a également noté que les militaires, en majorité sunnites, n'avaient guère de désir de voir soit les chiites, soit les Kurdes l'emporter. Quant à la population civile, a-t-il dit, elle manque de dirigeants et d'armes. Enfin, les mouvements d'opposition qui se sont récemment réunis à Beyrouth ne pourront avoir d'impact tant que M. Saddam Hussein sera au pouvoir, a-t-il estimé.

D'après la rébellion kurde, le gouvernement de Bagdad a pris en otage 5 000 femmes et enfants et menace de les passer par les armes si l'insurrection contre M. Saddam Hussein ne cesse pas. Cette affirmation, formulée à l'agence iranienne IRNA par un porte-parole de l'Union patriotique du Kurdistan irakien (UPK), n'a pas reçu de confirmation indépendante. Le porte-parole kurde a cependant dit que la capture des otages avait *« gravement compromis la libération de la province de Kirkouk »*.

Un mouvement d'opposition iranien, les Moudjahidines du peuple, a déclaré mardi à Paris qu'un de ses chefs M. Réza Karamali, un des commandants de l'Armée nationale de libération, dirigée par Mme Maryam Radjavi (épouse du chef des Moudjahidines), avait été assassiné en territoire irakien par des gardes de la révolution iranienne (pasdarans). Les Moudjahidines du peuple de M. Massoud Radjavi affirment qu'ils maintiennent leur présence armée en Irak où ils auraient mis en échec le 10 mars une tentative d'infiltration iranienne destinée à prendre leurs bases. Selon eux, le régime iranien est engagé dans *« un transfert de forces et de matériel à partir de points de passage le long de la frontière irano-irakienne »*, dans le but à la fois de prendre *« les bases et les garnisons de l'Armée nationale de libération »* et de *« s'emparer du pouvoir en Irak »*.

Le communiqué du bureau parisien des Moudjahidines semble indiquer que les troupes de M. Radjavi participent aux côtés des forces gouvernementales irakiennes à la répression contre les mouvements insurrectionnels. Selon des sources sûres, l'armée des Moudjahidines en Irak compte environ 7 000 personnes, dont près de 2 000 ont été recrutées parmi les prisonniers de guerre iraniens en Irak. A Bagdad, le Croissant-Rouge irakien a fait état mardi d'une multiplication des cas de choléra et de typhoïde en Irak et a réclamé d'urgence des médicaments pour prévenir les épidémies. – *(AFP, Reuter.)*

Les chefs de l'opposition réunis à Beyrouth ont occulté leurs divergences

En marge des discours publics suivis par un auditoire clairsemé et distrait, le congrès de l'opposition irakienne devait s'achever, mercredi 13 mars à Beyrouth, après trois jours de travaux marqués par de multiples concertations en coulisse entre les chefs de file de ce regroupement hétéroclite qui a essentiellement en commun sa haine de Saddam Hussein et sa volonté de la renverser.

BEYROUTH
de notre correspondant

Chez les Kurdes, ce sont MM. Jalal Talabani et Muhsen Dezayee qui sont les hommes-clés – ce sont eux qui viennent de négocier à Ankara avec le gouvernement turc – et chez les islamistes chiites, ce sont l'ayatollah Mohamed Taghi Modarressi et l'hodjatoleslam Abdel Aziz el Hakim, frère de l'ayatollah Mohamed Bakr el Hakim, qui, réfugié à Téhéran, n'a pas fait le déplacement de Beyrouth. Deux autres hommes jouent un rôle central dans ce conciliabule, le chef du Parti communiste irakien, M. Aziz Mohamed, et un ancien compagnon de Saddam Hussein, éliminé du pouvoir, établi à Damas, le général Hassan Nakib.

Comme souvent dans de telles assises, la journée centrale a été celle des divergences, après l'unanimité de rigueur à l'ouverture et avant que des compromis ne permettent l'adoption des résolutions de clôture, également unanimes. Bien que l'hodjatoleslam Hakim ait proclamé : *« Nous ne luttons pas pour l'instauration d'un régime chiite en Irak après la chute de Saddam »*, une petite phrase, parvenue de Téhéran, de la part d'un dirigeant du même mouvement islamique, a mis le feu aux poudres : *« L'assemblée suprême de la révolution islamique en Irak pourrait devenir la première assemblée constituante du pays. »* Réaction immédiate de M. Talabani au nom des Kurdes : *« Inacceptable. Les Kurdes ne tolèreront jamais ce genre de chose. Nous exigeons l'élection d'une assemblée constituante après la libération de notre pays. Rien de moins. »*

Dans les faits, les chiites renoncent sans doute à leur rêve de république islamique, tout comme les Kurdes renoncent déjà à leur rêve d'un territoire kurde, l'un et l'autre irréalistes en l'état actuel des données régionales – compte tenu des intérêts de la Turquie, de l'Iran et de l'Arabie saoudite – et internationales, les Etats-Unis n'ayant pas combattu le régime de M. Saddam Hussein pour laisser démembrer l'Irak et renforcer l'Iran, certes assagi, mais toujours potentiellement hostile à l'Occident.

Condamnés à s'entendre

Ces constats faits, les congressistes sont condamnés à s'entendre afin de ne pas décourager l'insurrection intérieure, chiite et kurde, et pour s'imposer comme partenaire dans un éventuel nouveau pouvoir irakien. Les opposants réunis à Beyrouth ont le réalisme de souligner qu'eux-mêmes qu'ils attendent d'autres le renversement du régime. *« La participation des Arabes sunnites à la révolte est essentielle. Je le vois partir de Mossoul, ville sunnite antibaasiste »*, précise un dirigeant kurde.

Le congrès devait s'achever aussi par l'adhésion de trois autres mouvements – l'Entente nationale, de M. Salah al Ali, ex-baasiste, le Conseil de l'Irak libre, de M. Saad Saleh Jabr, libéral, et le Bloc des chrétiens. Mais il n'y aura ni gouvernement ni assemblée en exil ; il n'en a d'ailleurs pas été sérieusement question.

LUCIEN GEORGE

Le président turc justifie son offensive de charme auprès des Kurdes

Depuis le début de la crise du Golfe, le président Ozal est déterminé à voir son pays jouer un rôle plus actif dans la région. Le soutien logistique offert par la Turquie aux alliés, considéré comme *« dangereux »* par ses nombreux opposants, constituait déjà un pas dans cette direction, mais en intervenant ouvertement dans les affaires internes de l'Irak, le président a clairement franchi une étape supplémentaire et confirmé la rupture avec la politique régionale de son pays, traditionnellement prudente.

ANKARA
de notre correspondante

Alors que les affrontements entre rebelles kurdes et forces gouvernementales loyales à Saddam Hussein se poursuivent au nord de l'Irak, le président Turgut Ozal a confirmé que M. Jalal Talabani, dirigeant de l'Union patriotique du Kurdistan, et des représentants des autres partis d'opposition kurdes irakiens sont venus récemment à Ankara (*le Monde* du 13 mars). *« Les Kurdes sont manipulés d'une manière ou d'une autre* [par les puissances étrangères]. *Cette question nous concerne plus directement ; tout le monde discute avec les Kurdes, pourquoi pas nous ? Ils ne sont pas nos ennemis. Nous devons être amis avec eux dans la mesure du possible »*, a-t-il déclaré.

En reconnaissant implicitement l'existence de la minorité kurde d'Irak, le président Ozal a également entamé un processus apparemment irréversible qui devrait conduire vers une reconnaissance officielle des douze millions de Kurdes de Turquie. Dans les cercles politiques turcs ainsi qu'au sein de la population, nombreux sont ceux qui refusent toujours d'accepter le concept d'une identité culturelle différente et craignent que toute concession accordée aux Kurdes engage la Turquie sur le sentier glissant du séparatisme. Dans un discours télévisé mardi soir, le premier ministre Akbulut a d'ailleurs réaffirmé, sans se référer ouvertement à la minorité kurde, que *« nous* [les Turcs] *sommes unis, nous sommes égaux. Il n'y a aucune différence entre nous »*.

Etablissement d'un Etat fédératif

Le détail des entretiens entre les dirigeants kurdes irakiens et les autorités turques n'est pas connu. La Turquie observe la montée de l'influence iranienne dans la région et ne veut pas être en reste. Contrairement aux Iraniens qui disposent de l'appui des chiites d'Irak, la Turquie ne disposait pas de soutien dans ce pays, si l'on exclut l'appui de la communauté turcomane trop restreinte pour pouvoir défendre les intérêts turcs. Il est probable que la Turquie, qui lutte depuis 1984 contre la guérilla indépendantiste kurde, aura demandé des garanties de sécurité en échange de son soutien lors des négociations de paix. M. Jalal Talabani, avait d'ailleurs récemment affirmé lors d'une entrevue accordée au quotidien *Gunes* que *« la Turquie peut faire confiance aux Kurdes en tant qu'alliés. Nous n'allons pas nuire aux intérêts de la Turquie »*. Au cours des dernières semaines, le président Ozal a répété à plusieurs reprises que la Turquie veut maintenir l'intégrité territoriale de l'Irak et qu'elle serait en faveur de l'établissement d'un Etat fédératif qui comprendrait une province kurde et une province turcomane. Le président, pour rendre crédible son image de *« protecteur des minorités »*, avait d'ailleurs entamé une offensive de charme auprès des Kurdes de Turquie, en annonçant l'abolition des lois interdisant l'usage de leur langue. Mais cette réforme, bien que très timide, avait rencontré une telle opposition au sein même de l'ANAP, le parti au gouvernement, qu'elle n'a pas encore franchi la barrière du Parlement. Il est donc peu probable que la nouvelle initiative diplomatique de M. Ozal soit accueillie avec enthousiasme à Ankara, où le président, confronté à une opposition grandissante, est de plus en plus isolé.

Son prestige international, acquis en grande partie durant la crise du Golfe, semble en revanche être intact. Le président Ozal aura l'occasion de défendre la cause de ses nouveaux alliés à Moscou, où il se trouve cette semaine pour des entretiens avec M. Gorbatchev, ainsi qu'à Camp David, aux Etats-Unis, où il passera une journée en compagnie du couple présidentiel américain la semaine prochaine.

NICOLE POPE

L'ambassadeur de Bagdad à Madrid a demandé l'asile politique

Le porte-parole du ministère espagnol de l'intérieur a annoncé, mardi 12 mars, que l'ambassadeur d'Irak à Madrid avait demandé l'asile politique dimanche dernier et faisait l'objet d'une protection spéciale de la police.

Il a refusé de préciser où se trouvait actuellement le diplomate. Avant et pendant la guerre du Golfe, M. Archad Taoufik avait défendu la position de son pays et vivement critiqué la participation de l'Espagne à la coalition multinationale formée contre l'Irak après l'invasion du Koweït. – *(Reuter.)*

Trois militaires français de la division « Daguet » sérieusement blessés par une mine

Huit militaires français de la division « Daguet » ont été blessés, mardi 12 mars, par l'explosion d'un engin non encore identifié (mine ou obus) alors qu'ils se livraient à des exercices « de maintien en condition physique ». Trois de ces huit soldats qui se trouvaient avec leur unité (1er régiment d'infanterie de Sarrebourg) dans le sud de l'Irak ont été, selon le ministère de la défense, sérieusement touchés, mais leurs jours ne seraient pas en danger.

Cet accident est à rapprocher de celui qui avait causé, pendant la phase terrestre des combats, la mort de deux soldats français par des explosifs ennemis lors d'une opération de nettoyage dans le fort d'As Salman. Vingt-cinq de leurs camarades avaient été blessés par l'explosion (*le Monde* du 28 février).

□ **Mission parlementaire auprès de la division « Daguet ».** – Sept députés de la commission de la défense de l'Assemblée nationale se rendront, du 14 au 17 mars, en Arabie saoudite, pour examiner la situation des forces françaises qui y ont été déployées. Selon M. Jean-Michel Boucheron (PS), président de la commission, les députés rencontreront notamment l'état-major de l'opération « Daguet » à Ryad et iront sur la base aérienne d'Al Hasa et dans le port saoudien de Yanbu (côte ouest du pays). Les membres de cette mission sont : MM. Jean Briane (UDC) rapporteur air, Claude Gaits (PS), moyens aériens et maritimes civils de complément, Jean Gatel (PS), personnels de la défense, Jacques Godfrain (RPR), terre, Joseph Gourmelon (PS), marine, Philippe Mestre (UDF), coordination interalliée et interopérabilité, et Jean-Pierre Santa Cruz (PS), service de santé des armées. Pendant la guerre contre l'Irak, la commission avait essayé en vain d'envoyer une semblable mission auprès des troupes françaises.

D'après le Pentagone

Des prisonniers de guerre américains ont été maltraités par les Irakiens

Des prisonniers de guerre américains ont été maltraités pendant leur captivité en Irak, a affirmé mardi 12 mars le Pentagone. Une enquête a été ouverte par Washington pour établir si des crimes de guerre avaient été commis par les Irakiens, a précisé le porte-parole du département de la défense, M. Pete Williams. Il a refusé de préciser quels mauvais traitements avaient subis les prisonniers américains et n'a pas prononcé le mot « tortura ». Quelques-uns des vingt et un prisonniers de guerre américains libérés par Bagdad pourraient donner une conférence de presse cette semaine.

Peu après le début de l'offensive aérienne le 17 janvier, la télévision irakienne avait diffusé des images de pilotes dont les appareils avaient été abattus au-dessus de l'Irak. Les prisonniers portaient des traces de coups et avaient critiqué, de toute évidence sous la contrainte, l'action des alliés. Lundi, le général chargé des services de santé, Robert Post, de l'US Air Force, avait déjà déclaré que huit aviateurs américains avaient été traités avec dureté par les Irakiens.

Par ailleurs, un avion de la Croix-Rouge devait ramener mercredi de Bagdad en Arabie saoudite, les corps de quatorze soldats alliés tués pendant le conflit. L'identité des soldats n'a pas été révélée mais il s'agirait d'aviateurs. – *(Reuter.)*

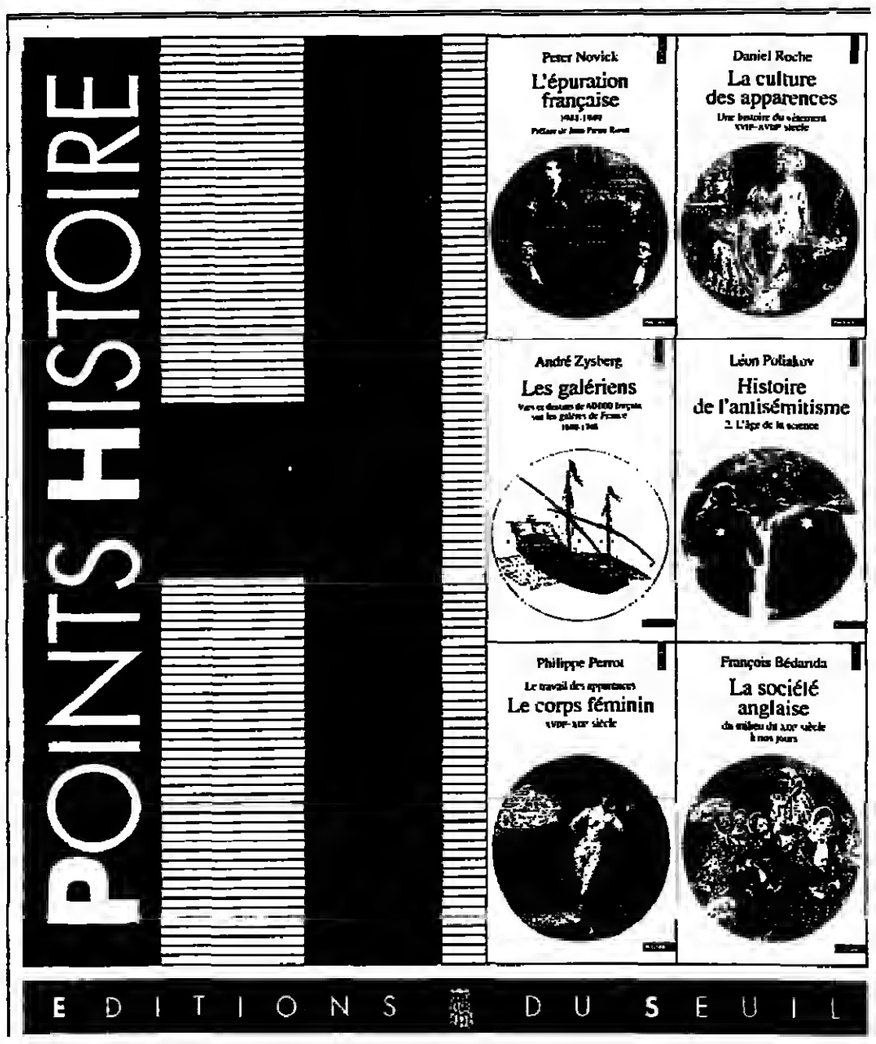

LE GOLFE APRÈS LA GUERRE

Après les entretiens de M. Baker à Jérusalem

Le président américain envisage de se rendre au Proche-Orient

Suite de la première page

Rien de nouveau sur les points d'achoppement qui, depuis des années, bloquent le démarrage d'une négociation : composition de la délégation qui représentera les Palestiniens, mode de désignation de cette délégation ; forum et plate-forme autour desquels pourraient se retrouver l'Etat hébreu et ses voisins arabes pour une éventuelle normalisation.

Telle qu'on l'exposait mardi soir de source américaine, la situation est la suivante : pour que les pays arabes fassent un pas vers Israël en adoptant une première « mesure de confiance », comme la levée du boycottage des compagnies étrangères travaillant avec l'Etat juif, il faut que celui-ci décide des mesures similaires, notamment à l'égard des Palestiniens. Pour faire avancer à la fois la normalisation israélo-arabe et le dossier palestinien – « *la voie parallèle* » – il faut commencer par le bas, plutôt que buter à nouveau sur les grands et irréconciliables principes : droit à l'autodétermination, compromis territorial, etc.

C'est l'approche pragmatique, dédramatisée. Les Etats-Unis, après avoir testé les pays arabes et constaté un nouvel état d'esprit, avaient un catalogue de mesures à *suggérer* à Israël, s'il entend à son tour manifester sa bonne volonté dans les semaines à venir : réouverture des universités dans les territoires occupés, libération des détenus administratifs, freinage des implantations (M. Baker a posé de nombreuses questions sur ce dernier point).

Un des temps forts de cette visite, menée profil bas, a été la rencontre de M. Baker, mardi après-midi, avec une délégation de dix personnalités nationalistes palestiniennes de Jérusalem, de Cisjordanie et de Gaza. Ce qui s'est dit au cours de cette réunion – plus d'une heure de conversation en anglais – compte moins que le seul fait qu'elle ait eu lieu. Elle a constitué une première : jamais un secrétaire d'Etat ne s'était entretenu avec des nationalistes palestiniens à Jérusalem. Il y a trois ans, M. George Shultz, le prédécesseur de M. Baker, avait attendu en vain, *dans un hôtel de Jérusalem*-Est, d'introuvables interlocuteurs palestiniens.

Victoire des Palestiniens « de l'intérieur »

La réunion a marqué la reprise de contacts entre les Etats-Unis et des Palestiniens, qui se veulent les porte-parole des différents courants de l'OLP. Selon des sources américaines, M. Baker a fait remarquer à ses interlocuteurs qu'il avait pu discuter plus de deux heures la semaine dernière à Ryad avec huit ministres arabes des affaires étrangères sans jamais qu'un seul d'entre eux prononçât le nom de Yasser Arafat... Pour autant, ont rapporté, de leur côté, les participants palestiniens, le secrétaire d'Etat a confirmé que le dialogue officiel entre l'administration et l'OLP – interrompu en juin dernier après le raid d'un commando palestinien sur une plage du sud d'Israël – n'était que « *suspendu* ».

Les Palestiniens, qui avaient obtenu le feu vert de la direction de l'OLP à Tunis, ont montré à M. Baker un document en faisant foi. La rencontre n'en constitue pas moins une victoire pour les gens de « l'intérieur ». Ils ont manifesté leur poids politique, après de houleux débats internes. Ce sont eux qui ont fait pression sur Tunis pour que la réunion ait lieu. Côté américain, on relevait que la rencontre de mardi ne constituait pas une relance des contacts officiels entre les Etats-Unis et l'OLP.

Mais le fait est là : on se parle à nouveau. Cela n'a pas été facile. Pour y arriver, il a fallu de très subtils échanges de « signaux », une préparation qui ressemblait à un jeu de piste, puis une rencontre décisive à la fin de la semaine passée entre le consul américain, M. Philip Wilcox, et M. Fayçal Husseini, influente personnalité de Jérusalem et porte-parole du « courant central » (le Fath).

La délégation représentait un assez large éventail du très complexe échiquier politique palestinien local (1), à l'exception du Front populaire (de M. Georges Habache), d'une tendance du Front démocratique, du Parti communiste (absent plus pour des raisons de forme que de fond) et, bien sûr, du mouvement islamiste Hamas, qui avait à l'avance qualifié de « *traîtres* » les Palestiniens qui oseraient se rendre au consulat des Etats-Unis. La délégation a remis à M. Baker un mémorandum en onze points reprenant les positions traditionnelles du mouvement national : l'OLP est le seul représentant des Palestiniens ; les résolutions de l'ONU sur le Proche-Orient doivent être appliquées avec la même vigueur que celles mises en œuvre à l'occasion de la crise du Golfe ; nécessité d'une conférence internationale et réaffirmation des décisions du sommet palestinien de 1988 sur la création d'un Etat palestinien appelé à coexister au côté d'Israël.

La « profondeur stratégique »

De source américaine, on a apprécié que ce document, qualifié d'« *incantation rituelle* », n'ait pas été présenté en début de séance mais seulement à la fin, après un échange de vues très concret et très riche. Commentaire d'un participant palestinien : les Etats-Unis paraissent « *sérieux* » dans leur désir de faciliter un début de règlement.

M. Baker est ensuite allé déposer des fleurs et se recueillir sur les tombes des quatre Israéliennes assassinées dimanche par un Palestinien à Jérusalem. Dans la matinée, il s'était entretenu près de deux heures avec le premier ministre, M. Itzhak Shamir (qu'il a revu au dîner), puis avec le ministre de la défense, M. Moshe Arens, entouré des principaux chefs militaires du pays.

A la mi-journée, M. Baker avait retrouvé son homologue israélien, M. David Lévy, pour un tour en hélicoptère au-dessus de la « ligne verte », la frontière d'avant 1967, séparant *Israël de la Cisjordanie*. Thème de la promenade : « la question de la profondeur stratégique ». Il s'agissait de faire comprendre, *de visu*, au Texan James Baker que la sécurité d'Israël dépend de territoires autrement plus restreints que les vastes plaines de son Etat d'origine.

Cette promenade était la réponse du gouvernement de la droite israélienne au rappel solennel, la semaine dernière, par le président Bush que le règlement du conflit israélo-palestinien passe par un compromis territorial – formule à laquelle le parti de M. Shamir est farouchement opposé. Les porte-parole israéliens n'en ont pas moins commenté avec satisfaction les entretiens « *cordiaux, positifs, chaleureux, constructifs* » qui ont eu lieu au cours de cette visite. Ils ont salué le fait que M. Baker a accepté le principe d'un processus de paix « à double détente » : progression parallèle de la normalisation des relations israélo-arabes et du dossier palestinien.

L'équation relève peut-être de la quadrature du cercle : la reconnaissance du droit à l'existence d'Israël par les pays arabes ne suppose-t-elle pas que l'Etat hébreu reconnaisse le droit à l'autodétermination des Palestiniens ? Sans doute reviendra-t-il au président Bush de s'attaquer à ce « blocage » lors du voyage qu'il envisage de faire au Proche-Orient.

ALAIN FRACHON

(1) La délégation comprenait MM. Elias Freij, Fayçal Husseini, Mmes Zaira Kamal et Hanan Ashrawi, MM. Maher el Masri, Mustafa Natché, *Saeb Erekat, Khalil Mahshi, Freih Abou* Mudaan, Haidar Abdelchafi.

M. Mitterrand recevra M. Bush jeudi à la Martinique

Le président François Mitterrand accueillera jeudi 14 mars le président américain George Bush sur une ancienne plantation de canne à sucre, l'Habitation Clément, à vingt-cinq kilomètres de Fort-de-France, afin de faire le point sur les nouvelles perspectives qui s'ouvrent au Proche-Orient. Cette rencontre – la huitième pour les deux présidents – devrait consacrer l'unité de vue entre Paris et Washington. Selon le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, jamais les deux capitales n'ont été « *aussi proches* ».

A l'issue de son déplacement à la Martinique, M. Bush doit se rendre aux Bermudes, afin de rencontrer le premier ministre britannique, M. John Major. Le 24 mars, il recevra à Washington le chef du gouvernement italien, M. Giulio Andreotti.

Réactions divergentes au sein de l'OLP

Dans une première réaction à la rencontre, mardi 12 mars, à Jérusalem entre le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et dix personnalités palestiniennes « *de l'intérieur* », la direction de l'OLP a jugé « *très positif* » le fait qu'une délégation palestinienne des territoires occupés ait pu rencontrer M. Baker, illustrant ainsi, selon elle, « *l'existence de l'unité du peuple palestinien et de sa direction* », rapporte notre correspondant à Tunis Michel Deuré.

Par ailleurs, selon M. Bassam Abou Charif, proche conseiller de Yasser Arafat, l'OLP serait prête à lancer une nouvelle initiative pour le règlement du problème palestinien incluant des « *concessions* » à Israël, notamment territoriales. Cité par la chaîne de télévision britannique Sky News, M. Abou Charif a affirmé que l'OLP accepterait désormais moins que « *la totalité de la Cisjordanie et de la bande de Gaza* » pour la création d'un Etat palestinien.

M. Abou Charif a toutefois annulé la conférence de presse qu'il prévoyait de donner, jeudi, à Londres. En effet, sa prise de position ne paraît pas partagée par la centrale palestinienne. Un porte-parole officiel de l'OLP, cité par l'agence WAFA, a en effet indiqué, mercredi, que M. Abou Charif ne « *représentait que lui-même* ». A Amman, le chef du département de l'information de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo, a affirmé que ces propositions étaient « *en totale contradiction avec la politique de l'OLP* ».

Dénonçant « la plus grande catastrophe écologique de tous les temps »

Le Koweït lance un appel à l'ONU pour lutter contre les incendies des puits de pétrole et prépare une conférence internationale d'experts

Alors que la pollution causée par l'incendie des puits de pétrole ne cesse de s'aggraver, le gouvernement koweïtien vient de décider de demander aux Nations unies l'adoption d'une résolution sur cette « *catastrophe internationale* » ; il prépare d'autre part l'organisation d'une conférence internationale rassemblant tous les experts mondiaux pour analyser les conséquences de ce désastre sans précédent et les moyens de le combattre.

KOWEIT

de notre envoyée spéciale

Il est midi, ce mardi 12 mars. Mais c'est à peine si on voit à trois mètres au cœur de la ville. Depuis la matin, les vents soufflant du sud ont poussé le gigantesque nuage de suie noire au-dessus de la capitale, abaissant la température de 10 °C et plongeant toute la cité dans une nuit artificielle terrifiante.

Voilà maintenant plus de quinze jours que les Irakiens ont fait exploser et incendié une bonne moitié des neuf cent cinquante puits pétroliers de l'émirat, quinze jours que le nuage grossit, asphyxiant une partie de plus en plus large du pays. « *C'est la plus grande catastrophe écologique de tous les temps* », nous déclare le docteur Abdel Rahman Al Awadi, ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement, chargé notamment des problèmes d'environnement.

Après avoir pris la mesure de l'ampleur de la catastrophe, le gouvernement koweïtien reconnaît son impuissance. « *C'est une expérience sans précédent*, explique le ministre. *Nous avons besoin d'experts, de tous les experts disponibles dans le monde ; d'une part, pour nous aider à éteindre les feux au plus vite et, d'autre part, pour analyser la situation et mesurer ses répercussions sur l'environnement et la santé.* » C'est alors qu'il nous a révélé la décision du Koweït de faire appel à l'ONU et d'organiser une conférence internationale – dans un pays étranger, vu la situation dans l'émirat. Un spécialiste des Nations unies est attendu à Koweït pour constater l'ampleur des dégâts.

Pour l'heure, l'étendue du sinistre est extrêmement difficile à mesurer avec précision faute d'équipements adéquats – les Irakiens ont tout emporté – faute surtout de pouvoir approcher d'assez près les puits en flammes, la plupart des zones de production pétrolière ayant été minées.

Selon les premières estimations officielles, 5 à 7 millions de barils de pétrole par jour – soit l'équivalent de la production saoudienne – s'échapperaient des quelque cinq cents puits dynamités par les Irakiens, dont une moitié environ serait brûlée, l'autre se répandant sur le sol, estime le docteur Abdel Rahman Al Awadi. La pollution ainsi créée, explique-t-il, est triple, puisqu'elle touche à la fois l'air, l'eau et le sol. La combustion du pétrole, ainsi que les gaz naturels provenant du sous-sol saturent l'atmosphère de carbone monoxyde, de soufre et d'acides sulfuriques. Ces éléments toxiques se concentrent et retombent sur le sol sous forme de pluies acides, noires comme du pétrole, dont on voit les traces sur tous les bâtiments de Koweït et dans le désert, noirci à des centaines de kilomètres à la ronde, jusqu'en Arabie saoudite. Ces pluies ajoutent à la pollution des nappes phréatiques et de la végétation. « *Ce sera un dommage permanent*, assure le docteur Al Awadi. *Ces arbres que vous voyez sont condamnés, et un arbre ici est beaucoup plus difficile à faire pousser qu'un enfant !* »

Menaces sur la santé

Les conséquences à moyen ou long terme de cette pollution sont impossibles à évaluer avec précision. Mais ses effets immédiats, visibles à l'œil nu, sont déjà terrifiants. Le fameux nuage noir, dont on ne connaît pas encore la dimension exacte, mais qui s'étale au moins sur des dizaines de kilomètres, est poussé par les vents d'une partie du pays à l'autre, couvrant le plus souvent la moitié sud, où sont situés les plus grands champs pétrolifères. Il modifie déjà profondément le climat. Normalement, la mi-mars correspond au printemps à Koweït, deux semaines exceptionnelles pendant lesquelles la température douce, le soleil brillant et l'air encore frais incitent les Koweïtiens à retrouver leurs racines en allant camper dans le désert. Aujourd'hui, sous un soleil rare et voilé, on y gèle. La température dépasse à peine 10 à 15 °C, contre 20 à 25 °C, en temps ordinaire.

Les répercussions sur la santé sont plus difficiles à apprécier, mais inévitables : lorsque le vent tombe, un brouillard épais, puant, malsain, recouvre l'ensemble du pays, même les endroits épargnés par le nuage. « *On peut le comparer au pire brouillard de pollution connu à Mexico, à Londres ou ailleurs*, dit le docteur Al Awadi. *Cela créera inévitablement des problèmes respiratoires, notamment pour les personnes âgées, et probablement aussi des dommages permanents aux tissus pulmonaires des bébés.* »

Un expert de la santé, appartenant au centre koweïtien de la recherche scientifique, a recommandé, lundi, le port de masques, notamment dans le Sud. Le problème devrait être encore aggravé lorsque la période de climatisation débutera, à la mi-avril. La plupart des climatiseurs n'étant pas équipés de filtres adéquats, il ne sera alors plus possible aux Koweïtiens de se calfeutrer chez eux.

Les parades ne sont pas évidentes, surtout dans un pays actuellement si démuni. Seule solution radicale : l'extinction des feux de pétrole. Les premiers travaux devraient commencer vendredi dans les zones déminées, mais ils risquent de durer très longtemps. Les estimations les plus optimistes vont de un à deux ans. C'est la première fois dans l'histoire du pétrole qu'un aussi grand nombre de puits sont en flammes en même temps, et les problèmes logistiques sont énormes. Le Koweït n'a pas d'eau, pas d'électricité et des moyens d'accès très limités. A circonstances exceptionnelles, moyens exceptionnels : afin d'éteindre les incendies, les experts songent à utiliser ces engins nommés « *Fuel/Air/explosives* », bombes à effet de souffle qui avalent l'oxygène de l'air et ont été employées durant l'offensive alliée contre l'armée irakienne. En tout état de cause, les dispositions initialement prises par le gouvernement koweïtien en exil avant la libération paraissent déjà insuffisantes, vu l'ampleur de la catastrophe. Outre les sociétés américaines spécialisées déjà présentes, de nombreuses autres compagnies – y compris les françaises Forasol, Flopetrol et Total – devraient être appelées à la rescousse. « *Nous aurons besoin de tout le monde, de tous les moyens existant dans le monde pour en venir à bout* », insiste le docteur Al Awadi.

VÉRONIQUE MAURUS

Des navires alliés ont rouvert le port d'Al Shuaiba

Des navires de guerre alliés ont rouvert, mardi 12 mars, le port koweïtien d'Al Shuaiba, dont le chenal d'accès avait été au préalable déminé par des plongeurs australiens, britanniques et américains. Des navires civils ont suivi : deux tankers, dont un soviétique, apportant de l'eau potable pour pallier la destruction des usines de dessalement.

Le trafic aérien reste en revanche limité au minimum et, selon des responsables américains, il faudra des semaines avant que l'aéroport international soit rouvert aux vols commerciaux.

D'autre part, cent sept Koweïtiens faits prisonniers par l'armée irakienne sont rentrés mardi dans leur pays. Libérés par des insurgés chiites, il y a une semaine, ils ont marché vers le sud, à la rencontre des troupes américaines qui les ont conduits en Arabie saoudite, d'où ils ont regagné le Koweït.

Mardi, le commandant en chef des forces américaines dans le Golfe, le général Norman Schwarzkopf, a effectué une visite dans la ville de Koweït où, sur la plage qui fait face à l'ambassade américaine, il a ramassé en guise de souvenir une poignée de sable. – (*AFP, Reuter.*)

□ **Le ministre français du commerce extérieur devrait se rendre à Koweït début avril.** – M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, devrait conduire une délégation de chefs d'entreprise au Koweït, au début du mois d'avril, a-t-on appris, mardi 12 mars, de source gouvernementale à Paris. Le déplacement de M. Rausch avait été reporté à deux reprises en raison « *des difficultés que connaît actuellement ce pays* ».

Un tour d'horizon
du fanatisme au XXe siècle...
*Vous croyez que ça existe ?**

3617 ELECTRE

TOUS LES TITRES, TOUS LES AUTEURS, TOUS LES SUJETS

Une information immédiate sur tous les livres disponibles en langue française. Plus de 300000 titres. Mise à jour permanente.

Un service du Cercle de la Librairie

*Tapez dans sujet : Fanatisme

CHAPIREAU

Le Monde ÉDITIONS

LES FUTURS DE L'EUROPE

Fondation Europe et Société

VENTE EN LIBRAIRIE

هكذا من الأصل

LE GOLFE APRÈS LA GUERRE

Yasser Arafat, saint Pierre et Spartacus

BONN

de notre correspondant

Dans une interview accordée cette semaine au magazine allemand *Der Spiegel*, M. Yasser Arafat s'est livré à une longue remontée dans l'histoire pour affirmer : *« Nous, Palestiniens, avons connu beaucoup d'occupants, à commencer par les Romains. »* Et de demander : *« Saviez-vous que Spartacus, le chef des esclaves révoltés, était un Palestinien ? Tout comme saint Pierre ? »*

On peut comprendre la naturalisation posthume de Simon Barjona, pêcheur du lac de Tibériade, dont Jésus de Nazareth fit le premier de ses disciples, le rebaptisant *Kepha* (rocher en araméen). Les Romains parlaient alors de Palestine pour ce qui n'était pas encore la Terre Sainte. Difficile d'admettre, en revanche, la naturalisation palestinienne de Spartacus, qui opposa une résistance farouche aux légions romaines, en 73 et 72 avant Jésus-Christ, à la tête d'une armée d'esclaves révoltés.

L'ouvrage qui fait autorité dans ce domaine *Spartakus und der Gladiatorenkrieg* de P. Hartwig et F. S. Stelzer, publié à Leipzig en 1910, indique, citant Appien et Plutarque, que Spartacus *était un « berger thrace »* enrôlé comme supplétif dans l'*armée romaine*. La Thrace, sur le Pont-Euxin (mer Noire), limitée au nord par le Danube, au sud par la mer Egée, occupait à peu près le territoire de l'actuelle Bulgarie.

L. R.

Trois cents Palestiniens ont été libérés par la Syrie

Plus de trois cents Palestiniens emprisonnés en Syrie ont été libérés et sont arrivés mardi 12 mars à Saïda, chef-lieu du Liban du sud. Des tirs de joie ont fêté l'arrivée des anciens prisonniers, la plupart membres du Fatah, principale composante de l'OLP, dans le camp de réfugiés d'Ain Héloué, dans les faubourgs de Saïda.

Le représentant de M. Yasser Arafat au Liban, M. Zeid Webbé, a déclaré qu'il s'agissait d'une *« initiative positive »* et a souhaité qu'elle *« ouvre la voie à de nouvelles relations entre la Syrie et l'OLP »*, ces relations étant rompues depuis 1984.

Aucun chiffre n'a été fourni à Damas sur le nombre total de libérations. *« Il ne reste dans les prisons que les personnes impliquées dans des actes terroristes »*, a affirmé M. Talal Naji, secrétaire général adjoint du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général, d'Ahmad Jibril). De source proche de l'OLP, on estime à plus de quatre mille le nombre de Palestiniens détenus par la Syrie. La plupart d'entre eux sont emprisonnés depuis la rupture entre Yasser Arafat et le président syrien, M. Hafez El Assad avait alors interdit sou territoire au président de l'OLP et pris le parti des groupes extrémistes qui le contestaient. – *(AFP, Reuter.)*

Washington se félicite du respect par Pékin de l'embargo sur les ventes d'armes à l'Irak

PÉKIN

de notre correspondant

Après deux journées d'entretiens à Pékin, le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires d'Extrême-Orient et du Pacifique, M. Richard Solomon, qui avait négocié à Pékiu l'embargo des ventes d'armes à l'Irak aussitôt après l'invasion du Koweït, s'est déclaré convaincu, mardi 12 mars, que la Chine avait respecté ses engagements et observerait *« une attitude sérieuse »* dans ce domaine.

M. Solomon a relevé que ses interlocuteurs étaient également conscients des risques de revente d'armements par un pays tiers comme la Corée du Nord, longtemps soupçonnée de servir d'intermédiaire aux exportations militaires chinoises. Il s'est déclaré partisan de donner à la Chine *« une voix dans le mécanisme de contrôle de la course aux armements dans l'après-guerre »* dans le Golfe.

Un prêt chinois à l'URSS

Cette visite a permis à Washington d'avoir un nouvel échange de vue avec une direction chinoise passablement isolée sur la scène internationale en raison de la position passive qu'elle a adoptée dans la crise du Golfe. Durant toute la phase finale de la guerre, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qicheo, se trouvait en tournée en Europe, où il s'occupait presque exclusivement de relations bilatérales, un comble pour le chef de la diplomatie d'un pays membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette position en retrait inquiète des responsables occidentaux quand ils voient Pékin multiplier les contacts avec l'Union soviétique.

Le ministre soviétique de la défense, M. Iasov, a différé une nouvelle fois une visite qu'il devait effectuer à Pékin. Mais le vice-premier ministre Iuri Maslioukov a eu, ces derniers jours, des entretiens portant en particulier sur la coopération économique bilatérale.

Ironie de l'histoire, le Chine s'offre aujourd'hui le luxe d'accorder à l'ancien *« grand frère socialiste »* un prêt en nature, d'un montant inconnu, portant vraisemblablement sur des biens de consommation et de première nécessité. Trente ans après la grande brouille sino-soviétique et deux ans après la réconciliation du printemps 1989, on comprend que la propagande chinoise mette l'accent sur cette petite revanche tandis que les Soviétiques expriment leur gratitude avec un certain embarras.

FRANCIS DERON

Un soldat américain tué par une bombe à Athènes

Un sergent de l'armée de l'air américaine a été tué par l'explosion d'une bombe de forte puissance mardi soir 12 mars, à Glyfada, un faubourg au sud d'Athènes, a annoncé la police. Le sergent Ronald Stewart, trente-cinq ans, travaillait sur la base aérienne américaine d'Hellenikon depuis cinq ans.

Conduit à l'hôpital de la base, puis dans une clinique d'Athènes pour y être opéré il n'a pas survécu à ses blessures. L'engin, commandé à distance, a explosé devant le domicile du militaire américain qui venait de garer sa voiture. L'explosion a détruit plusieurs véhicules en stationnement.

Selon les enquêteurs, cet attentat porte la marque du mouvement d'extrême-gauche «17 novembre». Quelques heures auparavant, ce mouvement avait déjà revendiqué des attentats qui avaient détruit cinq cars de tourisme la nuit précédente à Athènes. La plupart des attentats commis au moment de la crise du Golfe ont été revendiqués par le groupe du 17 novembre, responsable par ailleurs de plusieurs assassinats. Le premier attentat de cette organisation remonte au 23 décembre 1975 lorsque le chef de poste de la CIA en Grèce, Richard Welch, fut assassiné. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

CHILI : un an après son arrivée au pouvoir

Le président Aylwin a renoncé à provoquer la démission du général Pinochet

M. Patricio Aylwin a célébré, le 11 mars, le premier anniversaire de sa présidence et du rétablissement de la démocratie. S'il a gardé sa popularité et consolidé son pouvoir, il a dû renoncer à provoquer la démission du général Pinochet de son poste de commandant en chef de l'armée de terre. Il se heurte d'autre part à l'opposition de la droite et de l'armée dans ses efforts pour poursuivre les auteurs des crimes commis sous la régime militaire, et assainir l'institution judiciaire.

SANTIAGO

de notre correspondant

Le temps de déployer une banderole fustigeant *« l'impunité des tortionnaires »*, le petit carré de manifestants est dispersé sans ménagement par les carabiniers postés devant le palais présidentiel de la Moneda. Il est vrai que l'aubade que l'extrême gauche entendait donner, le 11 mars, sous les fenêtres du président Aylwin, n'avait rien d'une célébration d'anniversaire : les gauchistes accusent en effet d' *« inconséquence »* le gouvernement démocratique mis en place il y a un an.

« Il s'agit d'une minorité volontariste », dit de ses détracteurs de gauche le ministre de l'intérieur, M. Enrique Krauss, également chef du cabinet. *« Volontaristes »*, ces opposants puisent souvent leur énergie dans le souvenir d'un parent exécuté sommairement ou disparu après sa détention par la police politique de la dictature.

Minoritaires, ils le sont sans remède depuis que la lassitude a décimé les gros bataillons de protestataires qui ont donné naguère bien du fil à retordre au général Pinochet. Le rétablissement de la démocratie a mis fin aux turbulences des années 80 : sans doute le déplorent-ils autant que s'en félicite le chef de l'Etat. Mais si elles se gardent sans peine à gauche, les nouvelles autorités ont plus de difficultés à se garder à droite. Car une autre « minorité volontariste », l'armée de terre, monolithique et cimentée par sa discipline prussienne, fait peser sur le pouvoir une menace beaucoup plus lourde que les manifestations sporadiques du PC et des groupes radicaux.

Le monolithisme de l'armée de terre

Quelles que soient les différences, à peine perceptibles, entre les officiers réputés « professionnels et loyalistes » et les durs qui ont souvent participé à la répression, elle parle en tout cas d'une seule voix pour justifier la présence à sa tête du général Pinochet.

Garantie par la Constitution, la permanence de son commandant en chef est à ses yeux le meilleur gage de pérennité et d'impunité. Pourtant accablé par les *« affaires »* qui éclaboussent sa famille et ses hommes, frappé de plein fouet par les révélations sur les crimes commis sous son règne de dix-sept ans, l'ancien dictateur, dont le pugnacité n'est plus à démontrer, s'accroche à sa dernière ligne de défense. Le gouvernement lui ayant discrètement suggéré de prendre sa retraite, à la fin de l'année dernière, il n'hésita pas à mettre la troupe en état d'alerte. L'espace d'une soirée, le spectre d'un improbable coup d'Etat plane sur Santiago.

Le bruit de bottes se révèle payant : pour avoir senti le vent du boulet, les autorités changèrent de ton. Plus question de demander le départ du général, avec lequel, affirme aujourd'hui M. Aylwin, *« la cohabitation a été finalement moins difficile qu'on ne pouvait le craindre »*. Le général Pinochet se tient néanmoins sur la défensive. Son autorité ne s'exerce que sur les « terriens ». La marine, l'aviation et les carabiniers sont restés à l'écart des escarmouches qui ont tendu les rapports entre l'armée de terre et l'exécutif. Quant aux partis de droite, leur reconversion démocratique s'accommode mal des incartades à répétition de l'embarrassant commandant en chef.

En revanche, les multiples obstacles institutionnels dressés par le régime militaire pour entraver la démocratisation du pays auront été efficaces à souhait. Forts de leur majorité sénatoriale acquise grâce à une loi électorale inique et au renfort de neuf sénateurs désignés par la dictature, les conservateurs peuvent mettre en pièces tout projet législatif qui n'a pas leur agrément.

La lâcheté de la Cour suprême

Il a fallu de longues tractations, au Congrès, pour que le président de la République se voit reconnaître l'exercice du droit de grâce, qui pourrait bénéficier aux quelque deux cents prisonniers politiques incarcérés avant le retour de la démocratie, et toujours en attente de leur libération. Comment M. Aylwin usera-t-il de ce droit ? *« Cas par cas, selon ma conscience »*, se limite-t-il à déclarer.

Les partis de droite s'élèvent à l'avance contre l'élargissement de *« terroristes »* ayant attenté à la vie de membres des forces armées.

D'autre part, la Cour suprême se refuse à ouvrir des instructions sur les disparitions de détenus politiques survenues avant la loi d'amnistie de 1978. De nombreux juristes, ainsi que le gouvernement, jugent pourtant nécessaire d'établir les faits susceptibles d'être amnistiés. M. Aylwin a critiqué l'attitude de la Cour, lui reprochant *« son manque de courage, sa démission dans l'exercice du droit »*.

Le chef de l'Etat souhaiterait réformer la machine judiciaire, mais il se heurte à l'opposition parlementaire. C'est donc *« la justice dans la mesure du possible »* qu'il se résigne à voir rendue. Le ministère public a tout de même l'intention de saisir les tribunaux de certaines affaires criminelles postérieures à 1978.

Cet objectif modeste ne satisfait guère les parents des victimes de la répression, qui reprochent au gouvernement de sacrifier la justice à la réconciliation nationale, et réclament l'abrogation de la loi d'amnistie adoptée sous le régime militaire.

L'explosif dossier des droits de l'homme ne se refermera pas de sitôt. La publication, le 4 mars, du rapport de la commission « pour la vérité et la réconciliation », où sont répertoriés plus de deux mille assassinats politiques, a commotionné l'opinion. Directement mis en cause, l'armée et son commandant en chef n'ont pas encore réagi, si ce n'est pour s'en prendre aux socialistes parce qu'ils ont, une fois de plus, demandé la démission du général Pinochet.

C'est donc une partie serrée que le président Aylwin s'apprête à jouer. Saura-t-il éviter un nouvel affrontement avec l'armée sans se mettre à dos les associations de défense des droits de l'homme et les parents des victimes ? En cette heure difficile, il peut compter en tout cas sur une belle cote de popularité, que n'a pas entamée sa première année d'exercice du pouvoir.

GILLES BAUDIN

EN BREF

□ **CONGO : la conférence nationale sera *« souveraine »*.** – Les partis d'opposition, qui participent à la conférence nationale réunie depuis le 25 février à Brazzaville, ont marqué des points face au Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique) en établissant la *« souveraineté »* de cette conférence. Le règlement intérieur de la conférence, adopté lundi 11 mars, indique que les décisions qui seront prises seront *« impératives et exécutoires d'urgence »*, ce à quoi s'étaient toujours opposés les représentants du PCT. – *(AFP.)*

□ **EL SALVADOR : nouveau missile de la guérilla contre un hélicoptère de l'armée.** – Les guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale ont abattu mardi 12 mars, à l'aide d'un missile sol-air, un hélicoptère de l'armée salvadorienne, tuant ses trois occupants. L'appareil, de fabrication américaine, appuyait des unités d'infanterie près de San-Miguel, à l'est du pays. – *(AP, AFP.)*

□ **ETHIOPIE : nouveaux succès militaires de la guérilla.** – Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) a pris le contrôle de la localité de Edd, avant-dernier poste sur la route d'Assab, ont confirmé, mardi 12 mars, des sources diplomatiques. Le port d'Assab est le seul point d'accès à la mer pour le régime du président Menguistu. Dans le nord-ouest, les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) tenaient toujours, mardi, la région du Gojjam, en dépit des bombardements de l'aviation éthiopienne. A Addis-Abeba, l'ambassade des Etats-Unis a fait savoir à ses ressortissants qu'elle aiderait les familles qui le désirent à quitter l'Ethiopie. – *(AFP.)*

□ **INDE : Le président dissout la chambre.** – Le président indien Ramaswamy Venkataraman a dissout, mercredi 13 mars, la chambre basse du Parlement indien, ouvrant la voie à des élections législatives pour tenter de mettre fin à la crise politique que traverse le pays. Selon un communiqué de la présidence, le prochain Parlement devrait se réunir avant le 5 juin. La date des élections sera annoncée ultérieurement, précise le communiqué. – *(AFP.)*

BIENVENUE A BORD

Singapore Airlines est heureux de vous annoncer le rétablissement de ses vols vers :

Dubay	12 mars
Le Caire	16 mars
Istanbul	18 mars
Dhahran	11 avril

Pardonnez-nous d'avoir dû interrompre notre service sur ces destinations, et soyez assurés que nous consacrons tout notre talent à rester votre compagnie préférée.

Nous espérons vous revoir très prochainement sur nos lignes. Votre agent de voyages et votre bureau de réservation Singapore Airlines sont à votre disposition pour de plus amples informations.

SINGAPORE AIRLINES

EUROPE

Dernière bouée pour l'empire soviétique

Suite de la première page

Pris à la lettre, il propose une sorte de confédération très souple de Républiques souveraines où les liens entre la périphérie et le pouvoir central sont « à géométrie variable ».

Cette configuration ressemble fort à la théorie développée au lendemain même de la révolution de 1917 par les bolcheviks, divisés et peu sûrs d'eux sur la « *question nationale* », *mais* qui voulaient ouvrir les portes de cette « *prison des peuples* » qu'était, selon Lénine, l'empire tsariste. L'autodétermination proposée en 1917 fit long feu. Pour des raisons à la fois doctrinales et pratiques. Aux yeux de majorité des bolcheviks russes qui avaient en avant la guerre de longues discussions à ce sujet avec les sociaux-démocrates polonais, le nationalisme était une manifestation de l'idéologie bourgeoise ; la véritable libération des peuples ne passait pas par l'indépendance, mais par la révolution sociale. Pour Lénine, « *l'intérêt du socialisme l'emporte sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ». Mais au congrès de Bakou, en 1920, les « peuples opprimés » font comprendre aux bolcheviks que leur émancipation ne passe pas nécessairement par une révolution importée d'Europe.

Assimilation ou intégration

Il suffit de remplacer « socialisme » par « Union soviétique » dans la citation de Lénine, pour comprendre la politique des nationalités menée par Staline à partir de la fin des années 20. Non que la répression des velléités d'indépendance des nations composant l'empire ait attendu la fin du règne de Lénine. Les Géorgiens, par exemple, qui avaient pris au sérieux les promesses d'émancipation, mais avaient eu la maladresse de porter au pouvoir des mencheviks hostiles aux dirigeants bolcheviks, en savent quelque chose. Ils furent mis au pas dès 1921.

La politique soviétique des nationalités a oscillé entre deux méthodes : l'assimilation des peuples allogènes à la Russie ou l'intégration pluraliste. Cependant, les tentatives pour faire prévaloir la seconde ont toujours échoué dans la première, le seul ciment d'un ensemble disparate se trouvant finalement dans la nation la plus nombreuse et la plus puissante.

Bien que d'origine géorgienne, Staline, qui avait été le premier commissaire aux nationalités, porta la politique d'assimilation à son point culminant. D'abord dans les années 30, avec la purge des élites nationales qui avaient commencé à se mettre en place après la révolution, la collectivisation des terres qui détruisit les modes de vie traditionnels, la généralisation de l'alphabet cyrillique pour remplacer les lettres arabes ou latines... Dans une deuxième étape, après 1945, avec l'exaltation des hauts faits du peuple russe pendant la guerre et d'ailleurs tout au long de son histoire, la bénédiction « progressiste » de la colonisation tsariste, la déportation de peuples entiers soupçonnés d'avoir vu dans les Allemands des alliés objectifs contre la domination soviétique...

Cette politique qui faisait la part belle au « grand frère » russe fut quelque peu adoucie pendant le dégel khrouchtchévien, sans être cependant fondamentalement *remise* en cause, et elle trouva une expression moins brutale dans la forme mais inchangée dans le fond, sous Brejnev. On déclara alors que l'objectif de création d'une nouvelle entité historique, « *la nation soviétique* », avait été atteint ; le russe n'était plus la langue du « grand frère », mais « *la langue de l'internationalisme* », le patrimoine commun de tous les peuples d'Union soviétique ; le « brassage des cadres » devait manifester cette intégration totale, quand cette formule cachait en fait la présence obligatoire de Slaves dans les organes dirigeants des Républiques périphériques...

L'escroquerie de la langue de bois

A cette époque où plus que jamais peut-être le discours tenait lieu de réalité, l'utopie de l'internationalisme *prolétarien* était supposée réalisée à l'échelle de l'Union soviétique. L'escroquerie de la langue de bois a éclaté pour ceux qui en étaient encore dupes quand la *glasnost* gorbatchévienne a permis l'expression des sentiments nationaux et un réexamen critique de l'histoire des Russes et des autres. Quand des élections échappant partiellement au contrôle du Parti communiste ont porté au pouvoir *dans* les *Républiques des* élites locales plus représentatives des aspirations de leurs peuples et, quelquefois, moins touchées par la corruption du système brejnévien.

Depuis 1917, l'expérience prouve que les meilleurs textes peuvent déboucher sur les pratiques les plus répressives. Le projet de « nouvelle Union » de M. Gorbatchev n'échappe pas à cette critique. D'autant qu'il ne remet pas en cause l'échafaudage juridique et le découpage territorial hérités du stalinisme qui compliquent à souhait les rapports entre le « centre » et les « périphéries » et qui permettent aussi de jouer sur des « nationalismes secondaires » pour affaiblir les aspirations nationales d'autres peuples.

Ces « nationalismes secondaires » ne sont pas moins légitimes que les revendications des ethnies plus nombreuses, mais le respect des droits des minorités est utilisé parfois comme prétexte à l'intervention du pouvoir central, et ce sont bien souvent les groupes les plus conservateurs et les plus centralisateurs qui se présentent en défenseurs des droits des « petits peuples ».

L'URSS ne compte pas moins de cinquante-trois formations territoriales (quinze Républiques fédérées, vingt Républiques autonomes et dix-huit régions et districts autonomes) imbriquées les unes dans les autres, dont la population n'est pas homogène et les pouvoirs sont différents. En outre, plus de la moitié des ethnies (environ 7 millions de personnes) n'ont pas de territoires autonomes, soit parce qu'elles sont trop peu nombreuses ou trop dispersées, soit parce qu'elle ont été chassées de leurs terres d'origine.

55 à 60 millions de Soviétiques vivent en dehors de leur « patrie » ethnique, dont 25 millions de Russes, et dans plusieurs Républiques ou régions les autochtones sont en minorité. A tel point qu'un expert soviétique des questions nationales, Evgueni Bagramov, estime qu'il devrait y avoir en URSS « *plus de cinquante Républiques fédérées* ».

C'est pourquoi vouloir maintenir – par consentement – un ensemble aussi divers apparaît vain. L'idée d'une confédération « à géométrie variable », moins contraignante et moins étendue, à laquelle semble s'être rallié M. Gorbatchev est la dernière tentative pour éviter une décolonisation brutale, qui serait d'autant plus chaotique que l'enchevêtrement des populations complique les regroupements éventuels. Mais l'échec des politiques menées jusqu'à maintenant, le souvenir des répressions toujours menaçantes, les haines accumulées pendant des décennies, donnent à penser que le problème ne sera résolu ni par un nouveau traité ni par un référendum.

DANIEL VERNET

Les mineurs appellent à la grève totale dans les houillères

Les syndicats des deux principaux bassins miniers de l'URSS, le Donbass et le Kouzbass, ont appelé mardi 12 mars à la grève totale dans les houillères et exigé la démission du président Gorbatchev. Selon un porte-parole du comité de grève à Donetsk, au cœur du bassin du Donbass, 67 des 254 puits du bassin étaient en grève mardi, contre 47 la veille. Dans le Kouzbass, indiquait mardi l'agence Tass, « *la situation se dégrade d'heure en heure* ». Le mouvement avait commencé début mars. – *(Reuter, AFP.)*

ESPAGNE : le remaniement du gouvernement

M. Jorge Semprun, l'iconoclaste retourne à ses livres

MADRID

de notre correspondant

M. Jorge Semprun aura « duré » deux ans et demi au sein de l'exécutif espagnol. Entré lors du changement de gouvernement de juillet 1988, il est parti au suivant, lundi 11 mars. Le temps toutefois, pour le bouillant et iconoclaste écrivain franco-espagnol, de signifier à son monde quelques vérités pas toujours bonnes à dire.

Certes, cet adieu politique n'est pas aussi traumatisant que le précédent, celui de 1965, lorsque M. Semprun, après des années de militantisme et de clandestinité, fut expulsé du PCE par M. Santiago Carrillo pour délit d'eurocommunisme. Il avait alors en le tort de défendre trop tôt des idées que la réalité imposerait par la suite. Cette fois, M. Semprun quitte, non pas une formation (il ne s'est jamais inscrit au Parti socialiste), mais bien un gouvernement, en bonne intelligence avec son principal responsable M. Felipe Gonzalez, avec qui il est resté, jusqu'à la fin, sur la même longueur d'onde.

Mais cette harmonie ne s'est pas manifestée, c'est le moins que l'on puisse dire, avec tous les membres du cabinet. Car M. Semprun a des opinions tranchées, et n'a jamais hésité à les faire connaître. De ses avatars politiques passés, il a conservé une haine farouche à l'égard de la démagogie et du sectarisme. Appelé au sein du gouvernement pour y introduire, en tant qu'intellectuel non-conformiste, un peu d'air frais, c'est avec une évidente délectation qu'il y a joué les trouble-fête.

Le refus de la démagogie péroniste

Sa cible préférée, c'était l'« appareil » du parti, avec sa tendance au conservatisme idéologique et au repli sur soi, et surtout son principal représentant, le vice-président du gouvernement M. Alfonso Guerra. « *Opportuniste sans autre ligne politique claire que celle de tenter de se situer de manière populiste et démagogique à la gauche de ceux qui sont à gauche* » : sans le citer nommément, mais en une allusion transparente, M. Semprun avait publiquement brossé de son compagnon de cabinet le plus cinglant des portraits.

Depuis, les partisans de M. Guerra avaient juré sa perte. M. Semprun, qui n'a rien d'un professionnel de la politique, n'en avait cure. Quitte à tomber à l'occasion dans l'autoritarisme intellectuel, il continuait tranquillement à pourfendre ses adversaires, assurant que les socialistes devaient adapter une fois pour toutes leur discours à leur pratique modérée, et renoncer à la démagogie péroniste. A ce jeu-là, ses jours étaient comptés.

THIERRY MALINIAK

Divergences au sein de la coalition Herri Batasuna

De sérieuses divergences se font jour au sein du « bras politique » de l'ETA militaire, la coalition Herri Batasuna. L'un de ses plus importants dirigeants, l'avocat Mᵉ Inaki Esnaola, a démissionné, mardi 12 mars, de la direction collective de la coalition. Mᵉ Esnaola, qui s'était présenté comme tête de liste à Saint-Sébastien aux dernières élections, a également renoncé à son siège de député.

MADRID

de notre correspondant

Mᵉ Esnaola avait longtemps été l'un des principaux défenseurs de membres de l'ETA jugés en Espagne. Il passait également pour l'un des responsables de Herri Batasuna le plus directement en contact avec les dirigeants de l'organisation séparatiste réfugiés en France. A la fin de l'an dernier toutefois, Mᵉ Esnaola avait annoncé, à la surprise générale, que désormais il ne se rendrait plus à Madrid pour y défendre les indépendantistes. A peu près à la même époque, une autre avocate des dirigeants de l'ETA, en France cette fois, Mᵉ Christiane Fando, se voyait curieusement récusée comme défenseur par plusieurs responsables de l'organisation, et non des moindres, comme José Javier Zabaleta, dit *Waldo*, arrêté en septembre dernier à Biarritz.

Stratégie jusqu'au-boutiste

Mᵐᵉˢ Esnaola et Fando ont une caractéristique commune : celle d'avoir été très proches de l'ancien numéro un de l'ETA, Domingo Iturbe, dit *Txomin* (Mᵉ Esnaola est d'ailleurs originaire du même village que lui : Mondragon). Ce dernier, mort en février 1987 en Algérie, était apparemment partisan de parvenir à un « accord honorable » avec le gouvernement espagnol permettant à l'ETA de déposer les armes avant de se retrouver définitivement acculée. Mᵉ Esnaola était du même avis. Il considérait suicidaire la stratégie jusqu'au-boutiste et assurait que l'ETA aurait dû se montrer plus flexible lors des négociations d'Alger.

Il pensait en outre que Herri Batasuna doit participer – ce que rejette l'ETA – aux institutions basques au lieu de les boycotter et défendre à la tribune du Parlement autonome ses revendications. L'attentat dont l'avocat avait été victime à Madrid, en novembre 1989, et qui avait failli lui coûter la vie, avait apparemment accéléré ce processus de remise en question.

Mᵉ Esnaola et ceux qui pensaient comme lui au sein de son organisation avaient apparemment décidé de défendre activement leurs thèses. C'est ce qui ressort, en tout cas, des documents trouvés en possession d'une dirigeante de l'ETA arrêtée en 1990 en France, Mᵐᵉ Carmen Guisasola. Selon ces documents, Mᵉ Esnaola avait écrit, vers le milieu de l'année 1990, à Francisco Mugica, dit *Artapalo*, considéré comme le principal responsable de l'ETA aujourd'hui en liberté, pour critiquer la stratégie actuelle de l'organisation et défendre une position plus flexible. Il s'était apparemment attiré une verte réponse.

Depuis, le secteur dur de l'ETA avait lancé, dans les documents internes de l'organisation, une campagne de dénigrement contre Mᵐᵉˢ Esnaola et Fando et ceux qui les appuyaient, qualifiés de « *cancer liquidationniste* ». Dans ces conditions, le départ de Mᵉ Esnaola donne à penser qu'une fois de plus, ce sont les durs qui ont gagné la bataille au sein de la mouvance indépendantiste basque.

Th. M.

L'opposition serbe défie toujours le pouvoir

Suite de la première page

« *Je ne pardonnerai jamais que, le 9 mars, le sang serbe ait coulé...* », continue Vuk Draskovic. Après une minute de silence, la foule scande : « *Serbie ! Serbie !* » Il demande que la place de la République, lieu des manifestations sanglantes, soit baptisée place de la Liberté. Il fait remarquer qu'en 1968 « *même Tito* » n'avait pas laissé le sang couler, que les socialistes (ex-communistes) de M. Slobodan Milosevic, l'actuel président de la Serbie, n'ont jamais dit dans leur programme qu'« *ils utiliseraient les chars contre leurs enfants...* ». La Serbie de Milosevic a perdu tous ses amis en Yougoslavie et à l'extérieur. Seule une Serbie démocratique « *pourra défendre tous les Serbes !* » et l'assistance d'entonner : « *Slobo Saddam !* », « *A bas la bande rouge !* », slogans préférés de ces deux derniers jours, et de vieux chants traditionnels du terroir.

Un peu plus tard dans la soirée, nouveau cri de victoire : le Parlement, après d'interminables palabres, a décidé d'accepter pratiquement toutes les revendications des étudiants et de l'opposition. Dusan Mitevic, le directeur de la télévision, et quatre de ses collaborateurs, accusés à juste titre d'être les porte-voix du régime, *démissionnent*. Toutes les personnes arrêtées lors de la manifestation de samedi sont relâchées. Une commission d'enquête parlementaire chargée de déterminer les responsabilités dans les troubles, à commencer par celles du ministre de l'intérieur, est mise en place. On avance aussi que les deux-cent-cinquante députés de l'Assemblée vont venir sur la place Terazije dialoguer avec les contestataires : une volte-face pour le moins surprenante de la part de ces 194 parlementaires « *socialistes* » qui, dans leur grande majorité, n'hésitaient pas à qualifier la veille tous ces manifestants d'« *anti-serbes* », de « *vendus aux oustachis croates* », de « *fascistes* » ou de « *pro-albanais* » (autrement dit d'éléments soupçonnés de vouloir abandonner à Tirana la province serbe du Kosovo, peuplée à 90 % d'Albanais de souche)...

Ouvriers et intellectuels

Le pouvoir a pour le moment fait machine arrière, sans doute parce que le mouvement de contestation – qui ne se serait pas autant développé si la police n'était pas brutalement intervenue le 9 mars – prenait de l'ampleur dans toute la Serbie. A Nis et Novi-Sad, les lycéens et les étudiants avaient *décidé* eux aussi de se mettre en grève et de monter à Belgrade pour soutenir leurs camarades. Dans certaines entreprises, des ouvriers (qui ne touchent pas de salaire depuis parfois trois ou quatre mois) commençaient à envoyer des messages de sympathie aux occupants de la place Terazija. D'autres, qui participèrent lundi à la contre-manifestation organisée par les socialistes pour « *défendre l'ordre constitutionnel* », avouent aujourd'hui dans la presse qu'ils avaient été *obligés de le* faire par leurs employeurs, et avaient été conduits à Belgrade par autobus. Dans la capitale, même le personnel du *Musée* national et de l'Opéra ont cessé le travail. De nombreux membres des académies des sciences et des beaux-arts ont pris fait et cause pour les étudiants.

Curieux retournement de la part de cette classe intellectuelle qui soutenait massivement, il y a deux ans encore, M. Milosevic, l'homme dans lequel elle voyait le sauveur d'une Serbie maltraitée par l'Histoire et enfin « *unie* » après la reprise en main de ses deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine. Les écrivains, artistes et étudiants l'ont progressivement lâché car, tant sur le plan économique que sur celui des libertés, il n'a entrepris aucune réforme concrète, et le pouvoir s'est concentré autour de sa personne. « *Pour que la démocratie s'installe, il faut que Milosevic et les communistes s'en aillent !* » entend-on sur la petite place de Belgrade, près de l'avenue du Maréchal-Tito.

Rumeur d'état d'urgence

Si, mardi soir, la joie d'avoir fait reculer le pouvoir l'emportait parmi les étudiants, l'après-midi avait été teinté d'inquiétude ; le président en exercice de la direction collégiale de la Yougoslavie, M. Borisav Jovic – un Serbe, bras droit de M. Milosevic – avait, en sa qualité de commandant en chef des forces armées, convoqué d'urgence les membres de cette institution. La rumeur courait que l'état d'urgence et des mesures spéciales pourraient être décrétés. Il n'en a rien été. Les délégués de la Slovénie et de la Croatie, les deux Républiques du Nord-Ouest, gouvernées à présent par des non-communistes, avaient déjà clairement fait savoir que l'armée *fédérale n'*avait pas à intervenir « *dans un problème intérieur de la Serbie* ». « *L'armée s'est discréditée*, écrit un journal croate, *en se transformant la semaine dernière en une sorte de gendarmerie chargée des règlements de comptes locaux de Milosevic.* »

D'autres Républiques, comme la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine étaient, sur le fond, du même avis. La Serbie ne pouvait ainsi compter que sur l'appui certain du Monténégro et de ses deux provinces « *autonomes* », le Kosovo et la Voïvodine.

L'opposition, dominée par le Mouvement du renouveau serbe et le Parti démocrate, qui commence à s'organiser, n'écarte pas toutefois un recul tactique du gouvernement serbe pour apaiser les esprits. Certes, le directeur de la télévision a été contraint de démissionner, mais par qui va-t-il être remplacé ? Qui va le nommer ? Quelle sera la composition de la commission d'enquête parlementaire sur les événements du 9 mars ? Peut-on accepter la formule proposée par l'Assemblée, à savoir : huit membres du Parti socialiste et trois seulement de l'opposition ? « *Ce n'est pas parce qu'ils m'ont relâché qu'il faut rentrer chez soi* », lançait Vuk Draskovic à la tribune. Une façon de dire que le mouvement ne devait *pas s'arrêter à la prise de la* télé-Bastille. Personne ce soir-là, sur la place Terazija ne semblait se soucier de l'avenir de la Yougoslavie : fédération ou confédération, « dissociation » ou indépendance des Républiques, conflits ethniques, redécoupage des frontières, etc. C'était la journée de la Serbie, de la plus grande République du pays, du rejet du néo-communisme populiste, mais une journée pimentée encore une fois d'une bonne dose de nationalisme.

ALAIN DEBOVE

DIPLOMATIE

M. Yves Aubin de la Messuzière a été nommé ambassadeur au Tchad

M. Yves Aubin de la Messuzière a été nommé ambassadeur au Tchad en remplacement de M. François Gendreau.

Né en 1942, M. Aubin de la Messuzière est diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Amman, Sanaa, Damas, Rabat et Le Caire. Chef du service des affaires francophones à l'administration centrale en 1987-1988, il était, depuis juillet 1988, directeur du cabinet de M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie.

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

هكذا من الأصل

EUROPE

ROUMANIE

Les journalistes critiquent le projet de loi sur la presse

BUCAREST
de notre correspondant

« La prochaine conférence de presse aura lieu à Jilava ! » (célèbre prison de Bucarest), a ironisé une journaliste de l'opposition, après que le porte-parole du gouvernement roumain eut confirmé, mardi 12 mars, l'intention des autorités de faire adopter une loi sur les délits de presse. Selon le projet, publié mardi par l'hebdomadaire d'opposition *Expres*, la loi prévoit notamment que *« la diffamation du président roumain, du corps législatif, des instances judiciaires, du gouvernement, de l'armée ou d'autres autorités publiques sont punis de deux à cinq ans de prison ou d'une amende de 200 000 à 500 000 lei »*. Dans ces cas, le parquet pourra poursuivre *« d'office »*. Une autre disposition prévoit que *« la transmission d'informations ou d'opinions comprenant de fausses nouvelles (...) est punie de un à trois ans de prison ou d'une amende de 100 000 à 300 000 lei »*. La loi prévoit aussi de protéger les journalistes roumains, qui n'en demandent pas tant, contre la censure ou l'obligation de publier des informations.

S'il est vrai qu'une bonne partie de la presse roumaine se distingue par l'insulte et la transmission de rumeurs, et que la loi est, somme toute, peu différente de celles des pays démocratiques, l'empressement des autorités à l'adopter a paru suspect aux journalistes roumains. Le porte-parole du gouvernement, M. Bogdan Baltazar, s'est employé à rassurer ces derniers en précisant qu'ils seraient jugés *« lors de procès publics, avec des avocats »* et toutes les garanties nécessaires.

Cependant, rétorquent les journalistes, serait-ce diffamer la justice roumaine que d'écrire qu'elle ne semble pas offrir pour l'instant l'impartialité nécessaire pour appliquer cette loi ? Le premier ministre, M. Petre Roman, l'a d'ailleurs reconnu lui-même à contrario, déclarant récemment que la construction d'un Etat de droit suppose *« la démocratisation du pouvoir judiciaire »*. Selon M. Roman, une loi devrait prochainement consacrer l'indépendance et l'inamovibilité des juges.

Récemment la présidence s'est indignée que le quotidien indépendant *Romania Libera* se soit interrogé sur le degré d'indépendance du président et du premier ministre face à l'ancienne police politique – dont rien n'a encore prouvé qu'elle avait été totalement démantelée. Selon le communiqué de la présidence, il s'agit *« d'une campagne de calomnie et d'une attaque directe et explicite du système démocratique de Roumanie »*. A la justice de trancher ?

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ALBANIE : après cinquante-deux ans de rupture diplomatique

Tirana renoue avec Washington

Les relations diplomatiques entre l'Albanie et les Etats-Unis seront rétablies le 15 mars, a indiqué mardi 12 mars un porte-parole du ministère albanais des affaires étrangères *(nos dernières éditions du 13 mars)*.

Le chef de la diplomatie albanaise, M. Muhamet Kapplani, se rendra vendredi à Washington pour signer l'accord officiel. Ces relations avaient été rompues en 1939 à la suite de l'invasion de l'Albanie par l'Italie de Mussolini. Après la fin de l'occupation italienne, les relations n'avaient pu être rétablies et l'Albanie, devenue communiste, avait accusé Washington de tenter de renverser son régime. Sous le règne du dirigeant stalinien Enver Hoxha, l'Albanie a vécu dans un isolement quasi-total puisque le dictateur avait cessé ses relations avec Moscou en 1961 et avec la Chine en 1976. Depuis la mort d'Enver Hoxha en 1985, son successeur, M. Ramiz Alia, tente de mener une politique plus ouverte. Tirana doit ainsi reprendre ses relations diplomatiques avec Moscou en août et négocie la reprise des liens, rompus en 1946, avec Londres.

« Nous considérons le rétablissement des relations diplomatiques avec l'Albanie comme l'occasion de soutenir les réformes démocratiques dans ce pays et d'encourager l'Albanie à jouer un rôle constructif en Europe », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Plusieurs groupes américains se rendront en Albanie pour observer le déroulement des élections du 31 mars, premier scrutin pluraliste organisé par Tirana depuis quarante ans, a ajouté le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher.

Comme il s'y était engagé (*le Monde* du 13 mars), le gouvernement albanais a gracié mardi tous les prisonniers politiques. *« A la suite de cette grâce, il n'y a plus de prisonniers politiques dans les centres de rééducation et les prisons d'Albanie »*, a annoncé la radio albanaise. Elle a précisé que cette décision avait été approuvée par le présidium de l'Assemblée du peuple, avec à sa tête le président Ramiz Alia. Radio-Tirana ne cite toutefois pas le nombre de détenus concernés. Selon la Fédération internationale d'Helsinki, groupe de défense des droits de l'homme, il y aurait actuellement deux cents prisonniers politiques en Albanie. Un demi-millier de personnes ont déjà été graciées depuis décembre.

Le ministère de l'intérieur a par ailleurs démenti mardi soir les rumeurs selon lesquelles les ambassades étrangères à Tirana ouvriraient leurs portes vendredi aux candidats à l'exil. La police arrêtera quiconque tentera d'entrer de force dans les missions diplomatiques, a ajouté le ministère. – *(Reuter, AFP.)*

Au sommaire du « Monde diplomatique » de mars

● **GOLFE** : Veinera sans convaincre. – Nouvel ordre, par *Ignacio Ramonet*. – Penser l'après-guerre, par *Georges Corm*. – Les milieux politiques français plus secoués qu'il n'y paraît, par *Paul-Marie de La Gorce*. – Le prix de l'alignement sur Washington, par *Bernard Cassen*. – Le relatif déclin de la puissance américaine, par *Marie-France Toinet*. – Les médias en tenue camouflée, par *Serge Halimi*. – Israël et les dividendes de la « retenue », par *Alain Gresh*. – Téhéran entre tentation et scepticisme, par *Yann Richard*. – « Jours d'angoisse en banlieue », une nouvelle d'*Ammar Koroghli*.

● **UNION SOVIÉTIQUE** : Le grand débat à Moscou sur la guerre du Golfe, par *Amnon Kapeliouk*. – La Russie face à l'« Union rénovée », par *Bernard Frédérick*.

● **ITALIE** : L'influence des clans et des pouvoirs occultes, par *François Vitrani*.

● **AMÉRIQUE LATINE** : Un continent à la recherche de l'Etat de droit, par *Rodolfo Mattarollo*.

● **ÉCONOMIE** : Entre Tokyo et Washington, une autre guerre, par *Frédéric F. Clairmonte*. – La débâcle des compagnies sérieuses américaines, par *Renaud Zuppinger*.

● **SOCIAL** : Le prolétariat dans tous ses éclats, par *Alain Bihr*.

● **ÉCOLOGIE** : Pour une révolution énergétique, par *Jean-Paul Deléage* et *Daniel Hémery*. – Le droit de la « civilisation pétrolière », par *Jacques Decornoy*.

● **UNE VILLE, DEUX MONDES** : Lagos, jungle urbaine surpeuplée, par *Claude Wauthier*.

● **CINÉMA** : Images troublées des enfants de la crise, par *Carlos Pardo*.

▶ En vente partout. 18 F.

ASIE

THAÏLANDE

Revenus au pouvoir, les militaires entendent rassurer les milieux d'affaires

L'ordre règne à Bangkok, où l'ancien premier ministre Chatichai Choonhavan a été libéré le 9 mars, deux semaines après le coup d'État militaire qui l'avait renversé. Après avoir formé un gouvernement intérimaire, les militaires s'attachent à rassurer l'opinion publique et les partenaires étrangers.

BANGKOK
de notre correspondant

Le tour est donc joué. M. Chatichai est parti mardi 12 mars *« se reposer »* en Suisse. Ses collaborateurs les plus proches, arrêtés en même temps que lui, vont se faire discrets, notamment l'ancien vice-ministre de la défense, le général Arthit Kamlang-ek, dont la promotion avait été à l'origine de la révolte des chefs des armées. Une page est tournée et, sous la surveillance attentive des généraux, un gouvernement intérimaire s'essaie déjà à rétablir la confiance des milieux d'affaires. Les militaires ont promis de remettre, dans un délai d'environ un an, le royaume sur les rails de la démocratie parlementaire.

Tel est le scénario, pas entièrement nouveau, que la Thaïlande vit sans grande passion. Cinq précautions valent mieux qu'une, les chefs de l'armée n'ont pas levé la loi martiale, bien que l'article 27 d'une Constitution provisoire leur donne déjà tous pouvoirs en cas d'*« urgence »*. Dans le cabinet formé la semaine dernière, les ministères de la défense et de l'intérieur ont été confiés à des officiers d'active.

Le Conseil national de maintien de la paix, auteur du coup de force et qui compte une quinzaine de généraux, demeure l'organe central du pouvoir jusqu'à la promulgation d'une nouvelle Constitution et des élections, vraisemblablement vers la fin de l'année. Enfin, le général Suchinda Kraprayoon, très influent commandant en chef de l'armée de terre, a annoncé qu'une Assemblée nationale intérimaire, dont les membres seront nommés cette semaine par le roi sur recommandation du Conseil national de maintien de la paix, comprendra *« beaucoup »* d'officiers supérieurs.

Moyennant quoi, aucune opposition ne s'est ouvertement manifestée. La rumeur a dit que des régiments de cavalerie étaient hostiles au coup d'État, ce qui pourrait expliquer le maintien de la loi martiale. Mais aucun signe de mauvaise humeur n'a franchi l'enceinte des casernes à la suite d'un putsch qui s'est produit sans effusion de sang et n'a réclamé que des moyens fort limités, comme si le gouvernement précédent était à bout de souffle. Quant à la classe politique, elle n'a exprimé que peu de réserves, même quand les militaires ont gelé les avoirs de vingt-deux membres de l'ancien gouvernement.

Collection de technocrates

La Thaïlande fait donc figure de cas unique dans la région, comme un moteur surchauffé et aux nombreux ratés. Un régime parlementaire éprouve toujours autant de mal à s'y ancrer et les militaires n'y renoncent pas à leur part de pouvoir. Cependant, depuis le renversement de la monarchie absolue en 1932, les généraux ont appris, surtout ces derniers temps, à mieux s'entourer, comme en témoigne la collection de technocrates appréciés – gestionnaires, hauts fonctionnaires, gouverneurs de banques, planificateurs – nommés au gouvernement. Bien évidemment, leur objectif était de gagner la confiance des milieux d'affaires et des investisseurs étrangers un peu refroidis, avant même le coup d'État, par un ralentissement déjà perceptible d'une croissance exceptionnelle.

Car ce royaume de cinquante-cinq millions d'habitants a récemment battu tous les records : pendant trois années consécutives, de 1988 à 1990, le taux d'expansion y a été supérieur à 10 %, attirant les investisseurs étrangers, notamment japonais, et faisant du pays un *« bébé-tigre »*, dans le sillage de Singapour, de Hongkong, de la Corée du Sud et de Taïwan. Ce boom a provoqué une surchauffe, et les effets de la guerre du Golfe – notamment le ébute brutale des recettes du tourisme – n'ont rien arrangé.

L'affairisme attribué aux milieux gouvernementaux n'a pas contribué à assainir le climat. L'expansion est loin d'avoir réduit des inégalités déjà criantes. Enfin, pour être trop forte, elle a provoqué des goulots d'étranglement, l'infrastructure éprouvant un grand mal à répondre à la multiplication des besoins en moyens de communication, ports, routes, etc.

Un sourire un peu crispé

Un net ralentissement de l'activité économique était donc prévisible, encore que les estimations du taux de croissance pour cette année varient entre 5 % et 8 %. Le coup d'État n'aura pas forcément que des effets négatifs si les militaires n'entravent pas les efforts de leurs ministres pour mieux gérer une expansion plus modérée. Sans pour autant s'en prendre à certains intérêts, ces derniers auront, cependant, besoin de disposer d'une certaine autonomie pour que des projets indispensables soient rapidement mis en chantier.

En tout cas, les militaires devraient pouvoir compter sur leurs principaux alliés. L'ambassadeur des Etats-Unis a déjà rendu visite aux nouvelles autorités, ce qui laisse penser que tout ne va pas pour le plus mal entre Washington et Bangkok, en dépit du gel de l'aide américaine. Les Japonais se sont montrés moins exigeants, et les partenaires régionaux du royaume ont pour principe de ne point se mêler des affaires intérieures de leurs voisins.

Ayant perdu la partie, M. Chatichai a esquissé un sourire un peu crispé et, après deux semaines de mise au frais et, probablement, de négociations, le choix de son exil momentané a été retenu. Avant de partir, l'ancien premier ministre a même donné son aval aux nouvelles autorités, affirmant qu'il avait tenté de résoudre les problèmes du pays *« par voie parlementaire »*, avant d'ajouter : *« Je dois admettre que ce fut particulièrement dur et, maintenant, je pense que le nouveau premier ministre sera capable de résoudre ces problèmes d'une façon différente. »*

Rassurés quant à leur autorité, les militaires, qui n'avaient pas réussi un putsch depuis plus de dix ans, vont maintenant devoir faire leurs preuves ou ne tuant pas la poule aux œufs d'or et en rétablissant un régime qui était sans doute le plus libéral de la région.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE

Le Parlement du Cap est saisi de l'abolition des lois d'apartheid sur la terre et l'habitat

Le gouvernement a présenté, mardi 12 mars, au Cap, devant le Parlement, une série de textes visant à l'abolition *« finale et sans condition »* de l'apartheid dans le domaine de l'habitat et de la propriété des terres. Mais ce projet gouvernemental exclut de restituer leurs terres aux Noirs qui ont été spoliés durant ces quarante dernières années, ou de leur accorder des réparations, provoquant le mécontentement de la majorité noire.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Ceux qui veulent tout, tout de suite, seront déçus. Les autres devront reconnaître que le gouvernement joue finement la partie qu'il a engagée, en déposant devant le Parlement, mardi 12 mars, cinq projets de lois concernant la terre et l'accession à la propriété. Le premier texte propose l'abrogation des trois lois discriminatoires empêchant les Noirs de devenir propriétaires et d'habiter là où ils le veulent. Si les députés le décident, le *Group Areas Act* celui de 1966, les *Land Act* de 1913 et 1936, le *Black Communities Development Act*, ainsi que 185 autres dispositions racistes ne survivront pas à la session parlementaire, qui se terminera à la fin du mois de juin.

N'importe qui pourra donc acheter et s'installer n'importe où sur le territoire sud-africain, y compris dans les bantoustans autonomes, sans qu'il soit question de couleur de peau. Une révolution au pays de l'apartheid ! Des plans d'accession à la propriété et divers types d'aides permettront à des petits fermiers noirs de s'installer très rapidement sur quelque cinq cent mille hectares dont la moitié sont immédiatement disponibles. Selon les textes, un million de Noirs actuellement locataires deviendront demain propriétaires de leurs habitations, sans bourse délier. Un autre million bénéficiera des mêmes dispositions dans un second temps.

Les projets de loi concernent aussi bien l'habitat rural que l'habitat urbain et l'environnement. De multiples facteurs ont été pris en compte. Le sujet est particulièrement sensible. Le président de la République, M. Frederik De Klerk, a présenté aux députés les projets de lois, en même temps qu'un *White Paper*, étude argumentée destinée à enrichir le débat sur une question qui ne manquera pas de susciter des levées de boucliers aussi bien à gauche qu'à droite de l'échiquier politique.

Il s'agit d' *« un tournant dans l'histoire de l'Afrique du Sud »*, écrit le président dans la préface du document. Le *White Paper* et les projets de lois sont *« l'aboutissement de plusieurs mois de travail d'une équipe de spécialistes, qui a littéralement travaillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, passant au crible une montagne de lois et de règlements »*, et *« le résultat d'une très large consultation »*, explique M. De Klerk.

Les terres, qui appartenaient communautairement à des tribus et qui sont actuellement sous la tutelle de l'Etat, seront transférées individuellement aux membres de ces tribus. En revanche, les terres prises aux Noirs pour cause d'apartheid ne seront pas restituées à leurs anciens propriétaires. Pour M. Van Der Merwe, ministre de l'éducation et de l'aide au développement, *« plus de Blancs que de noirs furent dépossédés de leurs terres par l'apartheid »* et cela n'a pas été, selon lui, *« un facteur aggravant d'injustice »*.

Un point de vue que ne partagent pas, bien évidemment, le Congrès national africain (ANC) et le Congrès panafricaniste (PAC). Les deux organisations anti-apartheid ont clairement exigé la restitution des terres confisquées, comme elles réclament l'élection d'une Assemblée constituante et la nomination d'un gouvernement intérimaire pour gérer le pays pendant ce qu'elles estiment être une phase de transition.

Dans un document, consacré aux questions touchant à la terre et rendu public le 28 février, l'ANC annonçait qu'il voulait une réelle redistribution, pour mettre fin à la situation où 80 % de la population vit sur 13 % du territoire national. Selon l'organisation, le meilleur moyen d'y parvenir serait de supprimer la propriété privée. La terre ne serait plus vendue ni achetée. L'Etat, seul, pourrait louer des parcelles à des catégories de personnes ayant déjà travaillé la terre.

Comme l'a remarqué M. Van Der Merwe, il y a *« des différences de philosophie »* entre l'ANC et le gouvernement... *« La propriété privée, la libre entreprise et la fin de la discrimination »*, constituent, selon le ministre, des principes intangibles avec lesquels il faudra compter dans les négociations à venir. *« Il reste beaucoup à faire »*, a reconnu M. Van Der Merwe, *mais dès que ces lois entreront en application, plus rien, en Afrique du Sud, ne sera jamais comme avant. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

La grève générale a été massivement suivie

La grève de quarante-huit heures lancée, mardi 12 mars, pour protester contre la vie chère, a été suivie *« à 90 % »*, ont affirmé, mardi soir, les responsables syndicaux de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA, proche du FLN), à l'initiative du mouvement. Tous les secteurs économiques, ainsi que les écoles et les universités, ont été touchés par cette grève. Aucun incident n'a été signalé.

Seule l'usine pétrochimique d'Asmidal et le complexe de GNL (gaz naturel liquifié) d'Arzew, situés dans le nord-est du pays, ont été épargnés, à la demande de l'UGTA. La syndicat s'appelé sans adhérents à assurer un service minimum dans les hôpitaux, les services publics, les chemins de fer et les aéroports. Mais les transports publics étaient rares, mardi, à Alger, Annaba ou Oran. Le Front islamique du salut (FIS) et la Syndicat islamique du travail (SIT, proche du FIS), qui estiment que cette grève est *« un règlement de comptes entre factions »* du régime, avaient invité leurs militants à se rendre normalement au travail. – *(AFP, Reuter.)*

BOLIVIE

Accusé d'avoir reçu de l'argent des narcotrafiquants, le chef de la police démissionne

Le chef de la police bolivienne, M. Felipe Carvajal, a démissionné mardi 12 mars, une semaine après avoir été accusé par le *Miami Herald* d'avoir reçu jusqu'à une date récente de l'argent des trafiquants de drogue. Le quotidien, qui citait des sources américaines autorisées, lançait la même accusation contre le ministre bolivien de l'intérieur, M. Guillermo Capobianco.

Le 4 mars, c'est le responsable bolivien de la lutte anti-drogue, le colonel en retraite Faustino Rico, qui avait dû démissionner, six jours après avoir été nommé (*le Monde* du 6 mars). Il était accusé par Washington d'avoir eu des liens, dans le passé, avec les milieux de la drogue. Le gouvernement américain avait menacé de suspendre une partie de son aide économique (100 millions de dollars) si l'ancien colonel était maintenu à son poste. – *(Reuter)*.

CHINE

Des tickets d'entrée pour une « conférence de presse »

La situation au Tibet, à l'approche du quarantième anniversaire de la « libération » par l'armée communiste chinoise, étant par définition excellente, les correspondants de presse étrangers se demandent encore ce qui a pu pousser Pékin, mardi 12 mars, à n'en informer qu'un tout petit nombre d'entre eux.

L'occasion était une conférence de presse du Sino-Tibétain Ngapo Ngaweng Jigme, qui participa aux négociations sur l'accord du 23 mai 1951, lequel donne entière souveraineté sur le Tibet à son ancien suzerain chinois. Quoique aucune nouvelle fracassante ne fût attendue de ce vice-président de l'Assemblée populaire de Pékin, nombreux étaient les journalistes étrangers qui eussent été intéressés à l'interroger.

Espoir déçu pour la plupart. Les autorités avaient dûment sélectionné quelques correspondants, leur délivrant – comme au théâtre – un ticket numéroté d'accès au Palais du peuple où se tenait la « conférence de presse ». Faut-il croire que le terrain tibétain soit à ce point miné que Pékin en vienne à y limiter l'accès à l'information, comme les Occidentaux dans une crise aussi grave que celle du Golfe ?

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde AFFAIRES

POLITIQUE

L'Europe en procès

I. – *Les partis entre le pragmatisme et la peur de l'inconnu*

Cinq ans après la signature de l'Acte unique, qui préparait le grand marché de 1993, la construction européenne est de retour dans le débat politique. Nous examinons, dans une série de deux articles, les nouveaux enjeux de la controverse.

Pauvre Europe ! Elle était ignorée, délaissée... Et voilà qu'elle passe, aujourd'hui, en procès. Ceux-là mêmes qui manifestaient la plus grande indifférence à son sujet lui reprochent son inexistence.

De son absence dans la crise du Golfe, les accusateurs tirent deux sortes de leçons : d'un côté, les railleurs estiment que, décidément, le vieux projet d'une Europe politique est irréalisable (ce sont les mêmes qui ont contesté l'engagement français dans le Golfe, c'est-à-dire les communistes, une minorité du Parti socialiste, quelques personnalités du RPR, le Front national, bref, tout ce que la France compte de nationalistes) ; de l'autre côté, des voix s'élèvent pour prôner la mise en place d'une défense européenne commune. La nouveauté est là, dans le soudain intérêt porté au rôle de l'Europe dans le monde.

Lorsque les parlementaires avaient dû ratifier l'Acte unique, en 1986, le dossier « Europe » avait fait une brève et superficielle apparition dans le débat politique. Cinq ans plus tard, l'échéance de 1993, objectif de l'Acte unique, fait partie du paysage, et les responsables politiques attendent sagement la prochaine échéance : la ratification des traités que des hauts fonctionnaires des douze gouvernements de la Communauté sont en train de concocter sous l'œil attentif de leurs ministres.

Mi-décembre ont débuté les deux conférences intergouvernementales destinées à mettre au point les prochains traités, consacrés à l'union économique et monétaire, d'une part, et à l'union politique, d'autre part. A la clé de ces « conférences », qui devraient aboutir, au plus tard, à l'automne : la mise en place, à beaucoup plus long terme, d'une monnaie unique, d'une politique étrangère et d'une sécurité communes. L'enjeu est suffisamment important pour que le débat se politise enfin, en France, comme il l'a fait en Grande-Bretagne au cours des deux dernières années du « règne » de Mme Margaret Thatcher. Les récents événements ont, en tout cas, de quoi alimenter une vraie discussion, ne serait-ce que dans la perspective d'une défense commune.

Un acte majeur passé inaperçu

Fin 1986, l'Acte unique, qui impliquait déjà une mise en commun des souverainetés des douze Etats membres, n'était pas passé « comme une lettre à la poste » à l'Assemblée nationale. Curieuse situation... Négocié, pour la France, par un gouvernement socialiste, signé par M. Roland Dumas à trois semaines des élections législatives qui allaient entraîner la « cohabitation », l'Acte unique devait être avalisé par un Parlement majoritairement de droite. Le groupe RPR allait-il le voter ? *« Ce n'était pas évident*, dit, aujourd'hui, M. Jean de Lipkowski. *Si le rapporteur n'avait pas été un RPR... »* M. de Lipkowski sait ce qu'il dit : le rapporteur, c'était lui. *« Il y a eu des débats épouvantables »*, se souvient M. Bernard Bosson (CDS), fervent défenseur de l'Acte unique et ministre délégué aux affaires européennes – tardivement nommé – du gouvernement de M. Jacques Chirac, lequel hésitait.

« Même s'il s'agit d'une affaire importante – ce dont je doute, parce que l'Acte unique, c'est surtout du baratin, – sa ratification, compte tenu de l'ordre du jour, n'est pas pour demain matin », estime M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, le 7 octobre 1986. Un mois et demi plus tard, le 20 novembre, l'Assemblée nationale autorisait la ratification. Entre le départ des centristes du gouvernement et la colère annoncée des « paléo-gaullistes », le chef du gouvernement a tranché : M. Michel Debré (l'ancien premier ministre avait pourtant annoncé qu'il déposerait une exception d'irrecevabilité) et ses amis ont dû plier devant l'autorité chiraquienne. Les « gaullistes historiques » se sont contentés, pour manifester leur désapprobation, de ne pas prendre part au vote ; les députés du Front national se sont abstenus ; seuls les communistes ont voté contre. La ratification a été autorisée par 498 voix contre 35.

La discipline a été respectée, mais, au fond, qu'en pensait-on vraiment ? *« Vous savez que les députés ne lisent pas*, se lamente M. Debré. *Cet Acte unique n'a été lu par personne. »* Un proche de M. Michel Rocard constate, aujourd'hui, que *« c'était un acte politique majeur, qui est passé complètement inaperçu »*. A l'époque, le RPR juge, en effet, que c'est *« un texte dont la portée n'est pas fondamentale »* (M. Jacques Toubon, alors secrétaire général du RPR) ; pour l'UDF, *« il faut aller plus loin »* (M. Valéry Giscard d'Estaing) ; le PCF dénonce *« un pas extrêmement dangereux dans la voie de l'intégration capitaliste »* (M. Maxime Gremetz) ; pour le Front national, *« aucun changement n'en résultera »* (M. Bruno Mégret).

La gauche du Parti socialiste a des états d'âme. D'ailleurs, comme le dit aujourd'hui M. Alain Madelin (PR), *« que j'aie soutenu l'Acte unique, ce n'est pas surprenant ; que les socialistes l'aient soutenu, cela l'est plus »*. M. François Mitterrand a décidé de relancer l'Europe en sachant pertinemment – les grands voisins de la France étant gouvernés à droite – que cette relance a un prix : le développement du libéralisme ; l'Acte unique ne profitera donc qu'à l'Europe des marchands ; telle est l'analyse des amis de M. Jean-Pierre Chevènement au moment de la ratification, mais, l'heure n'étant pas encore à l'indiscipline, Socialisme et République avale la couleuvre.

« Petits pas » ou « bond en avant »

Comment, en cinq ans, les positions des uns et des autres ont-elles évolué ? Pour ce qui concerne l'Acte unique, pas de regret. Comme si elle était déjà réalisée, la fameuse promesse d'une Europe sans frontières fait partie des acquis. Si le PCF et le Front national demeurent opposés à la construction communautaire, si l'UDF – centristes en tête – reste le chantre des Douze, dans les mois qui ont précédé le conflit du Golfe, le RPR et le PS ont mis la pédale douce. Le 5 décembre dernier, le conseil national du RPR adoptait un « Manifeste pour l'union des Etats de l'Europe », prônant la construction de *« la grande Europe de cinq cents millions de citoyens »*. Or chacun sait qu'entre celle des Douze et la *« grande Europe »*, il faut choisir.

Le RPR aurait-il donc renoncé à soutenir la construction communautaire ? Son manifeste est ambigu : la monnaie doit être d'abord française, mais elle peut être européenne ; même chose pour la défense... *« Ce texte a été écrit par des gens qui connaissent l'Europe comme moi je suis pape »*, gronde un « vieux routier » européen du RPR. M. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, parle carrément d'*« opportunisme »*. *« Les considérations tactiques priment sur les considérations de fond*, explique-t-il. *M. Chirac veut effacer la fracture avec MM. Pasqua et Séguin. »* Il est probable, en effet, que, dans ce manifeste, l'Europe ait fait les frais d'enjeux internes.

C'est, d'ailleurs, sous cet angle que, à tort ou à raison, les prises de position de M. Laurent Fabius avaient été analysées à l'automne dernier. Pendant quelques mois, les socialistes avaient fait frémir les militants européens. *« Ils sont stérilisés*, jugeait un centriste. *Ils intègrent une dose de réserve, de nationalisme. A force de vouloir être sur la même longueur d'onde que le Quai d'Orsay et l'Elysée, on finit par être chloroformé. »* Avis différent, bien sûr, au PS, où, dit-on, *« on est simplement passé du discours théologique au pragmatisme »*.

Le pragmatisme s'est traduit, dans un premier temps, par une belle empoignade au sein du bureau exécutif. Il a fallu quatre réunions pour que les socialistes se mettent d'accord sur le texte d'une déclaration sur l'avenir de la Communauté européenne. Des réunions houleuses. *« Débat foireux ! »* vitupère un des participants. *« Mauroy a dû faire une « sortie », on ne savait plus de quoi on parlait »*, raconte un autre. De la cacophonie, il ressort, en tout cas, qu'il existe une nuance entre les fabiusiens et Socialisme et République, d'une part, et les autres courants, plus intégrationnistes, d'autre part.

Second acte : fin novembre, à Rome, les socialistes français, menés par M. Fabius, se désolidarisent des socialistes européens en ne votant pas la déclaration adoptée à l'issue de la conférence des Parlements européens. Réunis pour la première fois, parlementaires nationaux venant des douze capitales et parlementaires européens ont voté un texte à la tonalité fédéraliste. Côté français, seule l'UDF s'y est associée. *« Quand vous pensez que les travaillistes britanniques l'ont voté, et pas les socialistes français ! »* s'insurge un député européen socialiste.

L'« affaire » de Rome a été interprétée comme un recul du PS vis-à-vis de la construction européenne. Pour l'entourage de M. Chevènement, ce recul existe bel et bien. *« M. Fabius lui-même et beaucoup de ses amis pensent qu'on met le doigt dans un engrenage qui sera difficile à maîtriser »*, estime un député de Socialisme et République. Pour un de ses amis, *« ceux qui disaient : « L'Europe ! L'Europe ! L'Europe ! » – M. Mauroy est un très bon exemple – se sont rendus compte que les intérêts de la France, cela existe »*.

Le président de l'Assemblée nationale s'insurge, évidemment, contre l'idée de recul. *« Je n'accepte à aucun moment l'idée que je serais moins européen que d'autres*, dit M. Fabius. *Je suis un européen convaincu, mais je ne suis pas un fédéraliste pressé, parce que je ne pense pas que c'est ainsi que cela se fera ; si l'on suit un schéma fédéral tout de suite, il y aura des blocages, et tout capotera. »* Et d'ajouter : *« Il ne faut pas se laisser « embringuer » dans une vision théorique de l'Europe. »* Ce en quoi le président de l'Assemblée nationale « suit », effectivement, l'Elysée et le Quai d'Orsay, plus favorables à une politique des petits pas – renforcement du rôle du conseil européen, accroissement très limité des pouvoirs du Parlement – qu'à un « bond en avant ».

Certes, le temps n'est plus où les socialistes mettaient en cause la construction européenne sous prétexte que c'est une « Europe des marchands » que l'on édifie. Restent bien quelques rancœurs. *« Quand on me dit qu'il n'y a que cela* [le libéralisme] *pour la faire* [l'Europe], *je m'interroge »*, affirme M. Jean-Paul Planchou, député de Socialisme et République, mais l'essentiel du PS partage l'avis qu'exprime un député rocardien, M. Jean-Claude Boulard, pour lequel *« l'Europe des marchands est plus sympathique que l'Europe des nationalismes »*. L'un de ses collègues socialistes se fait même provocateur. *« La politique européenne, dite libérale, ne peut pas être plus libérale que la politique qu'on mène en France »*, ironise ce pince-sans-rire.

La perspective de bouleversements importants suscite des réserves, souvent non avouées. *« La discussion serait plus vive s'il n'y avait pas le poids du président de la République »*, estime M. Gérard Fuchs, député européen, chargé des affaires européennes au secrétariat national du PS.

Concomitance ? Le débat *« foireux »* du bureau exécutif et l'« affaire » de Rome sont intervenus au moment même où la RDA se fondait dans la RFA. L'unification allemande aurait-elle provoqué chez les socialistes un réflexe frileux vis-à-vis de l'Europe ? *« Il est évident que c'était un thème récurrent dans les discussions »*, dit un des participants. M. Fabius reconnaît, d'ailleurs, que la démocratisation des pays d'Europe de l'Est et l'unification allemande n'ont pas été sans effet. *« J'appellerai cela une ambivalence*, dit-il. *On est conduit à être d'autant plus européen et, en même temps, à ajuster. » « Dans sa fibre, le PS reste favorable à la construction européenne*, estime M. Fuchs, *mais il reste de l'effroi devant l'inconnu, au-delà du rationnel. »*

Nul doute que, dans les mois qui viennent, la position des socialistes face à l'Europe et, surtout, en matière de défense aura valeur de test. Feront-ils leur le discours mitterrandien sur « le rang de la France » ? Un discours qui en laisse plus d'un perplexe, au moment où, selon les sondages, deux Français sur trois souhaitent la mise sur pied d'une défense européenne commune et où des personnalités comme M. Edouard Balladur prennent fait et cause pour cette communautarisation.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Prochain article :
Souveraineté limitée
par Alain Vernholes

L'élection municipale de Biarritz

Alliance des « bleus », des « roses » et des Verts contre le RPR

Deux listes s'affronteront, le 17 mars, au second tour de l'élection municipale partielle de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Mardi 12 mars, M. Bernard Marie (RPR), le maire sortant, a intégré des candidats divers droite sur sa liste, alors que son premier adjoint, M. Didier Borotra (UDF-CDS), dont la liste comportait déjà des socialistes, y a ajouté des candidats de celle qui réunissait, au premier tour, des nationalistes basques et des Verts. Le duel s'annonce serré entre les « bleus-roses-Verts » et les « blancs ».

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

Les fusions de listes et prises de position pour le second tour donnent à M. Marie un « capital » théorique de 43,14 % des suffrages exprimés au premier tour, alors que son adversaire peut compter sur 48,99 % des voix. Le maire sortant (34,74 % au premier tour) a fait alliance avec la liste divers droite de M. Guy Cadillon (8,40 %) en prenant quatre candidats en position éligible. M. Borotra (30,23 %) s'est uni à la liste conduite par un *abertzale* (nationaliste basque), M. Jacques Abeberry, soutenu par les Verts (14,28 %). Les écologistes-surfeurs de la liste de M. François Charret (4,48 %) appellent leurs électeurs à voter pour M. Borotra (*le Monde* du 13 mars). Les têtes de liste du PCF (4,33 %) et du Front national (3,30 %) n'ont pas donné de consignes de vote à leurs électeurs.

Les fusions de listes ont été obtenues après de longues tractations, qui n'ont pas été exemptes de marchandages de part et d'autre. A 18 heures, mardi, le maire rejoint la permanence électorale de sa fille, Mme Michèle Alliot-Marie, député (RPR). Il est sombre. Dans l'après-midi, il a fait diffuser un communiqué pessimiste, annonçant la rupture des négociations avec M. Cadillon. A l'autre bout de la ville, l'ambiance n'est pas bien meilleure. M. Borotra et ses colistiers sont en conclave dans une maison de l'avenue *Kennedy. Ils* ont déjà fait reculer les prétentions de M. Abeberry, qui briguait neuf places sur une liste commune. Le chef de file régionaliste est descendu à sept ; finalement, les protagonistes tombent d'accord sur six candidats « éligibles », dont deux en position d'adjoint.

« Otage des extrémistes »

Il est 20 h 30. La rumeur d'un coup de théâtre se faufile dans la permanence de M. Borotra : les liens seraient renoués entre MM. Cadillon et Marie. L'affaire est conclue, en effet, à 21 h 30. M. Cadillon, troisième sur la liste, obtient deux postes d'adjoint et l'éligibilité pour deux autres candidats, et la bataille municipale de Biarritz prend une autre tournure. Les « maristes » soutiennent que M. Borotra est, désormais, l'otage *« des extrémistes et de la violence »*, après avoir été celui des socialistes au premier tour. Ils se régalent d'une déclaration de M. Abeberry, qui affirmait, le 7 mars, partager *« les mêmes valeurs et les mêmes finalités que les poseurs de bombes »*, tout en menant sa lutte différemment. Ses colistiers ont réagi, mais le mal était fait.

Chez M. Borotra, on s'amuse de voir que l'opposant d'hier, M. Cadillon, qui avait contribué à imposer cette élection au maire, passe dans le camp de celui qu'il présentait, il y a une semaine, comme le symbole du *« passé »* et du *« béton »*. Certains ont observé que M. Cadillon a placé en position « éligible », sur la liste de M. Marie, une ancienne candidate du Front national aux élections cantonales de 1985. Chacun choisit ses valeurs. Le dernier tract de M. Marie ne dit-il pas : *« Restons Biarrots ! Restons Français ! »* ?

OLIVIER BIFFAUD

Un entretien avec M. Pierre Messmer

L'ancien premier ministre reproche à M. Dumas d' « ouvrir le feu contre les gaullistes »

Après les déclarations, dans *le Monde* du 12 mars, de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, sur la politique arabe du général de Gaulle, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre de Georges Pompidou, ancien ministre des armées du fondateur de la Ve République, a répondu à nos questions.

« M. Roland Dumas a déclaré, dans une interview au Monde, que « la politique arabe du général de Gaulle était une succession d'illusions » et il a ajouté : « Le mythe a la vie dure. » Que pensez-vous de ce jugement ?

– Je m'étonne que M. Dumas ait pu employer le mot de « mythe », car il est impropre. Je suis, cependant, d'accord avec lui lorsqu'il dit que le monde arabe en soi est un mythe, car il est, effectivement, *multiple*. L'utilisation du même terme pour qualifier la politique du général de Gaulle constitue une erreur de fait. Il y a eu deux politiques bien réelles, et pas du tout mythiques, de De Gaulle. Tout d'abord, on ne peut pas dire que la fin de la guerre d'Algérie n'ait pas été une réalité. Elle a permis de rétablir avec les trois pays d'Afrique du Nord des rapports sur des bases pacifiques et non plus conflictuelles. A partir de 1962, de Gaulle a pu reconstruire avec le Maghreb des relations pacifiques. Voilà une réalité bien concrète.

– Quelle est l'autre politique arabe de De Gaulle ?

– C'est avec le Proche-Orient. Elle a consisté à éviter que la France ne soit entraînée dans les conflits à répétition entre Israël et ses voisins arabes. Tous les actes de De Gaulle ont tendu à cela. Avant la guerre de six jours, il avait clairement mis les dirigeants *israéliens* devant leurs responsabilités s'ils se décidaient à déclencher les hostilités. Après celles-ci, l'embargo qu'il a décidé sur les armes s'est appliqué à tous les pays du champ de bataille, c'est-à-dire aussi bien à Israël et à l'Egypte qu'à d'autres pays arabes, comme l'Irak.

» On doit constater qu'entre la France et les pays arabes du Maghreb et du Proche-Orient, il y a eu non seulement des sentiments de reconnaissance et, même, d'admiration à l'égard du général de Gaulle, mais, également, un climat de confiance envers notre pays. Un climat fragile, mais bien réel, et qui n'a pas été une illusion.

– Ce capital subsiste-t-il aujourd'hui ?

– Aujourd'hui, je constate simplement qu'un climat détestable s'est établi avec les pays du Maghreb. Avec les Etats du Proche-Orient, ceux qui étaient alliés avec nous ne sont pas enthousiastes et ceux qui n'étaient pas engagés à nos côtés ne sont pas chaleureux.

– Dans ces conditions, la France aurait-elle dû refuser de s'engager dans la guerre du Golfe ?

– Je ne dis pas cela. Je constate, simplement, le climat qui règne dans ces pays à notre égard.

– Les reproches de M. Dumas dans cette interview vous ont-ils surpris ?

– J'ai été étonné par sa volonté agressive. Au moment où le président de la République et le gouvernement disent qu'ils recherchent le consensus, pourquoi le ministre des affaires étrangères ouvre-t-il le feu contre les gaullistes ? Ses accusations étant totalement infondées, je considère que les propos de M. Dumas constituaient une provocation, qui méritait une réplique. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON

EN BREF

□ **Menace de grève générale à la Martinique.** – La rencontre entre M. François Mitterrand et M. George Bush, jeudi 14 mars, à la Martinique était menacée d'être perturbée par un mot d'ordre de grève générale non limitée, qui devait être lancé par plusieurs syndicats martiniquais hostiles aux mesures gouvernementales contenues dans le rapport Ripert. Projeté avant l'annonce de cette rencontre, le mouvement de grève, organisé par l'intersyndicale CDMT-CFTC-UGTM-FEN-CGTM, le Cartel des travailleurs de la fonction publique et l'union départementale Force ouvrière, est destiné à protester contre la réduction progressive de l'abattement de 30 % dont bénéficient les départements d'outre-mer au titre de l'impôt sur le revenu et contre la remise en question de l'indemnité de vie chère dans la fonction publique. M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, devait s'entretenir sur place, mercredi 13 mars, avec plusieurs de ces syndicats, pour les dissuader de lancer leur action le jour même de ce sommet. En Guyane, une grève de vingt-quatre heures et une manifestation dans les rues de Cayenne étaient prévues, jeudi, à l'appel de l'Union interfédérale de la fonction publique.

□ **Publication au *Journal officiel* du décret de *convocation du Parlement en session extraordinaire.*** – Le décret de convocation du Parlement en session extraordinaire, à compter du mardi 19 mars, est publié au *Journal officiel* du mercredi 13 mars. La session s'ouvrira par une déclaration du gouvernement sur la situation au Proche-Orient, suivie d'un débat. A l'ordre du jour de cette session extraordinaire, figurent le projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République, le projet de loi réformant la dotation globale de fonctionnement (DGF) et instituant une solidarité financière entre les communes de l'Ile-de-France, ainsi que le projet de loi relatif au statut de la magistrature. Les parlementaires continueront l'examen du projet de loi sur le statut de la Corse, adopté l'automne dernier en première lecture à l'Assemblée nationale.

A Deauville

Quelque trois mille personnes ont assisté aux obsèques de Michel d'Ornano

CAEN

de notre correspondant

Environ trois mille personnes ont assisté, mardi 12 mars, en l'église Saint-Augustin de Deauville, aux obsèques de Michel d'Ornano, décédé accidentellement le 8 mars. Un long hommage a été rendu à l'ancien ministre par des responsables politiques, par des dirigeants de presse, par ses amis *et par les Deauvillais, dont il avait* été le maire pendant quinze ans avant de passer la main, en 1977, à son épouse, Mme Anne d'Ornano.

MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Raymond Barre, Charles Millon, François Léotard, nombre de parlementaires de l'opposition, l'ancien président de la République du Sénégal, M. Léopold Sédar Senghor, ainsi que l'ambassadeur de Pologne, étaient présents. Avec émotion, M. Giscard d'Estaing a parlé de son ami. *« L'éloge paraît si faible*, a-t-il dit, *qu'il ne console plus de rien. Souvenons-nous de l'ami, de la grandeur désintéressée de l'homme public, de l'élégance morale et de la rectitude de l'homme privé. »*

Le gouvernement était représenté par M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et ami personnel de Michel d'Ornano, et par M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, élu du département de l'Orne. De nombreux représentants des entreprises de presse – entre autres, MM. Robert Hersant, Jean-Luc Lagardère, Philippe Labro, Louis Pauwels, Jean Miot, François-Régis Hutin – avaient tenu à saluer la mémoire de l'ancien vice-président de la société éditrice du *Figaro*.

En fin d'après-midi, Michel d'Ornano a été inhumé sur une parcelle de sa propriété des hauteurs de Canisy. C'était sa volonté.

JEAN-JACQUES LEROSIER

Tél : (1) 40-25-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

paix. Forte, indépendante, non alignée,

A Roubaix, les nerfs

ROUBAIX

MÉDECINE

Les autorités ... à la collaboration

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Les immigrés dans le miroir du Golfe

A Roubaix, les nerfs de la communauté franco-maghrébine ont été mis à l'épreuve, mais son degré d'intégration a été révélé par la guerre

ROUBAIX
de notre envoyé spécial

Depuis la fin de la guerre du Golfe, Lakhdar respire. La suspension des combats a marqué pour lui la levée du sévère couvre-feu imposé par sa mère. Interdiction formelle de traîner après le collège et de sortir le soir, avait-elle décrété, sans essuyer la moindre rebuffade. *« Elle pensait que les fromages* (les Français) *allaient venger sur nous leurs fils morts à la guerre. Cela aurait pu arriver »*, commente ce garçon de quinze ans, *« Français de naissance et Arabe de gueule »*. Le parallèle avec la guerre d'Algérie et les attentats de l'OAS a été immédiat parmi les immigrés de la première génération et les harkis.

Certains ont vécu dans la terreur, retirant leurs enfants de l'école, évitant de sortir, au grand dam des commerçants. Roubaix, dont le quart des quelque 100 000 habitants est d'origine maghrébine, a ainsi vécu au ralenti au début du conflit. Cafés désertés, déplacements limités. *« Les médias annonçaient un massacre. Alors tout le monde s'est tenu à carreau »*, explique le marchand de cassettes vidéo du quartier de l'Alma-Gare, où les sordides courées ont fait place à des constructions basses de brique crénelée, des HLM dont l'allure avenante masque à peine la situation de ghetto social. Les familles sont rentrées dans leur coquille, interprétant les multiples appels au calme et à la tolérance comme autant de signes avant-coureurs d'une explosion raciste. Avec une conséquence imprévue : la communion de toutes les générations face au danger supposé.

Les nerfs à fleur de peau, les Maghrébins de Roubaix, comme d'ailleurs, ont assisté à la montée d'une hostilité sans visage. La razzia chez l'unique armurier de la ville, les contrôles au faciès ont alourdi le climat. *« Les pirates de Vigipirate, c'est nous,* répètent des Beurs. *On a voulu nous faire passer pour des terroristes. »* Les réflexions hostiles ont prolifiré, aussitôt colportées et parfois grossies, *faute de dialogue. « C'est la faute à ton Saddam ! »*, a répondu un épicier pour justifier le manque de sucre, raflé dans la panique des premiers jours de guerre.

Creusant une tranchée pour quelque canalisation, des ouvriers algériens se sont vu expédier au fond d'une autre tranchée, sur le front irakien, par l'insulte d'un passant. Jusqu'au fils de M. Salem Kacet, pédiatre, adjoint au maire qui s'est fait traiter à l'école de *« fils d'Irakien »*. La ville a en droit aussi à ses fausses alertes à la bombe et même à une sale rumeur sur un dépôt d'armes à la mosquée. Pourtant, selon la police, les semaines de guerre ont été particulièrement tranquilles sur le front de la sécurité publique. La vieille capitale du textile, avec sa structure urbaine à l'américaine – habitants pauvres et emplois tertiaires au centre, beaux quartiers et espaces verts à la périphérie – sa population aux quatre-vingt-dix nationalités et ses 24 % de chômeurs, a donc résisté à l'offensive de la haine. Miracle d'une guerre relativement courte et presque sans victime française, renforcé par un urbanisme plus humain que celui de bien des ZUP, par la *« sagesse des gens du Nord »* et la *« responsabilité des populations »*, comme l'affirme M. André Diligent, maire (CDS) et militant actif de l'intégration.

Une volonté de discrétion

Le souffle de la guerre passé, l'heure est partout au soulagement. Les messages d'hommage à la *« dignité »* et à la *« retenue »* de la population d'origine maghrébine se multiplient. Celle-ci aurait passé avec succès l'épreuve de la guerre, se révélant plus intégrée à la société que beaucoup ne l'affirmaient.

La tempête du désert n'a pas soufflé sur Roubaix, mais elle a profondément marqué les Français d'origine maghrébine, qu'ils soient d'ascendance immigrée ou harkie. *« On a vécu les événements intérieurement, dans notre cœur »*, confie un commerçant d'origine algérienne. Une émotion pas toujours perceptible. Beaucoup d'adultes se sont mis aux abonnés absents, intégrant de fait l'alliance très laïque entre conviction privée et respect de l'opinion des autres.

A la mosquée de la Sinna, discrètement implantée dans un ancien entrepôt de peintures, non loin du siège de La Redoute, la guerre du Golfe est officiellement un sujet tabou, et le fidèle qui n'avait pas apprécié que l'on associe les Saoudiens à une prière a été prié d'aller faire ses dévotions ailleurs. L'un des responsables de l'association cultuelle se targue d'avoir apaisé les esprits, condamne « la loi du plus fort » et la guerre, *« d'où qu'elle vienne »*. On n'en saura pas beaucoup plus. Depuis le déclenchement du conflit, un agent des renseignements généraux passe chaque vendredi pour s'informer de la teneur du prêche. L'imam, entretenu par l'Algérie, résume à sa façon : *« Nous vivons ici chez les Français avec ou contre leur gré. C'est Dieu qui l'a choisi. »*

La discrétion serait-elle le signe de l'intégration ? Sûrement pas si la crainte en est la cause, et tel semble être le cas dans la génération des immigrés : *« Je n'ai pas voulu m'exprimer, car les bronzés sont mal vus »*, dit un père de famille. A contrario, les Beurs ne se font pas prier pour commenter très librement les événements, exprimant leur volonté de participer au débat démocratique sans être pour autant soupçonnés de double allégeance, à la manière des juifs, précisent-ils souvent. Chez les 15-25 ans, la guerre semble avoir joué le rôle d'un révélateur de l'identité arabe, d' *« un rappel à l'ordre communautaire »*, selon l'expression de M. Slimane Lakrouf, chargé de l'intégration au cabinet du maire de Roubaix. Même le docteur Salem Kacet, symbole de l'intégration réussie, reconnaît qu'il n'a *« jamais autant vibré à un événement »*.

« Depuis la guerre, je suis plus fier parce que je suis d'origine arabe quand même, explique de son côté Abdelhalim, Roubaisien depuis dix-sept ans. *Les Irakiens ont résisté à vingt-neuf pays pendant un mois, et ils ont ouvert les yeux du monde sur le problème palestinien. »* Avec un groupe de camarades, il se promène dans l'une de ces rues de Roubaix bordées de petites maisons ouvrières de brique, dont beaucoup attendent un acheteur pour une bouchée de pain, au milieu d'un paysage sinistré, parsemé de terrains vagues et de cheminées inutiles.

La discussion est animée, mais polie. Le représentant de la presse est invité à s'expliquer sur les *« mensonges »* de la télévision pendant la guerre. Trois aînés passent, la vingtaine bien sonnée, bousculant le journaliste aux cris de *« Vive Saddam Hussein ! »*. *« Excusez-les,* commente Abdelhalim, *ils sont au chômage. »* Scène révélatrice. Les jeunes les plus défavorisés, en panne d'horizon, se sont comparés du personnage du président irakien comme d'un étendard de leur mal-vivre ici. L'intégration n'est pour eux qu'une invention politicienne. Leur identification à M. Saddam Hussein apparaît comme le nouveau symptôme de leur malaise et de l'exigence d'un effort politique dans leur direction.

L'adhésion au débat démocratique

« Arabe ou Français ? La question ne s'était jamais posée de façon aussi crue », constate M. Amo Ferhati, président de l'association Espace intégration de Lille. Se sentant soudain concernés par la situation de pays arabes dont ils ignoraient souvent tout jusqu'à ces derniers mois, les Beurs se sont interrogés sur leur identité et sur ce qui pouvait bien les lier à un personnage comme le président irakien. L'issue de la guerre a été révélatrice à cet égard. Depuis sa défaite, la cote du président irakien a vertigineusement chuté. Sur le mur d'une HLM très « maghrébine » de l'Alma-Gare, un portrait de M. Saddam Hussein a même été lacéré. On s'émeut du sort du peuple irakien et l'on débat de la situation au Proche-Orient, discussion passionnée mais démocratique, *« à la française »*.

C'est sans doute l'une des révélations positives des événements. *« Le fait que Saddam Hussein soit un boucher a joué en faveur de l'intégration,* analyse M. Ferhati. *Si les Beurs s'étaient identifiés à Nasser, cela aurait été plus dur ! »*. Pour beaucoup, il est impossible de se reconnaître totalement dans l'image d'un dictateur. *« Saddam n'avait pas demandé l'avis de son peuple. Si j'étais irakien, je refuserais les pleins pouvoirs au prochain roi »*, commente Lakhdar du haut de ses quinze ans.

Tout se passe comme si, dans l'épreuve, le choix dominant avait été celui d'une solidarité arabe vigoureuse mais discrète, assortie d'une adhésion aux règles du débat contradictoire. L'image du président de la République français, auquel tous se réfèrent, semble avoir finalement moins souffert que celle du Parti socialiste, surtout en raison de la dénonciation de l'OLP par M. Mauroy, le maire voisin de Lille. En s'abstenant de militer massivement dans les mouvements hostiles à la guerre, les jeunes d'origine maghrébine n'ont-ils pas simplement montré le même désengagement que n'importe quels autres jeunes Français ?

Le malaise qu'ils ont ressenti ne devrait pas être sous-estimé pour autant. *« Trois millions de citoyens de France d'origine arabe ont une sensibilité dont il faudra tenir compte (...). La guerre du Golfe a eu le mérite de poser la question de leur véritable place »*, écrit M. Tahar Rahmani, vice-président du Cercle des socialistes de culture arabo-musulmane.

La guerre du Golfe a fonctionné à la manière d'une catharsis, révélant frustrations et angoisses. Mais le défoulement a été au total si serein et si responsable que les Franco-Maghrébins estiment y avoir gagné le droit d'être définitivement écoutés comme des citoyens à part entière, y compris lorsqu'ils cherchent un travail ou un logement. Ils gardent des événements l'impression que plus rien ne sera comme avant.

PHILIPPE BERNARD

MÉDECINE

A la suite d'irrégularités dans la recherche du vaccin anti-sida

Les autorités américaines mettent un terme à la collaboration entre les professeurs Gallo et Zagury

Fait rarissime dans les annales de la recherche médicale, le National Institute of Health (NIH) des Etats-Unis vient de décider de mettre un terme à la collaboration entre le professeur Robert Gallo (National Cancer Institute, Bethesda) et le professeur Daniel Zagury (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris) à propos de la recherche sur le vaccin anti-sida.

Dans cette affaire, il est bien difficile de faire la part entre ce qui relève de la science pure et ce qui a trait à ses « à-côtés », économiques et politiques en particulier.

C'est le 19 mars 1987 que le professeur Daniel Zagury, directeur du laboratoire de physiologie cellulaire de l'université Pierre-et-Marie-Curie, révéla, dans un article publié par la revue scientifique britannique *Nature*, qu'il s'était inoculé, en novembre 1986, un *« modèle expérimental de vaccin »* contre le sida. Dans le même temps, on apprenait que le chercheur français avait, quatre mois auparavant, et dans le plus grand secret, expérimenté ce même candidat-vaccin sur dix volontaires zaïrois. Cette expérimentation avait été faite avec un vaccin mis au point aux Etats-Unis par l'équipe du docteur Bernard Moss, du National Institute of Health de Bethesda.

Par la suite, on devait découvrir, d'une part, que le gouvernement zaïrois avait donné son feu vert pour la mise en œuvre de cette expérimentation sans précédent et, d'autre part, qu'une trentaine de militaires et de civils français en poste au Zaïre avaient accepté eux aussi d'expérimenter ce vaccin. La recherche du vaccin contre le sida *tournait* à l'épopée médicale.

La mystérieuse filière zaïroise

Hélas, il fallut déchanter lorsque le professeur Zagury, dans un nouvel article publié le 21 avril 1988 dans *Nature*, énonça les premiers résultats de son expérimentation : le vaccin avait bien induit l'apparition d'une réponse immunitaire, mais il était impossible pour autant de parler de protection vaccinale.

Qui était donc ce chercheur français que l'on voyait dans tous les congrès internationaux en compagnie du célèbre professeur américain Robert Gallo ? Pourquoi les Américains avaient-ils fait appel à lui pour expérimenter l'un de leurs vaccins ? Des liens privilégiés unissant le professeur Zagury aux autorités zaïroises pouvaient-ils expliquer ce choix ? Aujourd'hui encore, de nombreux aspects de cette singulière collaboration franco-américaine demeurent mystérieux.

Intrigué par certaines informations fournies par le journaliste américain John Crewdson – celui-là même qui avait, dans une enquête publiée dans le *Chicago Tribune*, contesté les conditions dans lesquelles Robert Gallo avait découvert le virus du sida, – le NIH avait, en juillet dernier, décidé d'enquêter sur les expérimentations menées aux Etats-Unis, en France et au Zaïre, par les professeurs Zagury et Gallo. Un rapport de six pages établi le 24 janvier par M. William F. Dommel, de l'Office for Protection from Research Risks, récapitule les irrégularités commises par les deux chercheurs.

Court-circuitage des comités d'éthique

Aux Etats-Unis, la réglementation sur les expérimentations humaines est très stricte. Elle impose en particulier aux chercheurs du NIH désireux de participer à des expérimentations menées dans d'autres pays de soumettre les protocoles expérimentaux au comité d'éthique du NIH. Or, selon le rapport, pendant les six années qu'a duré la collaboration entre les professeurs Gallo et Zagury, seules deux expérimentations, d'importance d'ailleurs mineure, ont fait l'objet d'une demande d'avis auprès du comité d'éthique du NIH. En outre, le rapporteur reproche au professeur Zagury d'avoir, lors de la deuxième expérimentation, demandé auprès du NIH des lots vaccinaux en indiquant qu'il s'en servirait sur des singes. Il regrette également que ce vaccin ait été expérimenté, sans avertissement, sur des enfants zaïrois.

Le rapport Dommel ajoute qu'à de nombreuses reprises les professeurs Gallo et Zagury ont omis de solliciter l'avis des comités d'éthique de leurs pays respectifs. Une autre fois, en avril 1988, le professeur Zagury avait adressé au professeur Gallo de nombreux échantillons sanguins provenant de malades français et zaïrois sans que, comme l'imposait pourtant le règlement, l'Office for Protection from Research Risks en ait été averti.

Enfin, le rapport insiste particulièrement sur la dernière expérimentation menée par le professeur Zagury, non pas au Zaïre, mais cette fois à Paris, à l'hôpital Saint-Antoine, sur des personnes séronégatives. Selon le rapport du NIH, aucun chercheur de cet institut ayant participé à cette expérimentation n'a demandé la moindre autorisation.

En définitive, à compter du 7 février dernier, le NIH a donc, sur décision de M. Edward Rall, son directeur scientifique, préféré mettre un terme à cette bien singulière collaboration franco-américaine. Le professeur Gallo, qui par ailleurs fait l'objet de deux autres enquêtes – l'une menée par l'Office of Scientific Integrity du NIH à propos des conditions dans lesquelles il a découvert le virus du sida, l'autre par l'House Subcommittee on Oversight and Investigation à propos d'*irrégularités d'ordre financier*, – se serait sans doute bien passé de cette nouvelle affaire, qui met une fois de plus à mal sa réputation scientifique.

Dans l'hebdomadaire américain *Science*, paraît aussi cette semaine un article du professeur Gerald Myers, du Laboratoire national du sida de Los Alamos (Nouveau Mexique), contestant la dernière publication du professeur Gallo dans *Nature*. Celui-ci affirmait que « son » virus du sida était bel et bien différent de celui qui avait été découvert précédemment à l'Institut Pasteur de Paris par l'équipe du professeur Montagnier (*le Monde* du 5 mars 1991). *« Ce travail est particulièrement mal fait et ne prouve absolument rien »*, affirme le professeur Myers.

FRANCK NOUCHI

□ **Dépistage systématique de la cocaïne chez les nouveau-nés de Géorgie.** – A partir du mois d'octobre, tous les nouveaux-nés de l'Etat de Géorgie, aux Etats-Unis, subiront un test dépistant la présence de cocaïne dans leur sang. Selon une étude menée dans une clinique d'Atlanta, 16 % des mères avaient pris de la cocaïne dans les jours précédant leur accouchement. Les tests, qui seront anonymes, seront analysés par le Center for Control Disease d'Atlanta. – *(AFP.)*

La polémique autour des « naissances virginales »

M. Claude Evin rappelle les limites de la procréation médicalement assistée

L'affaire de la jeune femme vierge de Birmingham, qui a été fécondée artificiellement après sélection du sperme reçu (*le Monde* du 12 et du 13 mars), continue de susciter de nombreuses réactions. Mardi 12 mars, M. Claude Evin, ministre des affaires sociales, a déclaré qu'il était *« très attaché à ce qu'il n'y ait pas, en France, de dérives sur ce sujet »*. *« La procréation médicalement assistée,* a-t-il ajouté, *doit demeurer un palliatif aux problèmes de stérilité, et non pas devenir un moyen de résoudre des problèmes de société. »*

Pour M. Evin, un cas semblable ne pourrait pas se produire en France parce que *« les centres de procréation médicalement assistée se sont mis d'accord sur une charte interdisant ce genre de pratique et avec laquelle je suis tout à fait d'accord »*. Pour sa part, le porte-parole de la conférence épiscopale, le Père Jean-Michel Di Falco, a qualifié de *« caprice »* la volonté de la jeune femme d'avoir un enfant sans rapport sexuel, avant d'ajouter qu' *« on ne fait pas un enfant comme on va s'acheter un nounours en peluche au supermarché »*.

ECM

ORLY-NICE.

15 vols par jour.*

Il est toujours temps de partir à temps.

* A compter du 1er Avril.

AIR INTER

Renseignements et réservations Air Inter Paris (45 39 25 25) ou votre agent de voyages.

SOCIÉTÉ

Le commissaire du camp 113

Suite de la première page

Il n'hésita pas à parcourir 1 500 kilomètres de jungle à pied pour rejoindre les combattants des forces populaires en 1950.

M. Georges Boudarel, l'ancien condamné à mort pour insoumission et désertion, amnistié par la loi du 18 juin 1966, aujourd'hui maître de conférences d'histoire à l'université Jussieu-Paris-VII, sexagénaire aux sourcils en bataille, la silhouette voûtée sous un imperméable modeste, ne comprend pas le nouveau procès que certains anciens prisonniers d'Indochine lui intentent en déclinant les accusations les plus graves : Boudarel, criminel de guerre, voire criminel contre l'humanité, Boudarel, le traître, le laveur de cerveaux, le *« communiste français (qui) a torturé nos soldats en Indo »*, selon le titre de l'hebdomadaire *Minute* daté du 6 mars.

Boudarel, le maître ès propagande qui *« ose aujourd'hui éduquer nos enfants, nos petits-enfants à l'université, alors qu'il devrait se cacher »*, s'indigne M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat à la défense puis aux anciens combattants de 1977 à 1978, détenu pendant quatre ans dans les geôles vietminhs lors de la guerre d'Indochine.

« Vous avez du sang sur les mains »

Le 13 février 1991, dans la salle Clemenceau du palais du Luxembourg, l'affaire devint publique. Là se tenait un colloque sur le Vietnam et M. Georges Boudarel, en éminent spécialiste, s'apprêtait à commencer son exposé lorsque l'ex-ministre giscardien, accompagné de plusieurs anciens compagnons de détention, s'empara du micro et fit reconnaître à M. Boudarel, devant une assistance médusée, son passé de chef adjoint d'un camp vietminh au début des années 50. *« Il est utile de rappeler que le taux de mortalité y fut supérieur à celui des camps de concentration nazis. Puisque vous bénéficiez d'une amnistie, nous ne pouvons pas vous poursuivre en justice. Mais nous tenons à vous dire publiquement, en mémoire des morts pour la France en Indochine, que nous éprouvons à votre égard le plus profond mépris. Il faut que l'assistance sache à quel ignoble bonhomme elle a affaire. Vous avez du sang sur les mains. Votre présence à cette tribune est indécente. »*

Mission accomplie, dit, aujourd'hui, M. Beucler. *« Je m'étais promis de réaliser le vœu d'un ami, le colonel Mitjaville, qui avait subi les sévices de Boudarel dans un camp. Peu de temps avant sa mort, il m'avait demandé de démasquer son ancien tortionnaire. »* Grâce à la collaboration d'un général de l'armée française, le colonel Mitjaville avait retrouvé la trace d'un enseignant à Paris portant les mêmes nom et prénom. *« Le hasard fit que je retrouvai ce nom parmi les invités du colloque. J'y suis allé pour en avoir le cœur net. Je ne suis pas un chasseur de têtes, mais au moins que l'on sache ce que cet homme a sur les mains »*, dit calmement l'ancien ministre au bord de sa piscine, dans une villa niçoise.

L'incident du Sénat mit en émoi la communauté des deux mille rescapés des camps vietnamiens. *« Nous avions déjà Boudarel dans le collimateur »*, reconnaît l'un d'eux. *Lors des congrès de l'ANAPI* (Association nationale des anciens prisonniers d'Indochine), *son nom revenait régulièrement depuis 1986. »* Des lettres de survivants du camp 113 ont alors afflué sur le bureau de M. Beucler et des listes de témoins se sont constituées.

L'infatigable prédicateur

Trente-sept ans plus tard, le *« pays des eaux contraires »* ressurgit donc à toute vitesse. Et l'ombre du Français flotte au hasard de mémoires troublées, quelquefois contradictoires : intrigant et détestable compatriote aux yeux des prisonniers militaires que ce jeune civil, ce professeur de philosophie, parleur agile, *« aux idées droguées de marxisme »*, si convaincu d'avoir fait le bon choix aux côtés des combattants vietminh, débordant d'énergie, de naïveté et de constance pour entreprendre sa mission de conversion idéologique des *« fauteurs de guerre »* en *« soldats de la paix »*, de ces *« valets de l'impérialisme »* en ralliés de la *« juste cause des peuples asservis »*.

Ils revoient cet homme de haute taille, amaigri, les yeux cernés, les sandales « Hô Chi Minh » aux pieds, taillées dans le caoutchouc de pneus usagés, l'infatigable Boudarel se promenant, le jour, un cartable à la main, lisant, la nuit, dans un hamac, *« sa documentation, un véritable venin »*, à la lumière d'une bougie.

Le Français était donc devenu ce commissaire politique – comme le dénommeot la dizaine d'anciens prisonniers interrogés, – ce simple instructeur de propagande – préfère dire Georges Boudarel, soulignant que ce titre ne lui conférait qu'un pouvoir décisionnel bien mince, – bref ce prédicateur, chantant la gloire de Staline, *« en nous racontant des salades »*, se souvient M. Thomas Capitaine. *« Par exemple en affirmant qu'en URSS les truies faisaient des portées de soixante cochons. Que là-bas le blé poussait dans le désert, que les poules pondaient trois cent soixante-cinq jours par an »*, ajoute M. Georges Tebbakba. *« Nous étions des ottardes politiques. De tout cela, nous aurions pu rire s'il n'y avait pas eu les morts. Boudarel ne semblait pas ému ni découragé par ces morts. Il a continué, sûr qu'il était dans le vrai »*, dit M. Filleul.

Des tombes dans « la veine du dragon »

Les morts, indésirables cadavres occidentaux qui, rapporte M. Georges Boudarel, alarmaient le sorcier local : les tombes françaises n'étaient-elles pas creusées dans l'axe des veines souterraines du dragon qui animait la région ? Les morts, nombreuses, changèrent bien vite la nature du camp 113 : ce lieu, présenté par M. Georges Boudarel et les cadres vietminhs comme un simple centre de propagande, n'allait-il pas se transformer en chambre d'exécution, exposant les prisonniers à contracter presque automatiquement un paludisme, un béribéri, une dysenterie ou une hépatite amibienne, toutes ces maladies tropicales particulièrement vivaces dans cette région de jungle épaisse, humide, où pullulent les fourmis rouges ? *« Nous tombions comme des mouches, nous n'avions aucun médicament »*, dit M. Georges Planche, à l'époque garde-malade. *Le type qui entrait à l'infirmerie savait qu'il était cuit. »*

Combien de morts ? *« Six, sept par jour »*, évaluent les rescapés. *« Avec l'arrivée des chaleurs, beaucoup plus »*, soutient M. Henri Filleul. *Je me souviens d'un matin, nous étions de « corvée de quarante », c'est-à-dire quarante cadavres à enterrer. Nous nous sommes épuisés à creuser les tombes. Au total, il y a eu 278 morts les huit premiers mois de 1953 sur un total de 340 prisonniers. Les effectifs tournoient : des nouveaux arrivaient, remplaçant les morts. »* *« Impossible »*, conteste M. Boudarel, qui souhaite avoir accès aux archives françaises et vietnamiennes pour étayer son démenti. *L'effectif du camp ne dépassait jamais les cent vingt, cent quarante personnes. Les rotations étaient réduites. Non, je dirais qu'il y a eu entre quatre-vingts et cent morts, ce qui était déjà terrible »* (1).

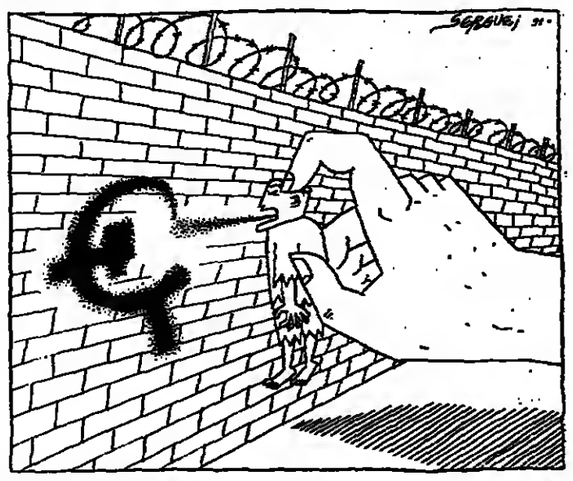

Un poulet pour cent trente

« Chaque matin, il fallait se dire : aujourd'hui tu vas survivre, trouver une raison », explique M. Jacques Coqueron. *Un jour, nous avons partagé un poulet à cent trente en coupant des lamelles. »* Une autre fois, *« un canard à trente-six : nous mangions les boyaux ». « Nous marchions pieds nus. Nous étions vêtus de haillons. Infectés de poux et de gale. Nous étions des loques, des cadavres ambulants »*, ajoutent, tour à tour, les témoins.

Tortionnaire, M. Boudarel ? Les survivants interrogés répondent instinctivement : *« Oui, bien sûr. »* Même si aucun d'entre eux n'impute des violences physiques précises au Français, ni même, semble-t-il, aux gardes vietminhs. *« Ils n'avaient pas besoin de cela »*, expliquent-ils. *Ils disposaient d'un outil de torture morale plus élaboré. Ils savaient, nous savions que le temps nous était compté. Six mois de plus dans ce camp et c'était la mort. Nous étions obligés de donner les signes d'une conversion politique pour bénéficier d'une libération. »*

Les soldats de troupe ont ainsi découvert l'engrenage de la critique et de l'autocritique, le machiavélisme, selon eux, des élections des représentants des prisonniers, ces *« chefs de comités »* de toute sorte. *« Le plus terrible, c'est que Boudarel a cherché à nous impliquer dans son système »*, explique M. Claude Baylé, qui fut chef d'un comité de libération.

« En novembre 1953, la direction du camp décida de libérer quatre-vingts d'entre nous. Boudarel présenta une présélection au camp, qui devait statuer par un vote de masse. C'était ensuite à nous, comité de libération, de faire le second tri. En fait, Boudarel avait déjà tranché et il nous mouillait. Il voulait que sa liste vienne de nous », précise M. Baylé, exorcisant ses mauvais souvenirs dans des cassettes qu'il distribue à ses compagnons, à défaut d'avoir trouvé un éditeur pour publier son manuscrit intitulé « Camp 113-le Dachau Vietminh ».

« Le succès de Boudarel a porté non pas sur la conversion idéologique mais sur l'institution d'un système de délation et de collaboration très efficace qui nous a déchirés », retient M. Filleul. *Dans une lutte contre la mort, il n'y avait plus de solidarité. Votre meilleur copain vous trahissait. »*

L'aveu de la scie passe-partout

Selon un autre témoin du camp 113, *« de nombreux anciens prisonniers doivent aujourd'hui raser les murs par mauvaise conscience. Certains ne se montrent pas à nos congrès à cause de cela. Il y a aussi ceux que les vietminhs n'avaient pas besoin d'interroger. Au cours des séances d'autocritique, j'ai entendu des aveux hallucinants, invérifiables : des types racontaient avoir tué des Viets avec une scie passe-partout. Moi, je m'étais fait un point d'honneur à ne jamais torturer en Indochine, je n'avais rien à avouer, ce qui n'était pas le cas de tout le monde. La différence, c'est que les Vietminhs m'ont libéré parmi les derniers parce qu'ils me soupçonnaient de leur cacher la vérité. »*

« J'ai vu des chefs de comité de libération placer tous leurs copains sur les listes des convois. Jusqu'où sont-ils allés dans la collaboration avec les Viets ? poursuit ce témoin. *Ce sont des sales histoires qu'il ne faut pas ébruiter. Nous ne nous sommes toujours pas sortis de la critique et de l'autocritique »*, conclut cet homme, avec une pointe d'ironie à l'égard des plus virulents accusateurs de M. Georges Boudarel.

Et une certaine satisfaction de constater que ce dernier, qui *« avait délibérément choisi d'être l'animateur de ce système vietminh marchant à l'hystérie de la dénonciation, voit aujourd'hui ce même système se retourner contre lui »*.

Ironie de l'histoire, *« c'est au moment où Boudarel est devenu l'un des plus grands connaisseurs de la dissidence vietnamienne qu'on satanise le stalinien qu'il était. A la différence de ses accusateurs, Boudarel est un homme qui n'a jamais cessé de douter, de réviser ses engagements du passé »*, affirment ses collègues universitaires Pierre Brocheux et Daoiel Hémery. *Sans aucun doute, il faut débattre sur les camps de prisonniers en Indochine, mais qu'on fasse l'inventaire des souffrances et des responsabilités des uns et des autres, avec une méthodologie historique, un examen exhaustif des archives militaires, ce qui est pour l'instant impossible. Il faudrait être prêt à discuter du rôle des militaires français, des exécutions, de la torture, des buts de la guerre ».*

De la même manière, M. Boudarel voudrait assurer sa défense avec la méthodologie de l'historien qu'il est devenu. *« Il faut absolument que je rencontre tous les survivants du 113, même si l'accueil, je m'en doute, ne sera pas chaleureux. »*

Les rescapés qui témoignent aujourd'hui n'en ont guère l'envie, gardent en mémoire la perversité des séances de critique et d'autocritique de leur ancien commissaire politique. *« Pour nous, il reste un traître. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

(1) Selon les statistiques établies par le médecin commandant Martin, 10 754 sur 37 000 prisonniers français ont été libérés en 1954. (Voir l'ouvrage de Robert Bonnafous, *Les Prisonniers de guerre du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient dans les camps vietminhs*, université Montpellier-III.)

La réponse de M. Boudarel :

« Des erreurs secondaires »

Rentré en France en 1967, M. Georges Boudarel *ne renie « rien de son engagement pour l'indépendance du Vietnam ». « Evidemment, dit-il, j'étais stalinien, je le regrette maintenant. J'ai commencé à prendre mes distances avec le régime officiel à partir de 1956, après les grandes purges du parti. Et j'ai quitté Hanoï pour Prague en 1964. »*

Au cours de son expérience dans le camp 113, M. Boudarel admet seulement avoir commis des *« erreurs secondaires ». « J'ai effectivement dénoncé le parachutage de médicaments par un avion militaire français portant les cocardes de la Croix-Rouge comme une violation de l'espace aérien. Je ne me suis pas opposé à ce que la moitié des colis remontent au commandement central, alors que nous manquions cruellement de médicaments et les Vietnamiens aussi. Ma sanction contre un voleur d'œufs a, aussi, été excessive. Il s'agissait d'un prisonnier qui allait être libéré au terme d'un convoi de deux cents kilomètres dans la jungle, en novembre 1953. Je l'ai renvoyé au camp 113 pour ce vol. La cellule du village en avait fait un scandale, nous étions en pleine réforme agraire... »*

« Mort de maladies et rien d'autre »

« Je n'ai jamais exercé de violence physique sur les prisonniers, je n'en ai jamais vu à l'intérieur du camp 113, je ne l'aurais pas supporté. Le seul cas dont je me souvienne est celui d'un prisonnier qui s'était évadé, le village d'à côté l'avait rattrapé et battu, affirme M. Boudarel. *Les prisonniers sont morts des maladies et pas d'autre chose. Nous avions d'énormes problèmes d'approvisionnement. Les Vietnamiens eux-mêmes crevaient de faim. Si vous croyez que j'ai vécu tout cela de gaieté de cœur ! Mais je n'étais pas responsable de cette situation. Je ne décidais pas du rythme et du nombre des libérations, qui étaient du ressort exclusif du commandement central. »*

Le professeur d'histoire s'insurge contre ce qu'il estime être une *« tentative de lecture révisionniste de cette guerre coloniale »*, dont lui et ses collègues ont noté l'émergence il y a quelques années dans les milieux d'extrême droite. Celle-ci viserait à assimiler la politique vietminh des prisonniers de guerre aux méthodes nazies : taux de mortalité comparable et donc volonté délibérée d'exterminer les hommes à petit feu. *« Sans nier qu'il y ait eu des crimes comme en URSS et au Vietnam, j'affirme qu'en la circonstance il n'y a pas eu une volonté de tuer ni d'effacer les hommes pour mieux les retourner idéologiquement. »*

D. L. G.

Le soutien d'une quarantaine d'intellectuels

M. Georges Boudarel, maître de conférences à l'université Jussieu-Paris VII, vient de recevoir le soutien d'une quarantaine d'intellectuels, dont MM. Jean Lacouture, Pierre Vidal-Naquet, Jean Chesneaux et Gilles Perrault pour *« son choix courageux »*, protestant *« devant les calomnies dont il est victime ». « Son refus de la sale guerre, de la situation coloniale, du mépris raciste, l'exposé quarante ans après, aux attaques de ceux pour qui les victoires de la décolonisation ont été des défaites personnelles »*, affirment-ils. *« Pleinement solidaire »* avec M. Boudarel, son ancien étudiant, dans son choix anticolonialiste, M. Chesneaux déplore cependant qu'il *« se soit associé à un système d'endoctrinement qui était moralement choquant, politiquement totalement inopérant »*. Toutefois, souligne-t-il, la France *« en maintenant son refus de reconnaître Hô Chi Minh, privait ses prisonniers d'une protection internationale »*. En revanche, M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a indiqué mardi 12 mars qu'il *« soutiendrait les associations qui se dresseraient »* contre l'universitaire. Celui-ci avait bénéficié de la loi d'amnistie de 1966.

ÉDUCATION

Retour aux trois zones pour les vacances d'hiver

Le calendrier scolaire devrait être modifié

Les embouteillages monstres sur les routes des Alpes et la grogne des professionnels du tourisme de montagne pourraient avoir raison du calendrier scolaire triennal de M. Lionel Jospin inauguré cette année. Fixé dans son principe par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, il avait été adopté par le Conseil supérieur de l'éducation en juin 1989 et devait couvrir les deux prochaines années scolaires. Principales innovations : une alternance régulière de sept semaines de travail suivies de deux semaines de congé, le passage de trois zones géographiques à deux zones et l'allongement du troisième trimestre repoussant le commencement des vacances d'été au 6 juillet.

Un nouveau calendrier devrait être rendu public jeudi 14 mars et être soumis le 28 mars au Conseil supérieur de l'éducation. Les trois zones seraient rétablies pour les vacances de février et éventuellement celles de Pâques dès 1992, sans toutefois que la durée de ces congés soit raccourcie. Ces corrections, souhaitées par le premier ministre, M. Michel Rocard, avaient été évoquées pour calmer les esprits dès le 23 février dernier, à la veille de la seconde vague des départs en vacances d'hiver (*le Monde* du 23 février).

S'il permet, sans aucun doute, de contenter les professionnels du tourisme par un étalement de la période des congés d'hiver, il n'est pas sûr que ce nouveau calendrier rende possible le maintien du rythme de sept semaines de travail, suivies de deux semaines de congé. Coulée dans le bronze par l'article 9 de la loi d'orientation, cette innovation avait été saluée par l'ensemble des partenaires du ministère de l'éducation nationale, notamment les parents d'élèves.

Ch. G.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5476

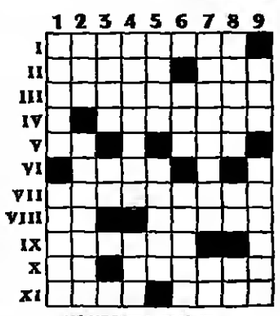

HORIZONTALEMENT

I. Peut être utilisé quand on veut de la mousse. – II. Sec à vin. « Maître » à l'endroit le plus large. – III. Des gens qui peuvent descendre dans la rue. – IV. Tout fait. – V. Dieu. Saint-Louis, par exemple. – VI. Mot pour conseiller de ne pas s'endormir. – VII. Des hommes mis au banc. – VIII. Autrefois, il était souvent sur les dents. Un adverbe d'intensité pour celui qui connaît la musique. – IX. Temps accordé à une cocotte. – X. Pronom. Où il y a des limites. – XI. Un aîné qui perdit son tour. Rivière.

VERTICALEMENT

1. Parfois accroché par une mèche. S'use à la tâche. – 2. Ce qu'on peut faire dans le doute. Qu'il ne faut donc pas servir. – 3. Se lancer dans les retranchements. Pronom. – 4. Où le sang coule. Un roi au théâtre. – 5. S'élève en Grèce. Invoquée par un poète. – 6. Coule en Asie. Rejoint le Rhône. – 7. Ont trouvé dans la danse un moyen de s'exprimer. Qui a tout quitté. – 8. Maintient la paupière. Mot d'enfant. Symbole. – 9. Qui a beaucoup circulé. Pas désuète.

Solution du problème n° 5475

Horizontalement

I. Matheux. – II. Ecrins. Fa. – III. Cafeu. Lit. – IV. Eda. Ciel. – V. Né. Elogas. – VI. Emana. Etc. – VII. Ivres. Sa. – VIII. Scie. Ur. – IX. – Ions. Iso. – X. Meneur. Il. – XI. Insérable.

Verticalement

1. Mécène. Mi. – 2. Académicien. – 3. Tire. Avions. – 4. Hie. Enrênée. – 5. Enuclée. Sûr. – 6. Us. Ic. Su. Ré. – 7. Lègs. Ri. – 8. Filets. Sil. – 9. Fat. Scarole.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 14 MARS

« L'hôtel de Lauzun et ses salons », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul/Le Marais (Lutèce visites).

« Les religions populaires chinoises au musée Kwok-On », 14 h 30, 41, rue des Francs-Bourgeois (Le cavalier bleu).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Les appartements rocaille du palais Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris historique).

« Le Marais sud, autour du village Saint-Paul », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Tourisme culturel).

« L'infirmerie Marie-Thérèse et son vaste jardin. Souvenirs de Chateaubriand », 14 h 30, 92, avenue Denfert-Rochereau (S. Rojon-Kern).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Châteaux de la Renaissance en Périgord », par S. Saint-Girons (Regards sur l'art de la Renaissance).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « L'Italie paléochrétienne. Aquileia et Milan », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Peyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Comment réaliser l'unité chrétienne », avec Mgr Morrarier (Usifpes).

Mairie (salle d'attente des mariages), 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Le théâtre Saint-Marcel » (avec diapositives), par P. Chauveau (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (salle 13 e), 18 heures : « Initiation aux sciences de la terre : le pétrole, ce sang noir de la terre ».

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « La philosophie politique et l'Europe », avec la revue *Philosophie politique*.

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 30 : « La disparition des dinosaures », par L. Ginsburg (entrée libre).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Finances et solidarité. Votre épargne pour le développement à l'Est et au Sud », avec J.-P. Vigier (Centre Varenne).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

Le Monde

EDUCATION

Scénario 2005 : l'école explose, l'Etat craque

Un groupe d'experts du Plan vient de chiffrer les dépenses d'éducation et de formation pour les prochaines années. Il préconise de multiplier et de restructurer les financements

QUEL peut être le coût global de l'effort engagé pour développer l'éducation durant la prochaine décennie ? Comment y faire face ? L'Etat aura-t-il les reins assez solides pour assumer ce développement aux conséquences impressionnantes ? Pourra-t-il longtemps maintenir son effort budgétaire au rythme des trois dernières années (*50 milliards supplémentaires*) ? Devra-t-il, et dans quelles conditions, chercher l'appui des autres acteurs du système, entreprises, collectivités locales et ménages ? En quoi ces partenariats possibles modifieront-ils l'équilibre général du monde de l'éducation ? Toutes ces questions sont posées depuis quelques années, singulièrement depuis que la perspective de doubler, d'ici à l'an 2000, le nombre de lycéens et d'étudiants est devenue un objectif national majeur, coulé dans le bronze de la loi d'orientation de juillet 1989.

Dans son rapport « Une formation pour tous », la commission Education-Formation-Recherche du Xe Plan avait proposé un certain nombre de réponses en 1989. Mais il s'agissait encore d'esquisses fondées sur des estimations provisoires. Depuis dix-huit mois, à la *demande du secrétaire d'Etat* chargé du Plan, M. Stoléru, un petit groupe de travail a donc poursuivi la réflexion. Présidé par Mme Danièle Blondel, professeur à l'université Paris-Dauphine et ancien directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'éduca*tion, ce groupe d'experts vient de mettre la dernière main à un rap*port ambitieux sur « Les perspectives de financement du système de formation ».

Le premier intérêt de ce travail consiste à offrir une évaluation globale de l'effort que la société française *devra réaliser*, d'ici une quinzaine d'années, pour financer son système de formation. Sortant du cadre étroit de la loi de finances et du débat sur d'illusoires programmations budgétaires, le rapport s'appuie de façon plus large sur le compte de l'éducation établi *depuis 1974 dans* le *cadre* de la comptabilité nationale.

Ce compte récapitule l'ensemble des financements assurés par l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et les ménages pour prendre en charge la dépense globale d'éducation (enseignements scolaires de tous niveaux et formation professionnelle continue). Pour la dernière année connue – 1988, – *cette dépense d'éducation* s'élevait à 398 milliards de francs, dont 327 milliards pour la formation initiale et 71 milliards pour la formation continue (en tenant compte de la rémunération des stagiaires *en* formation). L'Etat en assumait les deux tiers, les collectivités locales 17 %, les entreprises 6 % et les ménages 10 %.

Dépense globale : 576 milliards de francs

C'est sur cette base que le rapport du Plan a élaboré des scénarios à l'horizon 2005, en tenant compte des projections démographiques réalisées par le ministère de l'éducation. *Les transformations* engagées devraient conduire environ 78 % d'une génération au niveau du baccalauréat un peu après l'an 2000, contre 45 % en 1988. Il faudra donc accueillir et former ces quelque 350 000 lycéens supplémentaires et environ *2 millions* d'étudiants en l'an 2000, contre 1,2 million en 1988.

La progression à coûts constants des dépenses ordinaires dans les lycées et les universités représentera une dépense supplémentaire de l'ordre *de* 23 milliards de francs par an. Par ailleurs, un certain nombre de dépenses supplémentaires sont déjà programmées (revalorisation des enseignants du primaire, avec la création du corps de professeurs des écoles, du *secondaire* et *du supérieur*, suppression annoncée des classes de plus de trente-cinq élèves, etc.) ou inéluctables (développement de l'aide sociale aux étudiants, augmentation considérable des charges de pensions résultant du gonflement très important du nombre de retraités de l'éducation nationale...). Quant aux dépenses en capital destinées à construire les places nécessaires dans les lycées et les universités et à rénover les établissements existants, elles pèseront lourdement dans les dix ou douze prochaines années.

Tous comptes faits, chapitre par chapitre, les experts du Plan arrivent à la conclusion suivante : *« Toutes choses égales par ailleurs, pour une progression annuelle de 6,5 % de ses effectifs d'élèves ou d'étudiants, la formation initiale devrait voir, en une quinzaine d'années, ses coûts inéluctablement majorés de 33 %, et ce avant même que soient comptabilisées les mesures nouvelles, à coup sûr nécessaires, pour permettre d'atteindre les objectifs souhaités : en termes d'évaluation, de rattrapage, de soutien, de diversification des pédagogies et des parcours de formation. »*

A quoi il faudra ajouter les dépenses nouvelles en matière de formation continue, liées aux nécessités économiques, aux mutations *technologiques* et aux aspirations individuelles. Les experts s'attendent donc au minimum à un doublement des dépenses de formation continue d'ici à la fin du siècle (+ 70 milliards de francs par an environ).

Au total, le rapport du Plan rend un verdict assez vertigineux. Pour la formation initiale, le total des dépenses d'éducation passerait de 327 milliards de francs en 1988 à 434 milliards en 2005 (+ 33 %). Formation continue comprise, l'on passerait de 398 milliards en 1988 à 576 milliards en 2005, soit un besoin de financement global supplémentaire de 180 milliards de francs (+ 45 %).

Améliorer la performance du système

La question s'impose évidemment : comment absorber une telle accélération, comment assumer un tel effort ? D'autant que les experts du Plan ne manquent pas de souligner que notre système d'éducation est déjà soumis à de fortes pressions. *« On peut craindre,* notent-ils, *que les actuels points de tension ne deviennent des points de rupture. »* Ils pointent notamment l'insuffisance de locaux, dans le secondaire et surtout le supérieur, et – plus délicate encore – la crise profonde de recrutement d'enseignants qui ne pourra être maîtrisée sans *« une véritable stratégie des ressources humaines qui ne peut se limiter à la distribution de quelques primes de mérite »*.

Face à l'ampleur des besoins, la première réponse consiste à améliorer la gestion, le fonctionnement et les performances du système actuel dont on connaît *« la lourdeur des structures, l'enchevêtrement des compétences, le manque de transparence, l'inadaptation des règles et l'insuffisante responsabilité des acteurs »*. Le rapport du Plan évoque, à cet égard, de nombreuses pistes de travail. La principale est la transformation des modes de gestion du système éducatif. *« Il est illusoire de penser que cette immense nébuleuse en croissance continue et en perpétuelle diversification pourra continuer à être administrée, d'en haut, par un guide rendu myope par la règle de l'annualité budgétaire. »*

Plutôt que de céder à la mode et de prôner l'éclatement et la décentralisation brutale du système, les experts du Plan plaident pour une vigoureuse responsabilisation des acteurs. L'exemple de la gestion des universités est tout à fait éloquent *(voir encadré ci-dessous)*. Mais ils soulignent également l'urgence qu'il y aurait à casser les cloisonnements et les concurrences entre filières ou entre administrations de tutelle qui entraînent des gaspillages financiers, entravent le dynamisme pédagogique et limitent les processus d'orientation. Ces « complémentarités » nouvelles devraient être recherchées au niveau des formations initiales, mais aussi entre formation initiale et formation continue.

Tout laisse penser, cependant, que cet effort de modernisation ne sera pas suffisant, et le rapport du Plan propose une mutation beaucoup plus profonde. *« Le développement industriel a fait craquer l'organisation taylorienne, qui visait uniquement le quantitatif, pour introduire la préoccupation de la qualité. »*

G.C.

Lire la suite page 12.

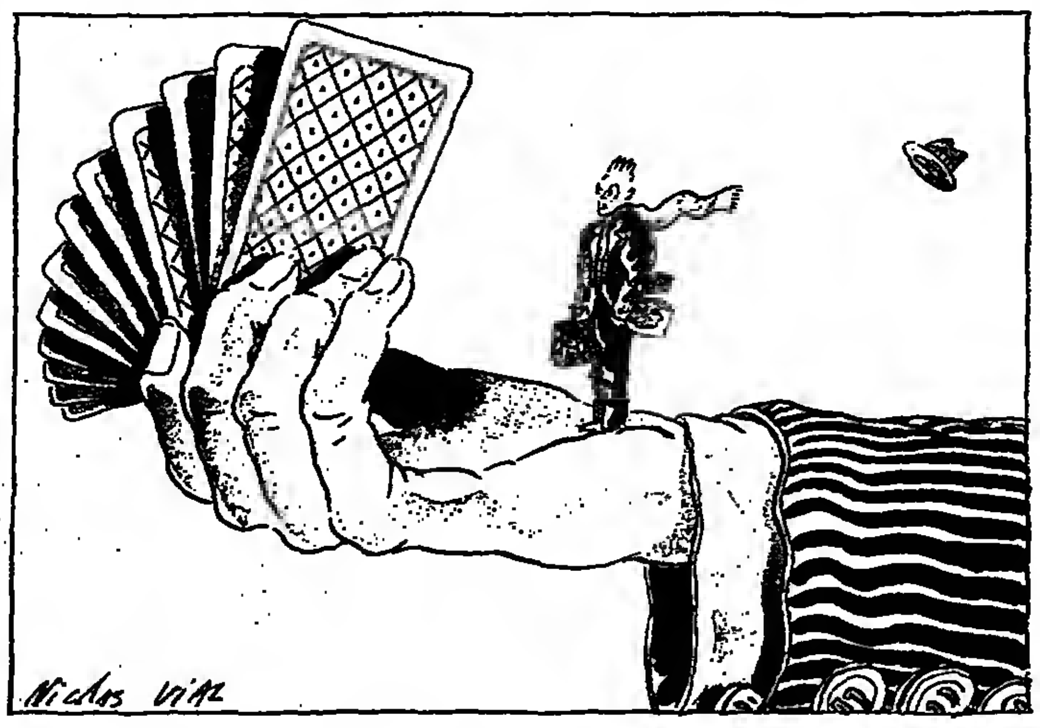

Nicolas Vial

Compte prévisionnel de l'éducation

(en milliards de francs 1988)

	TOTAL dépenses 1988	Accroissement 1988-2005			TOTAL dépenses 2005	Taux de progression en %
		Formation initiale	Formation continue (2)	Total		
État	250,4	99,3	38	135,3	385,7	+ 54
Collectivités locales	68,2	4	3	7	75,2	+ 10,3
Autres administ.	2,1	–	1	1	3,1	+ 47,6
Total administ.	+ 320,7	103,3	40	143,3	464	44,7
Entreprises	35,2	0,5	30	30,5	65,7	+ 86,6
Ménages	42,1	3,5	1	4,5	46,6	+ 10,7
Total	398	107,3	71	178,3	576,3	+ 44,8

(1) Les dépenses de formation continue ont été redressées pour tenir compte des rémunérations des personnes en formation.

L'entreprise universitaire

SOUCIEUX d'illustrer, de manière très concrète leurs recommandations sur l'amélioration de la gestion du système éducatif, les experts du Plan ont pris l'exemple de la gestion des universités. Pour sortir de l'opacité actuelle, du bricolage et de l'irresponsabilité, ils préconisent quatre séries de mesures qui donneraient véritablement son sens au principe d'autonomie des établissements d'enseignement supérieur.

En matière de gestion financière et *comptable*, la plupart des universités françaises sont *« pilotées à vue, sur le fondement de données erronées et partielles »*. Il conviendrait donc d'abandonner les règles applicables aux établissements publics administratifs pour rétablir la *« vérité financière »*. Cela suppose de rendre à la comptabilité générale la plénitude de ses fonctions et de confier systématiquement à un *cabinet* d'expertise-comptable indépendant la certification des comptes immédiatement après la clôture de chaque exercice. Il convient en outre de mettre en place une vraie comptabilité analytique et un contrôle de gestion, et de conduire chaque année une analyse des écarts entre prévisions et réalisations. D'autre part, les budgets devraient réintégrer deux grandes catégories de *dépenses laissées* de côté aujourd'hui : les dépenses financées directement par le budget de l'Etat (*salaires* et charges, investissements immobiliers...) et celles qui sont financées sur des ressources non notifiées (contrats, subven*tions*, etc.). Enfin, les universités devraient pouvoir jouir de la liberté de placement de leurs fonds.

Le rapport du Plan recom*mande*, en second lieu, que les universités soient responsables de leur parc immobilier. Cela suppose le transfert aux établissements de la propriété du *patrimoine de l'Etat ainsi que de* la maîtrise d'ouvrage immobilière. Dans les campus partagés entre plusieurs universités, une instance de coordination de type syndic de copropriété devrait être créée.

De vrais gestionnaires

Troisième *innovation*, là encore explosive : le transfert aux établissements de la gestion des personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service. Les personnels administratifs seraient *« recrutés localement, après arbitrage entre les différentes solutions de sous-traitance ou d'investissement existantes, et avec la perspective d'une carrière au sein de leur université »*. Quant aux enseignants-chercheurs, leur détachement auprès des universités et le transfert corollaire des crédits permettrait d'intégrer clairement la masse salariale dans les budgets des établissements.

*Enfin le rapport du Plan pré*conise un remodelage des instances dirigeantes des universités. Sans toucher aux structures actuelles (président élu, conseil d'administration, conseil scientifique), il propose de créer une *« direction générale »* dotée de pouvoirs importants. Issu du public ou du privé, le directeur général serait nommé par *le président, sur* avis du conseil d'administration et rémunéré sur crédits de l'université. Il serait libre de recruter – au prix du marché – une équipe de gestion et aurait la haute main sur la gestion de l'établissement et notamment sur la *gestion du personnel*, qu'il pourrait recruter, licencier et contractualiser.

G. C.

La redistribution

par Gérard Courtois

VOILA donc reposée la lancinante, l'inévitable question du *financement* de l'éducation. Tant que le système de formation français restait peu ou prou cantonné à *la sélection* des *élites* et qu'il amenait aux portes de l'université le tiers d'une génération, l'Etat pouvait faire face, tant bien que mal. La perspective de réaliser, en quelques années, un grand bond en avant, de conduire au niveau du baccalauréat 80 % des jeunes et de doubler le nombre des étudiants bouscule tout le paysage.

On pourra chipoter *sur le détail* des chiffres. Mais le rapport que vient de réaliser le groupe de travail du Plan, animé par Mme Blondel, a un premier mérite. Il fixe des *ordres de grandeur* impressionnants sur l'évolution prévisible des dépenses d'éducation : en 2005, la société française devra consacrer à l'effort de formation près de 180 milliards de francs de plus qu'aujourd'hui.

Au-delà du plaidoyer en faveur *de la modernisation d'un système* éducatif trop centralisé, trop massif, trop cloisonné et peu performant, le rapport du Plan pose brutalement la question : un tel *changement d'échelle ne suppose-t-il* pas, enfin, un véritable partage des rôles et des charges entre les différents acteurs du monde de l'éducation, Etat, collectivités locales, entreprises et usagers ?

Ce n'est pas la première fois qu'une telle *redistribution des* cartes est recommandée, et de nombreux partenariats ont été ébauchés, depuis quelques années, à l'initiative des établissements ou des pouvoirs publics. Parmi les exemples les plus récents, on peut citer la mise en place, avec les entreprises, des nouvelles formations d'ingénieurs, la mise en œuvre, avec les élus locaux, *du plan de construction* Universités 2000 ou encore le développement prévu, avec les étudiants, du système *de* financement des études grâce aux prêts.

Mais il s'agit encore trop souvent d'initiatives parcellaires où l'Etat semble faire la quête, au coup par coup, pour combler les insuffisances d'un budget déjà très sollicité. L'essentiel reste à imaginer et à construire : une stratégie à long terme de coopération entre *les différents partenaires. Nombre* de collectivités locales l'appellent de leurs vœux. Les usagers n'y semblent plus réfractaires. Le patronat y paraît désormais dis*posé. Reste, pour l'Etat, à sauter* le pas.

EDUCATION

REPÈRES

BOLÉRO. L'université Paris-Dauphine lance l'opération Boléro de Ravel (bonne orientation des lycéens et réussite de l'opération Ravel) pour les inscriptions, de ses étudiants de premier cycle. Mis en place par les trois rectorats de Paris, Créteil et Versailles, le système Ravel permet aux lycéens, avant les résultats du bac, de prendre une préinscription à l'université par Minitel. L'université de Dauphine sélectionnait jusqu'alors ses étudiants sur notes et mentions au bac, mais le système a été déclaré illégal par le Conseil d'Etat en juillet 1990. Elle souhaite instaurer cette année une préinscription sur dossier d'aptitude et de motivation. A partir du 1er mars, les lycéens d'Ile-de-France pourront retirer un dossier qu'il faudra impérativement renvoyer avant le 28 mars. Y figureront notamment les notes de l'élève depuis la classe de seconde et l'appréciation de trois enseignants et du proviseur de l'établissement. Du 15 au 19 avril, Dauphine répondra individuellement aux candidats et préinscrire définitivement, avec engagement de les prendre s'ils réussissent le bac, ceux qu'elle a retenus avant le 11 mai, date de la fin de l'opération Ravel.

CERCLES UNIVERSITAIRES. Le professeur Pierre Rabischong, ancien doyen de la faculté de médecine de Montpellier, vient de succéder à M. Michel Prigent à la présidence des Cercles universitaires. Créé en 1978, ce club de réflexion d'universitaires proches de l'opposition s'inquiète de la *« triple crise d'identité, de confiance et de moyens »* dont souffre aujourd'hui l'Université.

GRANDES ÉCOLES. Huit grandes écoles d'ingénieurs parisiennes, parmi les plus prestigieuses (les Mines, les Ponts et Chaussées, les Télécoms, les Eaux et Forêts, les Arts et Métiers, Chimie de Paris, l'Ecole supérieure des techniques avancées et celle de physique et de chimie industrielles de Paris) viennent de s'associer et de créer le GEI Paris (Grandes écoles d'ingénieurs). Ce groupement, qui représente un potentiel de 5 000 élèves et de 1 700 diplômés, leur permettra de mener des actions concertées dans les domaines de la formation, de la recherche et des échanges internationaux d'enseignants et d'étudiants.

LIBRAIRES. La FNAC s'associe au ministère de l'éducation nationale pour créer une formation de premier cycle au métier de libraire, en partenariat avec l'université Paris XII-Créteil. Le cursus a été défini conjointement par des universitaires et des professionnels de la FNAC et un accord-cadre a été signé entre les deux partenaires le 27 février. Les candidats seront sélectionnés parmi les étudiants possédant un DEUG de lettres et la formation (de 1 100 heures) s'étalera sur deux ans avec, en alternance, des périodes d'apprentissage à la FNAC (un tiers à l'université, deux tiers à la FNAC). La première promotion, actuellement en cours de recrutement, comprendra 25 étudiants.

SALON. *L'Etudiant* tient son sixième Salon du 13 au 17 mars (de 10 heures à 19 heures) à la Grande Halle de la Villette. Un lieu de rencontre et d'information sur l'orientation, les formations et les débouchés auquel participent 750 exposants : entreprises, organismes publics, écoles et universités, dont une soixantaine d'universités étrangères. A l'occasion du Salon, le MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France) et *l'Etudiant* lancent, en partenariat, une opération de conseil et d'information sur l'orientation. Dès l'ouverture du Salon, les lycéens pourront rencontrer, sur l'« espace Ravel », des spécialistes de l'orientation chargés de les conseiller sur les choix possibles après le bac.

TOULOUSE – LE MIRAIL. M. Georges Mailhos, professeur de littérature française, a été élu, le 5 mars, président de l'université de Toulouse-Le Mirail (Toulouse II). Il remplace M. Georges Bertrand, dont le mandat arrive à son terme. Né le 5 mai 1932 à Mont-de-Marsan (Landes), M. Georges Mailhos est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres (1957) et docteur d'Etat (1973). Il a effectué toute sa carrière à l'université de Toulouse comme assistant (1963), maître de conférences (1974) puis professeur (1976). M. Mailhos a déjà été président de l'université du Mirail entre 1980 et 1986.

Les étudiants en quête d'élus

A la veille des élections aux CROUS, les campus sont à la recherche de nouvelles formes de représentation

A quoi diable peut bien servir un élu étudiant ? Même en se creusant la tête, Isabelle n'arrive pas à trouver une seule bonne raison de se rendre aux urnes. Inscrite en DEUG de sciences à l'université Lyon-I, elle n'a pas voté pour les conseils d'Université en décembre dernier et ne se déplacera pas non plus, le semaine prochaine, pour les élections aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) dont elle ignore d'ailleurs la date. *« En début d'année, notre prof de maths a manqué pendant trois mois*, explique-t-elle. *Nous avons réglé le problème directement avec l'administration, sans passer par les syndicats ou par les délégués. »*

Comme elle, de très nombreux étudiants n'utilisent pas le droit de vote conquis après 1968. Ils sont blasés, indifférents, rebutés par l'aspect *« politique »* des élections, ou tout simplement mal informés. Ainsi Serge, étudiant en première année de droit, ne sait *« absolument pas à quoi servent les conseils, ni les élus qui y siègent »*. Et ceux qui votent, malgré tout, le font plus par devoir que par conviction. *« C'est la moindre des choses, puisqu'on vit à la fac*, explique Nadège. *Ça donne une présence aux étudiants, mais quant à savoir ce qu'il en sort réellement... »*

Les universités lyonnaises ne font pas exception à la règle de l'abstentionnisme qui sévit parmi les étudiants français. En décembre 1990, les taux de participation de Lyon-I et Lyon-II pour la désignation des représentants aux conseils universitaires (conseil d'administration, conseil scientifique et conseil de la vie universitaire) ont avoisiné 10 %, seul Lyon-III réussissant à dépasser les 20 %.

La floraison des associations

Une telle démobilisation masque pourtant de nouvelles formes de participation des étudiants à la vie de leur campus. L'influence croissante du mouvement associatif est sans doute l'un des aspects les plus frappants de ce nouveau paysage. L'époque où les syndicats nationaux pouvaient se targuer de drainer, à eux seuls, l'essentiel des voix étudiantes semble révolue.

A Lyon, comme dans bien des grandes villes universitaires, il y a d'abord les grandes associations, comme les fameuses « corpos » qui regroupent des étudiants d'une même filière ou d'une même branche. La corpo de droit de Lyon-III, par exemple, est une institution vigoureuse, qui a raflé huit sièges sur vingt-quatre lors des dernières élections universitaires. Installée dans un luxueux local et dotée d'une secrétaire fournie par l'université, elle est animée par de jeunes « businessmen » très affairés, qui mettent au premier rang de leurs préoccupations la *« promotion de Lyon-III, la défense des diplômes et la communication avec les étudiants »*. Accusés d'être des *« épiciers »*, au dire des *« relais de l'administration »*, ces responsables se défendent en rappelant que leur succès plaide pour eux et qu'ils sont d'efficaces prestataires de services.

Philippe Meunier, responsable de la section étudiante de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) lyonnaise (syndicat de droite), se rebelle contre cette vision des choses. *« Ils dépolitisent le débat*, affirme-t-il. *Ce sont de gentils garçons qui mangent à tous les râteliers. Il est évident que si j'étais président d'université je rêvernis d'avoir une corpo puissante. »* De son côté, Alain Bérodier, élu de l'UNEF indépendante et démocratique (proche du PS) au conseil d'administration de Lyon-I, regrette que les corpos se montrent aussi peu enclines à le *« réflexion sur la vie étudiante »* qui leur permettrait de défendre leurs congénères dans les conseils.

De fait, las de la mainmise de la corpo, un certain nombre d'étudiants de Lyon-III ont créé des associations parallèles. Une liste « Droit d'expression » a ainsi fleuri lors des élections de décembre, tandis que l'association Marc-Bloch se constituait au moment de l'affaire Nattin, pour protester, notamment, contre la *« passivité »* de la corpo dans cette polémique. *« Nous pensons que certains problèmes étant directement liés à la politique de l'université, il faut être présents aux conseils pour mieux les cerner et nous faire entendre »*, souligne Christophe Gindre, l'un des fondateurs de l'association Marc-Bloch. De même à Lyon-II, Laurence Ribe a largement œuvré pour constituer la liste Objectif qui regroupe des associations de filières et a remporté les meilleurs résultats derrière celle de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), proche du PC.

D'autre part, tous se sont bien rendu compte que la qualité d'élu étudiant possède des vertus certaines dans les relations avec différents partenaires. L'administration universitaire, bien sûr, mais aussi les collectivités locales, comme le montre la commission extra-municipale créée pour la ville de Lyon par le député Jean-Michel Dubernard. Cet organe de réflexion sur les problèmes étudiants regroupe, outre des enseignants et des personnalités extérieures, les dix vice-présidents étudiants des trois universités lyonnaises.

Cette mobilisation des élus ne les met pourtant pas à l'abri des critiques formulées à l'égard des associations et syndicats traditionnels : manque de représentativité et faible connaissance des dossiers. S'il cherche à se recomposer autour d'initiatives autonomes, l'univers de la représentation étudiante se heurte toujours à un obstacle majeur. Tant que la participation électorale restera faible, syndicats et associations n'auront qu'une existence somme toute marginale et une crédibilité limitée.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Scénario 2005

Suite de la page 11

« De même et sans doute plus encore dans ce domaine qui est celui de l'intelligence que dans le domaine des produits matériels, le développement requiert des modifications de l'organisation et des innovations sociales et culturelles. » Bref, un développement purement quantitatif – à l'homothétique – du système éducatif risquerait d'engloutir des milliards de francs supplémentaires sans effet convaincant. Il ne faut donc pas se contenter de faire *« plus »*, il convient de faire *« autrement »*.

Partenariats et alternance

Là encore, le constat dressé par le Plan est difficilement contestable : *« Le système du « tout Etat » s'essouffle. »* Ainsi, les difficultés financières conduisent de plus en plus souvent l'Etat à *« faire la quête »* de façon désordonnée et un peu gênée auprès des autres acteurs. De même la prolifération quasi anarchique et sur des bases exclusivement marchandes de formations et d'écoles professionnelles aux marges du système public ou consulaire démontre de plus en plus souvent des dysfonctionnements graves. Enfin, il n'est pas moins inquiétant de constater, en termes de justice sociale, que les secteurs les moins efficaces du système public risquent d'être de plus en plus délaissés. *« L'écart économique et social entre ceux qui auront bénéficié intensément et longtemps de la gratuité et en tireront profit toute leur vie et ceux qui auront été orientés dès l'enfance vers des filières de relégation ne risque-t-il pas de s'accroître si l'on continue de faire semblant de croire que le système économique rattrapera, tout seul, ceux que le système scolaire aura éliminés ? »*, interrogent les auteurs du rapport.

Cette incapacité du système public à assurer seul la formation initiale professionnelle de tous les jeunes pose donc *« la question de la légitimité, de la crédibilité et de la fonctionnalité de la répartition actuelle des tâches »*, et par conséquent des financements, entre l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et les jeunes et leurs familles. Ecartant vigoureusement l'hypothèse d'un système d'éducation concurrentiel, marchand et productiviste, le rapport du Plan préconise le maintien d'un service public fort, seul à même d'assurer de façon nationale et solidaire l'égalité devant la formation ; mais, dans le même temps, il recommande une valorisation beaucoup plus claire de l'investissement que constitue l'éducation pour les différents bénéficiaires, entreprises, collectivités locales et individus.

Le rapport du Plan suggère donc une redistribution des cartes et un nouveau partage des coûts de formation, sur la base d'un *« partenariat permanent et pragmatique »* entre les différents acteurs. Cette nouvelle donne paraît particulièrement justifiée pour la prise en charge des dépenses d'éducation consacrées à l'adaptation aux emplois et à la flexibilité du travail, autrement dit pour l'ensemble des filières à finalité professionnelle, depuis le CAP jusqu'au titre d'ingénieur.

« Mais pour que les partenaires de l'Etat puissent avoir l'impression qu'il s'agit d'autre chose que d'une taxe supplémentaire et le rendent efficace, il faut aussi que ce partenariat financier se double d'un vrai partage de responsabilité dans la conception et la gestion de l'offre de formation. La croissance de l'effort financier de l'ensemble des partenaires pourrait alors être construite comme un véritable programme d'investissement à moyen terme, lié à un « tour de table » coopératif entre les différents financiers, dont l'Etat serait le chef de file. »

Cette coresponsabilité permettrait enfin de développer à grande échelle un véritable système de formation en alternance entre le système éducatif et le monde de la production. Le rapport préconise que cette deuxième voie d'acquisition des qualifications et des diplômes accueille, à terme, environ le tiers de chaque génération.

G. C.

MANIÈRE DE VOIR 11 — LE MONDE diplomatique

PROCHE-ORIENT : UNE GUERRE DE CENT ANS

108 pages 42 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

BBC ENGLISH

L'ANGLAIS DE LA BBC

La plus grande école d'anglais du monde

LIVRES – AUDIOCASSETTES COMPACT DISC – VIDÉO

Rens. gratuits sur demande

ÉDITIONS-DISQUES BBC (M)

8, rue de Berri 75008 Paris

Tél. : 45-62-44-24

Le lycée international de Saint-Germain-en-Laye

RECHERCHE POUR RENTRÉE 91

DOCUMENTALISTE

titulaire pour nouveau CDI international

Prendre contact d'urgence avec le proviseur.

Tél. : 34-51-94-11

Fax : 34-51-37-10

NOUVEAUTÉ

NANCY 1900

Rayonnement de l'Art Nouveau

304 pages 150 illustr. 290 F

tirage de tête limité à 690 ex. num. papier vergé, coffret relieur 1 390 F

85 planches couleur collées à la main

G. KLOPP

82 88 56 18 BP 66

57102 THIONVILLE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION B

ARTS · SPECTACLES

Anouk Grinberg et Charlotte Gainsbourg

« MERCI LA VIE », NOUVEAU FILM DE BERTRAND BLIER

A elles la liberté

BERTRAND BLIER dissimule le bas de son visage sous une barbe de moine cloîtré, et toute sa personne dans le nuage permanent qu'exhale une pipe inamovible. Bertrand Blier cache son jeu. A la veille de la sortie de son treizième film, *Merci la vie* (le titre, avec ce qu'il a de puissante ironie, passera bientôt dans le langage commun, c'est un pari), il affiche une sérénité hypocrite, constate faussement étonné que les premiers spectateurs *« ne sortent pas indemnes »* des projections.

Il ne manquerait plus qu'ils sortent indemnes après avoir vu ce chef-d'œuvre explosif et explosé, cet hymne déchirant à la liberté, cette cavale drolatiqne et désespérée où Eros et Thanatos prennent la route, à la vie à la mort, délicieusement incarnés par deux filles d'aujourd'hui, invincibles et menacées, Anouk Grinberg et Charlotte Gainsbourg.

La cause est entendue. Par ce film qui retrouve l'énergie vitale, l'insolence essentielle des *Valseuses*, Bertrand Blier, enfin, se dévoile, avoue l'inavouable. Depuis bientôt trente ans, malgré les apparences parfois trompeuses, les chemins de traverse, les fausses pistes, il n'a jamais fait que des films d'amour. De plus, qnoi qn'en pensent « les associations familiales ou chrétiennes » ou le Conseil supérieur de l'audiovisuel qui tentèrent l'année dernière d'empêcher la diffusion à 20 h 30 sur TF 1 de *Tenue de soirée*, Blier est un délicat, un pudique, ses mots sont violents, ses sentiments sont violents, et chastes ses images, la plupart du temps. Mais accusé sans nuances et sans répit de misogynie, le cinéma de Blier avait fait jusqu'ici, il est vrai, de la femme davantage un objet qu'un sujet. Loubard, gynécologue, garagiste, pianiste raté, c'était l'homme qui tenait le haut dn pavé. Voilà que, pour la première fois, il abdique, lui aussi, il cède la place. Et les femmes s'élèvent au rang d'héroïnes à part entière. Joëlle, « la fille perdue », et Camille, « l'ingénne », tiennent les rênes d'nn récit emballé où les salauds sont démasqués et les vices du temps irrésistiblement fustigés, où le cinéma seul est plus fort que la mort. Misogyne, Blier ? Allons donc. Misanthrope, plutôt. Tendance Molière. *(Lire nos articles pages 14 et 15.)*

DANIÈLE HEYMANN

MUSIQUE CONTEMPORAINE **16 et 17**

Europe/Amérique, la réconciliation

Après *America*, série de concerts proposée par Radio-France, la musique contemporaine américaine est une nouvelle fois à l'affiche en Europe, à Bruxelles, pour un Printemps joliment baptisé *Trans(a)tlantique*. D'ici au 28 mars, outre la création mondiale de *The Death of Klinghoffer*, opéra de John Adams mis en scène par Peter Sellars *(lire ci-dessous)*, l'association Ars Musica présentera la créatiou musicale américaine dans sa diversité. L'occasion de s'interroger sur les relations difficiles de l'Amérique et du Vieux Continent.

Le nouvel opéra de John Adams à Bruxelles

Compositeur et chef d'orchestre de quarante-quatre ans, John Adams est issu des courants répétitifs et minimalistes et sa musique, violente réaction à l'académisme sériel, donne l'impression d'une liberté retrouvée. Découvert en France par le Festival d'Automne à Paris de 1979, il est l'un des Américains les plus joués dans son pays par de grands orchestres quand, ici, il n'a pas encore vaincu toutes les résistances. Après *Nixon in China*, créé en 1987 à Houston dans une mise en scène de Peter Sellars, John Adams livre son deuxième opéra, *The Death of Klinghoffer*, inspiré du drame de cet invalide jnif assassiné par un commando palestinien lors de l'arraisonnement de l'*Achille-Lauro* en 1985.

ARCHITECTURE **24**

Le Lighthouse de Londres, une maison pour le sida

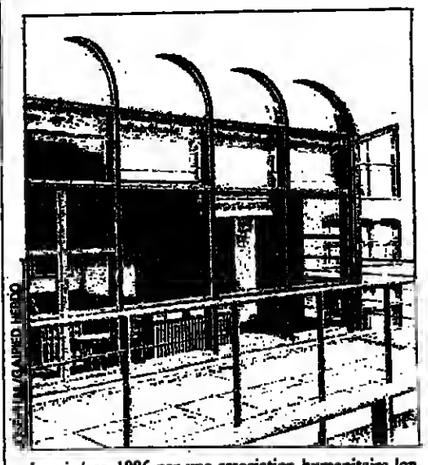

Imaginé en 1986 par une association humanitaire londonienne, le Lighthouse est peut-être l'exemple d'une parfaite adéquation entre une architecture soignée sans velléité d'avant-garde et un programme de santé qui est, lui, résolument d'avant-garde. Ouverte sur la rue d'un des quartiers les plus animés de la capitale anglaise, cette « maison » a été conçue, dessinée et construite après un ample dialogue qui a permis d'intégrer et la vie et la mort, les phases de maladie et les phases de rémission, les problèmes sociaux et la réinsertion.

Camille :
« Mais où on va, comme ça ? Où on va ?

Joëlla :
» C'est « la routa », 'ma petite vieille ! C'est « la route »... Tu les entends les synthétiseurs ?

Camille :
» Quels synthétiseurs ?

Joëlle :
» Quand on attrape la route, y a des synthétiseurs ! »

Joëlle :
« C'est une fille qui est malade. Gravement malade. Elle est même tellement gravement malade qu'ella va mourir, la fille. Et c'est moi qui joue la rôle. C'est un beau rôle. Une fille qui meurt à la fin du film, y a rien à dire, c'est un beau rôle. »

RENCONTRE AVEC BERTRAND BLIER,

Les partis pris

A l'âge de cinquante ans, Bertrand Blier a voulu retrouver, vingt ans après, la jeunesse, l'énergie et la violence des *Valseuses* au cœur des années sida. Piloté à tombeau ouvert, *Merci la vie* livre, sur les traces de deux jeunes filles d'aujourd'hui, Joëlle et Camille – Anouk Grinberg et Charlotte Gainsbourg, – quelques secrets de cinéma, quelques secrets de vie, le cinéma et la vie d'un auteur, d'un cinéaste, d'un timide sardonique.

« Comment est né *Merci la vie* ?

– J'ai été surpris par l'écriture du scénario. C'est d'ailleurs ce que je recherche quand j'écris. En général, je me fixe un plan de route genre écrivain sérieux, style Roger Martin du Gard, avec des matériaux sous forme de notes. Je pars avec ça et je fais tout à fait autre chose, c'est-à-dire que je me laisse embarquer. Là, le principe de départ, c'était quand même de voir si je ne pouvais pas refaire un film comme *les Valseuses* à l'âge de cinquante ans et avec deux filles. Cette idée avait l'avantage de me remettre en marche. Après *Trop belle pour toi*, il fallait que je me secoue un peu, parce que j'étais menacé de faire chic. Je me suis dit : il faut reprendre la route. Redevenir une mauvaise fréquentation pour les gens, pour les spectateurs.

– La scène d'ouverture de *Merci la vie* est d'une grande violence...

– J'aime bien les débuts. De même que dans les bouquins, j'aime bien les premières phrases. C'est mon côté racoleur. Je suis fils d'acteur. Je ne suis pas un penseur.

– Quand est intervenu le cinéma dans l'histoire ?

– Dès le départ, je savais que mes filles prenaient la route et qu'elles entendaient des synthétiseurs. Je crois que c'est important. Aujourd'hui, les gens sont médiatisés. N'importe quel gamin trouve normal d'avoir un micro sous le nez, éventuellement une caméra qui le filme. On peut lui demander son opinion sur n'importe quoi. En fait, mes personnages sont de la génération du *Grand Bleu*. Ils marchent dans la ville avec des synthétiseurs dans la tête... A force de penser à ça, je me suis dit, on va évidemment rencontrer le cinéma, parce que, à force de l'aimer et de le concevoir en tant que personnage, on tombe dessus. J'ai sacrifié beaucoup de ma vie au cinéma, c'est devenu mon oxygène.

– Mais ce n'est pas ce cinéma-là que vous montrez, justement.

– Il y a une des filles qui est très branchée *Grand Bleu* ou *37,2 le matin* et elle tombe dans un Pialat. Le choc des cultures est très, très dur !

– Dans *Merci la vie*, on peut repérer une suite d'hommages cinépbiliques, de références, de « citations », Bunuel, Chaplin, Fellini, etc. Tous délibérés ?

– Oui et non. Quand on fait des films, on en vient automatiquement à donner des coups de chapeau. Il y a une impunité totale dans le cinéma. Le cinéma est un truc de voleur, de pompeur. Personne ne s'en plaint parce que tout le monde pompe tout le monde et c'est très bien. Quand on a une scène de tournage de nuit, dans une ville d'eaux, comment ne pas penser à Fellini ? On a seulement évité le « à la manière de », c'est-à-dire que, par exemple, le décor est vide. Avec Fellini, il y aurait eu 250 personnes... Cette fois-ci, au contraire de mes films précédents, ce sont plutôt les images qui font avancer l'histoire, et non le dialogue. Je me suis laissé aller vraiment à écrire des images.

– Quand vous écrivez votre film, vous avez un sentiment d'écrivain ou un sentiment de dialoguiste ?

– Un sentiment d'écrivain. Mais tout dépend du film. Dans *Tenue de soirée*, il n'y avait pas une phrase de trop, c'était un film de dialogues, totalement. Dans *Trop belle pour toi*, j'ai fait une nouvelle de quatre-vingts pages et, après seulement, un scénario. Le premier texte que j'ai écrit pour *Merci la vie* était à mi-chemin entre le roman et le scénario, il y a vraiment eu un travail littéraire, une recherche sur la présentation. Je voulais déjà que le texte ressemble au film. Un gros boulot. A quoi ça sert ? A motiver, je crois, les gens qui vont travailler avec moi...

– Avez-vous analysé les quelques échecs que vous avez connus ?

– Oui. J'ai eu plus d'échecs que de succès. Maintenant, avec le temps, on a tendance à me dire, quelle belle carrière vous avez eue. En fait, je n'ai eu que trois vrais succès, *les Valseuses*, *Tenue de soirée* et *Trop belle pour toi*.

– *Buffet froid* est tout de même un film culte...

– C'est vrai que *Buffet froid* était un film très culotté à l'époque. Je l'aime beaucoup. Il n'a pas été un grand succès mais pas un grand échec non plus. Ce film a fait 300 000 entrées parisiennes à sa sortie, à l'époque ce n'était pas beaucoup mais c'était énorme pour un film pareil. Des gens sortaient en milieu de séance et voulaient se faire rembourser et d'autres sont venus quatre fois. Ça compensait. J'ai toujours trouvé que les échecs étaient justifiés, les miens en tout cas. Sauf peut-être *Beau-Père*. Il a été mal reçu, il y a eu un malentendu sur le film, c'est le seul qui m'ait fait du mal. Il y a aussi *la Femme de mon pote*, qui est, je pense, un peu sous-estimé. C'était une commande, un film de divertissement pur qui me semblait assez joli.

– Et *Calmos*, cette délirante satire du féminisme, ça ne vous a pas surpris qu'on ne le comprenne pas ?

– Je l'ai revu pendant le tournage de *Merci la vie*. Parce que, à un moment, je me suis fait un peu peur, je me suis demandé si je n'étais pas – comme dans *Calmos* – en train de déraper sur le sexe. J'ai été pleinement rassuré... *Calmos* était vraiment un très mauvais film, avec un scénario extraordinairement intéressant. J'étais trop jeune pour faire ça. J'aurai dû attendre, le garder trois ou quatre ans dans un tiroir, comme je le fais la plupart du temps. Les idées, dans les cartons, ça travaille tout seul, c'est comme le pinard.

– C'est le public qui vous donne la permission de sortir telle ou telle histoire du placard ?

– Ni le public... ni personne. Mais il faut dire qu'il n'y a qu'en France qu'on peut faire un film comme *Merci la vie*. Je me félicite tous les jours d'être un metteur en scène français et de ne surtout pas céder aux tentations de tourner en anglais parce que la preuve est faite qu'on y arrive. On a des longueurs d'avance de liberté sur les Américains. Par moments, on a cinquante ans d'avance sur la liberté d'entreprendre, sur la vitesse d'exécution. Avec le public, ce n'est pas non plus une affaire d'autorisation, c'est un problème d'amour et de dialogue. Je me dis : ils n'ont pas aimé ce film-là, je vais leur en faire un deux fois plus dur... Il y a une sorte de relation violente.

– Comme toute vraie relation.

– J'essaie quand même d'alterner. Je me dis qu'il ne faut surtout pas refaire le même film, j'essaie de faire le contraire. Il est évident qu'après *Merci la vie*, je ne vais pas me lancer dans un film complètement pulvérisé de l'intérieur. Je vais essayer de faire une chose extraordinairement contemplative, avec des rivières, un pêcheur à la ligne *(rires)*. C'est ça le dialogue avec le public. Qu'on ne parvient à établir qu'au bout de quelques films.

– Quand on se lance dans *Merci la vie*, le script est là, on sait exactement où on va. Y compris quand on va déraper ?

– J'aime bien quand ça dérape. Le tout est de maintenir la voiture sur la route. C'est une question de goût, le bon et le mauvais goût. Il y avait une scène assez redoutable qui paniquait toute mon équipe ; je sentais qu'ils n'osaient même pas venir m'en parler. C'était la scène de l'insémination artificielle... Je l'ai modifiée et réécrite après avoir vu la cassette de *Calmos*. Mais je ne suis pas encore revenu de l'avoir tournée parce que, honnêtement, c'était indéfendable. Maintenant que c'est fini, je comprends pourquoi je l'ai tournée mais en l'écrivant, je ne le savais absolument pas, j'étais en analyse. Il fallait la tourner, c'est tout. Ça et le placard magique. Deux scènes totalement inexplicables. Le placard magique m'a été amené par le sida. C'est le sida qui m'a fait penser à ça. Je voulais absolument qu'on ait très peur, à cause du sida, je ne sais pas si j'y suis arrivé.

– Dans cette scène, on voit Joëlle (Anouk Grinberg) entrer en lévitation dans son petit pyjama blanc.

– J'ai voulu essayer de montrer que le personnage de Joëlle était vraiment très malade. Il y a avec le sida des cas d'encéphalite absolument foudroyante et j'ai voulu matérialiser ça, alors évidemment ce n'est pas expliqué dans le film, mais je pense que l'angoisse doit passer quand même. Le placard est inspiré par l'au-delà. C'est lourd de symboles. Je voulais traiter le sida, le bonheur, l'amour et l'homme dans le placard. Je crois qu'il ne fallait pas trop contrôler, sinon ce serait devenu un film à message insupportable.

– Le sida, la guerre aussi, les peurs, les vacheries de chaque époque...

– *Merci la vie* est un film de père de famille. En racontant Joëlle et Camille, j'ai pensé à mes enfants. C'est la première fois que je me mets totalement à nu devant les spectateurs. Mon cinéma a souvent été très impudique mais il mettait en jeu des marginaux, des homosexuels flamboyants. Cette fois-ci, il y a énormément de choses personnelles dans le film. Par exemple, le cauchemar que raconte Camille (Charlotte Gainsbourg), ce pansement sur l'œil, qu'on enlève, et l'œil qui part avec, c'est un cauchemar que je faisais quand j'étais gosse. Il faut dire que je suis né en 39...

Là où les films

PAS de temps à perdre. Dès le générique, le type à la Porsche noire, sur ce bord de mer sinistre, flanque un grand coup de pied dans le ventre à la mariée en blanc. Elle tombe, forcément. Reste là comme un pauvre cygne mort sans avoir dansé. C'est Joëlle (Anouk Grinberg). Arrive une fille trop vite poussée, avec un caddie plein où s'accrochent des mouettes. C'est Camille (Charlotte Gainsbourg). Elle pousse Joëlle du pied puis lui renverse de vieilles sardines sur la tête. C'est comme ça que commence une grande amitié. C'est comme ça que commence *Merci la vie*.

Ouverture grandiose, comme souvent chez Blier – qui peut se vanter de descendre tranquillement dans le RER même dix ans après avoir vu le début de *Buffet froid* ? Mais après ? Après, on est ferré. On va s'embarquer sans discuter pour deux heures, d'émotions plurielles, dans les décombres somptueux d'un récit explosé, on va pleurer souvent, et rire à contretemps. On va suivre Joëlle et Camille, la « fille perdue » et l'ingénue, deux gosses d'aujourd'hui qui ont des synthétiseurs dans la tête et ne savent rien des vieilles guerres. Avec elles, on va en voir de toutes les couleurs, au propre et au figuré. *« Là où on va c'est trop dangereux, on peut pas emmener des mecs »*, disent-elles, retournant d'une phrase le vieux mythe de l'amitié virile, et, de fait, dangereux, ça l'est. Notre temps regorge de vigiles incestueux, de médecins ignobles, de pères impuissants ou gâteux, de mères frigides ou acariâtres, et on voit bien que Joëlle est malade, elle ne sait pas de quoi. Peut-être va-t-elle mourir, elle ne veut pas. Elle donne pourtant beaucoup d'amour, et si c'était pour ça ? Ce serait si bien si on pouvait zapper sa vie, changer de chaîne quand ça va trop mal. *« Aller ailleurs là où y a pas de malheurs, là où les films sont en couleurs »*. La fille s'arrête sur cette réplique, et l'autre lui demande : *« Parce que on est en noir et blanc, là ? »*

Oui, on était en noir et blanc, là. Et on ne s'en apercevait qu'à peine. Déjà, depuis le début, Blier jouait en sourdine d'un chromatisme impérieux, du sépia, du rosé, du bleuté ; maintenant, enfin, il annonce la couleur : tout ça, c'est du cinéma, on voit les caméras, cette histoire douloureuse et trop vraie, cette histoire de sida, n'est que le mauvais scénario d'une fin de siècle qui s'affole.

Cet aveu lancé, l'histoire burlesque et tragique reprend sa course de plus belle, c'est le grand carambolage, le délirant télescopage. Tiens, les nazis reviennent. A chaque époque ses horreurs. Mais l'émotion est là, inchangée. Devant un grand écran,

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

CINÉMA

Camille :
« J'ai l'âge que vous voulez ! De douze à dix-huit ans ! Je peux être belle, je peux être moche, je peux faire n'importe quoi ! Je vous en supplie, monsieur ! Je vois dans vos yeux que vous me trouvez bien ! Vous êtes un bon metteur en scène ! »

Papa :
« Je voudrais qu'on se mette bien d'accord sur l'époque dans laquelle on vit ! Parce que si c'est l'époque du sida, alors y a pas les Allemands, et si c'est l'époque des Allemands, alors y a pas le sida ! Et on baise ! »

RÉALISATEUR DE « MERCI LA VIE »

d'un faux timide

– La visualisation de la guerre est quand même très irréaliste.

– C'est un peu la guerre vue par Antant-Lara, *la Traversée de Paris*... Une des idées du film était d'essayer de confronter le gosse d'aujourd'hui à cet univers atroce de la déportation. J'ai voulu qu'il y ait une scène où Charlotte voit ça. Elle vomit, elle dégueule, il y a de la musique d'aujourd'hui, ça ne colle pas du tout... C'est pour ça aussi que j'ai voulu faire une scène avec des Allemands dans un Novotel : si demain il y a une guerre en Europe, il me paraît évident qu'elle se passera dans des hôtels comme ça, des couloirs violets, des néons partnnt. L'horreur. Les uniformes ne seront peut-être pas les mêmes. C'est vrai que ça m'a bien fait peur tout ça.

– En ce qui concerne le sida, vous vous êtes astreint à un travail de documentation ?

– Oui. J'ai même été un peu impliqué dans certaines démarches. Je suis très informé, du moins dans la mesure nù on peut l'être. Je sais comment se situe le travail sur la prévention, sur la communication à propos du sida.

– Peut-on considérer que *Merci la vie* peut servir aussi à ça ?

– Je n'en sais rien. Mon propos n'était pas de faire un film sur le sida. Il me semblait que c'était impossible de faire un film sur des jeunes d'aujourd'hui sans en parler. A quoi sert le cinéma s'il ne parle pas des choses graves ? *Les Valseuses* aujourd'hui, ce ne serait pas faisable. Pnurquoi ? Justement à cause du sida.

» J'avais été amené à réfléchir sur le sida au cours de réunions lorsque les agences de pub ont commencé à plancher là-dessus. J'ai travaillé aussi sur un petit film de prévention qui a été projeté dans des hôpitaux. Donc, je connais le discours des spécialistes qui eux, bien évidemment, souhaitent qu'on parle du sida à travers des gens qui ne sont pas du tout des personnes à risque, pour essayer d'étendre au maximum l'infnrmation.

– Que la maladie passe à travers le personnage de Joëlle, qui a une santé formidable, un incroyable appétit de vivre, est particulièrement bouleversant... Comme le talent d'Anouk Grinberg.

– Elle porte le film totalement. Elle fait passer tout ce qui nous fait peur, comme si c'était elle qui avait écrit le scénario.

– Tout comme Carmet, Girardot, jouant à jouer leur propre personnage, font passer des choses terribles sur le métier d'acteur.

– C'est surtont frappant avec Annie Girardot. En voyant le film, on se dit que ça a dû être douloureux pour elle, difficile. En fait, oon. Avec Annie, on s'est tapé dans la main au Festival de Cannes l'année dernière. Elle avait lu le scénario trois jours avant et m'a dit : *« Ecoutez, je n'ai rien compris, mais je le fais, à tout prix je veux le faire. »* Ce furent des rapports de bonne humeur, d'envie d'être dans le coup. Pareil avec Trintignant pour son rôle d'nfficier allemand bizarre. Avec Jean Carmet, c'était plus facile, on avait déjà tourné ensemble et il avait un rôle plus étoffé. Je me suis servi de ses mots. Mais quand il dit : *« Moi, ce que j'aurais voulu, c'est être un grand acteur ! Et j'ai toujours été un petit... »*, j'ai bien évidemment pensé a ce qoe disait mon père, Bernard Blier. Qui avait tourné 150 films, et pas des moindres. Et qui n'arrêtait pas de râler, de dire qu'il avait fait une carrière de merde.

» J'ai voulu écrire quelque chose qui était uniquement du cinéma, qui ne se revendiquait pas comme autre chose que du cinéma. Ce o'est pas du tout un simulacre de l'existence quotidienne, ça n'a rien à vnir, c'est un film. Il y a des acteurs, il y a des caméras, on montre aux gens ce que c'est que le cinèma et que c'est totalement bidon, mais que ça o'empêche pas de pleurer, de rire, même si on voit les claps et tout le bazar. *La Nuit américaine* de Truffaut était aussi un film «de cinéma», mais vu par un metteur en scène. *Merci la vie* est un film vu par les petits rôles, par les figurants. C'est la première fois que je constate une adhésion aussi formidable des acteurs. Girardot et Trintignant ne font pas partie de ma famille habituelle, e'est très agréable qu'ils soient venus. Je suis sûr que si j'avais demandé à Serrault, il serait venu aussi. Cela dit, j'ai essuyé des refus. J'ai des rapports violents avec les acteurs.

– Les acteurs ont-ils peur de tourner avec vous ?

– Oui. Surtout les femmes. Les filles sont toujours très inquiètes. Et puis, à l'arrivée, ce o'est rien du tout. C'est beaucoup moins grave qu'elles ne le pensaient. Je me souviens de Catherine Jacob lorsqu'elle est arrivée le premier jour de tournage. Elle devait montrer ses fesses, elle était malade. Je lui ai dit : viens voir dans la caméra, c'est filmé de telle façon que c'est joli. Aujourd'hui, le métier d'acteur, ça ne devrait pas être un truc confortable. Les acteurs ne sont pas là pour faire du tourisme.

– Vos tournages ont pourtant une atmosphère feutrée, intime.

– Je suis souvent assez gêné par mon propre univers, par ce que j'ai écrit, alors j'écrase un peu, je fais attention. Je suis timide en fait.

– A la sortie des projections de *Merci la vie*, les gens sont dans un état bizarre. C'est plutôt bon signe.

– Oui. Il n'y a rien de pire qne l'indifférence. Là, les spectateurs oe peoveot pas sortir vraimeot indemnes. Je ne suis dnnc pas trop angoissé, mais la présentation au public, c'est la vraie naissance. On coupe le cordon. T'ant qu'on o'a pas entendu le cri... Et puis il faut attendre les réactions. Savoir si on a fait du bien, du mal, si on est démodé, si on est en avance. On peut très vite être décroché aussi. Mon idéal est quand même de communiquer avec le maximum de gens. Je ne suis pas du tout un metteur en scène de laboratoire.

– Pensez-vous que votre réputation de misogynie va enfin s'estomper avec *Merci la vie* ?

– C'est tout de même la femme qui apporte la maladie. On imagine quelles auraieot été les réactions des féministes à propos d'un film comme ça dans les années 70 ! Les choses ont changé, je m'en suis aperçu au moment de *Tenue de soirée* qui est nn film carrément très méchant et aucune ligue n'a réagi. C'est affolant. Sinon, j'ai toujours répondu à ces attaques que je ne dnnnais pas le beau rôle aux femmes mais encore mnins aux hommes. Dans mes films, tout le mnnde en prend pour son grade. La différence, c'est que maintenant, en « occupation d'espace », les femmes ont le beau rôle.

– Elles prennent nettement le dessus. Camille et Joëlle forment un couple d'amies très rare au cinéma.

– Oui, mais leur amitié est très virile. Pour moi, le film est résumé quand Charlntte dit au petit peintre : *« Là où on va c'est trop dangereux, on ne peut pas emmener des mecs. »* C'est vrai que c'est une histoire de filles et qu'on ne peut pas y emmener de mecs.

– Et quand ils sont là, ils ne sont pas brillants. La fin est horrible. On a beaucoup ri, tout de même, mais à la fin on ne rit plus. Le refus du *happy ending* est pour vous un gage de liberté ?

– C'est difficile de trouver une fin honnête. C'est ce à quoi je m'efforce depuis un moment. Ça a commencé avec *Tenue de soirée*. Ici, e'était facile de faire revenir Anouk à la fin, les filles repartaient ensemble, etc. On o'a pas le droit parce qu'il ne faut pas se moquer des gens, c'est trop facile. Pendant tout le film, on peut, mais pas à la fin. Il y a une morale des dernières images. Ce serait formidable de faire des films optimistes ; jusqu'à présent ça ne s'est pas présenté. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

sont en couleurs

elle est la même, toujours la même, qu'on croit être dans la vie ou qu'on croit ce que le cinéma nous dit. Splendide postulat que Blier va illustrer tnut au long de soo film le plus tonique et le plus déchirant ; le plus lyrique et le plus édifiant. Le film d'un homme de cioquante ans qui a la trouille pour ses enfants.

Si, à de rares mnments, il dérape un peu dans la gaudriole métaphnrique (l'insémination artificielle) ou dans l'onirisme catastrophe (la scène de la lévitation), jamais ce moraliste goguenard o'aura filmé aussi librement que dans cette éblouissante déclaratinn d'amour au cinéma. Où il s'autorise tous les écarts de langage stylistiques, narratifs (et autres), tnus les coups de chapeau, clins d'œil, références, citations, hommages virtuoses. Vnici le Lelouch des fnules concertantes, ou Fellini, avec cette montgolfière dans une ville endormie. Vnici Bunoel et le charme pourri de la bourgeoisie, voiei le bruit de bottes d'Autant-Lara dans *la Traversée de Paris* ; voici deux petites silbouettes sur la route sublime des fausses espérances, et e'est Chaplin, évidemment. Vnici aussi, puisqu'on y est, quelques saluts discrets aux *Valseuses* où à *Notre histoire*, le malaimé, et, pour boucler la boucle, à *Hitler connais pas*, premier film d'un certain Bertrand Blier où des mûmes, déjà, se cognaient à l'Histoire et où on vnyait des caméras... Film de cœur, de cul et de couleurs, *Merci la vie* est aussi, surtout, un film d'acteurs. Anouk Grinberg : une formidable révélation à l'écran. Les jnues rondes encore, mais elle a vécu mille ans. Devient tontes les femmes qu'no veut qu'elle soit, putain, saiote ou gamine, ao choix, nn les trois à la fois. Véritable polyglotte des sentiments, elle peut tout jouer, elle jouera tout. A ses côtés, dans sa grâce inachevée, Charlotte Gainsbourg coofirme ce grand talent boudeur qui est le sien. Autour d'elles, la troupe exulte. Dans des rôles souvent modestes, acceptés à l'évidence avec délectation, Depardieu (un beau salaud), Trintignant (un bel Allemand) sont épatants. Tnut comme Carmet, jouant les vieux comédiens déprimés. Et Girardot, se jouant elle-même sans fard, courageuse, belle comme tout.

A la fin, on est revenu aux couleurs criardes de la réalité. Fin de congés payés à Lacanau-Océan. Papa Carmet n'est plus qu'un légume dans son fauteuil roulant. Camille s'engueule avec son petit ami qui va chercher du beurre au Mammouth le plus proche. En traînant les valises, Maman Girardot a le mot de la fin : *« Faut pas trop te faire de bile, tu sais. Il y a des moments, c'est beau, tu verras. » « Quoi ? »*, interroge la petite. *« Mais la vie, ma chérie, la vie ! »*

D. H.

CRÉATION A BRUXELLES DE « THE DEATH OF KLINGHOFFER », DE JOHN ADAMS

Le ténor de l'opéra-journal

John Adams, le compositeur de *Nixon in China* (créé à l'Opéra de Houston, en 1987, dans une mise en scène de Peter Sellars), est à Bruxelles pour les répétitions de son second opéra, *The Death of Klinghoffer*, inspiré par l'assassinat d'un invalide lors de l'arraisonnement du paquebot *Achille-Lauro* en 1985. A quarante-quatre ans, John Adams est un jeune patriarche de la musique américaine.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

LES œuvres de John Adams sont jouées par les plus grands orchestres – l'intérêt que leur porta très tôt Edo de Waart, qui créa à San Francisco *Harmonium* en 1981, puis *Harmonielehr*, en 1985, n'y est sans doute pas étranger – plusieurs ont même été enregistrées et leur succès public a provoqué, ici et là, de violentes réactions.

Ceux qui critiquent la musique de John Adams, issue des courants répétitifs et minimalistes mais drapée dans un riche tissu sonore, l'accusent d'être vulgaire, dépourvue de style et d'intégrité, nostalgique... en un mot : trop agréable à écouter. On est allé jusqu'à parler de prostitution. John Adams dit cela en riant, mais, visiblement, ce malentendu l'afflige plus qu'il ne veut bien l'avouer.

Pour se défendre des complaisances coupables qu'on lui reproche, il dit seulement : *« On m'accuse de vouloir séduire à tout prix ; mais j'adore ces sons, j'ai du plaisir à entendre ma musique. Cela n'aurait aucun sens pour moi d'en écrire une qui ne me plairait pas, à seule fin de me conformer à des critères esthétiques étrangers à ma sensibilité. Beaucoup de compositeurs croient qu'il est plus important de recevoir l'approbation de ses confrères et ils écrivent seulement la musique qu'il faut pour obtenir cette respectabilité ; ou alors, ils sont victimes de la pression exercée par l'idée que le modèle scientifique doit intervenir jusque dans l'acte créateur.*

DEBORAH O'GRADY

John Adams jouit de toutes les libertés que lui procurent les exigences du théâtre.

LAISSER VENIR TOUT CE QUI EST EN SOI

» En musique, comme dans les autres arts, le vingtième siècle a été marqué par des recherches, des expérimentations qui ont produit des chefs-d'œuvre incontestables. Mais on a voulu ensuite que le compositeur travaille comme un scientifique, qu'il parvienne à la claire conscience de tout ce qui guide ses gestes artistiques. Et, en effet, beaucoup à présent veulent penser comme des hommes de science. J'attache trop d'importance à la part du subconscient dans le travail de création pour me contenter de l'activité consciente. Ce serait fermer la porte à beaucoup de choses qui ne demandent qu'à éclore. En rêve, les pensées arrivent spontanément ; il devrait en aller de même quand on compose : il faut laisser venir tout ce qui est en soi ; ensuite, l'art doit mêler étroitement l'élément conscient et ce qui vient du subconscient. Il me semble que c'est beaucoup plus riche.

» Cela ne veut pas dire pour autant que je ne me donne pas de règles, que je me contente d'écrire ce qui me passe par la tête. Quand je compose, je pense chaque note, je réfléchis beaucoup, je souffre... Je diffère en cela de quelqu'un, comme Phil Glass, qui travaille très vite – un peu comme Haendel peut-être – et qui, visiblement, ne souffre pas. Je ne pourrais pas faire comme lui, ce serait trop simple à mon goût, mais le modèle me semble bon : il faut écrire sans relâche, tous les jours, sans prétendre changer le monde avec chaque nouvelle œuvre. J'essaie de travailler comme les artistes du Moyen Age ou comme Jean-Sébastien Bach. L'acte de création devient une fonction naturelle, habituelle, artisanale. Je ne voyage pas. Je vis avec ma famille. Chaque matin, je commence à composer à 9 heures, après avoir emmené mes enfants à l'école, et je travaille ainsi jusqu'à 17 heures environ. »

En 1979, le Festival d'automne à Paris faisait découvrir une pièce pour piano de onze cents mesures, *Phrygian Gates*, d'autant plus singulière que les procédés de la musique minimale et répétitive étaient associés à une architecture modulante (mais sans la hiérarchie et les tensions qui caractérisent, classiquement, les relations de tonalités) ; ainsi qu'une pièce pour cordes : *Shaker Loops*. Cette musique, où la pulsation occupe une place prépondérante, qui n'hésite pas à emprunter à la tonalité la force acoustique de ses consonances, donne l'impression de la liberté retrouvée, d'une porte ouverte qui laisse entrer l'air frais à grandes bouffées, au risque de faire éternuer ceux qui restent figés sur l'idée d'un progrès historique continu.

« Il existe régulièrement, dans l'histoire de la musique, des périodes où l'art, devenu trop souvent élitaire, se coupe du public. La génération suivante réagit alors de façon violente. Ma réaction à l'académisme sériel est violente (ce qui ne m'empêche pas d'admirer aussi ce contre quoi je réagis : comme chef d'orchestre, j'ai dirigé des œuvres très difficiles d'Eliott Carter, par exemple ; j'aime aussi la musique de Boulez), il est donc naturel qu'elle soit à son tour violemment contestée.

*» Mes pièces des années 70 (*Phrygian Gates, Shaker Loops*) étaient plus « pures » que celles qui sont venues après ; elles choquaient moins, mais elles portaient déjà en germe une réaction contre la pureté. La musique de Steve Reich, par exemple, est très pure ; elle procède d'une logique absolue. Chez moi, la logique n'est pas génératrice ; je laisse une large part à l'intuition. Toutes les obligations extérieures à celles dont je ressens le besoin sont stérilisantes. J'ai toujours aspiré à plus de liberté.*

» Dans La Grand Pianola Music, *qu'on a jouée récemment à Paris, il y a des passages de mauvais goût, d'autres très ironiques ou nostalgiques – et c'est ce qui rend cette pièce si difficile à bien interpréter. Certains n'ont voulu y voir qu'un sous-produit de la « musique de consommation », parce que cela ne leur paraît pas assez difficile à écouter. Aujourd'hui, hélas !, quand une musique plaît trop immédiatement, on la regarde avec méfiance, on craint qu'elle ne soit pas assez sérieuse. En revanche, ce qui est difficile à écouter ne se heurte pas, a* priori, *à la même résistance. On accepte de faire un effort.*

» Si l'on se donne la peine d'écouter attentivement ma musique, on se rend compte que la simplicité apparente repose, en fait, sur une complexité interne insoupçonnée. Ce n'est d'ailleurs pas la complexité pour elle-même qui m'intéresse mais le résultat sonore qu'elle produit ; aussi n'est-elle jamais au premier plan, mais on ne peut pas, sans mauvaise foi, déplorer son absence et m'en tenir rigueur. Quant au plaisir, son immédiateté n'a rien à voir avec la valeur intrinsèque de la musique qui le procure ; cela dépend des styles et des auteurs. Mozart ou Chopin plaisent immédiatement, personne ne songe à leur en faire grief.

» Il y a place aux Etats-Unis pour une musique de recherche très ardue, qui peut se développer dans les universités, par exemple, et une musique tout aussi sérieuse, mais moins élitaire, destinée à un public beaucoup plus large. Hugo ou Dickens ont écrit sans déchoir de la grande littérature populaire. »

N'y a-t-il alors aucun rapport entre ce qu'on appelle aux Etats-Unis « popular music » – et qui correspondrait en France à la notion élargie de musique légère, ni folk ni pop, – et les compositions de John Adams ? *« L'influence de la « popular music » est très importante pour moi parce qu'elle prend naissance dans un besoin d'expression directe : la communication me semble constituer une des fonctions primordiales de la musique. D'une façon générale, la « popular music » a des répercussions indéniables sur la musique sérieuse aux Etats-Unis. Dans les années 30, la radio a créé le son « pop », en concevant une musique destinée à la retransmission : le jazz de Louis Armstrong, Paul Whiteman, Duke Ellington, Glenn Miller, etc. puis le jazz cool, le be-bop, la soul music, le gospel et, à présent, le rap. Même chez les compositeurs qui n'aiment pas cette musique, on constate qu'elle agit par réaction, par besoin de s'en affranchir.*

» Il y a des cas assez étranges. Milton Babbitt, par exemple, connaît très bien la musique de Broadway (il a même essayé d'écrire une comédie musicale). Mais ce qu'il compose est très rigoureux, sans aucun rapport. C'est comme si deux tendances opposées cohabitaient dans sa tête mais sans communiquer.

» Léonard Bernstein, au contraire, voulait contenir toutes les musiques en lui, comme un humaniste de la Renaissance. Mais il n'a pas trouvé son langage ; la musique sérieuse qu'il a écrite s'est trouvée trop souvent contaminée par l'autre. J'aime beaucoup la Sérénade pour violon, *par exemple, mais la symphonie* Kaddisch, *qui tente de mêler trop de styles différents, ne me convainc guère. Chez Charles Ives, c'est un peu la même chose qui se passe. L'unité n'est pas toujours réalisée. Mais, bien sûr, certaines œuvres sont fascinantes. Une chose me frappe particulièrement dans sa musique : elle est à la fois expérimentale, futuriste et très nostalgique. Il faut tenir compte aussi du fait qu'il vivait dans une époque vraiment difficile en Amérique pour les compositeurs. Le jour, il était à son cabinet d'assurances, et la nuit ou le week-end, il composait. Il est resté volontairement en marge de l'institution et de la vie musicale.*

VIVRE HORS DU MONDE N'EST PAS UNE FATALITÉ

» De même, John Cage, chez qui je sens une grande inspiration et qui a perpétué cette tradition individualiste – celle exprimée par les philosophes transcendantalistes, Emerson et Thoreau dont Ives était nourri – selon laquelle l'homme, et donc l'artiste, doit suivre ses propres pensées, aller jusqu'au bout, sans s'occuper des autres. Cette tendance est sensible chez des écrivains comme Melville, Whitman, Hemingway. D'ailleurs, aux Etats-Unis, l'artiste se considère comme un être à part de la société, un peu comme Adrien Leverkun dans le Docteur Faustus *de Thomas Mann, qui pourrait être le type achevé du compositeur moderne, vivant hors du monde, n'écrivant qu'un petit nombre d'œuvres auxquelles il travaille sans relâche. Mais il semble que Thomas Mann veut dire que les artistes deviennent ainsi parce que la société n'a pas besoin d'eux. Mais je crois cependant que ce n'est pas une fatalité.*

» En réaction contre cette tradition individualiste, un mouvement nouveau s'est dessiné chez les compositeurs américains. Phil Glass a étudié de près comment travaillaient les musiciens pop. Il a constitué un ensemble, avec lequel il a voyagé ; ses concerts, à présent, sont comme des concerts de pop music, ils attirent des auditeurs jeunes qui, souvent, ne connaissent pas la musique classique. On ne peut pas prétendre pour autant que Glass n'est pas un compositeur sérieux. Si moi-même je ne procède pas ainsi, ma musique a, elle aussi, besoin d'une vaste audience. »

Celle qu'attirent les représentations d'opéra ? *« Ce qui m'intéresse dans l'opéra, c'est la liberté que me procurent les exigences du théâtre. On me demande d'écrire des choses auxquelles je n'aurais jamais pensé et qui entraînent un renouvellement de ma technique et un élargissement de mon inspiration. Cela me force à tirer de mon subconscient des idées qui y étaient enfouies et qui y seraient vraisemblablement restées sans cela. Le résultat peut être jugé impur et j'en conviens volontiers. Mais ni Janacek, ni Berg, ni Verdi ne sont « purs ». Le style des meilleurs opéras est hétérogène.*

» Le théâtre est le lieu des compromis et l'on conçoit que des compositeurs, qui, comme Carter ou Boulez, ont poussé très loin le souci de la pureté stylistique, ne se soient pas engagés dans la composition lyrique. En revanche, quelqu'un comme Britten, dont les œuvres ne m'intéressent pas en général, me touche beaucoup quand il écrit pour la scène. Je pense surtout à Peter Grimes. *S'il n'avait pas eu à trouver la musique qui convenait au caractère de son héros, il n'aurait jamais découvert qu'il portait de telles idées en lui.*

» Je ne veux pas parler ici de la partition de Klinghoffer *– Peter Sellars, le metteur en scène, Alice Goodman, la librettiste et moi-même avons décidé de ne pas nous exprimer publiquement sur l'œuvre avant sa création, afin de ne pas orienter l'opinion dans un sens ou dans un autre, – mais je peux dire, par exemple, que la musique que j'ai été amené à écrire pour le personnage de Mao Zedong dans* Nixon in China *était très nouvelle pour moi.*

PAROLES VICIEUSES, ÉLÉGANCE VOCALE

» En étudiant sa biographie, j'avais découvert qu'il était, à l'origine, un homme cultivé et plutôt bourgeois. Il s'est créé, plus tard, une personnalité vulgaire pour s'adresser aux paysans. Il fallait parvenir à rendre ces deux aspects à travers la musique et c'était une gageure très stimulante. La personnalité de Mme Mao est intéressante, elle aussi. Elle a voulu rénover la culture de la Chine mais elle-même n'était pas cultivée ; c'était une ancienne actrice de cinéma, qui n'avait guère joué que dans des mélodrames. Alors j'ai composé pour elle une musique dont la surface seulement est artistique ; son grand air est une aria da capo, *dans le style de Bellini ; les paroles méchantes et vicieuses forment un contraste avec l'élégance de la ligne vocale. Pour Richard Nixon, avide de puissance, paranoïaque mais aussi sentimental, j'ai beaucoup mis en valeur le saxophone ; j'ai écrit des harmonies excessivement douces, très sucrées.*

» Pourtant, je ne veux pas travailler exclusivement pour le théâtre. Après Nixon in China *et* The Death of Klinghoffer, *qui se sont succédé, je voudrais écrire maintenant des pièces plus courtes. J'ai passé dix-huit mois à composer la musique de mon dernier opéra ; il dure près de trois heures ; c'était vraiment du surmenage. Cela représente plus de cinq cents pages d'orchestre grand format et à présent que j'ai fini, j'ai beaucoup de mal à remuer le bras droit... »*

Joignant le geste à la parole, John Adams frotte cette épaule douloureuse qui l'empêche de diriger des répétitions partielles, mais il doit s'occuper néanmoins d'aller régler les appareils électro-acoustiques (synthétiseurs et échantillonneurs) qui se trouveront dans la fosse aux côtés de l'orchestre au grand complet. Notre entretien a eu lieu en français, un dimanche après-midi, au milieu du va-et-vient d'une brasserie de Bruxelles. Une première rencontre, il y a douze ans à Paris, nous réunissait déjà dans une brasserie, face à la gare du Nord. John Adams était alors, à trente-deux ans, beaucoup moins connu que certains de ses cadets. Entre-temps, il a écrit des œuvres qu'on peut qualifier d'essentielles. Mais il est resté le même, absolument, fidèle aux autres comme à lui-même.

GÉRARD CONDÉ

★ Sur la musique américaine des années 50 et 60, l'ouvrage de Michaël Nyman, *Experimental Music, Cage and Beyond*, publié à New-York en 1974 par Schirmer Books, reste fondamental. Néanmoins, la récente parution en recueil des chroniques de concerts d'avant-garde, que le compositeur américain Tom Johnson rédigea pour l'hebdomadaire new-yorkais *The Village Voice*, entre 1972 et 1982, constitue, par la rigueur des transcriptions et la capacité de pénétration dont le critique fait preuve, un témoignage irremplaçable sur une période particulièrement riche d'expériences diverses et qui semble déjà appartenir à l'histoire (Tom Johnson, *The Voice of New Music*, 543 p., Editions Het Apollohuis, Tongelresestraat 81 – 5613 DB Eindhoven 5, Pays-Bas.)

★ Le numéro 6 de la revue *Contrechamps. Musiques nord-américaines* (198 p., Editions l'Age d'homme, 5, rue Férou, Paris, 5e) constitue, sinon le seul, du moins le plus éclairant panorama en langue française de la musique américaine récente.

★ *The Death of Klinghoffer*. Orchestre symphonique et chœurs de la Monnaie de Bruxelles (Kent Nagano, direction ; Peter Sellars, mise en scène.) Les 21, 24, 26, 29 mars et 2 avril à 20 heures. Le 31 mars à 15 heures. Tél. : 19-32-2-219-63-41 ou 218-12-02 ou 218-12-11. De 250 à 2 800 francs belges.

Les Hurleurs
du 15 au 24 Mars
Comédie en 11 joutes avec musique et accident
Catherine Dasté - Jacques Jouet - Didier Malherbe - Yves Collet
avec
Claude Baichasse - Serge Cellier - Valérie Deronzier - Danielle Van Bercheycke - Catherine Zambon
et les musiciens
John Greaves - Didier Malherbe - Pip Pyle
THEATRE D'IVRY - RESERVATIONS 46.72.37.43
Avec l'aide à la création du Conseil Général du Val-de-Marne et le soutien de l'ADAMI

L'EUROPE REDÉCOUVRE L'AMÉRIQUE

Transes atlantiques

Le Festival Europe/Amérique d'Ars Musica à Bruxelles succède presque sans transition au cycle America organisé par Radio-France. Les grands esprits se rencontrent, dit-on. Mais la musique américaine était-elle à ce point une *terra incognita* ? Et l'Europe a-t-elle vraiment les moyens d'appréhender cette culture-là ?

UN festival américain chasse l'autre. Coïncidence incontestable puisque, incroyable mais vrai, le cycle de dix concerts qui vient de s'achever à Radio-France, et les trois semaines de programmation lourde – deux à trois manifestations par jour – mise sur pied par la jeune équipe d'Ars Musica à Bruxelles *(lire notre encadré)* auront marqué ce printemps naissant sans qu'un coup de téléphone ait été échangé entre Paris et nos voisins de la Communauté.

On imagine que certains musiciens de là-bas, qui ne reçoivent pas tous les jours des invitations de la vieille Europe, ont cru rêver en recevant deux invitations coup sur coup. Le rythme, fort lent, des échanges culturels n'ayant rien à voir avec celui des Exocet, on est bien obligé de reconnaître, quoi qu'il en soit, que cet unanime intérêt pour la musique américaine est proprement tombé du ciel, sans rapport avec l'actualité.

Les nouvelles, cependant, ne manquaient pas. Le Festival d'automne, fidèle depuis toujours aux répétitifs (Steve Reich, Philipp Glass), à John Cage, à Bob Ashley, aux *performers* comme Meredith Monk et Laurie Anderson, n'a jamais cessé de jeter, sur l'avant-garde new-yorkaise et californienne, le regard d'un correspondant permanent «branché» : sans la moindre idée de bilan, mais en avance de quelques années sur les modes.

Dès 1979, John Adams – alors au berceau – était ainsi invité à diriger sa musique dans la chapelle de la Sorbonne. Il fallut attendre huit ans pour qu'une grande institution américaine – l'Opéra de Houston – confie un grand projet – *Nixon in China* – à ce Californien d'adoption et double la mise en associant son nom à celui d'un génie de l'autopromotion : Peter Sellars. Un genre allait naître, celui de l'opéra-journal *(lire ci-contre l'entretien de John Adams avec Gérard Condé)*, autre version de l'actualité-spectacle. Certes, le duo Adams-Sellars n'avait pu prévoir combien leur second opéra, sur le drame de l'*Achille Lauro* (rappelant le camouflet imposé à l'Amérique par quatre terroristes palestiniens), tomberait comme un cheveu sur la soupe en cette après-guerre irakienne. Pourtant, le «mauvais goût» qui consiste à faire chanter sur une scène lyrique le meurtre d'un handicapé juif sur un paquebot arraisonné par des fanatiques anti-israéliens ne paraît pas si incongru quand on le replace dans les contradictions, les aberrations du contexte contemporain, outre-Atlantique. Même si l'obligation, pour être vraiment subversif, de ne pas se prendre au sérieux, voire de se déboulonner soi-même avec application, est une constante de l'avant-garde américaine, vérifiée dès les années 60 avec le mouvement Fluxus (La Monte-Young) et à jamais incarnée par John Cage.

En fait, et pour résumer plus d'un demi-siècle de relations musicales chaotiques entre nos deux continents, ce qui fait rire les Américains n'a jamais vraiment réjoui les Européens. Pour le dire autrement : on croit, de part et d'autre de l'océan, partir des mêmes données esthétiques mais, soit la communication passe mal, soit le naturel de chacun reprend ses droits. Un certain malentendu règne en tout cas.

John Cage, 1970.

Bob Ashley, son rap intellectuel, la dérision au énième degré de ses installations multimédias ? On ne s'est pas forcé, de ce côté-ci de l'Atlantique, pour l'interpréter comme un rituel tragique, comme une violente critique de la société. Or la violence est précisément ce que récuse Bob Ashley !

Steve Reich ? Autre pomme de discorde. Les répétitifs, pour avoir été fort à la mode, et fort bien commercialisés par le disque (Reich enregistré sous l'étiquette jaune) n'ont jamais été vraiment pris au sérieux par l'intelligentsia de nos vieux pays.

Vu de ce côté-ci de l'océan, il paraît en effet aberrant qu'un artiste qui, comme Steve Reich, a effectué des études complètes de philosophie, consacre son énergie à explorer les effets progressifs de déphasage rythmique, associés ou non à des modifications infimes des timbres, à des variations imperceptibles des plages de silence : de l'identique au différent, qu'il n'ait travaillé qu'aux manières de faire évoluer un complexe sonore aussi lentement que de la matière vivante ou que des nuages par temps de brise légère.

Des petits malins ont cherché ce que cette biblique simplicité cachait, au moins idéologiquement. Ecologie, avait averti Steve Reich : ma musique, comme celle des gamelans, est de celles que l'on peut exécuter sans électricité, avec quelques objets de peau, de bois, ou même en claquant tout bonnement des mains. Le New-Yorkais fut cependant accusé de traiter ses musiciens comme des ouvriers d'usine, de les contraindre à reproduire les mêmes gestes sans fin ; le cérémonial des concerts répétitifs, proches de certains rituels en effet, mais fondés sur la solidarité d'un groupe, sur l'amitié, fut décrit comme une métaphore peu rassurante de la société industrielle... *«Et le plaisir, le mien, celui de mes interprètes ?»*, plaida Reich timidement. En vain. On le voulait in-tel-li-gent ; ce qu'il n'avait cessé d'être.

George Crumb. Encore un quiproquo vivant. La découverte de ce sexagénaire né en Virginie justifierait à elle seule le Festival America de Radio-France, qui a programmé trois de ses œuvres (et vingt-cinq de Charles Ives, ce qui pourrait bien représenter un record mondial absolu). Ecoutée par une oreille occidentale, la pièce de Crumb *An Idyll for the Misbegotten (Une idylle pour les mal-conçus)*, créée pour la France par Alain Marion et trois percussionnistes de l'Orchestre philharmonique, se retrouve classée immédiatement dans la catégorie «recherches des possibilités techniques d'un instrument acoustique sonorisé». Quelque chose comme une autre *Sequenza* façon Berio.

Or – et le titre énigmatique de la pièce l'indique – Crumb est le moins «fonctionnel», le plus attaché aux valeurs spirituelles de tous les compositeurs américains vivants. Une sorte de Pythagore – ses *Makrokosmos* explorent au piano tous les signes du zodiaque. – de Bachelard mystique, doublé d'un Erik Satie ésotérique : Crumb, par la notation symbolique de ses partitions, par son habitude de les charger de commentaires ou de textes, tenterait d'établir avec ses interprètes d'obscures «communications». Nos cartésiens n'aiment pas ces obscurités. Donc, l'Europe «découvre» Crumb, tardivement.

S'il est, à l'inverse, un compositeur américain vivant que nos institutions ont adopté, c'est Eliott Carter. Peut-être parce que cet autre New-Yorkais (né en 1908) travaille sur le concept de complexité, d'hétérogénéité, voire d'incompatibilité des rôles instrumentaux ou vocaux, ceci dans des œuvres fortement dissonantes – et même discordantes en ce qui concerne le strict agrément auditif. L'héritage de Charles Ives, de ses constructions de masses instrumentales en mouvement, supposait peut-être de tels aboutissements. Mais la musique de Carter, contrairement à celle de son aîné, n'est pas une musique de plein air ; confinée à la salle de concert dans ce qu'elle a de plus fermé et d'institutionnel, elle manque singulièrement de cet humour auquel Ives n'avait jamais renoncé.

Or c'est Elliott Carter qui sera l'hôte du Centre Acanthes, cet été. C'est Carter que Pierre Boulez a choisi d'enregistrer avec l'Ensemble InterContemporain. La complexité comme certificat européen d'honorabilité ? *«Telle que je la conçois, la musique née complexe n'est pas intrinsèquement meilleure ni pire que la musique née simple»*, écrivait Aaron Copland. Mais Copland n'était pas un musicien sérieux, n'est-ce pas ?

Malentendu, donc. Et il ne date pas d'hier. Déjà, la grande majorité des musiciens américains n'avaient (le témoignage est de Milton Babbitt, fervent schoenbergien) rien compris au dodécaphonisme lorsqu'il fut exporté outre-Atlantique par Schoenberg, exilé dès 1933 et fixé en Californie après 1936. En retour, l'opinion européenne allait décider sans le vérifier que les œuvres de la période «américaine» de Schoenberg et de Stravinsky – ce dernier vécut à Hollywood à partir de 1945 – étaient négligeables en regard de leur production européenne.

Aux compositeurs un peu ambitieux de l'après-guerre américaine, il manquait à l'inverse un passé, une tradition : ils la cherchèrent auprès de la seconde Ecole de Vienne, *via* Schoenberg. Alors que leur père spirituel tout désigné, c'était Ives. Mais Ives, sur sa terre même, fut longtemps ignoré, puisqu'il était ignoré par l'Europe ! Et alors même que les symphonies simultanéistes de ce visionnaire datent du tournant du siècle, elles ne furent guère exécutées par les Stokowski, les Bernstein qu'après la seconde guerre mondiale...

Allons, les enfants de Marcel Duchamp, les inventeurs de la musique aléatoire, ces compositeurs pour lesquels l'art est d'abord une aventure individuelle, corporelle plutôt qu'intellectuelle, ne seront peut-être, pour toutes ces raisons, jamais compris tout à fait sous nos latitudes rationnelles.

Et si l'on en doutait, une lecture s'impose. Celle de la correspondance qu'ont échangée John Cage et Pierre Boulez entre 1949 et 1953 (soit à la période de la série généralisée pour le second, des premières expériences de composition aléatoire pour le premier). Assorties de tous les commentaires imaginables (1), ces lettres tout récemment éditées se lisent comme un roman. Roman d'une brève et chaude amitié. Roman du malentendu, évidemment.

ANNE REY

(1) *Pierre Boulez/John Cage, Correspondance*. Documents réunis, présentés et annotés par Jean-Jacques Nattiez. Christian Bourgois éditeur, 260 p., 140 F.

L'an III d'Ars Musica

Après une première édition consacrée à la modernité, et une seconde à la nouvelle virtuosité, l'association Musique présente, rebaptisée Ars Musica, consacre l'essentiel de la troisième édition de son grand festival de printemps à la trajectoire Europe/Amérique. Soutenues et subventionnées majoritairement par la communauté française de Belgique, programmées par un francophone – Paul Dujardin, vingt-six ans, ancien bénévole aux Jeunesses musicales, – ces manifestations, qui se dérouleront cette année sur trois semaines, coïncideront avec la création, le 19 mars, à la Monnaie de Bruxelles, de l'opéra d'Adams-Sellars, *The Death of Klinghoffer*. A la tête de l'établissement, Bernard Foccroule, organiste, néerlandophone, succédera autre ancien des Jeunesses musicales, succédera début 1992 au Gantois Gérard Mortier, appelé à la direction artistique du Festival de Salzbourg. Ars Musica – et c'est l'explication de son patronyme latin – consacre donc l'alliance culturelle des entités flamandes et wallones.

En Belgique, fonctionnent huit orchestres symphoniques ou lyriques pour une population de dix millions d'habitants. L'originalité d'Ars Musica est de compter ces institutions au sein de son conseil d'administration et, une fois le thème annuel établi avec leur assentiment, d'obtenir d'elles qu'elles produisent directement pour le festival. De cette façon, Ars Musica n'a à sa charge que la moitié de ses productions. Le programme comprendra notamment cette année une intégrale Varèse (*Ecuatorial* excepté), de très nombreuses œuvres de compositeurs américains contemporains vivants, un hommage à John Cage en sept concerts, quatre soirées George Crumb, l'ensemble du programme américain étant relayé par la Cinémathèque et donnant lieu, du 16 au 21 mars, à des Rencontres européennes de jeunes musiciens. Créations de l'Anglais Dillon, du Français Grisey également... Destinés à mobiliser les étudiants, ces concerts sont accessibles pour le prix d'une séance de cinéma : 250 francs belges, l'équivalent de 40 francs français. Pour rassurer le ministre de l'intérieur, un sous-titre elliptique, *Trans (a) tlantique*, a été substitué au trop éloquent *Europe/Amérique*. Grâce à l'apaisement des hostilités dans le Golfe, on sait désormais que les contrôles de police ne seront pas trop sévères à l'entrée de *Klinghoffer*.

A. R.

★ *Trans (a) tlantique*, Printemps de la musique contemporaine d'Ars Musica : jusqu'au 28 mars. Rens. : 18, place Eugène-Flageyplein, 1050 Bruxelles. Tél. : 19-322-647-16-52.

★ *Les Musiques 91* du *GMEM* : Hommage à Morton Feldman, les 3 et 4 mai ; création de *Nuit presque noire* de Jacques Diennet, le 4, au Théâtre national de la Criée de Marseille. Tél. : 16-91-48-62-30.

LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

Avalon
de Barry Levinson,
avec Armin Mueller-Stahl, Elisabeth Perkins, Joan Plowright, Aidan Quinn, Leo Fuchs, Eve Gordon.
Américain (2 h 08).

L'Amérique, mirage ou paradis salvateur? Les membres d'une famille d'immigrants au début du siècle venus d'Europe de l'Est découvriront leur réponse. Le mythe est eu tout cas, lui, toujours bien vivant.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40).

Le Bûcher des vanités
de Brian de Palma,
avec Tom Hanks, Bruce Willis, Melanie Griffith, Kim Cattrall, Saul Rubinek, Morgan Freeman.
Américain (2 h 06).

Qu'allait donc faire un brillant et antipathique yuppie dans une ruelle du Bronx? Les conséquences de cet écart servent de prétexte à un passage au scanner de la société américaine : états désuois de la finance, de la politique, de la justice, des médias tels que les décrivirent la plume vitriolée de Tom Wolfe, tels que les filme la caméra spectaculaire de Brian De Palma.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (45 24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).
VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 8e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Coming up Roses
de Stephen Bayly,
avec Dafydd Hywel, Iola Gregory, W.J. Phillips, Olive Michael, Mari Emlyn, Glan Davies.
Britannique (1 h 30).

La crise du cinéma sévit dans tous les pays, et incite aux réactions les plus imprévues : témoin les mesures radicales, et notoirement illégales, prises par le projectionniste et la caissière d'une petite salle du Pays de Galles.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Coups pour coups
de Deran Sarafian,
avec Jean-Claude van Damme, Robert Guillaume, Cynthia Gibb.
Américain (1 h 45).

Rien à voir avec un homonyme brûlot révolutionnaire de Mario Karmitz. Les prisonniers meurent à un rythme décidemment anormal dans un pénitencier américain et l'enquête est confiée au spécialiste de la manchette définitive et du coup de pied sans retour. Sera-ce suffisant pour faire éclater la vérité?

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Etrange séduction
de Paul Schrader,
avec Christopher Walken, Rupert Everett, Natasha Richardson, Helen Mirren.
Italien (1 h 40).

Un couple d'Américains au bord de la rupture recherche dans Venise l'énergie d'une nouvelle passion. Ils trouvent un *guide complaisant en la personne d'un* énigmatique autochtone. C'est Christopher Walken qui joue le rôle, Harold Pinter qui a écrit le scénario : les tourtereaux auraient dû se méfier.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
VF : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

Merci la vie
de Bertrand Blier,
avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg, Gérard Depardieu, Michel Blanc, Jean Carmet, Catherine Jacob, Jean-Louis Trintignant, Thierry Frémont, Annie Girardot.
Français (1 h 57).

(Lire nos articles pages 14 et 15.)

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Mister Johnson
de Bruce Beresford,
avec Maynard Eziashi, Pierce Brosnan, Edward Woodward, Beatie Edney, Denis Quilley, Nick Reding.
Américain (1 h 41).

Satire douce-amère de l'incompréhension des cultures à travers le personnage du secrétaire africain d'un administrateur anglais au Nigéria en 1923 qui tente de devenir aussi british que ses maîtres : tout cela finira mal.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-76-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Les Nuits avec mon ennemi
de Joseph Ruben,
avec Julia Roberts, Patrick Bergin, Kevin Anderson, Elizabeth Lawrence, Kyle Secor.
Américain (1 h 40).

Pas une semaine sans un nouveau film avec Julia Roberts depuis qu'elle a été propulsée au zénith par *Pretty Woman* : cette fois, elle incarne une femme malheureuse en amour qui tente de refaire sa vie sous une fausse identité. Mais on n'échappe pas si facilement à son destin.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Reprise

Huit et demi
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anouk Aimée, Sandra Milo, Claudia Cardinale.
Italien, 1963, noir et blanc (2 h 15).

Des angoisses et fantasmes d'un cinéaste en panne d'inspiration, Fellini faisait un cauchemar terrifiant et rigolard, toujours inventif, toujours superbe. Et se confiait à oui autre que son alter ego Marcello : 1) le soin d'incarner ce rôle explicitement autobiographique ; 2) son propre chapeau.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Sélection

Alice
de Woody Allen,
avec Mia Farrow, William Hurt, Joe Mantegna, Alec Baldwin, Judy Davis, Cybill Shepherd.
Américain (1 h 45).

Dans le « beau monde » trop bien réglé d'Alice la grande bourgeoise new-yorkaise, rien ne peut arriver. Mais dans le beau monde farfelu de Woody Allen, tout peut arriver : voler au-dessus de la ville, retrouver le fantôme d'un amant mort, devenir invisible. Et même rencontrer l'amour et le bien-être. Et surtout qu'éclose un nouveau film parfait, emmené par une Mia Farrow...parfaite.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu, Anne Brochet, Vincent Perez, Jacques Weber, Roland Bertin, Philippe Morier-Genoud.
Français (2 h 15).

Toujours vaillant après un un sur les écrans, empanaché de césars cueillis par boisseaux, Hercule Savinieo Cyrano de Bergerac n'aura rien raté de son odyssée prodigieuse sur grand écran, qui vaut bien une banale virée sur la lune. Rien sauf l'amour de Roxanne ; nous en restons, comme lui, inconsolables.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Triomphe, dolby, 8e (45-74-93-50) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Dancin' thru the Dark
de Mika Ockrent,
avec Con O'Neil, Claire Hackett, Angela Clarke, Julia Deakin, Peter Beckett, Marc Womack.
Américain (1 h 35).

Dans Liverpool-déprime de l'époque Thatcher, le destin des jeunes gens est gravé dans la fumée des bars et la routine du quotidien : famille, boulot (ou chômage), tête basse. Qu'une jeune fille profite du passage d'un prince charmant rocker pour rêver d'ailleurs, et les victimes de ce piètre destin deviennent bourreaux de la fuyarde. Drôle, rapide et méchant : une véritable bonne surprise.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Danse avec les loups
de Kevin Costner,
avec Kevin Costner, Mary McDonnell, Graham Green, Rodney A. Grant, Floyd Red Crow Westerman, Tantoo Cardinal.
Américain (3 h 01).

Le formidable succès public prouve combien l'épopée indienne de Kevin Costner répond à un besoin : celui d'une histoire simple et belle, de grands espaces et de beaux sentiments, d'héroïsme sans complexe et de nostalgie sans tristesse. *Danse avec les loups* remplit à la perfection cette attente.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Odéon, dolby, 8e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Discrète
de Christian Vincent,
avec Fabrice Luchini, Judith Henry, Maurice Garrel, Marie Bunel, François Toumarkine, Brice Beaugier.
Français (1 h 35).

De café en librairie, Christian Vincent donne vie à un Quartier latin un peu (encore) vrai, un peu (déjà) rêvé, pour y installer les mésaventures sentimentales et bilarantes du séducteur Luchini, pris à son propre piège libertin. C'est un régal.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Fracture du myocarde
de Jacques Fansten,
avec Sylvain Copans, Nicolas Parodi, Cecilia Rouaud, Delphine Gouttman, Olivier Montiège, Lucie Blossier.
Français (1 h 40).

« Ma mère, m'sieur, elle est morte ! » Le film de Fansten prend l'exact contrepied du célèbre mensonge de Léaud dans *les 400 Coups*, pour narrer les aventures d'un lycéen qui, avec l'aide de ses copains, tentera jusqu'au bout de dissimuler aux adultes la mort de sa mère. C'est un téléfilm, mais un très bon téléfilm.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

J'ai engagé un tueur
de Aki Kaurismaki,
avec Jean-Pierre Léaud, Margi Clarke, Kenneth Colley, Serge Reggiani, Trevor Bowen.
Finlandais (1 h 20).

Pas de réplique mémorable de Léaud dans ce film où il est quasiment muet, mais une formidable, sinistre et *jubilatoire* présence dans ce rôle de paumé intégral qui commandite son propre assassinat avant de tenter d'échapper à son assassin, le dieu de l'amour ayant fait mouche entre-temps. Kaurismaki filme : pas une scorie, pas ou temps mort, pas une faute de goût. Un bijou d'*humour noir*.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Miller's Crossing
de Joel Coen,
avec Gabriel Byrne, Marcia Gay Harden, John Turturro, Jon Polito, J.E. Freeman, Albert Finney.
Américain (2 h 02).

Tom Reagan est-il un traître intégral ou un pur qui sait qo'il faut parfois endosser les habits de Judas ? Les frères Coen s'amusent à entretenir ce suspense à tiroir *tout* au *long* de cet hommage brillantissime au film noir de la grande époque, réalisation virtuose et réjouissantes réminiscences.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

Le Petit Criminel
de Jacques Doillon,
avec Richard Ancorina, Gérald Thomassin, Clotilde Courau, Jocelyne Perhirin, Cécile Reigher.
Français (1 h 40).

Normalement, cette histoire aurait dû durer cinq minutes ; le flic aurait attrapé le jeune délinquant et l'aurait conduit au poste. Mais Jacques Doillon fait le pari de donner une chance à ses personnages ; ne pas enfermer le garçon dans une cellule, ne pas enfermer le flic dans la routine répressive. Par cette ouverture s'échappe une merveille de vie et de cinéma.

George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Route one-USA
de Robert Kramer,
avec Paul Mcisaac.
Américain (4 h 15).

Robert Kramer voyage de la frontière canadienne à la Floride, mais ce n'est pas un touriste. C'est un exilé qui revient prendre le pouls de son pays, en écoutant ceux qu'ils croisent, les malheureux et les bien installés, les nationaux jusqu'à la moelle et les étrangers de partout. Un film-rébus en mille parties, amusantes ou émouvantes, qui se préoccupe moins de trouver une réponse que de bien poser les questions.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Souvenirs de la maison jaune
de Joao César Monteiro,
avec Joao César Monteiro, Sabina Sacchi, Manuela de Freitas, Teresa Calado, Luis Miguel Cintra.
Portugais (2 h).

Qu'est-ce qu'il fait, qo'est-ce qu'il a, qui c'est celui-là? Celui-là, c'est Jean de Dieu, hypocondriaque notoire, malade chronique, amoureux transi mais entreprenant, fou et sage, héritier de Charlot et succube de Nosferatu. Il est formidablement interprété par Monteiro, mis en scène pareillement par le même, et cela donne un film terriblement drôle, la découverte à ne pas manquer de la saison.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

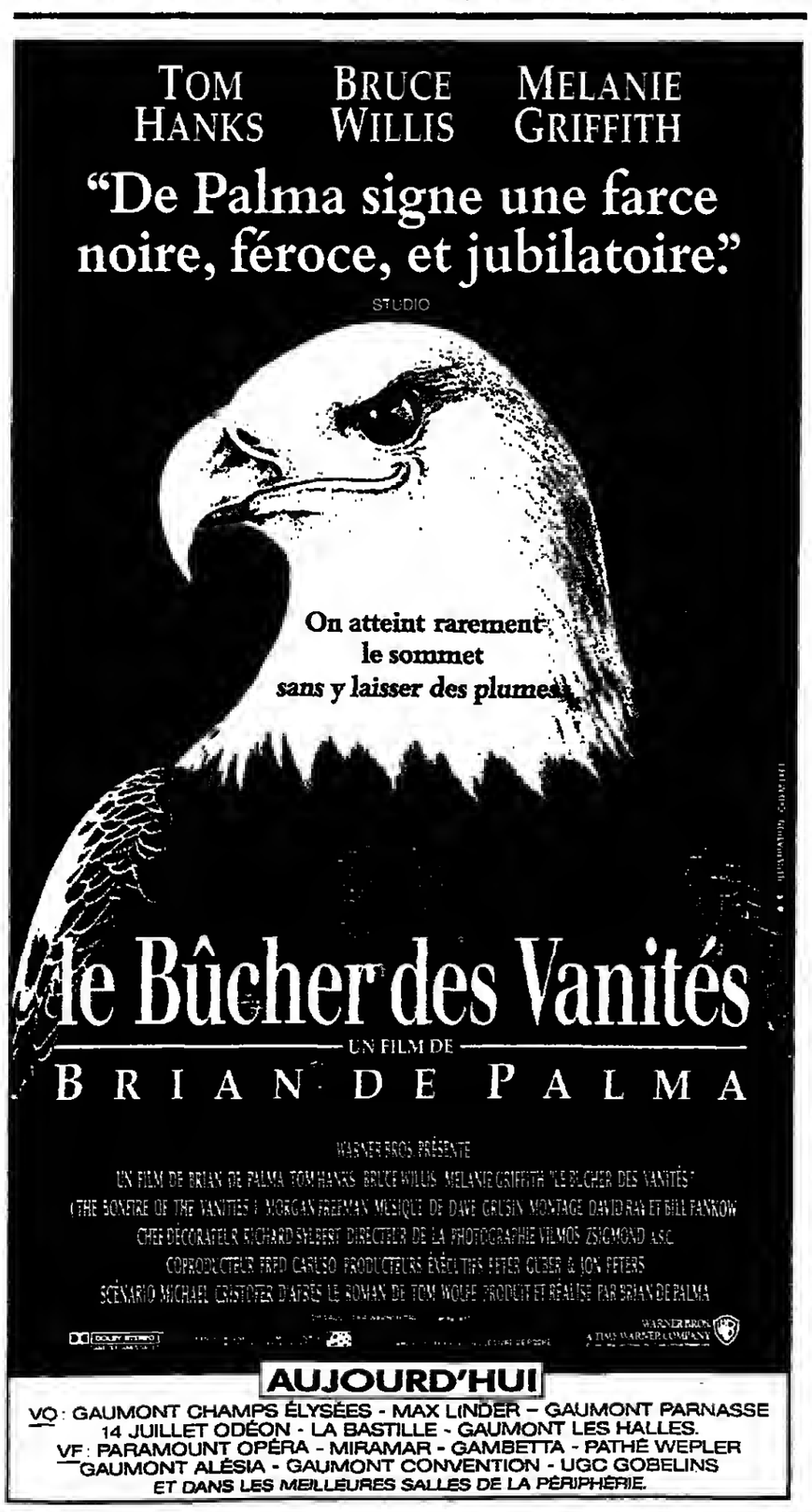

Box-office Paris

« L'effet César » n'a pas traîné : dès le lendemain de son sacre, *Cyrano* enregistrait une remontée des entrées – attendue sans grand risque par le distributeur qui était pessé de deux à treize salles. Le vaillant Gascon saute ainsi la barre des 1 100 000 à Paris, et entame peut-être une nouvelle carrière. L'autre lauréat de la distribution de statuettes, *la Discrète*, a lui aussi trouvé un coup de pouce supplémentaire qui devrait l'amener prochainement au 500 000 entrées parisiennes. Egalement recompensé aux césars, *le Petit Criminel* atteint un score très eetisfeisant de 150 000 en douze semaines.

Mais les vacances sont finies et les « films de congés scolaires » en subissent les conséquences, en particulier *Un flic à la maternelle* qui perd 50 % de son public mais parvient à 300 000 en moins d'un mois. La baisse globale des entrées n'affecte pas le champion *Danse avec les loups*, seul film à se maintenir eu-dessus des 100 000 spectetsurs cette semaine (grâce au renfort de neuf écrans supplémentaires) et qui epproche déjà les 400 000 en trois semaines. Sur la même durée, *Green Card* effectue également un joli parcours, avec un total de 250 000.

Rien de bien flambant parmi les nouveautés : le score du sulfureux *Henry, Portrait of a Serial Killer* (plus de 3 000 en une seule salle) est finalement plus spectaculaire que les 40 000 de *Tels pères telle fille* dans 34 salles. A remarquer également le succès de la reprise du *Mépris*, qui, dans deux cinémas, atteint les 26 000 spectateurs en quatre semaines, et l'imperturbable bonne tenue d'*Alice*, qui approche les 420 000 entrées en cinq semaines.

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

Rétrospectives

Intégrale de l'intègre Jacques Doillon

De *l'An 01* (cosigné avec Gébé) en 1973 au *Petit Criminel* en 1990, les quatorze films d'un parcours individuel et exigeant dont le véritable début eut lieu en 1974 avec *les Doigts dans la tête*, pour suivre, obstinément, les lignes de crêtes et de faille de l'âme humaine grâce à un cinéma infiniment attentif aux sentiments, aux visages, aux postures et aux mots. A ces films, il faut ajouter les quatre titres tournés pour la télévision (*l'Arbre, Monsieur Abel, l'Amoureuse, Pour un oui pour un non*) qui prouvent que l'univers d'un vrai créateur peut traverser indemne la moulinette audiovisuelle. Cette intégrale s'accompagne de la publication d'un livre consacré à Doillon. (*Jacques Doillon* d'Alain Philippon, Editions Yellow Now, 160 pages, 120 F.)

Du 13 mars au 9 avril au Ciné 104 à Pantin Tél. : 48-45-49-26.

Hello Léaud

Choisis par le comédien, quatorze titres qui marquent les meilleurs moments d'une carrière à éclipses : entre 1978 et 1990, seul le sketch de Philippe Garrel dans *Paris vu par... Vingt ans après*, y figure, d'ailleurs à fort bon droit. Avant, il y a évidemment les cinq épisodes de la vie d'Antoine Doinel mais aussi cet autre grand Truffaut, *les Deux Anglaises et le Continent*, et bien sûr Godard, Rivette, Eustache, sans oublier l'étonnant *Une nouvelle aventure de Billy the Kid* de Luc Moullet. Après, c'est l'épatant retour dans *J'ai engagé un tueur* d'Aki Kaurismaki, film optimiste au parfum de promesse pour son interprète.

***A partir du 13 mars* à *L'Entrepôt (75014).* Tél. : 45-40-78-38.**

Festivals

Théâtre et cinéma

Décidément les relations entre la scène et l'écran inspirent les organisateurs de festivals. Après Acteurs à l'écran à Saint-Denis, *en même temps que* Kinoteatr à l'Atalante et à Gennevilliers, voici une autre approche de cette vaste question, avec notamment une très complète et très intéressante rétrospective des pièces de Shakespeare adaptées au cinéma (soixante-seize titres, dont treize *Hamlet* depuis celui de Maurice Clément en 1900), des hommages à Maria Casares et Manoel de Oliveira, et une rétrospective du cinéma allemand des années 20.

Du 15 au 30 mars au Magic Cinéma à Bobigny. Tél. : 48-30-32-87.

Strasbourg à l'Est

Organisé par l'Institut international des droits de l'homme, le Festival de Strasbourg s'est spécialisé au fil des ans dans les cinématographies d'Europe de l'Est. Il propose donc cette année une sélection de nouveautés en provenance de l'ex-bloc socialiste, la découverte de films censurés, une série de documentaires, la révélation de l'œuvre du Slovène Karpo Godina. Mais aussi un hommage à Fassbinder, et en ouverture le sublime *Dernier des hommes* de Murnau, accompagné par un orchestre.

Du 14 au 24 mars au Palais des fêtes et au Star. Tél. : 88-25-80-80.

Nord par nord-est

Le quatrième Festival du cinéma nordique de Rouen présente en compétition le meilleur de la production scandinave récente, un panorama consacré au Groenland ainsi qu'un hommage à la réalisatrice danoise Astrid Henning Jensen, et des films adaptés de Selma Lagerlöf. Mais aussi une rétrospective des films (fictions, documentaires, dessins animés) d'un pays aujourd'hui sous les feux de l'actualité : la Lituanie.

Du 13 au 24 mars. Tél. : 35-98-28-46.

Le Nord à l'anglaise

Le cinéma britannique est, plus qu'ailleurs, un miroir permanent et sans complaisance de la société, grâce aux caméras de Ken Loach, Stephen Frears, Michael Radford, David Leland, Alex Cox ou récemment Mike Ockrent (*Dancin'thru the dark*). Sans doute parce qu'il ne règne pas en Angleterre les mêmes clivages entre fiction et documentaire, télévision et cinéma, et que les meilleurs tâtent indifféremment de tous ces genres. Simultanément, ce cinéma abrite des esthètes et des inclassables, tels Peter Greenaway, Derek Jarman, Ken Russell ou le nouveau venu Philip Ridley (*l'Enfant miroir*). Et aussi d'inimitables humoristes. Toujours très menacé par le rouleau compresseur américain, ce cinéma reste vivace, comme en témoigne en trente-cinq films la rétrospective organisée dans tout le département du Nord par l'association Écran, qui rend compte de ces différentes tendances.

Jusqu'au 21 avril. Tél. : 20-78-10-13.

La sélection « cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

MUSIQUES

Paris

Mercredi 13 mars

Wagner
Tannhauser, ouverture
Tristan et Isolde, prélude et mort d'Isolde

R. Strauss
Quatre Derniers Lieder
Mort et transfiguration
Gwyneth Jones (soprano),
Orchestre national de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction).

Gwyneth Jones a été une magnifique Isolde, à l'Opéra de Paris et ailleurs, une inoubliable Brünnhilde à Bayreuth dans la production Boulez/Chéreau, une chanteuse-actrice comme les scènes en ont peu connu. Elle revient à Paris chanter les *Quatre Derniers Lieder* de Richard Strauss.

Opéra de la Bastille, 20 heures (+ le 14). Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

Jeudi 14

Chopin
5 Nocturnes op. 32 à 37
8 Mazurkas op. 33 à 41
3 Valses op. 34
Sonate pour piano op. 35
Impromptu op. 36
Ballade op. 38
Scherzo op. 39
2 Polonaises op. 40
Valse op. 42
Tarantelle op. 43
Nikita Magaloff (piano).

Nikita Magaloff ne joue pas que Chopin, il est même l'un des pianistes les plus riches : son répertoire est immense. Cet homme a tout joué, seul ou avec les plus grands musiciens de ce siècle. Il joue Chopin avec plus d'imagination que beaucoup d'autres.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 340 F.

Stravinsky
Sérénade

Prokofiev
Pierre et le loup, transcription de Tatiana Nikolaeva
Prélude
Toccata

Scriabine
Prélude et nocturne pour la main gauche
Valse op. 38
Poème tragique

Borodine
Petite suite
Scherzo
Tatiana Nikolaeva (piano).

Après ses triomphes à Gaveau dans *l'Art de la fugue* de Bach, dans la *Sonate pour deux pianos* de Mozart et la *Première Suite* de Rachmaninov jouées avec Louganski, son jeune élève, Tatiana Nikolaeva, qui publie cette semaine une intégrale des *Préludes et fugues* de Chostakovitch, donne un récital à Boulogne. Le programme est à sa mesure. A noter qu'elle joue sa propre transcription de *Pierre et le loup* de Prokofiev.

Boulogne-Billancourt. Centre culturel, 20 h 30. Tél. : 47-12-77-95. De 60 F à 100 F.

Vendredi 15

Offenbach
Les Contes d'Hoffmann
Harry Peeters (basse),
Francis Egerton,
Barry McCauley,
Donald Litaker (ténors),
Patrick Vilet (baryton),
Hanna Schaer,
Constance Fee (mezzo-sopranos),
Tracy Dahl,
Leontina Vaduva,
Kathryn Harries (sopranos),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Eliahu Inbal (direction),
Alfredo Arias (mise en scène).

Depuis la reprise des *Contes d'Hoffmann*, au Palais Garnier, en 1974, aucun théâtre parisien n'a remonté cet opéra. Chéreau était passé par là, réévaluant une oeuvre si souvent donnée à l'Opéra-Comique qu'elle avait fini par être déconsidérée.

Pour cette nouvelle production, déjà présentée à la scène en juin dernier au Grand Théâtre de Genève, il a en outre été fait appel à un texte établi spécialement à partir des versions Guiraud (éditions Choudens) et Oeser (éditions Alkor). Offenbach est, en effet, mort laissant une partition inachevée et non orchestrée. Pour couronner le tout, les partitions utilisées pour la première devaient disparaître dans l'incendie de l'Opéra-Comique, en 1887.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures (+ le 16). Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 395 F.

Mahler
Lieder eines Fahrenden Gesellen

Schoenberg
Symphonie de chambre n° 1 op. 9

Berg
Adagio du Kammerkonzert
Monica Groop (mezzo-soprano),
Elisabeth Glab (violon),
Ensemble Musique oblique,
Philippe Herreweghe (direction).

Ce programme ne fait pas qu'obéir à une évidente logique interne, il présente aussi une version « dépouillée » des *Lieder eines Fahrenden Gesellen.*

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Prokofiev
Sonates pour piano n° 2 et 7

Janacek
Dans les brouillards
Sonate pour piano « 1er octobre 1905 »
Mikhaïl Rudy (piano).

Après un récital décevant l'année dernière, Mikhaïl Rudy retrouve le public parisien pour trois récitals aux programmes subtils et exigeants. Une renaissance ?

Théâtre de la Ville, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 65 F.
Le 16 à 18 h 30 Brahms (Sept Fantaisies), Janacek (Dans les brouillards), Rachmaninov (Quatre Etudes-tableaux). Le 17 à 20 h 30 Janacek (Sonate « 1er octobre 1905 »), Scriabine (Sonate n° 10), Prokofiev (Sonate n° 7), Liszt (Sonate en si mineur).

Ravel
L'Enfant et les Sortilèges
Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon,
Patrice Caurier,
Moshe Leiser (mise en scène).

Venue de Lyon, cette production légère, originale de *l'Enfant et les Sortilèges* de Ravel et Colette se promène dans la *région parisienne.*

Aulnay-sous-Bois. Espace Jacques-Prévert, 21 heures. Tél. : 48-68-00-22. De 100 F à 120 F.

Le 17 à Combs-la-Ville, la Coupole. les 19 et 20 à Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe. Les 22 et 23 à Pontoise, Théâtre des Louvrais. Le 26 à Noisy-le-Grand, Espace Michel-Simon. Le 28 à Brétigny-sur-Orge, Espace Jules-Verne.

Samedi 16

Bartok
Quatuors à cordes n° 2 et 5

Mozart
Quatuor à cordes n° 22 KV 589
Quatuor Alban Berg.

Deuxième concert d'une série inaugurée par un concert triomphal, le 5 mars dernier au Théâtre des Champs-Elysées. Il semble qu'il y ait un public pour la musique de chambre, à Paris. Le 18 mars, les Berg jouent les *Troisième* et *Sixième Quatuors* de Bartok qui enchâsseront le *Vingt-Troisième* de Mozart.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 260 F.

Lundi 18

Fauré
Sonate pour violoncelle et piano n° 2
Trio pour violon, violoncelle et piano op. 120

Ravel
Trio pour violon, violoncelle et piano
Régis Pasquier (violon),
Roland Pidoux (violoncelle),
Jean-Claude Pennetier (piano).

La *Sonate pour violoncelle et piano n° 2* de Fauré n'est guère plus jouée que son unique *Trio*. Les interprètes, le public accrochent ou n'accrochent pas à cette musique de la dernière période du compositeur, peut-être la plus belle, en tout cas la plus étonnante, la plus déroutante, la moins « aimable ». Le *Trio* de Ravel emportera l'adhésion de tous. Interprètes parfaits.

Le lendemain soir – même lieu, même salle – Gaëtane Prouvost (violon), Yvan Chiffoleau (violoncelle) et Bruno Canino (piano) joueront la *Seconde Sonate pour violon et piano*, la *Première Sonate pour violoncelle et piano*, des pieces, elles aussi, de la derniere période et l'inconnue *Sonate pour violoncelle* de Kœchlin, cette figure si désintéressée et passionnante de la musique française de la *première moitié* du siècle.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Berlioz
Béatrice et Bénédict, version de concert
Susan Graham (mezzo-soprano),
Sylvia McNair (soprano),
Catherine Robbin (contralto),
Richard Leech (ténor),
Gabriel Bacquier,
Vincent Le Texier (basses),
Gilles Cachemaille (baryton),
Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon,
John Nelson (direction).

Un opéra en version de concert, c'est un peu statique. Mais il risque de se passer bien du temps avant que *Béatrice et Bénédict* ne soit monté à la scène à Paris. Le *chef américain* John Nelson *est un* spécialiste de Charles Ives et de Berlioz qu'il dirige de la même façon : en faisant entendre tout de façon distincte.

Il vient à Paris, avec l'Opéra de Lyon qui *vient d'enregistrer les Pèlerins de la Mecque* de Gluck pour Erato, avec John Eliot Gardiner (supplément « *Arts et spectacles* » du 20 février : un enregistrement crédité à l'Orchestre de l'Opéra de Toulouse dans le chapeau de présentation et à celui de Lyon dans le corps de l'article. C'est bien Lyon qui était dans le studio d'enregistrement).

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Mardi 19

Saint-Saëns
Samson et Dalila, extraits

Verdi
Rigoletto, acte III
Hélène Jossoud,
Roselyne Cyrille (mezzo-soprano),
Daniel Galvez,
Jean-Luc Maurette (ténor),
Raphaëlle Farman (soprano),
Jean-Marc Ivaldi (baryton),
Lionel Sarrazin (basse),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Frédéric Chaslin (direction).

Consacré à la nouvelle génération des jeunes chanteurs français, ce concert de Radio-France est gratuit.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Régions

Arras

Berlioz
Le Roi Lear, ouverture

Saint-Saëns
Concerto pour violon et orchestre n° 3

Ravel
Tzigane

Prokofiev
Roméo et Juliette, extraits
Tedi Papavrami (violon),
Orchestre national de Lille,
Jean-Claude Casadesus (direction).

Tedi Papavrami est Albanais. Il a été formé au Conservatoire de Paris, dans la classe de Pierre Amoyal. Sa toute jeune carrière attire déjà l'attention sur un talent qui n'est déjà plus prometteur. Papavrami joue avec l'aisance, le charme des plus grands.

Le 14, Casino, 20 h 30. 120 F.
Vendredi 15 mars à 20 h 30 au Théâtre de Dunkerque. Samedi 16 mars à 20 h 30, salle omnisports de Boulogne-sur-Mer. Lundi 18 et mardi 19 mars à 20 h 30, Auditorium de Lille. ➡

PATHE IMPERIAL 75002 PARIS (VO/ST)
FORUM HORIZON 75001 PARIS (VO/ST)
UGC TRIOMPHE 75008 PARIS (VO/ST)
GAUMONT PARNASSE 75014 PARIS (VO/ST)

OSCARS 1991/4 NOMINATIONS
Après *Rain Man* et *Good Morning, Vietnam*

Le Nouveau Film de BARRY LEVINSON
AVALON
Ils avaient en commun un rêve appelé l'amérique, ... pour eux l'amérique commençait à Avalon.

(V.O.) PUBLICIS ÉLYSÉES - GAUMONT PARNASSE - PATHÉ HAUTEFEUILLE
FORUM ORIENT EXPRESS - GAUMONT ALÉSIA.
(V.F.) FAUVETTES.

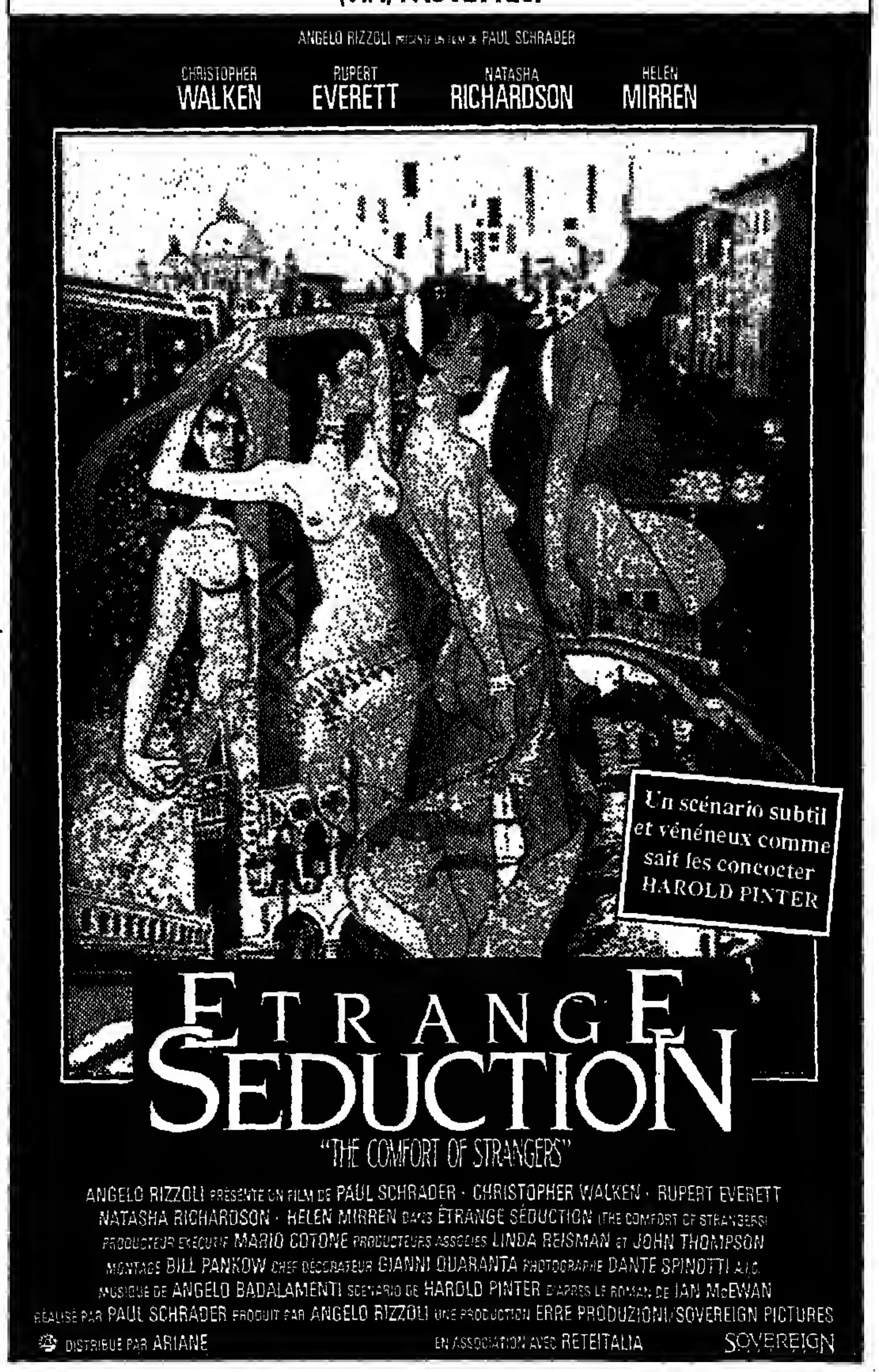

LA SÉLECTION

Rock

Iggy Pop

Iggy Pop, après son triomphe du mois dernier, revient passer une deuxième couche pour *l'édification des générations* à venir : ou comment glisser vers le cinquantaine sans rien reoier de deux décennies de rock délétère.

Le 15. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. 130 F.

Les Maracas
La Place
Les Frères

Deux groupes français : les Frères, pourris d'influences, habiles et fins. La Place, qui après quelques tribulatinns musicaln (départ du batteur) - judiciaires (arrestatinns pour troubles sur la vnie publique), devraient trouver l'équilibre que mérite leur sauvagerie froide.

Le 15. Ris-Orangis. Le Plan, 21 heures. Tél. : 69-43-03-03.

IAM
Lionel D
Kid Frost

C'est en Bretagne, aux Transmusicales de Rennes, que les chemins de Kid Frost, cbicann de Los Angeles, et de IAM, rappers, et supporters de l'OM, se sont croisés. *Il s'agit ici de rap, hispannphone* daos le premier cas, avec l'accent dens le secnnd, sincère de tnute façon, tout comme le troisième larron de la soirée, Linnel D.

Le 15. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 95 F.

Tournées

Dave Stewart
Olive

Capitaine sans repos à la tête de ses Spiritual Cowboys (c'est sa seconde tnurnée française en trois mois), Dave Stewart est bien parti pour faire oublier Eurythmics avec un rock protéiforme (hard, funk, pop, demandez vous serez servi) babillé avec élégance. En première partie, l'ancien chanteur de Lili Drop, qui revient en tentant d'acclimater le rock de la fin des années 70 à l'ambiance urbaine d'eujourd'hui.

Le 15 mars à Dijon, Le Forum, 20 h 30, 110 F. Le 16 à Paris, au Zénith, 21 h 50, 135 F. Le 16 à Caen, Salle Georges Brassens, 20 h 30, 90 F. Le 19 à Rennes, Le Grand Huit, 20 h 30, 110 F. Le 20 à Bordeaux, Le Chat Bleu, 20 h 30, 110 F.

Double Nelson

Les deux barbares venus de l'Est lointain (Nancy) dans leur char flamboyant (une Citroën GS de la fin des années 70) proposent ces temps-ci un spectacle complet (audiovisuel, disail-oo) avec leur rock minimal, plein de parasites et d'énergie, et les inventions graphiques de quelques artistes paupéristes et gais venus de Lorraine. La *Porte n°1* fait quelques adeptes à chaque étape, les autres repartent effarés. Tout le monde en ressort avec un excellent sujet de conversation.

Le 14 mars à Paris, au Figall's, 20 h 30. 50 F. Le 15 à Strasbourg, Ancienne Laiterie, 21 heures. 40 F.

Corman & Tuscadu

Le hasard veut que l'autre dun excentré soit en ce moment sur les routes. Corman & Tuscadu viennent de Nîmes, ils snnt nussi précis qu'inventifs, nussi drôles que réservés. Excellents musiciens, *ils* inventent le rock européen, le blues en allemand, Captain Beefheart aux herbes de Provence.

Le 15 mars à Marseille, au Centre culturel Mirabeau.

CLAUDE GASSIAN

Michel Portal à Pantin

Jazz

Michel Portal

Un percussionniste de renom, Trilok Gurtu ; un jeune guitariste en pointe, N'Guyen Lê ; les deux bassistes les plus techniques, les plus créatifs et les plus élégants du genre, Jean-François Jenny-Clark et Miroslav Vitous : c'est sur le papier une grande équipe. Pas de grande équipe sans meneur de jeu, capable de susciter comme de démonter, juste pour voir, pour pousser la musique à bout. Celui-ci se nomme Michel Portal. Vn ?

Les 13 et 14, Pantin, Salle Jacques-Brel, 20 h 30. Tél. : 43-85-86-00. De 90 F à 110 F.

Ran Blake
Jeanne Lee

Poésie, mystère, délicatesse, effacement, ce monument discret de l'histoire des dnos est de nouveau à l'affiche. Ran Blake, le pianiste le plus singulier de la nnn-histoire dn jazz (*Monk, George Russel, Bartok, Charles* Ives), Jeanne Lee, le voix la plus extraterrestre, la plus humaine du non-genre qu'est l'eventure. Ensemble pour le meilleur et le meilleur.

Le 15, Aubervilliers, Espace Jean-Renaudie, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

Jimmy Giuffre
Paul Bley
Steve Swallow

Encore nne reconstitution. Trente ans plus tard, le clarinettiste (Jimmy Giuffre), le pianiste (Paul Bley) et le bassiste (Steve Swallow) retrouvés en studin pour Awl Records. Il est des résurrectinns qui ne s'imposent pas. *Il* est parfois des *remakes* doublement inutiles tant la première partie elle-même semblait oe pas s'imposer. Et il y a ce trio. Ils penvent se rejoindre tous les trente ans pendant mille ans ; ils ont assez de musique ponr cela, assez de génie et assez d'amitié.

Le 18, Maison de Radin France, 21 heures. Tél. : 42-30-15-16. 50 F.

Chanson

Carole Laure

Toujours au Bataclan, une salle qui lui convient pour ce qu'elle cootient de théâtral et de secret, Carole Laure fait son *one man show*, mis en scène par Lewis Furey, pour ne rien changer. Meilleure en scène que sur les disques, elle joue la carte du raffinement, des lumières soignées et do spectacle construit.

Du 13 au 16, Bataclan, 20 h 45. Tél. : 47-00-30-12. 165 F.

Jacques Haurogné
Arthur H

Arthur H le baroudeur de charme, Jacques Haurogné, le voyageur de rêve. Ce jnli doublé rappelle que la chanson française n'est pas toul à fait fossilisée, que les anciens (Trenet) influencent les plus jennes (Haurogné), que les papas (Higelin) ont des héritiers déviants (H).

Le 15, Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. De 80 F à 100 F.

Anna Prucnal

« Comédienne populaire dans les pays de l'Est » : ainsi commence la biographie artistique d'Anna Prucnal. *« Les artistes sont de la famille des voyous »*, ajoute-t-elle pour mieux cerner son personnage et donner le ton à son nouveau spectacle, « Autoportrait ». Il y aura des reprises (*Encore un instant, dit-elle, les Années fatales*) et de nouvelles chansons (signées Jean-Marc Padovani, Eric Cormann...) sur des textes choisis avec soin (Tsvetaieva, Fassbinder), avec quelques notes de yiddish et une chanson polonaise de Francis Poulenc.

Le 18, Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 65 F.

Régine

Du très chic eo très Boulevard, Régine, sans boa, rejoue pour deux soirs la complainte des petits papiers pour qui veut bien l'entendre encore.

Les 18 et 19, Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 240 F.

Musiques du monde

Coro di Bitti

Les polyphonies sardes, on l'art d'improviser n capella sur des poèmes villageois et épiques. Un soliste au timbre aigu pour entamer les strophes, trois voix d'accompagnement, dont une voix de gorge, qui snivent la technique des instruments à cordes pincées : un ensemble parfait et singulier.

Le 15, Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Manu Di Bango

Manu Di Bango est plus qu'un saxophoniste de talent. Initiateur du métissage musical, conscience omniprésente des premiers pas de la fusion des styles, pionnier de l'art musical africain en Europe, le musicien camerounais e construit un groupe solide où le jazz tient la place centrale et où le rap a fait une entrée remarquée. En tournée méritée et à l'Olympia pour de vrais concerts grandeur nature, comme sait co dooner l'homme eo saxophonc blanc.

Le 15 à Tours, le 16 à l'Olympia, à Paris, le 19 au Tremplin, à Lyon.

Majid Kiâni
Djamchid Chemirani

Un maître du santur (Kiâni), un autre du zarb (Chemirani), dans un duo de stars, au service d'une musique inspirée, travaillée à l'extrême, lente et prenante mélodie improvisée autour de la méditation et de la poésie. A écouter d'un bout à l'autre.

Le 16, Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

DANSE

Biennale nationale de danse du Val-de-Marne 1991.

En un mois, dix-huit villes accueillent dix-huit spectacles différents, parmi lesquels neuf créations. Très attendue, cette semaine, la jeune Marcelline Lartigue avec sa *Lola Montès* : après *Erzebet*, qui l'avait fait connaître, un nouveau mythe féminin revisité, dans l'espace d'un cirque comme le film d'Ophüls (1). Suivront : la Compagnie avignonnaise Olivier Farge avec *Dernières Nouvelles volantes* (2), puis la Compagnie Comité central avec *Pas à pas*, une soirée danse, vidéo et films conçue par Gilles Mussard et Katy Beziex (3).

(1) Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, les 14, 16 et 16 mars, à 20 h 45. Tél. : 47-26-15-02. 90 F. (2) Gentilly, Nouveau Gymnase Maurice-Baquet, les 15 et 16 mars, à 20 h 45. Tél. : 49-86-11-45. (3) Champigny-sur-Marne, CMA Gérard-Philipe, le 16 mars, à 20 h 45. Tél. : 48-80-96-28. 60 F et 90 F.

Odile Duboc

Rapières

Un solo en hommage à Nijinski, *Overdance*, un quatuor, *la Valse*, et un sextuor, *Villanelles*. L'exigence et la pureté d'Odile Duboc.

Théâtre de la Bastille, les 13, 14, 15 et 16 mars, à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 90 F.

Nederlands Dans Theater

Symphonie des Psaumes, L'Enfant et les sortilèges

La musique est la principale source d'inspiration de Jiri Kylian : Stravinsky et Ravel devraient lui donner des ailes, ainsi qu'à ses virtuoses danseurs.

Palais Garnier, les 13, 14 et 15 mars, à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 320 F.

Compagnie Hallet-Eghayan

Hommage à Kandinski

Dans cette pièce en deux parties, pour six danseurs, Michel Hallet-Eghayan *« confronte l'écriture chorégraphique aux théories de Kandinski sur la composition, et souligne la liberté et la rigueur qui traversent l'œuvre du peintre par des tableaux dansés »*. La musique empruntc à Moussorgski, Borodine, Rimski-Korsakov, Webern, Bartok et Ravel.

Centre Georges-Pompidou, du 14 au 16 mars, à 20 h 30, le 17 mars, à 16 heures. Tél. : 42-74-42-13. 60 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Loupech. « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel « Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne « Danse » : Sylvie de Nussac

L'Europe du rock au Zénith

IL fut un temps où les camelots saoulaient leur clientèle pour mieux lui vendre leur marchandise. Aujourd'hui, il feut faire des cadeaux pour alcooliser le jeunesse. La société Ricard ne lésine pas : grâce à un programmateur intelligent à qui l'on e donné les mnyens, le deuxième édition de son festival propose une sélection des meilleurs produits rock actuellement disponibles sur les routes d'Europe.

On avouera un faible pour la première soirée, le 15 mars. Avec Olive, survivant des glorieuses ennées 70 françaises (il officiait eu sein de Lili Dmp) ; Screaming Target, le nouveau groupe de Don Letts, qui e secoué les Transmusicales de Rennes avec une fusion funk-rep-reggae naturelle et puissante ; Urban Dence Squad, les rappers-rockers d'Amsterdam qui reviennent triomphents des Etats-Unis (voir leur irrésistible escension dans les hit-perades de *Billboard*, la revue professionnelle) ; The Sugar Cubes, les Islandeis délirants, au rock engulaire, qui démontreront – ou non – *s'ils ont réussi à surmonter le relative déception* provoquée par leur deuxième elbum, l'en -pessé ; et les Pogues, qui, ces demiers temps ont retrouvé une certaine régulerité dans l'excellence irlandaise.

Cela ne veut pas dire qu'il faut ignorer la soirée du 16 : Seguridad Social fait du rock espagnol sans même essayer de cacher tout ce que le groupe doit eu Clash ; Kat Onome evence masqué, musiques obscures mais séduction certeine ; James, groupe de Menchester, a donné lars du dernier festivel des Inrockuptibles l'un des meilleurs concerts de la saison, honnête et émouvant ; Elmer Food Beat, groupe de Nantais, greffe des textes de carabins, voire de troufions, sur un rock sixties plaisant, à recommander aux non-francophnnes ; Prefab Sprout est un excellent groupe, pas vraiment fait pour la scène, sans doute encore moins pour une *salle de la taille du Zénith* où la subtilité solennelle des chansons de Paddy McAloon risque de s'égarer ; en revanche Dave Stewert connaît tout des ficelles du rock à grend spectecle, le guiteriste a gerdé de Eurythmics quelques notions de manipulation de foule, menque le brio qui caractérisait sa collaboration evec Annie Lennox.

THOMAS SOTINEL

★ Les 15 et 16 mars au Zénith, porte de Pantin, Paris 19e. Location FNAC, Megastore, Clémentine.

COMÉDIE DE CAEN

LA CHAMBRE ET LE TEMPS
de BOTHO STRAUSS
Mise en scène de MICHEL DUBOIS
Mardi 5 au mardi 19 mars
THÉATRE D'HÉROUVILLE
31 95 65 00
Sam. 23 mars au dim. 14 avril
THÉATRE DU CAMPAGNOL
Chatenay-Malabry
46 61 33 33

ATHENEE LOUIS JOUVET
PHEDRE
de MARINA TSVETAEVA
mise en scène SOPHIE LOUCACHEVSKY
47.42.67.27

à l'Orangerie du Château de Sceaux
création en France
L'ECHANGE
de Paul Claudel
Mise en scène : Philippe Sireuil
Théâtre Varia (Bruxelles)
Du 20 mars au 14 avril
92
Location : Les Gémeaux
(1) 46-61-36-67

MÉDÉE
EURIPIDE
TEXTE FRANÇAIS FRANÇOIS REY
MISE EN SCENE CHRISTIAN SCHIARETTI
AVEC AGATHE ALEXIS SERGE MAGGIANI CHRISTOPHE HUYSMAN
COPRODUCTION COMEDIE DE REIMS - LE POLLEN, CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
JUSQU'AU 23 MARS
RESERVATION 30.62.82.81
Par la SNCF : Montparnasse direction Rambouillet - Arrêt La Verrière. Navette gratuite, aller-retour. La Verrière/Le Pollen.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

bienn nationale de danse le
14 Mars - 20 Avril
10 créations - 18 compagnies
18 Théâtres du Val-de-Marne
Rens. : 48 86 17 61

Nathalie Sarraute
THEATRE PARIS-VILLETTE

TGP
DU 6 AU 30 MARS
B.M.C.
de EUGENE DURIF
mise en scène ANNE TORRES
avec ANNE ALVARO et MOHAMED ROUABHI
42 43 17 17

CERGY-PONTOISE
Théâtre de l'Usine
30.37.84.57
STRINDBERG
LE PELICAN
MISE EN SCÈNE : H. JAPPELLE
DU 15 AU 26 MARS

EMERGENCES
FESTIVAL DES NOUVELLES TENDANCES THEATRALES
RENNES 15/16/17 MARS 91

THEATRE DE L'ARPENTEUR (RENNES) création - COMPAGNIE JEAN-PIERRE JACQUET (RENNES) - THEATRE DES DEUX ROSES (PARIS) - L'ENTREPRISE THEATRE (UZERCHE) - COMPAGNIE PATRICE BIGEL / LA RUMEUR (PARIS) création - BALLATUM THEATRE (LILLE) - XAVIER DURRINGER
LE GRAND HUIT / THEATRE NATIONAL DE BRETAGNE 1 RUE ST.HELIER - 99 31 55 33
RESERVATIONS TNB 99 30 88 88

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

Andromaque

de Racine,
mise en scène
de Jean-Pierre Rossfeldar,
avec Anne de Broca, Maryse Lefebvre, Jean-Paul Audrain, Yvan Chevallier, Muriel Piquart, Ursula Duuker, Claude Duparfait et Michel Parot.

Oreste aime Hermione, qui aime Pyrrhus, qui aime Andromaque, qui aime son fils. La tragédie de la frustration et de la folie.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manoeuvre, 12e. A partir du 19 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. De 45 F à 100 F.

Angèle Box

de Xavier Durringer,
mise en scène
de Patrick Gaudart,
avec Sophie Guille des Buttes, Marc H. Blum, Daniel Harnois, Pierre Tessier, Alima Traoré et Prosek.

Uo paovre type se suicide, sa femme s'en va avec un minable. Contre le sordide do quotidien : le rap.

Sous chapiteau chauffé, square Séverine, porte de Bagnolet, 20e. A partir du 18 mars. Les lundi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, les samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 42-52-96-16. De 45 F à 90 F.

Les apparences sont trompeuses

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Dominique Férat,
avec Philippe Morier-Genoud et Pierre Debauche.

Encore un texte de Thomas Bernhard, qui a beaucoup écrit. Qui a inlassablement tenté d'exorciser par le sarcasme son désarroi à l'approche de la mort, lorsque la mémoire fait mal...

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 19 mars. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Aube

d'après Arthur Rimbaud,
mise en scène
de Jean Gillibert,
avec Corine Thezier, Robert Bensimon, Lise Levy et Thierry Mercier.

Mootage de poèmes, de chants, de musique : l'année Rimband célébrée par le plus insolite des hommes de théâtre.

L'Athletic, place Parmentier, 92000 Neuilly-sur-Seine. A partir du 19 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-44-81-19. 60 F et 90 F.

Ce soir, on improvise

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Laurent Carbonnet,
avec Nicole Guittony, Cécile Feizine, Michelle Racine, Edith Bernier, Olivier Schneider, Loïc Savina, Philippe Guerout, Louis Rubinsztajn et Laurent Carbonnet.

Des comédiens s'apprêtent à improviser sur un canevas. Leurs histoires personnelles interfèrent. Eternel débat du théâtre vrai ou de la vérité théâtrale, illuminé par l'ironie pirandellienne.

Amphithéâtre Pablo-Picasso, 10, rue Louis-Pergaud, 92000 Le Plessis-Robinson. A partir du 14 mars. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-30-45-29. 40 F et 50 F.

Le Crayon

de Gilles Costaz,
mise en scène
d'Alain Reis,
avec Hélène Arié et Jean-Michel Dupuis.

Elle et lui se rencontrent dans une discothèque, ce n'est pas le meilleur endroit pour les confidences et la tendresse. D'ailleurs, ils ne se font pas de cadeau...

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 13 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 80 F à 220 F.

Préludes en crimineur

de Catherine Tullat,
mise en scène
de Betty Berr,
avec Katia Mari et Emmanuel Depoix.

La femme qu'il aime est névrosée. Il veut la sortir de son marasme. Il se laisse emporter et noyer.

Théâtre du Tambour royal, 92-94 rue du Faubourg-du-Temple, 11e. A partir du 13 mars. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-06-72-34. 80 F et 90 F.

Somnolente mésaventure

de Teodor Mazilu,
mise en scène
de Virgil Tanase,
avec Ioana Craciunescu, Sylvie Nordhaim, Dimitri Fordul, Olivier Perriguey et Pascal Salsun.

Virgil Tanase, homme de théâtre roumain s'attache à faire connaître les dramaturges de son pays, leur humour léger, leur intense tristesse.

Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 13 mars. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Vie de la révolutionnaire Pélagie Vlassova de Tver

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Maria Casarès, Alain Mac-Moy, Alain Ollivier, Claire Aveline, Emmanuelle Baillot, Agnès Bourgeois, Christian Caro, Nicolas Delpeyrat, Michel Dennielou et Loïc Houdré.

C'est la Mère de Gorki dans l'adaptation de Brecht, et dans une nouvelle traduction française. Bernard Sobel poursuit son analyse des révolutions, de leurs espoirs et de leurs désillusions.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 19 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

Paris

42nd Street

Le rêve américain de la *chorus girl* qui devient vedette en période de récession. Broadway éternel et ses fulgurants ballets de claquettes.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 h 30 et 18 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 14 h 30. Tél. : 48-28-40-90. De 50 F à 335 F.

Description d'un combat

d'après Franz Kafka,
mise au scène
de Rosine Gamblin,
avec Arnaud Mayrargue et Christine Bernard.

Les écrivains écrivant beaucoup de lettres, pourquoi ne pas en faire un spectacle à deux personnages? Ici, il s'agit de Kafka et de Milena.

Espace Acteur, 14 bis, rue Sainte-Isaure, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 18 heures. Tél. : 42-62-35-00. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F.

« Mesure pour mesure », mise en scène de Peter Zadek à l'Odéon.

EXCLUSIVITÉ

Dibouk !

de Salomon Ansky,
mise en scène
de Moshe Leiser,
avec Richard Axon, Bernard Ballet, Gérard Barreaux, Philippe Bianco, Jean-Luc Buquet, Roland de Pauw, Evelyne Didi, Patrick Donnay et Andrée Tainsy.

Une vieille légende juive, qui remue les forces obscures de la culture occidentale, un peu comme la tragédie grecque, mais d'une toot aotre manière. Elle o'est pas oée dans l'aridité d'un pays de soleil, mais dans les ruelles mystérieuses de l'Europe centrale, dont elle trimballe l'angoisse et l'humour.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 heures. 90 F et 120 F.

En attendant Godot

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Philippe Demarle, Christian Ruché, Claude Melki, David Warrilow, Jonathan Lathière-Assaba, Johann Plotegher, Quentin Sirjacq et Benjamin Yvert.

Quelques jours encore pour s'enchanter de la merveilleuse histoire de deux types au bout de la route, qui ont tant vécu, tant espéré, tant aimé.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 18 h 30. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 2 h 30. De 90 F à 120 F.
Dernière représentation le 17 mars.

Eurydice

de Jean Anouilh,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Sophie Marceau, Lambert Wilson, Georges Wilson, Catherine Rouvel et Bruno Balp.

Ce n'est pas que la pièce soit la meilleure d'Anouilh, mais la distribution est brillante et Sophie Marceau est mieux qu'une star sur les planches.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-38. Durée : 2 heures. De 80 F à 290 F.

Les Fruits d'or

de Nathalie Sarraute,
mise en scène
d'Elisabeth Chailloux,
avec Marie-France Gantzer, Adel Akim, Daniel Berlioux, Brigitte Catillon, Jean-Gabriel Nordmann, Christine Brücher et Pierre-Alain Chapuis.

Nathalie Sarraute décortique le mécanisme d'un succès littéraire parisianiste et médiatique. Uo régal.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 80 F à 120 F.

Gustave et Louise

de Pierre Barillet,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec André Dunand et Nicole Jamet.

Nous nvons là Gustave Flaubert et Louise Colet, qui se sont aimés au premier coup d'œil, se sont peu vus, ont échangé beaucoup de lettres, pleines de désir.

Mathurins (Petits), 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 18 heures. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 1 h 30. 60 F et 120 F.

Hedda Gabler

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Jean-Yves Chatelais, Danielle Devillers, Jean-Claude Durand, Francis Frappet, Dominique Valadié, Claire Wauthion et Muni.

Parcours suicidaire d'une femme orgueilleuse, confrontée au vide de son entourage, au vertige du vide. La force d'Ibsen retrouvée.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 18 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 2 h 15. De 90 F à 120 F.

Heldenplatz (Place des Héros)

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Annie Girardot, Guy Tréjean, Maïa Simon, Maud Rayer, Philippe Joiris, Monique Chaumette, Jean-Claude Jay, Maria Verdi, Pierre Decazes et Sarah Quentin.

Cinquante ans après la proclamation de l'Anschluss par Hitler, des fenêtres d'un appartement situé place des Héros, à Vienne, le locataire de cet appartement, un intellectuel juif, se suicide. Et sa femme entend toujours les clameurs de la foule.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-88-43-60. Durée : 2 h 20. 130 F.

La Duchesse de Malfi

de John Webster,
texte français de Claude Dunetton
mise en scène de Matthias Langhoff
avec Gilles Privat, Charlie Nelson, François Chattot, Laurence Calame, Martine Schambacher et Anne-Cécile Moser.

L'image flamboyante d'une société convulsive, en plein chaos, en pleio désarroi, bravant les interdits car elle o'est plus consciente de ses limites. Punk ou élisabéthain ? C'est la même chose. Et il y a l'homme des basses œuvres, lucide, malheureux, mais passif : magnifique François Chattot.

Théâtre de la Ville, métro Châtelet. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 17 et 24 à 15 heures. Relâches les 13 et 21. Tél. : 42-74-22-77. 70 F et 120 F.

Les Mémoires d'un fou

de Gustave Flaubert,
mise en scène
de Philippe Noël,
avec Jean-Damien Barbin.

Flaubert était un surdoué. Un précoce. Amoureux à treize ans. Auteur d'un chef-d'œuvre à quinze, de ces *Mémoires d'un fou* qui sont une manne pour un merveilleux comédien.

Théâtre Hébertot (Petit Théâtre), 78 bis bd des Batignoles, 17e. Du lundi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 44-70-90-04. 80 F.

Mesure pour mesure

de William Shakespeare,
mise en scène
de Peter Zadek,
avec Isabelle Huppert, Christine Pignet, Roland Amstutz, Pascal Bongard, Jacques Bourgaux, Philippe Clévenot, Jean-Marie Frin, Jean-Pierre Jorris et François Marthouret.

Vienne encore, mais une Vienne imaginaire, en proie aux méfaits du redressement moral. L'intrigue est complexe, les personnages hauts en couleur. Zadek donne un magnifique exemple de simplicité, de force, d'ironie, de dérision, et les acteurs, Isabelle Huppert en tête, sont superbes.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée, samedi et dimanche à 14 h 30. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 3 h 30. De 28 F à 145 F.

Les Sept Portes

de Botho Strauss,
mise en scène
de Daniel Benoin,
avec Jean-Claude Dreyfus, Françoise Ferré, François Lalande, Martine Logier, Daniel Martin, Corinne Meinier et Nathalie Ortéga.

Sept petites pièces, fragments, sketches, qui tournent autour des petits faits de la vie, des moments banals mais tellement dénonciateurs.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 50. 80 F et 130 F.

Régions

Caen

La Chambre et le Temps

de Botho Strauss,
mise en scène de Michel Dubois,
avec Alain Moussay, Jacques Mathou, Michèle Simonnet, Michel Didym et Philippa Bombled.

Des hommes, des femmes qui peut-être se soot connus, qui sans donte ont beaucoup à voir les uns avec les autres, se rencontrent dans une chambre qui devient comme l'espace magique où la vérité fait un clin d'œil...

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les lundi et mardi à 18 h 30. Tél. : 31-47-39-00. 75 F et 95 F.
Dernière représentation le 17 mars.

Rennes

Emergences

avec Théâtre de l'Arpenteur, Compagnie Jean-Pierre Jacquet, Théâtre des Deux Rosas, l'Entreprise théâtre, Compagnie Patrice Bigel, La Rumaur, Balletum Théâtre et Xavier Durringer.

Ce o'est pas un festival de plus, mais la rencootre avec les uouvelles générations, avec ceux qoi assurent « la relève ».

La Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Heller, 35000 Rennes. Les vendredi et samedi à 18 heures et 23 heures, le dimanche à 14 heures, 15 heures, 18 heures et 18 heures. Tél. : 99-30-88-88. 20 F et 90 F.

Marseille

Hanjo

de Mishima, mise en scène
de Béatrice Houplain,
avec Hermine Karagheuz, Isabelle Pichaud et Joël Zaffarano.

La rhétorique dn théâtre traditinnel japonais, son dépouillement, son intensité, son mystère, sa fascinante étrangeté.

Les Bernardines Théâtre, 17, bd Garibaldi, 13000 Marseille. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 91-42-45-33. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F.

Strasbourg

Les Hommes de Neige

mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Cyril Bothorel, Yann-Joël Collin, Catherine Fourty, Isabelle Gozard.

Parmi ceux qui assurent la relève, l'un des plus insolents, des plus doués, des plus audacieux, avec le spectacle en trois pièces qui a secoué notre automne à Paris.

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Du lundi au dimanche à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 88-27-61-81. 80 F et 100 F.

Iphigénie

de Racine,
mise au scène de Yannis Kokkos,
avec Dominique Rozan, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Valérie Dréville et Alexis Nitzer.

On jone beaucoup *Iphigénie* en ce mnmeot, celle-ci est de Racine, Antoine Vitez avait demandé ao himioeux et subtil Yannis Kokkos de la mettre en scène.

Théâtre national de Strasbourg, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 88-35-44-52. 80 F et 110 F.

Marseille

La Paix

d'Aristophane,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Jean-Paul Bordes, Christian Brendel, François Clavier, Pierre Constant, Coco Felgeirolles et Renaud-Marie Leblanc.

Cette adaptation d'Aristophane avait été montée par Jean Vilar au moment de la guerre d'Algérie, ce qui lui avait valu pas mal d'ennuis. Elle tombe pile aujourd'hui, au moment d'une paix dont on ne sait pas ce qu'elle va devenir.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.

Villeurbanne

Le Vieil Hiver, Fragile Forêt (en alternance)

de Roger Planchon,
mise en scène de l'auteur,
avec Bérangère Bonvoisin, Colette Dompietrini, Michelle Goddet, Laure Marsac, Véronique Silver.

Quelques heures d'une interminable guerre de religions, vécues des deux côtés du champ de bataille. Présentées en alternance, deux pièces de Planchon. Ses premières mises en scène depuis deux ans.

Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69000 Villeurbanne. Les mardi, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 78-03-30-50. 115 F et 140 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

MC93 BOBIGNY
5 mars — 7 avril 91
48 31 11 45

DIBOUK !
de Salomon ANSKY
Mise en scène
Moshe LEISER
et Patrice CAURIER
avec :
Richard AXON
Bernard BALLET
Gérard BARREAUX
Philippe BIANCO
Jean-Luc BUQUET
Evelyne DIDI
Patrick DONNAY
Roland DE PAUW
Johan HEESTERMANS
Anne MAREV
Bruno MIARA
Dirk OPSTAELE
Andrée TAINSY
Igor TYCZKA
Afra WALDHOR
Serguei YOURSKI
Szymon ZALESKI

THÉÂTRE 71
MALAKOFF
46 55 43 45
Métro Malakoff / Plateau de Vanves
LES ÉTRANGES SOUFFRANCES D'UN DIRECTEUR DE THÉÂTRE
Avec Patrick Le Mauff, Laurent Vercelletto, Philippe Vincenot
Un spectacle de L'attroupement 2
Du 13 mars au 7 avril

THÉATRE DES AMANDIERS NANTERRE

5 au 24 mars 1991
Hedda Gabler
Ibsen - Françon
Tél. 47 21 18 81 ou

ARTS

Nouvelles expositions

Frank O. Gehry

Frank O. Gehry, grand enfant de l'architecture californienne, poursuit sa carrière en Europe. et même à Paris où il va construire le nouveau centre culturel... américain. Ce sont ces projets européens, réalisés ou encore dans les limbes, que le CCI présente aujourd'hui.

Centre-Georges Pompidou, galerie de dessins d'architecture, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 13 mars au 10 juin.

Le Trésor de Saint-Denis

Ressemblés pour la première fois depuis la Révolution, les camées, les ivoires, les reliquaires, les manuscrits luxueux et bien d'autres objets précieux qui ont fait partie d'un des plus importants trésors de l'Occident médiéval, et ont survécu à la cupidité, aux guerres et aux agressions du temps.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conférences à partir du 3 avril, les vendredi à 16 h 30, samedi à 11 h 30. Du 15 mars au 17 juin. 30 F (possibilités de billets couplés avec celui du musée).

Repentirs

Cinquante dessins de Léonard à Matisse. Des dessins singuliers, qui portent la trace d'un changement dans l'élaboration des figures, la détermination des gestes, la position des bras ou des jambes... Où l'artiste amené à corriger pour parfaire a balancé entre plusieurs alternatives, et ne s'est pas résolu à effacer tous les signes du tumulte des premières idées. Une exposition qui, en somme, nous situe au plus près du travail en cours.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conférences à partir du 4 avril, les lundi à 19 heures, jeudi à 21 h 15 Tél. : 40-20-51-66. Du 15 mars au 17 juin. 30 F (prix d'entrée du musée).

Ulrich Rückriem

Si l'on connaît bien la sculpture de l'Allemand Ulrich Rückriem, tailleur de grands blocs de granit, on ne connaît pas du tout ses œuvres sur papier, inédites (même en Allemagne) jusqu'à cette exposition, qui en présente un important ensemble depuis les années 70.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris-3e. Tél. : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Du 18 mars au 9 mai.

Paris

Mario Botta

Architecte et designer suisse, derrière son nom italien, Mario Botta est l'une des personnalités les plus marquantes de l'architecture européenne. Cette exposition présente dix années de travaux (1980-1990) qui attendent toujours leur point d'orgue en France : le projet de cathédrale à Evry.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Tous les jours sauf lundi et mardi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 avril.

Camille Claudel

Camille Claudel, encore elle. Mais cette fois, et pour la première fois en France (après la fondation Gianadda à Martigny), avec la quasi-intégralité de son œuvre : soit plus de quatre-vingts sculptures en marbre, terre cuite, plâtre, onyx et bronze, et une vingtaine de tableaux, gravures et dessins. Parmi les pièces, beaucoup ont été retrouvées récemment.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, mardi de 10 heures à 20 heures. Fermeture des caisses 30 min avant. Fermeture exceptionnelle le 1er mai. Jusqu'au 2 juin. 30 F.

MUSÉE RODIN

Camille Claudel au musée Rodin.

Joos Van Cleve

Une trentaine d'œuvres, dont neuf peintures du Flamand Joos Van Cleve, font découvrir ou « relire », comme on dit parfois, le travail de cet artiste du seizième siècle au confluent des grandes tendances européennes. Un retable de Van Cleve, *la Déploration du Christ*, est venu de Gênes pour former le point central de la démonstration.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Visites-conférences à partir du 1er mars les mercredi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 27 mai 1991. 30 F (ticket d'entrée au musée).

Cuillers-sculptures

Cent cuillers sculptées, glanées du Cap-Vert au cap de Bonne-Espérance, nous prouvent, s'il en était encore besoin, que les objets les plus prosaïques de la vie courante peuvent devenir des œuvres d'art à part entière.

Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 avril. 15 F.

Juan Gris, dessins

Où l'on peut voir, en trente dessins de 1915 à 1921, comment l'enfant chéri de Kahnweiler prépara l'« après-cubisme ». Une précieuse exposition qu'accompagne une catalogue coproduit par le Centro Julio Gonzalez de Valence et notre Musée national d'art moderne.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 1er avril.

Horst

Encadrant le célèbre *Corset* (1939), près de cent photos de mode, mais aussi les publicités, des natures mortes, des nus suggestifs et des portraits (Marlène Dietrich, Visconti) restituent l'univers surréel, plein d'humour et très sophistiqué de ce chorégraphe de la lumière qui, à quatre-vingt-quatre ans, n'a qu'une devise : *« J'essaie toujours d'apprendre »*

Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli, Paris-1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 septembre. 25 F.

Icônes et icônes brodées de la Sainte Russie

Les icônes représentent du service en Russie. Le Centre culturel de Boulogne-Billancourt, qui depuis octobre dernier organise conférences et concerts consacrés aux traditions de l'URSS, a naturellement pris les icônes à la fois comme éléments-clés de l'expression artistique et comme témoins de la spiritualité de la Russie ancienne et de son actuel renouveau. Peintes ou brodées, ces icônes proviennent toutes des musées de la Fédération.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 92000 Boulogne-Billancourt. Tél. ; 46-84-77-95. Tous les jours de 8 heures à 21 heures, dimanche de 10 heures à 12 heures. Jusqu'au 11 mai.

Toyo Ito, François Deslaugiers, Frank Hammoutène

En plein dans la vocation de l'IFA, mais tout en continuant de témoigner de son hypersensibilité aux modes, ces trois expositions font découvrir : 1) Toyo Ito, l'un des architectes japonais les plus réceptifs à la culture occidentale, mais l'un aussi des plus zéphiréens ; 2) François Deslaugiers, dinosaure de la high-tech à la française ; 3) Frank Hammoutène, coqueluche surdouée du décorum architectural.

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris-6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 mai.

La photographie au Bauhaus

Instantanés exubérants, visées de travers, perspectives inédites, portraits doubles, renversés et inversés, collages, photomontages, autant de champs d'action qui témoignent de la vitalité de la photographie dans ce musée mythique de l'avant-garde, présenté par deux cents épreuves originales venues d'Allemagne.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 13 mai. 25 F.

Bertrand Lavier

Depuis vingt ans, Bertrand Lavier fait des peintures et des sculptures en artiste conceptuel. Pour traiter de la peinture et de la sculpture, de leurs tenants et aboutissants. Pour démonter l'art et ses artifices, parler du volume, de la surface peinte, de l'espace... Non sans ironie, non sans humour. L'exposition propose un parcours de ses œuvres depuis 1985.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, - rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 avril.

William Wegman

Dessin, vidéo, peinture et photographie constituent l'œuvre de cet Américain de quarante-huit ans qui débute en 1970 sa collaboration avec un chien, un weimaraner gris bleu, acheté 45 dollars, baptisé Man Ray (et remplacé depuis par son double, Fay Ray), qui se plie avec dévotion à toutes les facéties de son maître.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 14 avril.

Galeries

Marino di Teana

Tordu de la ferraille, Marino di Teana échappait alors, au début des années 50, à un reste de préoccupation symbolique, sinon figurative, pour ne plus entretenir qu'un dialogue tendu avec un espace hachuré de matière.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 11 avril.

Joan Fontcuberta

L'œil rusé, subversivement scientiste, du chef de file de la photographie espagnole (révélé voici quinze ans par un hommage piquant à Karl Blossfedt) s'épanouit dans ses *frottogrammes* inspirés de Max Ernst et dans ses photomontages symboliques dédiés à Gaudi.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 avril.

Christian Jaccard

De cet ancien de Support-Surface, spécialisé dans les traces et les empreintes obtenues par le feu, la galerie Louis Carré présente les peintures récentes : des *Brûlis* sur acrylique et bois. De son côté, la galerie municipale de Vitry-sur-Seine propose un parcours de son œuvre depuis dix ans.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 13 avril.

Piero Manzoni

C'est l'une des figures principales et fort singulières de l'avant-garde italienne à la fin des années 50, un voisin d'Yves Klein, dit-on souvent. On le découvrira plus largement à Paris lors la rétrospective du Musée d'art moderne de la ville, fin mars.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril.

Ralph-Eugène Meatyard

Mort en 1972, à l'âge de quarante-six ans, cet opticien de métier a mis en scène un monde absolument angoissant qui porte en soi les prémisses de sa propre disparition. Traitant de l'étrangeté et du mystère de la vie quotidienne, il fait porter des masques de vieillards et d'enfants grimaçants à ses proches, qui se livrent à des rituels inconnus dans des endroits sinistres.

Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris 12e. Tél. : 43-44-11-36. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mars.

Jacques Monory

De la peinture cassante, violente, cette fois au noir rougeoyant, d'un artiste devenu très solitaire, qui pratique l'art du montage pour retenir un monde d'images ordinaires, fragments d'architectures, rues, visages, pris au passé ou au présent ; près de s'effondrer.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 12 heures, samedi du 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 avril.

Denis Roche

Piégeant le réel à coups de clins d'œil et de faux pas, seul ou en couple, à la fois cadré et hors cadre, Denis Roche, dans ses autoportraits improvisés et posés, rédige à la première personne le récit visuel d'une expérience tout à fait singulière. Son œuvre est l'une des plus attachantes de la photographie française.

Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac, Paris 7e. Tél. : 45-48-45-15. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 13 avril.

Adriana Simotova

Adriana Simotova est née en 1926 à Prague, où elle vit et travaille à une œuvre fragile, sensible, un rien absurde, attachante pour tout cela. Voir ses dessins sur calque et ses objets en papier de soie, miroirs, masques, fruits et modestes ustensiles délicatement posés sur des petites colonnes ou des guéridons de fortune.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 mars.

Régions

Arles

Picasso, la Provence de Jacqueline

Pourquoi Picasso à Arles ? A cause des corridas, bien sûr : Picasso l'aficionado a d'ailleurs peint les arènes. Il a aussi brossé Jacqueline en Arlésienne. Moyennant quelques autres ouvertures sur la Provence, en particulier sur Vauvenargues et son buffet Henri II, on pouvait concevoir une bonne exposition. C'est chose faite.

Espace Van Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Les 29 et 31 mars, 1er avril, 1er mai, 8, 9 et 10 mai jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 mai. 40 F.

Bordeaux

4 de Bordeaux

Le centre Arc en rêve, sorte d'IFA et de CCI bordelais pour la diffusion de l'architecture, et comme le premier sensible au vent des modes, a la bonne idée de s'intéresser aussi aux produits du terroir. En l'occurrence, quatre équipes qui ont su s'imposer au niveau national, voire, comme Eric Raffy, au niveau international. Cette exposition à Bordeaux prouve qu'en matière d'architecture la décentralisation peut accoucher de belles réussites.

Arc en rêve, Entrepôts Lainé, 3, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-52-78-36. Tous les jours sauf samedi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 7 avril.

Grenoble

Patrick Tosani

En soixante tableaux depuis le début des années 80, le bilan des travaux photographiques d'un jeune plasticien qui grossit les objets, talons, cuillers ou ongles, au point de les rendre difficilement identifiables. Son objectif : la peau, le grain des choses, le reflet, la transparence ou le fondu.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Visite commentée tous les samedis à 17 heures. Jusqu'en 1er avril. 8 F.

Nantes

Edouard Vuillard

Après Lyon et Barcelone, la rétrospective Vuillard achève son périple à Nantes. Quatre-vingts peintures, une cinquantaine de dessins et de lithographies, y retracent la carrière de ce beau peintre trop souvent négligé, de la grande période nabie aux portraits mondains des années 30.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 avril.

Nîmes

Charles Matton

Charles Matton a dû, un jour, rêver la photographie en relief. Depuis, il produit un univers miniature, une maquette du réel, qui enchante les philosophes et suractive leurs bavardages ; qui émerveille les grands enfants, fait s'étonner les tout-petits, engendre le plaisir et l'assentiment du public, qui devant tant de signes, tant de délicatesse, ne se sent plus l'obligation de la pédanterie. Et pourtant, comme les histoires de Swift, le rêve de Matton n'est pas très loin du cauchemard.

Chapelle des Jésuites, Grande-Rue, 30000. Tél. : 66-21-17-47. Tous les jours sauf dimanche matin de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 mars.

Toulouse

Brauner, Chaissac, Dubuffet

L'œuvre de Gaston Chaissac, peintre « rustique-moderne » du Bocage, est un des points forts du Musée de l'abbaye Sainte-Croix des Sables-d'Olonne. La donation Brauner – trente-cinq œuvres offertes en 1987 par la veuve du peintre – en est un autre. Trois Dubuffet, qui, eux, vont entrer dans les collections du Musée d'art moderne de Toulouse, complètent judicieusement le dialogue vendéen.

Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminières, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi et dimanche matin de 10 heures à 17 heures. Jusqu'en 21 avril. 10 F.

Villeneuve-d'Ascq

Collages : collections des musées de province

Des expérimentations de Picasso et de Braque, en 1912, aux gouaches découpées de Matisse dans les années 50, l'aventure du collage, en cent cinquante œuvres choisies dans les collections des musées de province. Cette exposition proposée à Colmar l'été dernier marque la réouverture, après rénovation, du musée de Villeneuve-d'Ascq.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 avril.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

PROSCENIUM
35, rue de Seine - 75006 Paris
43.54.92.01
CLAYETTE

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière, 1er. 42-36-74-24. DE NUIT COMME DE JOUR : Choucroutes, poissons, foie gras, fruits de mer toute l'année. Pour vos repas d'affaires, en famille, salons particuliers au 1er étage.

TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 9e. F/Dim. Lundi soir. 48-78-42-95/34/61. ARRIVAGE JOURNALIER DE POISSONS FRAIS, CRUSTACÉS, PLATEAU DE FRUITS DE MER. CARTE 300 F. LE SOIR « Menu de la mer » 150 F TTC. Jusqu'à 22 h 30.

YVONNE, 13, rue de Bassano, 16e. F. ven. soir et sam. 47-20-98-15. Vieille cuisine de tradition. Spéc. de POISSONS. Huîtres et gibiers en saison. Foie gras frais, confit de canard. Carte 300/350 F. Diplômé club P. Montagné. OUVERT DIM.

AU PETIT RICHE, 47-70-68-68/47-70-86-50, 15, rue Le Peletier, 9e. F/dim. MENU GOURMAND à 180 F VIN COMPRIS ET SA CARTE TRADITIONNELLE FORFAIT THÉATRE, 300 F à 450 F. Service assuré jusqu'à 0 h 15. Décor 1880. Salons particuliers. Parking Drouot.

LE GOURMAND CANDIDE, 43-80-01-41, 6, pl. Maréchal-Juin, 17e. Fermé sam. midi et dim. Cette maison a du succès et elle le mérite : avec son personnel féminin et la grande qualité de sa cuisine traditionnelle et inventive. Décor contemporain.

RIVE GAUCHE

NOS ANCETRES LES GAULOIS, 46-33-66-07 et 66-12, 39, rue Saint-Louis-en-l'Île, 4e. Climatisé. Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 175 F tout compris. Vin à discrétion. Tous les soirs. Dimanche midi et soir.

LE MAHARAJAH, 43-54-26-07, GRILLE D'OR 86 de la gastro. indienne. DÉCOUVREZ... L'INDE... au 72, bd Saint-Germain, 5e, Mo Maubert, 7 j. sur 7. NON-STOP de 12 heures à 23 h 30, ven., sam., accueil jusq. 1 h. CADRE LUXUEUX.

YUGARAJ, 43-26-44-91, 14, rue Dauphine, 6e. F. lundi. SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

RESTAURANT THOUMIEUX, 47-05-49-75, 79, rue Saint-Dominique, 7e. Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Sce jusqu'à 23 h 30. TOUS LES JOURS. Dim. sce continu de 12 h à 23 h 30. SALONS CLIMATISÉS.

LES FOLIE'S, 101, rue Saint-Maur (11e), Restaurant cambodgien, 43-38-13-61. Rosine EK a quitté la rue de Provence pour ouvrir le restaurant de ses rêves : un cambodgien qui vous dévoile les mystères de la cuisine khmère.

ENVIRONS DE PARIS

LA MARE AU DIABLE, 60-63-17-17 F. dim. s. et lun. RN 6, 77550 Réau, entre Lieusaint et Melun. Un îlot de verdure de 17 ha (piscine, tennis, haras...). Un restaurant gastronomique. Une splendide cheminée... Salons pour repas d'affaires et séminaires.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LES GRANDES MARCHES
AU PIED DE L'OPÉRA-BASTILLE
La bonne adresse du quartier. HUITRES toute L'ANNÉE. POISSON DU MARCHÉ
Plats traditionnels. Vins à découvrir.
DÉCOR « Brasserie de luxe »
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille. 43-42-90-32.

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Chostakovitch
Préludes et fugues pour piano
Tatiana Nikolaeva (piano).

Composés entre octobre 1950 et mars 1951, les *Vingt-Quatre Préludes et Fugues op. 87* sont un hommage avoué à Bach. Mais l'atmosphère désolée, les rondes lugubres, les mécaniques grinçantes caractéristiques de la musique de Chostakovitch prennent le pas sur le retour à un «langage accessible à tous» *imposé deux ans plus tôt par Jdanov et Khrennikov.* Les deux porte-coton de Staline ne se doutaient pas que Chostakovitch utiliserait la fugue, l'une des combinatoires les moins accessibles au «peuple», pour exprimer sa soumission et son «repentir».

Moins joués que les symphonies ou les *quatuors*, ces *préludes et fugues* (près de trois heures de musique) sont un des sommets de la musique de Chostakovitch, et pour certains – les *Quatrième* et *Vingt-Quatrième*, – des sommets de la musique du vingtième siècle.

Cet enregistrement est le second réalisé par Tatiana Nikolaeva qui les a fait applaudir dans le monde entier. Son jeu impressionne par sa grandeur, son refus de l'expressivité, sa maîtrise surhumaine dans la restitution de la polyphonie. Comment la pianiste parvient-elle à donner une couleur, une vie propre à chaque voix sans jamais en valoriser une au détriment des autres? Un miracle musical et pianistique presque comparable au tour de force réalisé par la Brésilienne Guiomar Novaes (1894-1979) qui transcende le piano dans les *Papillons* de Schumann les plus immatériels qu'il nous ait été donné d'écouter. Si seulement Accord-Musidisc avait la bonne idée de rééditer son interprétation sur disque compact!

3 CD Melodiya-Vogue 644073/74/75.

Beethoven
Symphonies n° 7 et 8
Orchestre du XVIIIe siècle, Frans Brüggen (direction).

Une pièce de plus à verser à la «guéguerre» qui oppose les tenants des interprétations sur instruments modernes et ceux qui ne jurent que par les instruments anciens. Par un retournement de situation amusant, les ayatollahs se situeraient aujourd'hui plutôt du côté des premiers qui voient avec inquiétude l'audience des seconds gagner des mélomanes autrefois sceptiques.

Cette interprétation en ralliera de nouveaux. Enregistrées en concert, ces deux symphonies gagnent en vélocité pimpante ce qu'elles perdent en embonpoint post-romantique, en effervescence instrumentale ce qu'elles perdent en puissance germanique, en pause «philosoph'que». On comprend enfin pourquoi Wagner a parlé d'apothéose de la danse à propos d'une *Septième* dessinée en pleins et déliés par Brüggen et les infaillibles musiciens de l'Orchestre du XVIIIe siècle.

1 CD Philips 426 846-2.

Gré Brouwenstijn
Airs de concerts et d'opéras de Wagner, Verdi, Beethoven, Weber
Orchestre philharmonique de La Haye, Willem Van Otterloo (direction); Orchestre symphonique de Vienne, Rudolf Moralt (direction).

La soprano Gré Brouwenstijn chante avec un minimum d'effets, elle fuit l'expressionnisme inconvenant sublimé par Maria Callas, Leyla Gencer, Magda Olivero. Elle est soprano, mais son art est proche de ceux de Victoria de Los Angeles (mezzo), de Kathleen Ferrier (contralto) ou de Jozsef Reti (ténor) : son timbre supplée à un relatif manque de caractérisation, d'engagement physique. *Gré Brouwenstijn* ne brûle pas les planches. Mais quel timbre!

1 CD Philips 426 031-2.

A. Lo.

Jazz

John Lewis
Private Concert.

Steinway transporté dans l'église de l'Ascension à New-York, Cinquième Avenue, pour son acoustique recherchée, sonorité de marbre et de murmure, loin des artifices cassants des micros collés aux cordes et aux marteaux, John Lewis offre un «concert privé». Ce concert est de toute beauté. Dense, léger, très parisien dans son inspiration : *Saint-Germain-des-Prés (Morning in Paris, Afternoon in Paris, Midnight in Paris)*, le répertoire a des airs de sagesse et entretient un rêve de classicisme. Le fondateur du MJQ (Modern Jazz Quartet) a inventé une forme qu'il perfectionne : le rythme sans académisme à l'ombre portée de la musique noire.

Private Concert s'impose comme introduction ou conclusion provisoire au plaisir du jazz.

1 CD Polygram Emarcy 848 267/2.

F. M.

Pierre Akendengue

Rock

Joni Mitchell
Night Ride Home

A travers l'obscurité de la pochette, Big Sister nous regarde. Joni Mitchell est la grande sœur de toutes les jeunes femmes à guitares et à textes, Suzanne Vega ou Tracy Chapman, sans parler de ses petits frères en mélodies zigzagantes, en métrique capricieuse, comme Michael Stipe de REM. Tous les trois ans, à peu près, la chanteuse canadienne enregistre un album avec son bassiste, coproducteur et époux, Larry Klein. Pour se rappeler au *bon souvenir des jeunesses du monde*, pour réaffirmer en quelques chansons son droit d'aînesse. En surface, *Night Ride Home* ne fait pas un pli. Dix titres pour arriver tranquillement à la cinquantaine avec le secours de la foi et de la monogamie. Mais les gospels de Joni Mitchell s'inspirent de Yeats *(Slouching Toward Bethleem)* ou rejouent sur les autoroutes américaines les passions américaines. Et ses chansons d'amour, acérées et sereines, regardent la passion de loin. La voix qui escaladait les *montagnes russes s'est un peu voilée*, a perdu son urgence. De sa longue liaison avec le jazz, Joni Mitchell ne garde ici qu'un solo de soprano par Wayne Shorter. *Night Ride Home est un disque simple* et gracieux, ce qui suffit à le distinguer des autres.

Geffen 9 24302 2 distribution BMG.

Shinehead
The Real Rock

Shinehead est né à Londres et a grandi entre Kingston et le Bronx. De son appartenance à la diaspora jamaïcaine, il a gardé une affection, une compréhension parfaites pour les tenants et les aboutissants du reggae et du raggamuffin, le reggae parlé. Parce qu'il puise sans scrupule dans les rythmes, les sons, les histoires des autres, parce qu'il est aussi un enfant du Bronx, Shinehead est également un rapper. Comme les autres, il a beaucoup à dire, mais il le fait sans colère, en faisant le clown : une pause bienvenue dans le reste de la production.

Le meilleur gag du disque reste la reprise de *Love and Marriage*, de Cahn et Van Heusen, créée par Frank Sinatra, irrespectueuse et affectueuse. Mais Shinehead mérite aussi d'être pris au sérieux. Avenant mais pas complaisant, il peut rapper comme les meilleurs *(Potentials)* ou retrouver la douce transe du reggae des années 70 *(Good Things)*. Quelle que soit la perspective que l'on adopte – rocker en quête de rap à visage humain, rapper désireux de changer d'air sans changer de territoire, – *The Real Rock* est une *occasion à ne pas laisser passer.*

Elektra/WEA 7559-60890-2.

Chris Isaak
Wicked Game

Chris Isaak menait, en Angleterre et aux Etats-Unis, une carrière discrète qui se résumait à deux albums. En France, il était l'heureux bénéficiaire d'un de ces engouements (voir Jim Thompson, Jerry Lewis *et alii*) qui permettent à certaines gloires américaines de survivre en attendant que leurs compatriotes se rendent à l'évidence. Il a suffi que David Lynch lui demande deux chansons pour la bande originale de *Sailor et Lula (Wicked Game* et *Blue Spanish Sky)* pour que Chris Isaak devienne une star. Faute de nouvel album, sa maison de disques sort donc – sous le titre de l'un des deux inédits – une compilation des meilleurs titres enregistrés par Isaak de 1985 à nos jours.

Les frontières de son univers s'y dessinent nettement, mélancolie inextinguible, élégance flamboyante, univers monochromatique (bleu néon). Des rythmes obsessionnels de *Voodoo (1985)* au monologue charmant et sinistre de *Blue Spanish Sky* (1989), on décèle à peine un raffinement dans la forme, un son plus lisse et une espèce d'engourdissement sensuel des rythmes. Paradoxalement, cette compilation (à recommander à tous ceux qui n'ont pas les deux albums) qui devrait baliser un parcours, fixe le chanteur dans sa pose de rocker désespéré, comme immobilisé par ses obsessions.

Reprise/WEA 7599-26513-2.

T. S

Musiques du monde

Pierre Akendengue
Silence

L'album commence par un grand coup de tonnerre. Puis des cris d'animaux annoncent la paix de l'après-tempête. Une feuille tombe. La voix subtile, suspendue, de Pierre Akendengue. *Silence*, la danse peut commencer. Des oiseaux s'envolent dans des bruissements d'ailes déployées. Ngozo le perroquet bavard, *Ibembe le pigeon voyageur, à qui* Akendengue, musicien aérien, confie de délicieuses peines de cœur.

Perfectionniste, le chanteur gabonais a truffé son album de charmes discrets et *inhabituels, trombone basse, ou harpe à* huit cordes très joliment ciselée au synthé. *Silence* est un album qui s'enroule, se déroule entre le chant, la guitare, l'accordéon (Richard Galliano), la clarinette. Neuf titres entrelacés sur des rythmes complexes, enregistrés entre Libreville et Paris.

Pierre Akendengue a peaufiné paroles, musiques et arrangements au Gabon, où il vit aujourd'hui après un très long intermède français, puis envoyé le tout à Paris, où Luc Le Masne, dans le rôle du producteur, passa la dernière couche de vernis. Plus intériorisé, plus recueilli que les albums précédents, *Silence* n'affiche pas d'emblée ses multiples facettes : il faut du cœur et de l'oreille pour l'entendre, il faut savoir s'écarter, mais à peine, des sentiers battus de la musique africaine.

1 CD Celluloïd 66882, distribué par Mélodie.

Ramiro Naka
Salvador

La Guinée-Bissau, qui n'est pas une île, en prend les allures dès qu'elle se met en musique : rythmes balançants, saveur colorée du créole portugais, influences croisées, salsa, fado, bossa-nova, comme si tout ça n'était qu'un passage obligé, un repère ancestral pour navigateurs lusitaniens. *« Nous sommes les Latins de l'Afrique »*, dit Naka, qui s'est installé en France il y a dix ans. Pour son cinquième disque, Naka a bénéficié d'une *logistique renforcée. Salvador est né* d'une maquette enregistrée *live* en Suisse. Grâce au financement du producteur local, la version définitive vit le jour deux ans plus tard après avoir été remixée aux Studios Guillaume-Tell à Paris. C'est donc du travail bien fait, revu, corrigé, repris comme il se doit.

Hymne à la terre, à la nature, en créole et en langue peule, l'album joue la fraîcheur, à l'image de Ramiro Naka, que l'on avait pu découvrir au Festival Africolor de Saint-Denis, à la fin de l'année dernière. *La Casamance sénégalaise* est toute proche, et des airs de *gumbé*, drôle de mélange rythmique né dans la petite Guinée-Bissau, y planent comme un esprit rieur.

1 CD Cela/Cobalt 572 001, distribué par Fnac-Music.

Tony Hymas
Opalé

Danse avec les loups, le film de Kevio Costner, a remis les Indiens nord-américains sur le devant de l'affiche. Il y a deux ans, le musicien britannique et éclectique Tony Hymas, ex-comparse du guitariste Jeff Beck, enfondateur du *groupe PHD, Jean Rochard, producteur* des disques Nato, et Hanay Geiogamah, directeur artistique de l'American Indian Daoce Theater, avaient entrepris de dresser le portrait musical de douze grands chefs indiens, de Geronimo à Cochise.

Sur des compositions de Tony Hymas, des textes de John Trudell, de Tom Bee ou de Paul Ortega, des chanteurs, musiciens, comédiens, indiens en majorité, ont bâti un double album en forme de labyrinthe, initiation aux secrets des dieux de l'inspiration, du vent et des montagnes. Le projet, né chez Nato à Paris, tenait du titanesque. D'abord regrouper tous ces Indiens, Sioux, Navajos, Comanches, éparpillés aux quatre coins des Etats-Unis pour les mettre en studio dans une sorte de ville fantôme du Nouveau-Mexique, Cerillos. Puis faire des raccords à Londres et à Paris, et transformer le tout en album concept. Pari tenu.

L'édition 1990 du festival Banlieues bleues avait permis d'en découvrir une version écourtée pour la scène. *Danse avec les loups* aurait pu puiser dans ce réservoir insolite. *L'album est d'ailleurs* tout à fait cinématographique, art de la mise en scène sur fond de tambours, profondeur des ambiances. *Opalé*, perché entre le jazz et la poésie, la sophistication et le chant brut, est présenté avec un livret photo de Guy Le Querrec, retraçant l'histoire de ce disque-épopée.

Un coffret de 2 CD Nato VG 862 669003, distribué par Vogue.

V. Mo.

L'ORGUE DE BACH REVISITÉ PAR KEI KOITO

Éloge de l'ombre

TOUT de blanc et de bleu vêtu, ce coffret de deux disques compacts consacré par l'organiste Kei Koïto aux *Sonates en trio*, aux *Concertos pour orgue et aux Variations canoniques* de Jean-Sébastien Bach se distingue par son graphisme soigné et l'excellence de textes de présentation trilingues (français, anglais et allemand) signés Reinhard Goebel et Kei Koïto, deux grands noms du baroque : bien écrits et passionnants, *ils renseignent sur les œuvres*, l'interprétation, l'orgue et l'interprète. Ils sont réunis en un *joli livret de soixante-quatorze pages!*

Une présentation si recherchée pouvait-elle accompagner d'une réalisation musicale routinière? La personnalité de l'organiste et compositeur Kei Koïto *nous en préserve.* Née au Japon, à Kyoto dans une famille d'artistes (père écrivain, scénariste et cinéaste, mère poétasse, violoniste et pianiste), cette jeune femme a étudié le piano, le clavecin, la violoncelle, l'orgue, l'improvisation, la théorie, la composition, l'esthétique, la philosophie, la psychologie à Yokohama, Genève, Fribourg, Toulouse et Cologne. Elle enseigne *aujourd'hui dans diverses* universités américaines, collabore au studio de musique électro-acoustique de Genève, avoue composer une musique qui a été successivement influencée par Varèse, Webern, John Cage et Iannis Xenakis et mène une carrière d'organiste centrée sur l'œuvre de Bach. Ce qui ne l'empêche pas de pratiquer le répertoire du notre temps. En douze ans, elle a créé plus de soixante-dix pièces contemporaines, dont certaines furent écrites à son intention.

Pour ce disque, Kei Koïto a choisi l'orgue Schnitger de l'église Saint-Martini, de Groningen, aux Pays-Bas. *Un instrument de cinquante-trois jeux, réputé pour être* l'un des plus beaux témoignages de la facture baroque nordique. Ce qui nous a été confirmé par un spécialiste. Il y a longtemps que nous n'avions entendu organiste oser des phrasés si libres, ductiles, organista jouer de façon sensible, sans cette froideur mécanique que l'on peut regretter chez certains de ses confrères, organiste ne pas abuser des *couleurs toutes faites de* l'orgue. Rien n'est figé dans son jeu, rien n'est didactique ou éclatant. Kei Koïto sait jouer de l'ombre et de la lumière. A l'image de son prénom de son, elle préfère l'ombre et ses mystères.

Les *Sonates en trio* et les *Concertos* ont souvent donné lieu à des exercices de virtuosité ronflante. On avait presque oublié qu'un orgue pouvait être si proche de la voix humaine.

ALAIN LOMPECH

★ Bach : *Sonates en trio* BWV 525-530 ; *Concertos* BWV 592-596 ; *Variations canoniques* BWV 769, par Kai Koïto (orgue). 1 album de 2 CD Harmonic Records H/CD 8828-29 *(prise de son exemplaire).*

DU 8 AU 17 MARS 1991
FOIRE NATIONALE A LA BROCANTE
ILE DE CHATOU
PRES DE PARIS. ACCES DIRECT R.E.R. CHATOU
TOUS LES JOURS DE 10 H À 18 H
ORGANISEE PAR LE SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE DE L'ANTIQUITE ET DE L'OCCASION.
TEL. : 47 70 88 78

atem
2 Concerts exceptionnels
15 Mars 21 h
Joëlle LEANDRE
16 Mars 21 h
VENTURES
(C. Milliken et C. Robinson)
Réservations
43 64 77 18

LA CRÉATRALE PRÉSENTE
MANU DIBANGO
& SOUL MAKOSSA GANG
A L'OLYMPIA
LE 16 MARS 1991 A 21 H
TOURNÉE "POLYSONIK"
15 MARS TOURS (Joué-les-Tours)
16 MARS PARIS-OLYMPIA
19 MARS LYON
20 MARS SAINTES
21 MARS BORDEAUX
22 MARS NANTES
23 MARS RENNES
... A SUIVRE ...

Opéra en Ile de France
présente
L'enfant et les sortilèges
Ravel - Colette
production de l'Atelier Lyrique de l'Opéra de Lyon
15 mars · Aulnay-sous-Bois, Espace Jacques Prévert - 48 68 00 22
17 mars - Combs-la-Ville, « La Coupole » - 64 88 69 11
19 et 20 mars · Saint-Denis, Théâtre Gérard Philipe - 42 43 00 59
22 et 23 mars · Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais - 30 30 33 33
26 mars - Noisy-le-Grand, Espace Michel Simon - 45 92 27 75
28 mars · Brétigny-sur-Orge, Espace Jules Verne - 60 84 40 72
2 avril - St-Germain-en-Laye, Théâtre Alexandre Dumas - 30 87 07 07
9 avril · Suresnes, Théâtre Jean Vilar · 46 97 98 11
11 avril · Evry, Théâtre de l'Agora - 64 97 22 99
13 avril - Fontenay-aux-Roses, Théâtre des Sources · 46 61 30 03
CONSEIL RÉGIONAL ILE-DE-FRANCE
FONDATION TELECOM

ARCHITECTURE

UNE INSTALLATION EXEMPLAIRE A LONDRES

Lighthouse, une maison pour le sida

Lancaster Road, à deux pas du quartier animé de Portobello, est une rue passablement banale, ni trop calme ni bruyante, de plain-pied avec la vie de Londres. Une grille banale laisse largement accès à un bâtiment en léger retrait. Lighthouse sent le neuf et le soigné, sans velléité d'avant-gardisme architectural. Mais il révèle l'adéquation remarquable d'une architecture et d'un programme de santé... d'avant-garde.

LONDRES

de notre envoyé spécial

LA brique, l'éternelle brique anglaise, a son effet habituel de douceur, de chaleur et d'intimité pour l'homme, d'intégration, de discrétion et de continuité pour la ville. On le découvrira un peu plus tard, Lighthouse est constitué, derrière cette unité de façade, d'un bâtiment ancien rénové et doublé d'une structure nouvelle. Pas de quoi fouetter un chat.

Pas de quoi fouetter un chat, non plus à l'intérieur. Un grand hall d'accueil décline apparemment les formules les plus sages de la convivialité, de la propreté et de l'efficacité. Deux détails toutefois retiendront l'attention : pas d'enseigne ni de sigle, qui vende l'image ou les produits d'une firme, ni la gloire sévère d'une institution. Mais surtout, la manifestation mesurée et claire d'une fonction plurielle, qui ne répond pas à des repères normés mais s'organise autour de besoins définis. Une grande cafétéria, doublée d'une cour pour les jours sans pluie, est ouverte aux gens du quartier ou d'ailleurs, pour parler, pour manger, pour prendre le temps comme il vient. Au cas où l'on ne s'en douterait pas, le va-et-vient de quelques silhouettes amaigries, jeunes, volontiers moustachues, vous signale vite qu'on est sur le territoire du sida.

Lighthouse, le «phare», qui a justement obtenu une importante récompense architecturale britannique, a été imaginé en 1986 par un groupe équivalent de nos associations humanitaires, avec l'idée, *a priori* simple d'en faire *«un bel endroit, où l'on trouve chaleur et amour, qui ne soit pas une institution et où les malades soient accueillis avec respect et amitié»*. Cela ne dit toutefois pas la complexité d'un programme qui s'adresse à des *«personnes vivant avec le sida»*, *People With Aids* ou *PWA*, pour reprendre l'expression qui prévaut désormais aussi bien en Angleterre qu'aux Etats-Unis lorsqu'on désigne des porteurs du virus, qu'ils soient séropositifs ou malades. Il s'agissait en effet d'intégrer et la vie et la mort, et les phases de maladie et les phases de rémission, et les problèmes sociaux et la réinsertion.

Mais il s'agissait aussi d'inclure ceux des soins qui ne relèvent pas des structures hospitalières, un arsenal préventif ou prophylactique qui commence à être normalement pris en compte (1), un large dispositif de prise en charge psychologique... Bref, tout un dispositif à l'articulation de la vie quotidienne, de la médecine de ville et de l'hôpital, et qui intègre en outre cette demande de médecines alternatives ou parallèles à travers lesquelles les PWA affirment souvent leur volonté de prendre en main leur propre destinée.

Lighthouse, «le phare», imaginé en 1986 par une association humanitaire.

On ajoutera ici que, pour avoir quelques coudées d'avance en matière de réflexion sur la santé publique, les administrations anglaises ne sont guère plus disposées que leurs homologues françaises à transiger sur les tombereaux de règlements et de contraintes qui définissent leur pouvoir et leurs prérogatives. Guère plus, mais un peu plus, sans quoi une telle initiative n'aurait pas pu voir le jour pour ouvrir en 1988, avec le financement conjoint de l'Etat, de la région (pour 50 %) et de donateurs privés ou de mécènes (dont la fondation J.-Paul-Getty) pour la moitié restante.

A l'originalité du programme, actuellement sans équivalent en Europe, a correspondu l'originalité de la démarche architecturale. Les maîtres d'ouvrage de Lighthouse, qui avaient organisé une compétition, se sont eux-mêmes surpris à choisir parmi les concurrents le seul, le groupe First Architecture (Robert Sproson et David Barrable), qui apporta non un projet tangible, figé par le dessin, mais «simplement» une méthode de travail. Celle-ci était fondée sur le refus de toute forme, de toute matérialisation qui n'ait été fondée sur un ample dialogue préalable avec toutes les parties prenantes.

Sans doute les équipes qui participent à de tels concours ne rendent pas leurs esquisses à l'aveuglette et font appel aux conseils de techniciens. Mais il se trouve qu'ici l'architecture devait se plier, s'harmoniser jusqu'à s'y fondre, à la dimension expérimentale du programme lui-même.

Le résultat est impressionnant. Il témoigne d'un souci de perfection dans chaque détail de l'architecture, de la décoration et du mobilier. Les matériaux, sans être luxueux, savent éviter la froideur terrible et culpabilisante des «machines à guérir» que sont restés, en partie pour des raisons d'hygiène, en partie par habitude, en partie par pauvreté, le plus grand nombre des hôpitaux (2). Comme a pu le titrer Colin Emery, critique architectural du *Financial Times*, les architectes ont eu l'art de faire qu'on se sente *«comme chez soi»*, dans ce centre voué au sida.

L'expérimentation, faut-il le préciser, a son prix. Le bâtiment lui-même aura coûté près de 5 millions de livres, soit 50 millions de francs, et son fonctionnement revient à 3,3 millions de livres par an, pour 32 lits et la prise en charge de 90 PWA par jour. Sans protocole, mais avec compassion, la princesse Margaret est venue lors de l'inauguration apporter l'onction royale qui a définitivement rendu acceptable Lighthouse par quelques voisins restés craintifs. Les commentaires des associations et des intervenants, médicaux ou non, dans le champ du sida varient entre une acceptation admirative mais flegmatique d'un modèle expérimental non répétable et le sentiment plus aigre qu'il s'agit d'une *«Rolls Royce du sida dans un pays où l'on manque encore pas mal de 2 CV»*.

D'autres expériences sont en cours en Grande-Bretagne sur cette idée de prise en charge globale, intégrant l'ensemble des données médicales, sociales et leurs implications architecturales, voire décoratives. Ainsi le centre Facts, à Haringey, dans le nord lointain de Londres, est une réalisation qui se distingue de Lighthouse en ce qu'il est parti du milieu médical et non associatif, mais qui lui ressemble, par sa marraine Lady Di, par son coût au regard du nombre de patients pris en charge, par la qualité élevée de son mobilier et de sa décoration, au regard de ce qu'on trouve normalement dans les hôpitaux, et par le soupçon qui pèse sur lui d'être aussi du côté des Rolls Royce. Bref un type de projet qui n'a pas d'équivalent en France...

En France, en effet, où un effort notable a été fait, en particulier par l'AP, en faveur d'une meilleure architecture hospitalière, ce n'est pas demain que de tels projets, même moins coûteux, risquent de voir le jour. C'est à peine si les soins palliatifs, cette prise en charge des patients à la veille d'entrer dans la mort, commencent à trouver des lieux d'accueil et d'exercice décents, comme à l'unité construite à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif, par l'équipe si opportunément nommée Avant-Travaux.

Secteur par secteur – les enfants à Robert-Debré, la gériatrie à Charles-Foix (Ivry), etc., – de sensibles avancées ont été faites. Elles épargnent aux architectes le rôle de simples producteurs de machines à guérir, de techniciens de l'espace blanc, et les orientent vers des programmes plus complexes où le patient est pris en compte en même temps que sa santé (3). Mais la prise en charge globale d'une maladie comme le sida, intégrant dans un seul programme et dans un seul bâtiment digne de ce nom l'ensemble de ses dimensions : médicales, pychologiques et sociales, semble durablement vouée à rester dans les limbes.

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ The London Lighthouse, 111/117 Lancaster Road, London W11 1QT, Angleterre.

(1) Principalement les aérosols de pentamidine, contre les pneumocystoses.

(2) Michel Foucault, Blandine Barret-Kriegel, Anne Thalamy, François Béguin, Bruno Fortier, *les Machines à guérir : aux origines de l'hôpital moderne*, Ed. Mardaga, Paris, 1979.

(3) *Paris d'hospitalité*, sous la direction de Jean Léonard et Martine Weissman, Ed. Picard et Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1990.

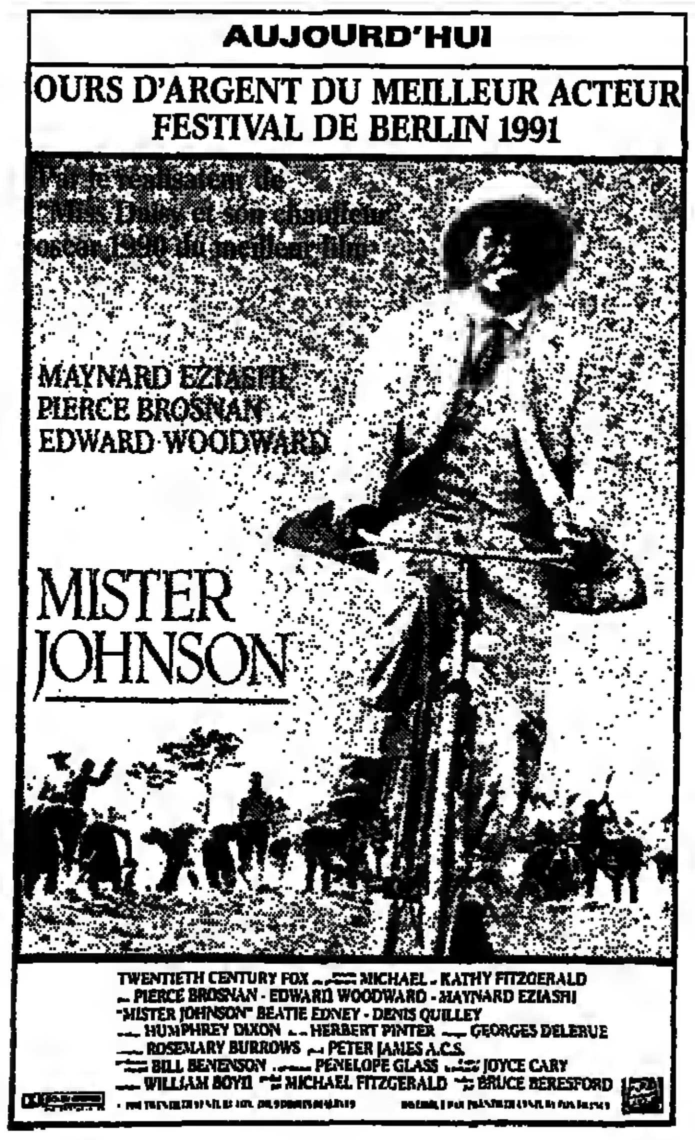

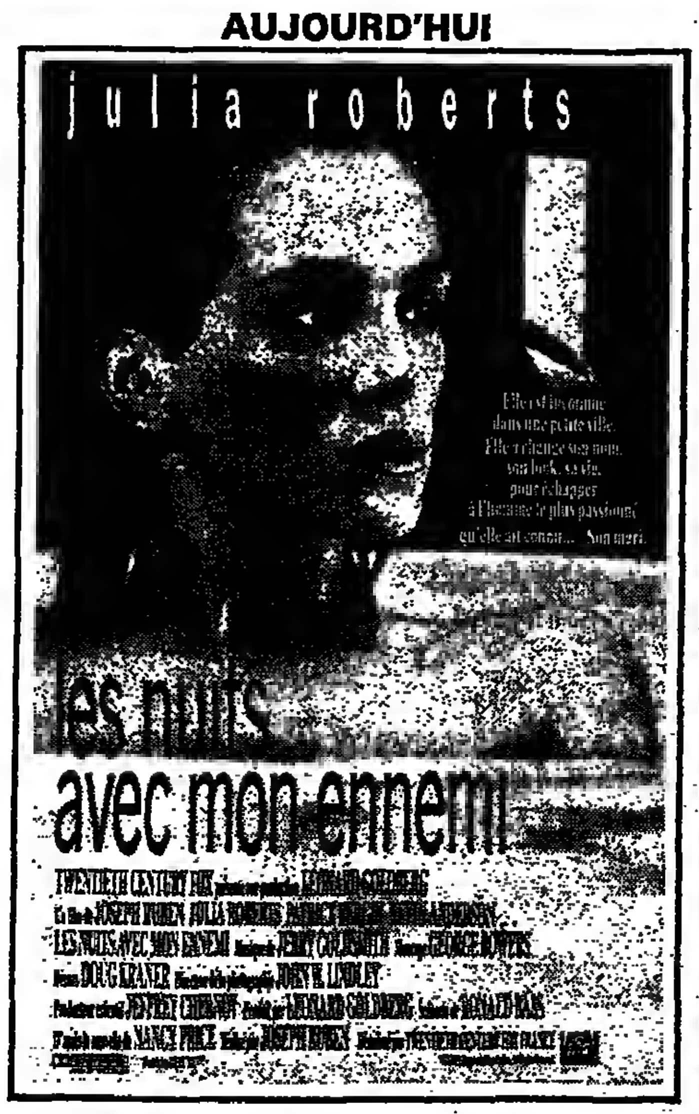

هكذا من الأصل

26 Un plan de ...
– Le contrôle ...

BILLET

Un GIE pour le syndicalisme

MICHEL NOBLECOURT

PÉTROLE

Prix du baril de pétrole brut en dollars

Les cours du pétrole brut sont inscrits en hausse dans la matinée du mercredi 13 mars, le marché réagissant favorablement à la décision de l'OPEP de réduire sa production d'au moins un million de barils par jour au deuxième trimestre.

هكذا من الأصل

26 Un plan de restructuration de la flotte de pêche. — Le contrôle technique des véhicules.
27 Ile-de-France.
32 Marchés financiers
33 Bourse de Paris.
34 Communication.

BILLET

Un GIE pour le syndicalisme

M. Michel Rocard l'a confirmé : le temps de l'après-guerre ne sera pas celui de l'audace sociale. Même s'il n'est pas enterré, le projet sur la représentation des salariés dans les PME est, au mieux, renvoyé à la session d'automne. Et les syndicats *ont autant de mal* à occuper le devant de la scène qu'avant la crise du Golfe, quitte à ce qu'employeurs et gouvernants soient tentés de rechercher d'autres relais sociaux.

Pourtant, la résignation à cet affaiblissement syndical – voire à ce silence – n'est pas générale. Un sondage CSA-*l'Expansion* auprès de 315 chefs d'entreprise de plus de 200 salariés montre qu'ils sont 54 % à regretter la déclin du syndicalisme et 97 % à souhaiter *« un partenaire social représentatif et responsable »*. Un brin provocateur, Henri Vacquin, consultant d'entreprise, propose aujourd'hui à la CFDT, FO, la CFE-CGC, la CFTC, la FEN et aux fonctionnaires autonomes de *« faire naître un GIE discret de recherche-développement qui permette d'actualiser l'objectif commun »*, à savoir la reconquête par le syndicalisme de *« sa légitimité pleine et entière auprès de tous les salariés »*.

Le constat d'Henri Vacquin est juste. Le syndicalisme français est le plus faible d'Europe, mais plus de 60 % des salariés continuent à participer aux élections professionnelles. Il y a donc, comme il l'écrit dans la revue *Stratégies-dtr management*, *« un marché, de la demande et une gamme de produits vieillotte qu'on continue d'acheter sur catalogue en attendant le renouvellement de la gamme »*.

Le problème est que si les dirigeants syndicaux sont convaincus de la nécessité d'un renouveau, ils ne savent plus comment y parvenir, souvent bloqués par le conservatisme de leurs appareils et par les efforts entrepris pour éliminer les rivaux d'un marché en peau de chagrin. Depuis deux ans, Jean Kaspar, à la tête de la CFDT, tente en vain de favoriser des convergences intersyndicales, n'ayant comme alliée qu'une FEN en proie à de sévères dissensions internes.

L'idée d'une recherche en commun sur le syndicalisme n'a rien d'absurde. Les salariés, aux attentes de plus en plus diversifiées, sont désorientés par ce culte de la différence. L'image internationale du syndicalisme français est bien dégradée, alors qu'en Italie des centrales aussi idéologiquement différentes que la CGIL, la CISL et l'UIL travaillent depuis longtemps ensemble. Mais en France, la préservation à tout prix de l'*identité paralyse* le recherche du renouveau. Comme un ultime et sans doute hélas vain réflexe de survie.

MICHEL NOBLECOURT

Pour tenter de raffermir les prix du brut

Les pays membres de l'OPEP vont réduire légèrement leur production de pétrole

Les membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) réunis au début de la semaine à Genève (à l'exception de l'Irak) sont parvenus mardi 12 mars à un accord sur une modeste réduction de leur production (de 5 %), qui sera plafonnée à 22,3 millions de barils/jour (mbj) au deuxième trimestre de 1991, soit une baisse moyenne de 1 million de barils/jours. Seuls l'Algérie et l'Iran ont exprimé une réserve sur ce nouveau plafond de production, estimant que la mesure prise serait insuffisante pour permettre une sensible remontée des prix.

Le secrétaire général de l'OPEP, le Dr Subroto (Indonésie), a déclaré à l'issue des discussions que l'accord était *« meilleur qu'on ne pouvait s'y attendre »*, précisant que, de l'avis des ministres présents, l'Irak et le Koweït ne recommenceraient pas à produire dans les trois prochains mois. Dans ces conditions, *« ajouté M. Subroto, « l'accord aura pour effet d'augmenter les prix du pétrole »*. Le marché a réagi de manière modérée, les cours du brut progressant mardi soir de 69 cents par baril, pour clôturer à 19,68 dollars sur l'échéance de livraison d'avril.

Le compromis trouvé à Genève, si limité soit-il, devrait en tout cas éloigner l'hypothèse d'une chute des prix à 15 dollars le baril. Il *témoigne* à la fois d'une volonté des Saoudiens d'adresser un discret signal au marché, tout en conservant l'essentiel des acquis de la guerre, à savoir un dépassement substantiel de leur quota de production fixé en juillet à 5,3 mbj.

Si le Dr Subroto s'est refusé de détailler la répartition des sacrifices entre les pays membres, il semble que, globalement, la diminution effective d'extraction ne serait que de 0,7 mbj par rapport aux niveaux actuels. L'Arabie saoudite devrait conserver une production de l'ordre de 8 mbj, soit une amputation de seulement 450 000 barils/jour. Elle marque ainsi de nouveau sa suprématie au sein de l'OPEP, l'Iran et surtout l'Algérie apparaissant très isolés.

Le cartel a rappelé qu'il restait attaché à un objectif de prix de 21 dollars le baril, estimant que le principe d'un retour aux quotas fixés en juillet – et mis entre parenthèses pendant la crise du Golfe – était maintenu. *« La crise sera terminée lorsque les ministres en décideront »*, a précisé de manière sibylline le Dr Subroto.

Si chacun admet que le marché est pour l'instant potentiellement surapprovisionné, les stocks flottants saoudiens et iraniens s'ajoutant à ceux, très importants, constitués par les pays consommateurs, l'OPEP considère que *« certains facteurs »* pourraient influencer dans le bon sens l'équilibre de l'offre et de la demande. Ainsi, les travaux de maintenance sur les plates-formes pétrolières en mer du Nord devraient ralentir la production de 0,2 à 0,3 mbj ; les exportations de brut en provenance d'URSS devraient en outre diminuer plus que prévu. L'organisation devrait tenir sa prochaine réunion plénière le 4 juin.

Une communication au conseil des ministres

M. Michel Delebarre présente son projet de loi sur la ville

Le projet de loi d'orientation pour la ville, qui constitue le troisième volet de la politique gouvernementale de lutte contre l'exclusion et la ségrégation, a fait l'objet d'une communication de M. Michel Delebarre, ministre d'Etat et ministre de la ville, au conseil des ministres de mercredi 13 mars. Ce texte, qui définit le droit à la ville, instaure de nouvelles règles d'urbanisme, définit les conditions de l'insertion du logement social dans les agglomérations, crée des instances de décision, et précise les cas où l'Etat peut intervenir quand la loi n'est pas respectée. Ce texte, dont M. François Mitterrand a déclaré qu'il s'egissait d'une des *« principales actions à mener à bien dans les années à venir »*, devrait venir en discussion au Parlement.

Après la loi sur le logement des plus démunis (dite « loi Besson ») et le projet de loi sur la solidarité financière des communes (*le Monde* du 12 janvier), la « loi Delebarre », du nom du ministre d'Etat, ministre de la ville, qui devait être la « loi foncière », puis la « loi anti-ghetto », sera en fait la « loi d'orientation pour la ville » (*le Monde* du 19 janvier). Ce texte de 41 articles instaure tout d'abord le droit à la ville, *« en matière de logement, d'emploi, de services et de cadre de vie »*. Il s'agit qu' *« en un même lieu puisse se réaliser la coexistence des diverses catégories sociales et s'y développer toutes les fonctions urbaines »*.

Outre l'inévitable toilettage du code de l'urbanisme, le texte instaure des programmes locaux de l'habitat (PLH) d'au moins cinq ans, définis à partir du diagnostic sur l'état du parc de logements et sur le fonctionnement du marché immobilier et foncier local, élaborés par un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Dès l'approbation de ce PLH, l'Etat passe une convention avec l'EPCI, précisant l'aide financière de l'Etat – dans la limite des dotations prévues par les lois de finances ! – pour trois ans en matière d'habitat et d'action foncière.

Pour financer ces PLH, le projet de loi prévoit une *« participation à la diversité de l'habitat »*, qui peut être instituée par les communes ou par les EPCI, d'un montant au maximum de 15 % de la valeur vénale des terrains de construction de toute opération immobilière de logement non aidé par l'Etat ou de bureaux. Pour s'acquitter de cette participation, les constructeurs peuvent verser une contribution financière ou donner une partie du terrain d'implantation de l'opération, d'autres terrains constructibles à proximité ou des logements vacants existant sur le territoire de la commune, et dans ces derniers cas le montant de cette participation sera minoré.

Ces PLH sont obligatoires dans les treize agglomérations qui comptent plus de 350 000 habitants. Si aucune décision n'est prise par la commune ou le groupe de communes d'une telle agglomération, l'Etat intervient pour fixer les objectifs à atteindre, et spécialement dans les communes où le parc de logement social représente moins de 20 % des résidences principales. Dans ce cas, les communes versent une contribution égale à 15 % de la valeur vénale des terrains où des permis de construire ont été accordés, l'année précédente, pour la construction de logements privés ou de bureaux.

Dans les centres villes et les quartiers anciens, c'est un *« programme de référence »* qui sera élaboré, avec périmètres d'intervention, actions d'accompagnement économique et social, équipements publics et services de proximité.

La mort des ZUP

Le texte marque aussi la mort des ZUP (zones à urbaniser en priorité), qui avaient donné naissance aux grands ensembles aujourd'hui dégradés, et prévoit des exonérations de taxe professionnelle (cinq ans) pour commerçants et artisans qui s'y installeraient ou s'agrandiraient.

Dernière innovation : le projet de loi prévoit la création d'*« établissements publics fonciers »* – des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial – de tailles variables (la commune, un groupe de communes, un EPCI, ou plusieurs...) qui auront pour tâche de constituer des réserves foncières grâce à différentes ressources, comme une partie des taxes foncières et d'habitation, les taxes instituées par la nouvelle loi, les subventions, bien sûr, les emprunts, le 1 % logement patronal (par convention), etc.

Enfin, le projet réforme les textes sur le droit de préemption, l'Etat se donnant la possibilité de se substituer à la commune lorsque celle-ci y a renoncé. Il est arrivé en effet que dans certaines communes, la municipalité, peu soucieuse de voir s'installer un immeuble de logements sociaux, avait renoncé à son droit de préemption.

J. D.

Après quatre ans d'euphorie

Les dépenses publicitaires des entreprises françaises n'ont augmenté que de 8 % en 1990

En 1990, les dépenses publicitaires des entreprises françaises ont atteint 70,2 milliards de francs, en progression de 8 % seulement, contre 11,5 % l'année précédente. Un ralentissement attendu, mais *« plus sensible que prévu »*, selon l'IREP (Institut de recherches et d'études publicitaires).

Une progression moyenne de 8 % des dépenses publicitaires en 1990, ce n'est pas la joie, puisqu'il faut remonter au premier choc pétrolier – on n'avait fait que 7,5 % en 1974 *(voir graphique ci-contre)* – pour trouver une telle contre-performance. Il est vrai que cette année-là, l'inflation était à son maximum (13,8 %), ce qui aggravait considérablement la situation. Le ralentissement, l'an dernier, est donc moins catastrophique qu'il n'y paraît à première vue. Cependant, il intervient après quatre années de croissance solide : 12 % en 1986, 16 % en 1987, 12 % en 1988 et 11,5 % en 1989. Et les professionnels tablaient sur une hausse de 11 % ...

Au reste, cette moyenne cache, selon les secteurs d'activité, des situations bien différentes. Au-dessus de la moyenne ? Les secteurs *« alimentation-boissons »*, *« culture-loisirs-distractions »* et, à moindre titre, *« transports-communications-tourisme »*. De tenue modérée, *« équipement et entretien de la maison »*, tout comme la *« distribution »*. En retrait, l' *« hygiène-beauté »* et les *« services »*. Enfin, lanterne rouge et carrément en baisse, l' *« habillement »*.

1 241 francs par tête

Autre moyen d'évaluer l'investissement publicitaire, son montant *« par tête »* d'habitant, en francs courants : il a atteint 1 241 francs. Il avait franchi la barre des 1000 francs (1 046 francs) en 1988, et n'était que de 810 francs en 1986. Si l'on considère les dépenses des annonceurs dans les grands médias, la situation est à peine meilleure, avec une croissance globale de 9 %, contre 13 % en 1989 et 15,5 % en 1988 . Mais, là encore, on observe de grandes disparités. Si l'affichage extérieur se maintient (+ 10,5 %), si le cinéma – qui accumulait depuis plusieurs années les contre-performances (– 6 % en 1988, + 1,5 % en 1989) – reprend du poil de la bête avec une progression de 9 %, la télévision n'est plus aussi attractive que les années précédentes, puisqu'elle se contente de 10 %, contre 27 % deux ans plus tôt, et 13,5 % en 1989.

La presse écrite marque le pas, avec une progression de ses recettes de 8,5 % (contre 14 % en 1989). Le ralentissement de la croissance est très sensible dans les quotidiens nationaux, où la croissance, de 22 % en 1989, est ramenée à 8 %, tout comme dans les quotidiens régionaux, où l'on est passé de 7 % à 2,3 %, ce qui correspond à une baisse des ressources, puisque la croissance est inférieure à la hausse des prix de détail. Les magazines spécialisés (presse d'information des professionnels et des entreprises, presse économique et financière, presse médicale, informatique ou agricole...), en revanche, continuent à bien tirer leur épingle du jeu, avec une augmentation de 11,5 % de leurs ressources, tout comme les journaux gratuits, dont les recettes ont crû de 13,3 %.

Les radios locales en progression

On observe le même phénomène dans les radios (+6 % en moyenne), les radios publiques et périphériques connaissant, avec une progression de seulement 2 %, un recul de leurs ressources en volume, tandis que les réseaux et les radios locales, qui ne représentent qu'un petit tiers de ce marché, progressent de 16,5 %.

Globalement, la presse recueille toujours 56 % des recettes publicitaires des grands médias, la télévision 24,9 %, l'affichage, 11,7 %, la radio, 6,6 %, et le cinéma 0,8 % .

L'ensemble de ces résultats conduit à se demander si la politique d'investissement publicitaire des entreprises n'est pas en train de se modifier en profondeur. Après l'engouement pour la télévision, ouverte largement à la publicité en 1987, il semble qu'on assiste à un tassement de l'enthousiasme pour ce média d'autant plus coûteux que le téléspectateur-cible n'est plus captif de trois chaînes nationales, mais zappe allègrement, insaisissable et évanescent, ou profite de la coupure publicitaire pour aller satisfaire un besoin légitime ou fouiner dans le réfrigérateur..

L'attrait que représentent les radios locales, les journaux gratuits, la presse spécialisée, ne traduit-il pas chez les annonceurs le désir de mieux cibler leurs messages, en fonction de « lignes de produits » plus segmentées, de micro-marchés de plus en plus affinés ? La grande presse, nationale ou régionale, la télévision ne seraient-elles pas en train de devenir le lieu privilégié du *« corporate »*, comme disent les professionnels, ce message publicitaire qui vise à construire l'image de l'entreprise ? Ou encore le lieu où le produit, avant même son installation sur les rayons des magasins, acquiert droit de cité dans l'imaginaire du client potentiel ?

D'autant que le « hors média » se développe : campagnes promotionnelles, publipostages (à l'adresse du client, mais aussi prospectus anonymes, catalogues), téléphone, Minitel, fax, insertions dans les annuaires, les programmes, publicité sur le lieu de vente, expositions, foires, salons et congrès, parrainage (le *« sponsoring »*)... Difficile de chiffrer tout cela.

JOSÉE DOYÈRE

Lire la suite page 26

Vingt ans d'évolution du marché

Les « grands médias » regroupent les recettes de la presse écrite, de la télévision, de l'affichage, de la radio et du cinéma. Le « marché » intègre également les dépenses de publicité sur le *lieu de vente et racanse* les budgets de publicité des annonceurs pour les produits et services grand public. On observe que, pour les professionnels, 1974 et 1975 ont été des années particulièrement noires (premier choc pétrolier et crise économique, inflation galopante), 1978 et 1981 sont des années grises (conflits sociaux, chômage, inflation forte), de 1986 à 1989, les années sont roses (malgré les grèves et le krach boursier de 1987), mais avec une croissance soutenue, une inflation maîtrisée et l'offre d'espace à la télévision. Le marché publicitaire apparaît comme un bon reflet de la conjoncture économique.

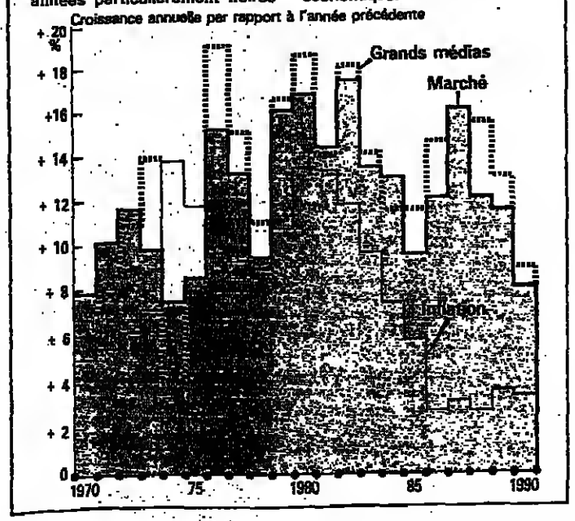

PÉTROLE ⬆

Prix du baril de pétrole brut (en dollars)

	12 mars	Variation par rapport à la veille
● WTI (West Texas Intermediate) à New-York à la clôture	19,66	+ 0,67
	13 mars	
● Brent à Londres à l'ouverture	19,25	+ 0,80

Les cours du pétrole brut se sont inscrits en hausse dans la matinée du mercredi 13 mars, le marché réagissant favorablement à la décision de l'OPEP de réduire sa production d'au moins un million de barils par jour au deuxième trimestre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AAA - ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE

Sicav du Groupe des Banques Populaires et de la Banque Eurofin

Le Conseil d'Administration, réuni le 12 février 1991, sous la présidence de Monsieur Jean MARTINEAU, a arrêté les comptes de l'exercice 1990.

Au 31 décembre, l'actif net s'élevait à 630,6 MF, et la valeur liquidative de l'action à 912,92 F, contre 500 F à l'origine, le 24 juin 1985.

Depuis sa création, à l'initiative de Messieurs Georges PLESCOFF et Jean MARTINEAU, AAA a ainsi pu faire bénéficier ses actionnaires d'une valorisation globale, coupons réinvestis, de 99 %, soit une performance moyenne annuelle de 13,1 %.

AAA se classe ainsi au 1er rang des SICAV d'actions françaises sur une durée de 5 ans (source Micropal).

En outre, au 6 mars 1991, la valeur liquidative s'établit à 1.009,57 F, faisant ressortir une performance de 9,7 % depuis le début de l'année 1991.

AAA, SICAV orientée vers le secteur de l'agro-alimentaire français, constitue un support d'investissement privilégié à moyen et long terme pour toutes catégories d'investisseurs, particuliers, entreprises ou institutionnels.

Les actions de la SICAV peuvent être souscrites auprès des 1.855 agences des Banques Populaires, de la Banque Eurofin et de la Caisse Centrale des Banques Populaires.

BANQUE POPULAIRE

UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

ÉCONOMIE

D'un coût moyen de 230 francs

Le contrôle technique obligatoire des véhicules concernera le freinage à partir du 1er janvier 1992

Le enntrôle technique obligatoire des véhicules, prévu par la lni du 10 juillet 1989, entrera progressivement en vigueur le 1er janvier 1992. Deux décrets seront publiés avant la fin du mois de mars pour nrganiser ce contrôle, qui nhligera tnus les véhicules de plus de cinq ans à se préseoter tous les trois ans dans l'un des quinze cents centres qui seront agréés.

Les vérificatinns pnrternnt sur cinquante-deux points correspondant aux normes Afnnr, mais les réparatinns qui seront exigées concerneront seulement les freins. La délégatinn à la sécurité routière estime que le prix du contrôle, qui sera libre, devrait approcher 230 francs el celui des réparations en moyenne 250 francs. Le propriétaire du véhicule contrôlé aura deux semaines pour effectuer les réparatinns, qui seront attestées par un tampon sur la carte grise.

Pnnr ne pas submerger les centres qui seront agréés d'ici à la fin de l'année (chiffre d'affaires annuel : 3 milliards de francs) et qui seront distincts des garages chargés des réparations, le système se mettra en place progressivement. Les voitures individuelles !mises en service avant le 1er janvier 1983 devront se présenter en 1992. L'année suivante, ce sera au tour des voitures mises en service entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1986. En 1994, seront examinées les voitures mises en service entre le 1er janvier 1987 et le 31 décembre 1989. Pour les camionnettes, il est prévu que les véhicules mis eu service les années paires avant le 1erjanvier 1989 seront contrôlées en 1992 et que les véhicules mis en service les années impaires le seront en 1993. Le enntrôle technique des camionnettes sera répété tous les deux ans.

Contrairement à une idée reçue, ces contrôles n'améliioreront pas significativement la sécurité rontière, car les fameuses « poubelles » de la route tuent moins que les GTI et autres turbo. En effet, les causes mécaniques sont présentes dans moins de 10 % des accidents mortels, alors qne la vitesse est imputable dans 40 % des cas et l'alcool dans 34 %. *« La motivation de ce contrôle est double,* explique M. Jean-Michel Bérard, délégué à la sécurité routière. *Retirer un alibi à certains automobilistes qui s'opposent au renforcement des mesures de sécurité et éviter de voir affluer en France les épaves refusées par la majorité des pays européens qui ont installé des contrôles techniques sévères. »*

Les constructeurs automobiles se félicitent de cette mesure qui, dans une conjoncture médiocre, pourrait provoquer un effet de relance. Si la directive européenne (qui devrait être adoptée au mois de juin prochain) exigeait également des réparations obligatoires dn châssis, des amortisseurs ou de la direction, on pourrait assister, en 1992, à la mise à la casse de six cent mille véhicules sur les seize millions d'automobiles de plus de cinq ans qui roulent en France. Deux cent mille immatriculations supplémeotaires pourraient en résulter.

AL. F.

« L'ardoise de Bagdad »

Une mise au point du Conseil des industries de défense

A la suite de l'article « L'ardoise de Bagdad » (le Mnnde *du 20 fevrier), le Conseil des industries de défense nous o foit parvenir lo mise au point suivante :*

Du point de vue des crédits et des garanties, les exportations civiles et militaires sont traitées en France de manière complètement différente. Tous les contrats passés par l'Irak aux entreprises françaises d'armement à partir de 1975 l'ont été au comptant, avec des acomptes qui en assuraient un financement satisfaisant. Aucune défaillance de paiement n'a été enregistrée jusqu'en 1988, date de la fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak. A partir de ce moment, des retards de paiement nnt conduit à la suppression des livraisons, puis à une négociation officielle globale, qui a permis aux fournisseurs français d'accepter des « différés de paiement » de l'ordre de deux ans.

C'est la raison pour laquelle environ 4 milliards de francs étaient dus par l'Irak sur les livraisoos d'armement au moment de leur cessation en mai 1990. Les paiements enregistrés sur les livraisons de matériels d'armement à l'Irak représentent de l'ordre de 97 % du prix de vente de ces matériels. On sait de plus qu'une grande partie de ces paiements ont été financés par des Etats voisins comme l'Arabie saoudite et le Koweït, principaux soutiens de l'Irak dans la guerre enntre l'Iran.

Aussi est-il faux de dire que les contribuables français ont financé les enntrats militaires irakiens. Au contraire, ces contrats ont permis le développement de matériels nouveaux, qui assureront la défense de la France et ont, par là même, allégé la charge du enntribuable français.

[Comme sous l'indiquions, la dette de l'Irak – qui ne sera sans doute jamais remboursée – à l'égard de la France s'élevait, avant le début de la crise, à 25 milliards de francs (hors intérêts), dont 14 milliards pour le militaire et 11 pour le secteur civil, chiffre confirmé depuis par le ministère de l'économie. M. Pierre Bérégovoy a, d'autre part, une nouvelle fois indiqué, dimanche 10 mars lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* » qu'entre 1986 et 1988, le gouvernement de M. Jacques Chirac avait accepté que soient vendues, à crédit, des armes à l'Irak.]

CE SIMPLE NUMÉRO

VOUS PERMET DE CONNAITRE LE BILAN DE VOS CLIENTS, LE REGISTRE DU COMMERCE DE VOS FOURNISSEURS, LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RÉSULTAT NET DE VOS CONCURRENTS.

AGENCE 7

Sur votre minitel, en un instant, vous pouvez visualiser tous les éléments vous permettant de vous faire une idée claire sur les Entreprises :

- *extraits du Registre du Commerce et des Sociétés,*
- *bilans et comptes annuels (S.A. et S.A.R.L.),*
- *chiffre-clés (chiffre d'affaires, résultat net, effectifs),*
- *renseignements sur les défaillances d'entreprises notamment les déclarations de cessation des paiements.*

Pour prévenir difficultés et impayés, consultez systématiquement le 36 29 11 11.

INFOGREFFE
La Source de l'Information sur les Entreprises
1, quai de Corse - 75181 PARIS CEDEX 04
Tél. (1) 43 29 06 75

AFFAIRES

Dans le but d'alléger sa dette

Le groupe LVMH revend Lanson à Marne et Champagne

Après plusieurs semaines de rumeurs, le groupe LVMH, qui avait racheté au groupe BSN les champagnes Pommery et Lanson pour 3,1 milliards de francs au début de décembre 1990, a revendu Lanson pour un prix non communiqué – procha de 1,5 milliard de francs – à la société Marne et Champagne et au groupe agroalimentaire britannique Allied Lyons, qui sera actionnaire minoritaire, avec 20 % du capital.

La transaction ne concerne que la marque Lanson, évaluée, dit-on, à 600 millions de francs, les installations de Reims et tont ou partie des stocks (20 millions de bouteilles à 50 ou 60 F pièce), les vignes (200 hectares) restant acquises au vendeur : elles sont devenues trnp rares en Champagne. Pour le groupe LVMH, il s'agit d'abord d'alléger sa dette et ensuite, assure-t-il, d'éliminer de sa gamme un champagne en enncurrence directe avec ses autres marques, Moët et. Chandon notamment.

Le triomphe de M. Gaston Burtin

En fait, le goût du champagne Lanson est assez particulier et différent des autres, du fait de sa vinification. Après la vendange, le jus du raisin de cette marque ne subit que la fermentation alcoolique et non la fermentation malo-lactique et le vin qui en résulte prend plus de temps pour s'assouplir, ce qui risque de le rendre un peu acide lorsqu'il est jeune.

Pour Marne et Champagne, c'est le triomphe de son président et fondateur, M. Gaston Burtin. Agé de quatre-vingt-dix ans, véritable légende en Champagne, où il devient numéro deux avec 17 millions de bonteilles par an, loin certes derrière LVMH, – avec ses 53 millions de bouteilles produites par Moët et Chandon, Veuve Clicquot, Mercier, Canard Duchêne –, juste devant le groupe canadien Seagram (16 millions de bouteilles avec Mumm, Perrier-Jouet, Heidsieck monopole), Laurent Perrier (11 millions) et Remy-Martin (10 millions de bouteilles) avec Piper-Heidsieck, Charles Heidsieck et Krug.)

Dans les années 30, M. Gaston Burtin était petit négociant à Epernay, se faisant, an fil des ans, une spécialité, celle d'achcter dn raisin ou du vin clair (avant champagnisation) et de le recéder, nne fois élaboré, à d'autres négociants qui le commercialisaient sous leurs propres marques. Il travaillait, et travaille toujours, à façon pour une multitude de clients, restaurateurs en particulier, plus de trois cents dit-on, fournissant les étiqnettes à leurs propres noms. Avec beaucoup de flair, il a toujours acheté « à l'envers dn marché », nntamment en cas de surproduction, comme en 1970, 1982 et 1983. Il est réputé pour savoir faire des vins corrects, avec une matière première de qualité, parfois irrégulière. Les mauvaises langues à Epernay prétendent que « Gaston » a souvent dépanné de grandes maisons en rupture de stock.

Il fournit officiellement à Moët et Chandon un million de bouteilles, de vins de grands crus tous les ans. Progressivement, il a acquis de petites marques : Giessler, Gauthier, Eugène Clicquot, Geismann et surtout Alfred Rotchschild, très vendue dans les grandes surfaces, pour laquelle il se vit intenter par les barons Rothschild un procès qu'il a fini par gagner. Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires dépassant 800 millions de francs par an, il produit, pour lui et pour les autres, plus de 10 millions de bouteilles (une évalnation) avec un stock d'environ 30 millions de bouteilles (encore une évalnation), car sa société n'est pas cotée, M. Burtin restant un homme très secret.

Sa nièce, Mme Marie-Laurence Mora-Marret, est eu principe sa seule héritière, son mari prenant une part croissante dans la gestion de Marne et Champagne, avec l'acenrd de l'oncle, qui a maintenant bien du mal à marcher. En décembre dernier, M. Burtin a racheté pour 160 millions de francs à Pernod-Ricard la marque et le fonds de commerce Besserat de Bellefon et maintenant la grande marque Lanson, une véritable consécration officielle pour cet homme discret, entrepreneur individnel, fort effacé, qui a cédé an Crédit lyonnais 25 % de son capital, sans doute pour préparer sa succession.

FRANÇOIS RENARD

Pour faire face à la raréfaction des ressources

M. Mellick demande la démolition ou la vente d'un millier de bateaux de pêche

M. Jacques Mellick, ministre de le mer, a présenté, mercredi 13 mers au conseil das ministres, un plan de restructuration de la flotte de pêche française. Préparé depuis un en en concertation avec les très nombreux et très cioisonnés organismes professionnels de ce secteur, ce plan économique et sociel drastique prévoit une réduction de 10 %, d'ici à le fin 1991, de la capacité de capture des navires.

La France est en retard pour respecter les objectifs adoptés par le conseil des ministres européens en 1987 à travers le plan d'orientation pluriannuel (POP). Pour se conformer aux décisions de Bruxelles, il lui faut réduire la puissance de l'ensemble de ses chalutiers de 100 000 kilowatts. On notera que l'Espagne, qui possède la plus importante flolte de pêche des Douze, est engagée dans un processus analogue.

Pour les quelque dix-huit mille pêcheurs français, cette réduction devra se traduire par la disparition en quelques mois d'environ mille bateaux (pour l'essentiel des embarcations de moins de douze mètres) et la suppression de quelque deux mille emplois de patrons de pêche et de salariés. L'équation est simple. Les ressources de poissons dans les eaux de la CEE se raréfient alors que les navires sont de plus en plus puissants. La rentabilité des entreprises comme les rémunérations des équipages en pâtissent. Les tonnages débarqués eo 1990 à Boulogne, Lorient on Concarneau se soot réduits de 5 % à 10 %. Dans le même temps, les importations de produits de la mer dépassent de loin en valeur la production française elle-même.

Actions de reconversion

Le plan de M. Mellick, qui risqoe de provoquer nn tollé, par exemple à Etaples (Pas-de-Calais), eo Bretagne et sur la côte méditerranéenne où abondent les pinasses, comporte un volet économique et des dispositions sociales, qui oot reçu l'aval à la fois de la CEE et dn ministre du budget.

Des primes attractives de « déchirage », e'est-à-dire de nature à favoriser la démolition d'embarcations les plus anciennes, seront accordées aux patrons de pêche qui acceptent de renoncer à lenr métier. D'autres aides sont prévues pour les armateurs qui auraient l'intention de créer dans des pays du tiers-monde des sociétés d'économie mixte. Une enveloppe de quelque 230 millions de francs (dont 115 en provenance de Bruxelles) est prévue cette année. Sur ce total, environ 55 millions de francs serviront à des actions de reconversion des marins vers d'autres activités.

Au plan social, le gouvernement envisage des mesures ponr favoriser l'amélioration du régime de retraite des marins ainst que de leur contrat de travail et l'indemnisation du chômage des équipages. M. Mellick a en outre demandé aux organisations professionnelles, nombreuses de Nice à Dunkerque, de renforcer les contrôles sur le respect des qnotas de chaque espèce de poisson débarqué sur les criées, sur les tailles minimales marchandes, ainsi que de rechercher tous les moyens pour valoriser le prix unitaire des produits de la mer vendus aux consommateurs.

Le plan, dans sa version actuelle, est dn seul ressort du gonvernement, mais M. Mellick souhaite que les enllectivités locales, notamment les régions, lui apportent leur appui afin de moderniser plus rapidement les flotilles et de créer de véritables pôles régionaux de mise en valeur des produits de la mer, y compris l'aquaculture et l'ensemble des industries de transformation agroalimentaires.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Les dépenses publicitaires des entreprises françaises

Suite de la page 25

L'IREP envisage de le faire pour parvenir à *« saisir le mieux possible l'ensemble des dépenses de communication ».*

Jusqu'ici, l'institut prend en compte, dans ses études, les dépenses publicitaires pour les produits et services destinés au grand public et les recettes des grands médias. Il a commencé de travailler plus globalement sur un échantillon représentatif de 96 entreprises, mais la tâche est complexe, les classifications de dépenses de enmmuniesl'on variant d'une entreprise à l'autre, suivant la taille de l'entreprise, et suivant la technique utilisée : bien des dépenses de communication sont parfois tout bonnement enregistrées dans les frais généraux...

Le service études et recherches de l'Association des agences conseils en communication (AACC) œuvre dans le même sens, avec prudence. Uoe première tentative d'évaluation des dépenses totales de communication vient d'être réalisée. Le résultat est impressioonant. En 1989, les dépenses des annonceurs auraient ainsi atteint un total de 90,3 milliards de francs (hypothèse basse) à 98,1 milliards (hypothèse haute), selon qu'on prend en compte – ou non – les catalogues de vente par correspondance, la totalité des dépenses engagées lors des salons (frais de location des emplacements, mais aussi salaires, frais d'hébergement et de restauration du personnel). Suivant cette méthode encore expérimentale, les dépenses de communication, en 1990, atteindraient de 99,5 à près de 106 milliards de francs. Et le publipostage, avec un marché de 25 à 27 milliards de francs, prendrait place avec la presse écrite (25 milliards) an tout premier rang des médias en France... Un travail d'exploration, qui nécessite affinement de la méthodologie et des définitions et dont on ne connaîtra guère avant un an un premier aboutissement.

JOSÉE DOYÈRE

Le groupe Perrier est accusé de publicité mensongère aux Etats-Unis

La Commission fédérale américaine pour le commerce (FTC) a accusé mardi 12 mars Perrier de vendre une eau qui n'est pas aussi naturelle que le groupe français le prétend dans ses publicités. La FTC affirme que la description d'une eau *« sortie naturellement de terre »* est fausse dans la mesure où Perrier *« traite et filtre »* son eau pour en retirer certaines substances avant de la mettre en bouteille.

Le porte-parole de la filiale américaine de Perrier a répondu que le groupe français avait toujours clairement expliqué le processus de carbonisation de l'eau, mais a indiqué que Perrier Group of America a accepté d'utiliser une description du procédé que propose la FTC.

Perrier joue décidément de malchance sur le marché américain : déjà, en février 1990, après la découverte de traces de benzène dans les petites bouteilles vertes, le groupe français avait dû retirer de la vente la totalité de sa production.

هكذا من الإعمال

PARIS/ILE-DE-FRANCE

Le Val-d'Oise pourrait accueillir le premier parc ornithologique de la région

Faucons hobereaux, sarcelles et mouettes rieuses

Le site est exceptionnel et le maire, M. Paul Lassus, n'a pas assez de superlatifs pour le décrire : il s'agit du plus grand gisement de granulats en Ile-de-France, de la plus importante réserve en eau potable, de la plus grande zone humide en région parisienne. Il ne lui manquait plus qu'à devenir le premier parc ornithologique d'Ile-de-France. Ce sera peut-être bientôt chose faite. A Asnières-sur-Oise, dans le Val-d'Oise.

Asnières-sur-Oise, deux mille quatre cents habitants, à une trentaine de kilomètres au nord de Paris. Le village est charmant, champêtre, à l'ombre de l'abbaye cistercienne de Royaumont. Dans le sous-sol, de nombreux champs captants permettent d'alimenter en eau potable une vingtaine de communes. « *Contrairement à ce que l'on peut penser, l'origine de son nom vient, non pas de* asinus, *âne, mais d'* anas *qui, en latin, veut dire « canard »*, explique Paul Lassus. Tout comme le mot « baillon », qui est le nom d'un quartier de la commune, signifie en vieux français « marécage ». Une explication importante car le marais d'Asnières-sur-Oise – où sont enclos des lieux au nom révélateur comme Grand Vivier, les prés des Aulnes ou les étangs de Royaumont – forment, avec ceux du Lys et de Boran dans l'Oise, la plus grande zone humide en région parisienne.

Préserver les terres agricoles

Des études réalisées pendant plusieurs années, dès la fin des années 70, par le groupement d'étude et de protection des milieux naturels et modifiés (GEPMI) sont formelles : la zone humide de la basse vallée de la Thève, formée par les trois rivières de l'Oise, de la Thève et de l'Ysieux, est riche en faune et en flore.

Le décor se compose de marais, d'étangs, de bois, mais aussi de cultures et d'habitations. Plus de deux cents espèces végétales, roseaux, algues, scirpes, massettes, iris, orchidées et les traditionnels aulnes, ormes et peupliers. Parmi les oiseaux aperçus, suivis, étudiés – cent soixante-seize espèces – on trouve des bérons cendrés, des aigrettes garzettes, des sarcelles d'hiver, des canards souchets, des busards Saint-Martin et même des faucons hobereaux que l'étang du Grand Vivier est l'un des rares sites en Ile-de-France à accueillir. Des marouettes de Baillon, très rares, ont été aperçues, des fauvettes, des bruants des roseaux. Mais aussi des espèces marines, rares sur les eaux continentales, comme le *goéland brun*, la mouette rieuse, la sterne naine. Un patrimoine exceptionnel qui occupe 500 hectares.

Le maire d'Asnières-sur-Oise souhaite réserver 150 hectares de son territoire à la création d'un parc ornithologique. Mais comme il ne peut pas en assurer la réalisation tout seul, il a fait appel au conseil général du Val-d'Oise et à la région Ile-de-France. Cette dernière, par le biais de l'Agence des espaces verts, est prête à collaborer en achetant les terrains. Mais à la seule condition que le conseil général assure, avec la commune, l'entretien du parc.

Pour l'instant, les deux instances essaient de recueillir le plus d'informations et d'études susceptibles de montrer la viabilité du projet. Car les terrains sont actuellement occupés par des agriculteurs, une dizaine de familles, parmi lesquelles les Rothschild.

Comme il n'est pas question d'expropriation, il s'agit de les convaincre de l'intérêt écologique du site. M. Jean-Philippe Lachenaud, président du conseil général du Val-d'Oise, s'estime « *sentimentalement favorable au projet.* Mais, ajoute-t-il, *la démarche doit être prudente* ». Il s'agit pour lui, comme pour la conseillère générale du canton, Mme Emelyne Georges-Picot, de ne pas sacrifier les terres agricoles aux seuls impératifs migratoires des oiseaux. Pour Mme Georges-Picot, présidente du syndicat d'études des champs captants, « *le projet est intéressant et il permettrait de lutter contre la pollution des nappes phréatiques. Mais on ne peut l'imposer à la population. Il faut une consultation très large, surtout avec les agriculteurs* ».

Pour cette raison peut-être, ils paraissent tous deux davantage favorables à la création d'une réserve naturelle. Car, dans ce cas, même si la protection du site passe par une série d'interdictions (pas de *chien non tenus en laisse, pas* de camping...), les activités agricoles pourraient continuer à s'exercer. Seuls la répartition des essences forestières, le défrichement, l'utilisation des produits chimiques seraient soumis à autorisation préfectorale.

Le projet de parc ornithologique dans le Val-d'Oise fait lentement son chemin. La même idée existe de l'autre côté de la frontière avec l'Oise, du côté du marais du Lys.

Et, *comme si cela ne suffisait pas*, le maire d'Asnières-sur-Oise, qui entend protéger tout le patrimoine de la commune, plaide pour la création d'une zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU). Il espère un accord avant la fin de l'année. Car, pour un petit village, la liste est *longue de ses richesses : outre* l'abbaye de Royaumont, Asnières-sur-Oise compte cinq châteaux ou palais, dix-huit jardins anglais, dont deux médiévaux, et un ensemble de perspectives dans lequel s'inscrit le terrain appelé à devenir le premier parc ornithologique de l'Ile-de-France.

JACQUELINE MEILLON

POINT DE VUE

Autoroutes : l'inaction de l'Etat

par Pierre-Charles Krieg

L'ETAT a-t-il encore la volonté de régler les problèmes de transports en Ile-de-France ? Est-il encore bien placé pour le faire ? S'en donne-t-il les moyens ? Les toutes dernières décisions de réduction des budgets de l'Etat, notamment pour les routes, nous en font douter.

Un constat : depuis dix ans, les conditions de circulation en Ile-de-France ne cessent de se détériorer. Pour les seules voies rapides, l'Ile-de-France concentre plus de 80 % des bouchons du pays. Plus inquiétant, ces bouchons augmentent au rythme de 17 % l'an !

Alors, peut-on invoquer la fatalité au bien une subite croissance du trafic ? Non. Sa progression de l'ordre de 3 % par an depuis vingt-cinq ans, est régulière. En fait, la raison essentielle tient à la réduction excessive des investissements routiers de l'Etat en Ile-de-France. Même en prenant en compte le plan d'urgence du premier ministre, on n'atteindra toujours pas 1 milliard de francs en 1993, contre 5 milliards en 1972. Dans le même temps, la Région a accru son effort. Sur la durée du plan 1989-1993, le conseil régional investira deux fois plus que l'Etat pour développer le réseau routier.

Les projets en suspens

Mais les besoins sont tels que les seuls crédits budgétaires ne parviendront pas à rattraper le retard accumulé depuis dix ans. C'est pourquoi la Région soutient les projets de réalisation d'autoroutes à péage en Ile-de-France. Dès avril 1987, le gouvernement de M. Jacques Chirac, avec M. Pierre Méhaignerie, avait jeté les bases du futur réseau autoroutier à péage de l'Ile-de-France. Il avait fixé des objectifs de mise en service et retenu les sociétés concessionnaires. Le principe fut confirmé par l'actuel gouvernement qui y ajouta même le bouclage de l'autoroute A86 dans sa partie ouest.

Seule l'A14 a vu son démarrage, *mais de nombreux autres projets* demeurent malheureusement en suspens :

– L'autoroute A16, confiée à la SANEF, devrait être mise en service en 1993, pour l'ouverture du tunnel sous la Manche, dont elle assurera la desserte. Mais la section francilienne, située entre L'Isle-Adam et l'A86, n'arrive pas à dépasser le stade des études préalables ! C'est pourtant celle où le trafic sera le plus élevé et les travaux les plus longs.

– L'A88 avait été attribuée en 1987 à un groupement d'entreprises et de banques, appelé Villexpress. Le *conseil général des Yvelines et le* conseil régional d'Ile-de-France envisageaient de financer rapidement une première section, mais l'Etat, au prétexte de réaliser la totalité de l'A88 à péage, refusa cette proposition. Trois ans après, le dossier de l'A88 est toujours au point mort.

– Pour l'autoroute 812, Cofiroute, qui gère déjà plus de 700 km d'autoroutes à péage, a été retenue. Mais ce projet, qui doit désenclaver vers l'est Saint-Quentin-en-Yvelines et desservir le pôle stratégique du plateau de Saclay, n'a pas encore franchi l'étape de la concertation locale.

– Enfin, le bouclage complet de l'A86 à l'ouest avec les seuls crédits budgétaires ne peut être possible qu'après l'an 2000. Le péage est donc une obligation. Pourtant, il a déjà fallu un an pour désigner le *concessionnaire, et la vitesse actuelle* d'avancement des études ne permettra pas une mise en service avant 1998, dans la meilleure hypothèse.

Certes la protection de la zone urbaine et celle de la qualité de la vie des riverains sont des impératifs. Elles ne doivent pas devenir des prétextes à l'inaction. D'ailleurs, des solutions existent aujourd'hui pour protéger l'environnement tout en créant des infrastructures, qu'il s'agisse de couvées vertes, de protections phoniques ou *même de* tunnels dans les passages les plus sensibles. Les hésitations restent le plus souvent d'ordre financier. Elles peuvent être levées. Pour les autoroutes à péage, il est possible de donner aux sociétés concessionnaires les moyens nécessaires. Avec des tarifs de passage actualisés par rapport à ceux de 1981, elles trouveraient 3 milliards supplémentaires chaque année (ce qui représente 20 km de tranchées couvertes) pour investir dans la protection de l'environnement.

Quatre millions d'automobilistes impatients

Le pire est donc de ne rien faire. Car l'inaction a aussi un coût, insidieux, tout aussi élevé, même s'il est *moins visible sur* l'instant, en heures perdues (200 millions d'heures pourraient être économisés chaque année, évalués à 10 milliards de francs), en accidents, en qualité de vie, en nuisances dans les communes traversées et en perte de compétitivité de l'économie régionale. J'avais proposé la création d'une *autorité unique, décentralisée* au niveau du conseil régional. Le premier ministre s'est publiquement prononcé sur le maintien de la responsabilité des transports en Ile-de-France au gouvernement.

Nous attendons donc du gouvernement et du ministre des transports des décisions rapides, en particulier pour les derniers chantiers d'autoroutes à péage prévus mais non programmés. Quatre millions d'automobilistes régionaux attendent, avec une impatience grandissante.

▶ Pierre-Charles Krieg est président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France.

Portrait de Pierre Gallois

Les trompe-l'œil du général

Depuis le début de l'année, les habitants du huitième arrondissement de Paris qui empruntent le boulevard Malesherbes ont la surprise de voir un Jacques Chirac jovial, les saluant à la fenêtre de la mairie.

Le maire, M. François Lebel, a commandé ce trompe-l'œil afin de camoufler une fenêtre aveugle qu'il était impossible de nettoyer. « *C'est un clin d'œil,* avoue-t-il, *car lorsque le président de la République revient de Roissy, il passe par le boulevard et voit donc Jacques Chirac lui faire un petit signe.* »

Si les hommes politiques ne manquent pas d'humour, qu'en des militaires ? Car l'auteur de cette joyeuse facétie n'est autre que le général Pierre Gallois, véritable spécialiste du trompe-l'œil. Son domicile parisien en est d'ailleurs littéralement truffé.

Des Beaux-Arts à l'armée

Des fausses portes peintes sur de vraies, afin de rectifier un manque de symétrie, à une vue plongeante *sur une* piscine de grand luxe, en passant par de fausses niches où sont logés de non moins factices vêtements et instruments de musique, l'appartement entier est une véritable parade illusionniste.

Mieux, à la demande des voisins du général, fâchés de voir un mur gris en vis-à-vis, tout un pan de la façade intérieure de l'immeuble est lui-même transformé. De fausses fenêtres d'appartement sont reconstituées, avec, à chaque étage, un clin d'œil au locataire d'en face. Le monsieur qui habite l'étage supérieur demande-t-il à voir « *quelque chose d'agréable, qui le distraie lorsqu'il ouvre sa fenêtre* » ? Le général peint une Marilyn Monroe *se penchant* à la lucarne. Les occupants du deuxième sont-ils libertins ? Il peint une femme orientale qu'on devine à peine derrière le voile du rideau, etc.

Insolite passion pour un général ? Pas tant que cela en vérité. *Dans les années 30, Pierre* Gallois est étudiant aux Beaux-Arts. Il a bien un brevet de pilote civil, mais rien alors ne le destine à une carrière militaire. Il veut être architecte et en prend le chemin. Tout change lorsque la menace nazie, de l'autre côté du Rhin, se fait plus précise. « *Ma mère, qui était une femme de tête, m'a fait comprendre qu'il fallait que je cesse de faire le zouave comme étudiant* », explique-t-il.

Résultat : Pierre Gallois entre en 1936 dans l'armée de l'air. D'abord comme officier dans une escadrille sahérienne, il rejoint Londres et entre dans le Royal Air Force lorsque la guerre se déclare. Sur la base d'Ellington, où il est envoyé, les officiers français occupent un vaste hall en forme de demi-tonneau. Les fenêtres sont recouvertes d'épais cartons noirs, de façon à assurer le black-out qui les protège *contre* les bombardements ennemis.

Une mine (sans jeu de mots) pour cet amateur de trompe-l'œil. Entre les missions de bombardements – effectuées la nuit, – il profita de la journée pour recouvrir les cartons des vues de Paris les plus symboliques. Notre-Dame de Paris, les Champs-Elysées, les fontaines de la Concorde, *etc.* Dans l'élan, le mur du fond est décoré. Il y peint une *vue plongeante sur* Montmartre, avec le bistrot de la mère Catherine.

Souvenirs de guerre

En pleine guerre, au cœur de l'Angleterre, c'est Paris reconstitué. Et tandis que le capitaine Gallois peint, la quasi-totalité de ses camarades, massés derrière lui, observent, la tête pleine de souvenirs. Tel lieutenant assure qu'il y a une pharmacie, là, sur la gauche. Il en est certain, il y était il y a trois ans. Tel capitaine jure qu'il y a un balcon au 5e étage de cet immeuble, ici, au coin. « *C'était très émouvant,* se souvient le général, *nous étions si pleins de nostalgie.* »

Après la guerre, il est trop tard pour reprendre des études aux Beaux-Arts. Et celui qui est devenu le commandant Gallois reste dans l'armée. Il est nommé chef de cabinet du chef d'état-major et mène campagne pour doter la France de l'armement nucléaire. « *La France venait d'appeler à l'aide en vain, de vivre l'humiliation de la défaite,* explique le général. *Hiroshima venait d'avoir lieu. J'étais convaincu que seule une arme de ce type pouvait protéger la France contre toute guerre éventuelle.* » Lorsque, en 1954, la France annonce la construction de la bombe atomique, personne ne s'étonne de voir le général Gallois devenir, dans le cadre de l'OTAN, responsable des nouveaux plans stratégiques.

Jusqu'en 1957, l'amateur de trompe-l'œil est le maître d'œuvre de la stratégie atomique française. Il a la charge de toutes les questions sur l'utilisation de l'armement nucléaire, développe le *programme* d'avions légers qui accompagne cette stratégie et se répand en articles expliquant cette mutation. Dans le même temps, et jusqu'en 1981, il enseigne à l'Institut des hautes études de défense nationale.

Mais le très sérieux général n'abandonne pas pour autant sa passion. Nombre des membres de l'OTAN avec qui il s'est lié d'amitié auront ainsi un mur de leur appartement décoré. Aujourd'hui encore, il ne demande qu'à servir, comme le prouve sa dernière fresque sur la mairie du huitième arrondissement. *En attendant,* auteur de plusieurs ouvrages de géopolitique et de stratégie, il écrit un livre sur la guerre du Golfe, qui *devrait s'intituler « La guerre* qu'il ne fallait pas faire ». Une façon pour ce général trompe-l'œil de... tromper l'uniformité...

VÉRONIQUE MAUMUSSON

Télévision à la carte pour les amateurs de sciences dans l'Essonne

L'an 1 d'Odyssée

La première chaîne scientifique à la carte est née. *Odyssée*, c'est son nom, est un nouveau service proposé aux quatre mille abonnés du réseau câblé de Massy (Essonne). Ceux-ci peuvent composer à leur guise le programme en puisant, par Minitel, dans un catalogue de cent soixante films qui, de près ou de loin, touchent les sciences. Les documents choisis par les téléspectateurs sont diffusés durant le week-end de 9 heures à 19 heures. Un horaire qui, pour une fois, n'est pas réservé aux insomniaques, comme trop d'émissions scientifiques des grandes chaînes.

Odyssée a été créé par Télessonne, la chaîne locale du réseau de Massy. « *Notre objectif,* explique M. Patrick Vuitton, son directeur, *n'est pas de fédérer l'audience sur de sempiternels sujets porteurs pour obtenir d'hypothétiques bons scores d'audimat, mais de la segmenter pour réconcilier sciences et télévision.* » *Odyssée* cadre fort bien avec les ambitions du câble. Il accroît l'offre culturelle et s'appuie sur l'interactivité.

Le système permet de satisfaire toutes les curiosités. Les cent soixante films ont été sélectionnés parmi les deux mille cinq cents de la médiathèque de la Cité des sciences et de l'*industrie* de La Villette. Leur longueur varie de cinq à cinquante-deux minutes. Ils abordent une dizaine de grands thèmes.

Dans le menu, on trouve aussi bien des sujets sur la biologie moléculaire ou l'introduction de la chimie que des documentaires sur « *Les amours de la pieuvre* », « *Les animaux polaires de l'Arctique* », qui intéresseront les jeunes téléspectateurs. Il existe, également, des courts-métrages sur l'électronique et les télécommunications, l'environnement, les mathématiques, l'astronomie, etc. Télessonne diffusant sur six communes (Massy, Igny, Palaiseau, Bièvres, Chilly-Mazarin, et Les Ulis), où foisonnent grandes écoles et laboratoires de recherche, les promoteurs *d'Odyssée* se sont même permis quelques audaces dans leur sélection. « *80 % des films sont compréhensibles par tous les publics, 10 % concernent les enfants, mais le reste s'adresse plutôt à une élite intellectuelle* », précise Patrick Vuinon.

La phase d'expérimentation débute le 16 mars et devrait se prolonger jusqu'à l'été. A son terme, une enquête tentera de répondre à deux questions : le nouveau service a-t-il séduit un large public ? Le système peut-il être appliqué valablement sur des réseaux câblés de plus grande envergure ?

PATRICK DESAVIE

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

Le Monde
DOSSIERS ET DOCUMENTS
LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1990
200 pages - 47 F
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'International

Etes-vous motivé ?
Etes-vous capable de planifier, organiser et gérer des tâches nouvelles pour vous ?
Avez-vous les capacités et le dynamisme nécessaire pour nous aider à construire une nouvelle Europe ?

Etes-vous ressortissant d'un pays de la CE, diplômé de l'université; avez-vous des connaissances dans une deuxième langue de la Communauté ?

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

cherche des

ADMINISTRATEURS

(limite d'âge 35 ans)

ayant deux ans d'expérience professionnelle et des

ADMINISTRATEURS ADJOINTS

(limite d'âge: 32 ans)

ayant obtenu leur diplôme après le 26/04/88, sans expérience professionnelle

pour travailler dans tous les secteurs d'activité de la Communauté européenne.

Ecrire sur carte postale pour demander des renseignements complémentaires sur cette offre d'emploi très intéressante, et l'acte de candidature obligatoire **Ref COM/A/720** à l'adresse suivante:

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
Unité Recrutement - 200, rue de la Loi (SC 41), B - 1049 Bruxelles
ou Bureau de la Commission des CE
PARIS: Commission des Communautés Européennes
Bureau de représentation en France,
Bld St-Germain, 288 - 75007 Paris
MARSEILLE: Commission des Communautés Européennes
Bureau à Marseille, C.M.C.I./ Bureau 320,
rue Henri Barbusse, 2 - 13241 Marseille-Cedex 01 - 75007 Paris

Date limite de dépôt des candidatures: 26/04/1991.

La Commission met en oeuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Notre Faculté des sciences sociales et politiques met au concours un poste plein temps de professeur ordinaire de

Psychologie du conseil et de l'orientation

Entrée en fonction : 1er septembre 1991.
Les candidatures (avec c.v. et publications en deux exemplaires) sont à adresser à la Commission « Psychologie du conseil et de l'orientation », Faculté des SSP, BFSH 2, CH-1015 Lausanne-Suisse. Tél. : 19-41-21/692-46-55. Cahier des charges à la même adresse. Délai : 30 mars 1991.
Souhaitant promouvoir leur accès aux postes universitaires cadres, l'université encourage vivement les femmes à postuler.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

L'université de Lausanne met au concours le poste de

Professeur ordinaire de droit communautaire

devant enseigner notamment les institutions et les sources du droit européen.
Les candidatures doivent être adressées au professeur P.-R. Gilliéron, doyen de la faculté de droit, université de Lausanne, BFSH 1, CH-1015 Lausanne d'ici au 31 mars 1991. Elles seront accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une liste des publications et de cinq tirés à part des travaux les plus représentatifs. Souhaitant promouvoir l'accès des femmes aux postes universitaires, l'UNIL encourage les candidatures féminines.

Tax specialist

GREAT BRITAIN — Excellent package

THE COMPANY : A major subsidiary (T/O $ 600 M) of one of the world's leading international service companies.

THE POSITION : Reporting to the Regional Tax Manager, with particular responsibility for all fiscal matters relating to France, you will also be exposed to other international tax regimes and involved in strategic tax planning.

THE CANDIDATE: A graduate with 3 to 5 years tax experience, you are familiar with French corporate tax and wish to expand this knowledge within an extremely international environment. For a young, mobile candidate, excellent career opportunities exist both inside and outside the tax function.

Please contact Charles SIMON-THOMAS in Paris on (1) 42.89.09.17 or send a detailed application (CV, letter and photo) quoting reference 1266/STM to NORMAN PARSONS 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
JURIDIQUE ET FISCAL

PUBLIPANEL

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque des Etats de l'Afrique centrale se propose de recruter, pour le renforcement de sa cellule juridique, des jeunes gens ressortissants des six Etats membres de la zone d'émission : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale et Tchad.

Les candidats doivent jouir de leurs droits civiques et être âgés de moins de trente-deux ans, s'ils n'ont jamais travaillé. Cette limite d'âge est portée à trente-cinq ans pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle de deux ou trois ans dans un cabinet juridique.

Ils doivent être titulaires d'un diplôme au moins égal à la maîtrise en droit civil, droit commercial, droit bancaire ou droit du travail. Des connaissances en économie et en droit de pays africains seront appréciées.

Les candidats retenus seront appelés à subir des tests de présélection avant un stage de 12 mois au centre de formation de la BEAC à YAOUNDÉ (Cameroun).

Les personnes intéressées devront faire parvenir leurs dossiers de candidature complets avant le 30 avril 1991 à l'une des adresses suivantes :
BEAC – Services Centraux BP 1917 YAOUNDÉ CAMEROUN
BEAC – Bureau Extérieur 29, rue du Colisée 75008 PARIS
BEAC – Direction nationale BANGUI BP 851 R.C.A.
BEAC – Direction nationale NDJAMENA BP 50 TCHAD
BEAC – Direction nationale BRAZZAVILLE BP 126 CONGO
BEAC – Direction nationale LIBREVILLE BP 112 GABON
BEAC – Direction nationale MALABO BP 501 GUINÉE-ÉQUATORIALE

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE met au concours un poste de :

PROFESSEUR ORDINAIRE DE LANGUE

littérature et civilisation japonaises.

Poste à charge complète ; 6 heures de cours et séminaires hebdomadaires ; direction de recherches. L'enseignement se donne en français et en japonais.
Titre exigé : doctorat ès lettres ou titre équivalent ; publications.
Entrée en fonction : 1er octobre 1991 ou date à convenir.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 30 AVRIL 1991 au secrétariat de la Faculté des lettres.

Mme Monique Baltz
rue de Candolle 3, CH-1211 Genève 4

où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

AGRAR- UND HYDROTECHNIK GMBH

Beratende Ingenieure Consulting Engineers Ingénieurs-Conseils

Bureau allemand d'ingénieurs-conseils indépendants recherche personnels longue et courte durée pour projets d'aménagements hydro-agricoles et surveillances de travaux dans les pays sahéliens, ayant effectué des travaux comparables outre-mer :

- INGÉNIEURS GÉNIE RURAL / GÉNIE CIVIL comme chefs de projet
- INGÉNIEURS AMÉNAGISTES
- CHEFS DE CHANTIER - CONTROLEURS DE TRAVAUX
- INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS

et en général pour les activités de longue et courte durée dans les pays en voie de développement (langues également anglais et espagnol) :

- AGRONOMES
- AGRO-ÉCONOMISTES
- SOCIO-ÉCONOMISTES
- EXPERTS CRÉDIT RURAL
- ADMINISTRATEURS

avec expérience professionnelle outre-mer.
Prière d'adresser une candidature complète avec références et date de disponibilité à :
AGRAR- UND HYDROTECHNIK GMBH
Postfach 10 01 32 – D 4300 ESSEN 1

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise, pour le Centre Commun de recherche à Ispra (Italie) une sélection visant à l'établissement d'une liste de réserve de recrutement d'agents temporaires de catégorie A pour la mise en œuvre des programmes de recherche (régime contractuel) dans le domaine de la

TOXICOLOGIE carrière A8/A5 - COM/R/A/70

Fonctions: ☐ responsable du secteur de Cancérogénèse et Mutagénèse des substances chimiques dans le cadre du projet ECDIN (Banque de données informatisée); ☐ coordination de la gestion scientifique de contrats d'études pour l'acquisition de données, leur évaluation et le traitement pour informatisation dans le système ADABAS par la suite; dans l'avenir disponibilité à élargir le secteur de la Cancérogénèse et Mutagénèse, aussi à la Teratogénèse; disponibilité à élargir les contacts scientifiques existant déjà dans la République Fédérale d'Allemagne; ☐ responsable des actions de support des activités de la Commission des Communautés Européennes dans les secteurs toxicologiques indiqués ci-dessus.
Qualifications/Expérience: ☐ licence en Biologie; ☐ connaissances spécifiques et approfondies en Chimie; ☐ connaissances spécifiques sur la toxicité des substances chimiques pour l'homme et l'animal servant aux expériences.
Expérience en informatique: il est indispensable de posséder une bonne connaissance dans la consultation on-line des banques de données.
Conditions générales: La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. La candidature des fonctionnaires auprès des institutions Européennes n'est pas recevable.
Nationalité: être ressortissant d'un des Etats membres des C.E.
Age: maximum 35 ans.
Connaissances linguistiques: connaissance approfondie d'une des langues officielles des C.E. (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des C.E. La connaissance de l'allemand est recommandée.
Délai d'introduction: les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés, de préférence par écrit, à l'adresse suivante: C.C.E., Secrétariat de Sélection Recherche, SDME R2/54, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél.: 00.32.2/235.56.60 – téléfax: 00.32.2/236.30.25). Les formulaires, dûment complétés et signés, devront parvenir à l'adresse ci-dessus, avant le **25.04.1991**.

International Fund for Agricultural Development (United Nations) - (Rome, Italy)
seeks

2 INFORMATION OFFICERS (P3/4)

French and Spanish languages

to assist in the whole range of Organization's information activities, particularly to:

- maintain contacts with media, UN-system information services, government officials, non-governmental organizations, and institutions involved in food and development;
- draft press releases and press materials;
- cooperate with media to promote coverage of field activities;
- undertake public relations;
- assist in identifying communications components for Project support.

QUALIFICATIONS: University Degree or equivalent in Journalism, Social Sciences, Public Relations or Media Communication. At least 5 to 10 years experience in information activities. Full command of French or Spanish. Full working knowledge of English. Professional experience in agriculture and rural development problems would be an advantage.

SALARY & BENEFITS: IFAD as part of the United Nations common system offers competitive international salaries, benefits and allowances.

DURATION: 2 year fixed term

DATE OF ENTRY ON DUTY: as soon as possible.

Please send 2 copies of detailed résumé to:

Personnel Division - IFAD
Via del Serafico, 107 - 00142 ROME - Italy

Closing date for application: 7 April 1991

Only shortlisted candidates will receive an acknowledgement.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution de listes de réserve en vue de l'engagement d'Agents Temporaires (régime contractuel) dans l'ensemble des domaines scientifiques et techniques indiqués ci-dessous. Ces listes permettront, le cas échéant, de recruter le personnel chargé de la mise en oeuvre de ses programmes de recherche.

AGENTS SCIENTIFIQUES

carrière A8 / A5 (*) COM / R / A / 71)

(COM/R/A/71-1): Chimie; (COM/R/A/71-2): Physique; (COM/R/A/71-3): Sciences des matériaux; (COM/R/A/71-4): Ingénierie (électronique, mécanique, génie civil, etc.); (COM/R/A/71-5): Informatique (scientifique), mathématiques; (COM/R/A/71-6): Sciences de la vie (biologie, médecine, etc.); (COM/R/A/71-7): Sciences de la Terre (agriculture, pêche, télédétection, etc.); (COM/R/A/71-8): Management de programmes de recherche et gestion de leur exécution en laboratoire; (COM/R/A/71-9): Fusion; (COM/R/A/71-10): Technologie de l'information et Télécommunications (T.I.T.).

Ces secteurs incluent différentes disciplines et sous-disciplines qui seront communiquées avec l'acte de candidature.
Tâches: en fonction du(des) poste(s) à pourvoir, gestion, suivi, exécution d'activités de recherche à haut niveau des différents programmes de recherche communautaire.
Formation: de niveau universitaire, sanctionnée par un diplôme afférent à la matière.
Expérience professionnelle: appropriée au domaine de la recherche, dans la discipline choisie ou dans la gestion de cette discipline.

Conditions générales

Contrats: les contrats offerts au personnel de la Recherche sont exclusivement des contrats temporaires.
Nationalité: être ressortissant de l'un des Etats membres de la CE.
Lieu d'affectation: le recrutement comme agent de la Commission exige une disponibilité dans tous les lieux d'affectation et, en particulier, en dehors du pays d'origine.
Age: maximum 35 ans, c'est-à-dire être né après le 30/4/1956. La limite d'âge ne s'applique pas aux candidats qui, à la date fixée pour le dépôt des candidatures sont depuis au moins un an, sans interruption, agents des Communautés Européennes.
Connaissances linguistiques: connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés. Pour la sélection COM/R/A/71-10 (T.I.T.) la connaissance de l'anglais est recommandée.
Délai d'introduction: les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés de préférence par écrit, à l'adresse suivante: C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles. (Tél. : 02 / 235.56.60 - téléfax: 02 / 236.30.25)
Ils doivent être envoyés à l'adresse ci-dessus, dûment complétés et signés, avant le 30/4/1991 (le cachet de la poste faisant foi).
Recevabilité: l'acte de candidature n'est recevable que si: ☐ les délais ci-dessus sont respectés; ☐ l'acte est complètement rempli et signé; ☐ copie des diplômes et autres pièces demandées dans les formulaires sont jointes; ☐ les autres conditions ci-dessus sont remplies.

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions Européennes n'est pas recevable.

La Commission met en oeuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

(*) Une publication dans ces secteurs pour la carrière A4, limite d'âge 45 ans, sera publiée prochainement.

INGENIEURS AGRONOMES A PROFIL DE MANAGER

■ Groupe d'Entreprises agro-industrielles intervenant de l'ingénierie à l'exploitation, dans les domaines :
- produits de la mer,
- fruits tropicaux,
- filière café-cacao,

recherche pour diriger des unités de production ou de transformation en zone tropicale (Amérique, Afrique, Asie) des : **Ingénieurs Agronomes à profil de Manager** ayant exercé des responsabilités opérationnelles de gestion d'entreprise, ayant l'expérience de l'international, parlant anglais/espagnol/français.

■ Envoyer lettre de motivation, CV et rémunération souhaitée sous référence 203 à **MEDIAPA** 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX, qui transmettra

---

L'ECOLE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES (New-York)

RECHERCHE

PROVISEUR POUR COLLÈGE (5e à 8e)

L'UNIS est une école privée, mixte, allant de la maternelle à la terminale. Elle est sponsorisée par les Nations unies et réglementée par l'Etat de New-York. Elle comprend 1 450 étudiants provenant de 115 pays différents. Ses étudiants continuent leurs études supérieures partout dans le monde après avoir passé le baccalauréat international. Le collège comprend 385 étudiants scolarisés de la 5e à la 6e.

Contrat de deux ans à partir du 1er juillet 1991. Avantages sociaux (assurance maladie, plan de retraite, six semaines de vacances) ainsi qu'un salaire variant entre 55.000 $ et 65.000 $ seront proposés seulement aux candidats maîtrisant l'anglais et ayant au moins une maîtrise ainsi qu'une expérience dans l'administration scolaire.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'introduction au Chef du Personnel, avant le 5 avril 1991 à :

United Nations International School
24-50 Franklin D. Roosevelt Drive
New York, N. Y. 10010-4046
Fax : (212) 889-8959.

Société pharmaceutique implantée en Afrique francophone

Partenaires d'un groupe français, nous produisons des spécialités injectables et comprimés et traitons par extraction des produits naturels locaux. Nous recherchons notre

directeur d'usine

Reportant au Directeur Général, responsable d'une centaine de personnes, cadres et collaborateurs, vous :
- planifiez et assurez la production,
- maintenez la haute qualité des fabrications,
- développez les compétences techniques du personnel,
- supervisez maintenance du matériel et sécurité.

Ingénieur chimiste, expérience similaire, encadrement, grande autonomie et capacités d'évolution sont vos atouts. Vous avez une certaine pratique de l'anglais, mais connaître déjà l'Afrique n'est pas nécessaire.
Rémunération élevée, large couverture sociale, nombreux avantages dont deux séjours par an en France.
Adresser lettre, CV, rémunération et photo à M. Daboville Résonance, 61 bd Carnot, 78110 Le Vésinet.
Confidentialité de rigueur.

résonance

هكذا من الإهمال

REPRODUCTION INTERDITE

Le Conseil Régional Pr...

CHARGÉ(E)

CHARGÉ(E)
Direction é...

Conseil Régional
Provence-Alpes
Côte d'Azur

LIMOGES HAUTE-VIENNE DEVELOPPEMENT

LE DÉPARTEMEN...
recherche
par voie de mutation, détac...
UN ATTACHÉ
RESPONSABLE DES...

Monsieur le Préside...
Département d...
7, rue Bras...
68006 COL...

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

Le Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur emploie 600 personnes et gère un budget de 3,5 *milliards* de francs. Il a pour vocation le développement de l'économie de la région au sens large (industrie, éducation, aménagement du territoire, équipement, développement économique...). Sa communication se veut encore plus concrète et nécessite la création de deux postes de chargé(e)s de communication.

CHARGE(E) DE COMMUNICATION SENIOR

Direction éducation et formation

Cette direction gère les compétences transférées en matière de lycées, formation professionnelle, apprentissage ainsi que les orientations en matière d'enseignement supérieur. Basée à Marseille et sous l'autorité de la direction, la personne recherchée sera chargée de promouvoir les actions du Conseil Régional en matière d'éducation et de formation : établissement de dossiers de presse, définition de plaquettes informatives adaptées à différents publics, contacts avec la presse et des interlocuteurs variés et de haut niveau (rectorat, mairie...). Ce poste intéresse un(e) candidat(e) de formation de type Sciences Po, CELSA, école de journalisme..., doté(e) d'un excellent niveau culturel, relationnel et rédactionnel. L'expérience du monde éducation-formation dans un poste de communication acquise dans une collectivité ou une administration serait idéale. Il est également de nature à intéresser des chargé(e)s de presse ou des journalistes spécialisé(e)s dans l'emploi et la formation. Statut contractuel. (Réf. A/X5207M)

CHARGE(E) DE COMMUNICATION JUNIOR

Direction équipement et aménagement du territoire

Cette direction définit et met en œuvre l'ensemble des interventions régionales concernant les infrastructures de communication, le transport (routier, ferroviaire...), l'habitat et l'urbanisme, l'aménagement de certaines zones, etc. Sous l'autorité du directeur, sa mission sera d'affiner le schéma de communication de sa direction, de rédiger des dossiers de presse et des dossiers de réflexion et de décision du Conseil Régional, de traiter leur diffusion. Le (la) candidat(e) concevra des plaquettes et développera des relations avec des journalistes spécialisés. Ce poste intéresse un(e) candidat(e) âgé(e) d'au moins 24 ans, de formation Sciences Po, MST communication, journalisme..., motivé(e) par les problèmes de société et de l'économie régionale. Il (elle) aura une première expérience de deux ans minimum dans la communication en tant qu'attaché(e) de presse par exemple, ainsi qu'une connaissance du fonctionnement d'une collectivité ou d'une institution. D'excellentes qualités rédactionnelles et culturelles sont également nécessaires pour réussir à ce poste. Statut contractuel. (Réf. A/X5208M)

Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence choisie - PA Consulting Group - 11 cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.21.12.72. (PA Minitel 36.15 code PA)

Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

JEUNES DIPLOMES

ECOLES D'INGENIEURS
ECOLES DE COMMERCE
PHARMACIE, MEDECINE

PFIZER, filiale de l'une des premières multinationales américaines de l'industrie pharmaceutique, diaposant d'un important portefeuille de produits issus de sa recherche internationale

PROPOSE à de jeunes diplômés d'acquérir une première expérience au sein de se Division Pharmaceutique, dans les Services Marketing, Force de Vente et Etudes de Marché.

Vous bénéficiez einsi d'une formetion exceptionnelle vous permettant par le réussite dens vos missione, d'envisager le développement de votre carrière au sein de notre Société soit dens Pfizer France, soit dens Pfizer International.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre candidature manuscrite avec c.v. et photo s/réf. 6693 eu Service du Personnel, PFIZER 86 rue de Parie, 91407 ORSAY Cedex.

Pfizer
SCIENCE ET PASSION DE LA VIE

AIAL

---

634 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS, *le Monde* est la première source d'information des cadres supérieurs. (IPSOS 90)

Les Consultants du groupe EGOR spécialisés dans le B.T.P., l'immobilier et l'ingénierie sont désormais regroupés autour de Daniel Lengelé dans l'équipe de

EGOR CONSTRUCTION - INGENIERIE

Ce département - et ses correspondants dans les implantations régionales du groupe EGOR - apportera son concours aux Entreprises de

- Promotion et de Maîtrise d'Ouvrage (privée ou publique)
- Maîtrise d'Oeuvre et d'Ingénierie
- Construction Bâtiment et Travaux Publics
- Exploitation technique et maintenance des bâtiments
- L'Industrie du second-oeuvre et des Matériaux

Contactez-le au (1) 42.25.71.07

EGOR CONSTRUCTION - INGENIERIE
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

AUTRE

LIMOGES HAUTE-VIENNE DEVELOPPEMENT

Association de Promotion Economique
créée à l'initiative
de la Ville de Limoges, du Conseil Général de la Haute-Vienne et de la Chambre de Commerce et d'Industrie

recherche son

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

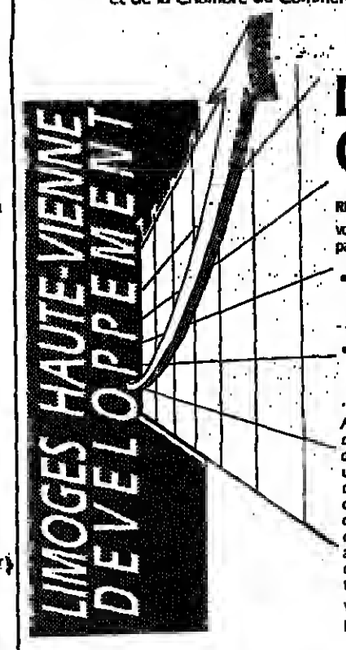

RESPONSABLE de cet organisme:
vous serez chargé, en liaison avec les partenaires économiques locaux, de:

- FAVORISER l'implantation, l'extension, la reprise d'entreprises à Limoges et dans le département de la Haute-Vienne;
- CONDUIRE des actions de prospection et de promotion économique en France et à l'étranger.

Agé de 35 à 40 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous devez maîtriser parfaitement l'anglais et une autre langue étrangère, disposer d'une expérience réussie dans le domaine du développement économique, posséder une bonne connaissance de l'entreprise et du monde des affaires, avoir des qualités relationnelles certaines et des capacités de négociation de haut niveau.

Vous serez en poste à Limoges, métropole régionale et ville universitaire.

Merci d'adresser, avant le 6 avril 1991, votre dossier de candidature (demande manuscrite CV, photo, prétentions) à M. le Président de «Limoges Haute-Vienne Développement», 43, avenue de la Libération, 87031 Limoges cedex.

Discrétion assurée

Retrouvez
Le Monde
initiatives
campus / emplois
sur

le mardi et le mercredi à 7 h 45 et 8 h 45

99.6 RÉUSSIR écouter utile

le mardi à 14 h 00 et 18 h 10

La 1ère radio de l'information professionnelle et de la Communication d'Entreprise
43 43 99 60

LE DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

670 000 habitants

recherche d'urgence
par voie de mutation, détachement ou sur liste d'aptitude

UN ATTACHÉ EXPÉRIMENTÉ RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Missions :
- superviser l'élaboration et le suivi de l'ensemble des marchés ;
- coordonner l'action des différents services ;
- assurer le suivi de la législation ;
- informatiser l'ensemble du service.

Profil :
- professionnel des marchés, de formation juridique ou technique ayant quatre à cinq années d'expérience lui permettant de tenir le poste dès son entrée en fonction ;
- esprit d'innovation ;
- sens de l'organisation.

Adresser un curriculum vitae à :

Monsieur le Président du Conseil Général
Département du HAUT-RHIN
7, rue Brust – B.P. 351
68006 COLMAR CEDEX

Lycée collège sous contrat 15 minutes gare de l'Est recherche pour rentrée Septembre 1991

PROF. EXPÉRIMENTÉS

si possible certifiée ou agrégée, plein temps et mi-tps, MATHS, ÉCO, FRANÇAIS, ANGLAIS, INFORMATIQUE, E.P.S., ARTS PLASTIQUES. Connaissances du judaïsme en avantage. Envoyer c.v. : 16, avenue Maurice, 93250 Villemomble.

ACUTRONIC FRANCE
recherche un informaticien niv. DUT ou équivalent. Aura la responsab. des systèmes micro de l'entreprise. Prendra part au développement d'applications clients. Connaiss. du langage C souhaitée. CV manuscrit, photo et prétent. à : AUTRONIC FRANCE, 8, rue des Dames BP 64, 78340 Les Clayes-sous-Bois

---

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris
recrute

JOURNALISTE

Bonne formation universitaire, connaissant les problèmes de communication (presse, audiovisuel, rel. publiques, publicité) pour s'occuper plus particulièrement du secteur de la publicité.

Adressez c.v. + photo sous n° 8254 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Cabinet d'expertise Assurances-Incendie Risques divers recherche

COLLABORATEUR

Jeune diplômé en architecture ou technicien supérieur du bâtiment, quelques années d'expérience. Dépt. en région parisienne.

Envoyer c.v. et prétentions au : Cabinet Yves Travers, 42, quai des Martyrs-de-la-Résistance, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche pour son secteur bancaire

UN(E) ANALYSTE DE CRÉDITS

ayant 4 à 5 ans d'expérience bancaire dans le domaine de l'analyse des risques. Formation souhaitée : ITB.

Envoyer CV à : F.E.L.M. Direction des Relations Sociales 8, rue Vivienne - 75002 Paris

---

La Maison de la Culture *Chambéry - Savoie* recherche

1 ADMINISTRATEUR 1 DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Candidature à adresser avant le 25 MARS à : M. Dominique JAMBON MAISON DE LA CULTURE BP147 73001 Chambéry Cedex

---

GROUPE DE PRESSE (SAINT-OUEN)
recherche

MAQUETTISTE ET DIRECTEUR ARTISTIQUE

Expérience souhaitée.

Env. cv à MEP 113, rue du Docteur-Bauer 93400 SAINT-OUEN

Lycée prof. sous contrat avec l'Etat cherche

PROFESSEUR EN TECHNIQUES COMMERCIALES

Tél. : 48-20-80-51

J.F., 26 ans, cherche emploi

SECRÉTAIRE

Tempe complet, suite 16 mois de formation centre J.-P.-Timbaud, Montreuil. Connaiss. TTX Word 4 (bilingue espagnole). Libre de suite. Etudie ttes propositions sur les Yvelines. Tél. : 30-66-06-20.

Architecte intérieur, 25 ans, diplômée ESAM, 2 ans expérience agence, cherche emploi stable Paris. 42-62-90-66 ou 46-43-44-91 (rép.)

Secrétaire de direction Bilingue anglais WORD

Polyvalence grâce à de nombreuses missions d'intérim dans différents secteurs d'activité TÉL. : 43-58-55-28.

J. F. vive, bonne présentation, méthodique, Bac + 1, cherche poste au sein d'une entr. de presse de préf. Accep. toutes formations nécess. Etud. ttes propositions. Tél. : 47-00-53-86 (matin).

Femme, 47 ans, 20 ans d'exp. comptable 2, compétente, ch. place stable. Tél. : 39-90-82-12.

J.H. Lettré, cherche emploi dans librairie ou autre. Temps partiel ou complet. 46-44-69-00 (répond. si absent).

Femme, secrétaire dactylo-facturière, solide expérience, rech. place stable, rég. Est, Sud-Est, Paris centre, gares Est ou Lyon, Nation. Tél. 43-04-42-41

DIRECTEUR RELATIONS HUMAINES

35 ans -DESS en Gestion du Personnel (CEFOP). Anglais courant. Longue expér. industrielle. Maîtrisant tous les aspects de la fonction, rech. poste similaire dans entreprise Paris ou province (région indifférente) désirant de mettre en place et d'appliquer une politique sociale dynamique. Ecrire sous N° 2222/M à Parisienne 13, rue Ch.-Lecocq 75015 Paris qui transm.

J.F., bonne présentation ch. à garder personne le soir. Tél. : 34-63-09-59 répond.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

NEGOCIATRICE, ASSISTANTE DE DIRECTION. – Bilingue anglais – traitement de texte. 10 ans expérience prof. spécialisée dans le domaine de l'immobilier d'entreprise mais capable de s'adapter à toute autre forme d'activité.
RECHERCHE : poste à responsabilités – stable – au sein d'une Sté dynamique ouvrant sur de réelles perspectives d'avenir. Lieu : banlieue et Paris ouest.
(Section BCO/HP 1925).

D.E.S. DROIT ET SCIENCES-PO. – Enseignement supérieur et avocat à la cour.
RECHERCHE : poste permettant de mettre à profit connaissances juriques et politiques, qualités relationnelles.
ETUDIE : toutes propositions – disponible immédiatement.
(Section BCO/JV 1926).

FORMATION SCIENCES HUMAINES + IA3 – 33 ans – 7 ans expérience en gestion sociale dont 2 ans dans le conseil en management de ressources humaines et développement des organisations (tertiaire et industrie).
SOUHAITE : poste de direction ressources humaines – disponibilité France-Europe.
(Section BCO/JV 1927).

DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE. – 12 ans expérience profession libérale.
RECHERCHE : poste responsabilité motivant (Section BCO/JV 1928).

LA QUALITÉ DANS LES SERVICES POUR UN SERVICE DE QUALITÉ. – jeune diplômée IGS – institut de gestion sociale, management de la qualité.
SOUHAITE : développer ses compétences dans une action de management ou communication, formation, organisation et management des hommes trouveront leur signification.
(Section BCO/CR 1929).

F. 34 ans – ASSISTANTE JURIDIQUE. – Maîtrise droit privé + TTX – 6 ans expérience entreprises et cabinet – secrétariat juridique des Stés. (PV de conseil et d'assemblées, tenue des registres, formalités) – suivi de contrats – contentieux – déclarations fiscales.
RECHERCHE : responsabilités similaires.
(Section BCO/JVAS 1930).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

HALLES ÉTIENNE-MARCEL GRAND 4 pièces, 100 m² 9/rue tout confort. Profess. libérale poss. 2 450 000 F – 48-04-84-48.

PRÈS SEINE, 2 PIÈCES Imm. ravalé. Expos. E.-S.-E. 860 000 F 43-20-32-71.

LES HALLES MONTORGUEIL Zone piétonne, imm. XVIIe s. Bel appt, beauc. de charme. 3 chbres, liv. dble, 2 bains. 2 500 000 F – 42-71-62-79.

3e arrdt

Mº ARTS-ET-MÉTIERS

Calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble, 1 chambre + salle de bains. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

MARAIS APPARTEMENT DE CARACTÈRE. Très beau volume. Triple réception, mezzanine, cheminée. 2 700 000 F – 42-71-61-48.

Mº TEMPLE

BEAU 4 PIÈCES, tt cft, cuis équipée, bains, 4e ét., asc. Imm. pierre de t., gardien. 2 000 000 F. 42-71-87-24.

MARAIS EXCEPTIONNEL Pierre de t., 2 poss, tt cft, cuisine équipée. 828 000 F CRÉDIT – 48-04-08-60.

4e arrdt

PLACE DES VOSGES

Imm. luxueux. Appartement env. 100 m². Entrée, living + 2 ch., 2 s. de bns. Park. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

ILE SAINT-LOUIS

Appartement de caractère de imm. XVIIe., env. 46 m². Living avec mezzanine + chbre, cuis., s. de bains. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

PALAIS-ROYAL 2 pièces, bon standing, 4e étage, asc., soleil, refait neuf. Sur rue, cuis. équipée. 1 280 000 F. 42-25-17-37 matin et soir.

MARAIS Duplex 140 m², r.-de-ch. + sous-sol. 3 200 000 F. Tél. : 45-56-96-96.

5e arrdt

RUE TOURNEFORT

Pptaire vd de bel imm., asc. Chf. Studio, tt cft, ref. nf. 820 000 F. 43-45-37-00

RARE

Près Maubert, neuf, jamais habité. Ancien imm. XVIIe s. réhabilité. Appt haut de gamme. Env. 115 m², living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

FRANÇOIS FAURE 45-48-22-70

Luxembourg récent, stand. 4 P., 4e ét. Park possible. Px 3 350 000 F.

Panthéon. Park, poss., 4e ét. Vrai 5 P. classique.

Bellechasse, 2e ét. Très beau 9 P. classique.

DUPLEX STYLE MAISON 6/7 P., 2e et dernier étage. Square, calme, verdure, plein soleil. 8 200 000 F. Part. : 45-87-27-92 répondeur.

Square ST-MEDARD

Double living + 2 chambres à rénover ou rénové. 45-04-24-30.

6e arrdt

BOULEV. RASPAIL

6 P., 2 bains + service 5 200 000 F RIVE GAUCHE 122, b. Raspail. 42 22-70-63.

SAINT-SULPICE

Pptaire vd de bel imm., asc., 2e ét. s/rue. Gd 2 p., tt cft. 2 200 000 F. 43-45-37-00

SAINT-GERMAIN

DES-PRÉS bel imm. p. de taille, 5e ét., asc., SUPERBE 6 p. tout conf., balcon. 9 500 000 F. 43-20-26-35 MARTINE IMMOBILIER.

ODÉON. Immeuble XVIIIe s. Beau pied-à-terre, 75 m². Séj. 45 m² avec cheminée. CALME. 2 950 000 F. Possibilité 145 m². Tél. : 47-66-29-79

FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

N.-D.-des-Champs bel atelier à aménager

Cherche-Midi récent park. 4 p. sur jardin

Vavin 1977, 3e ét., 4/5 p. + boxes possible.

RUE DE SÈVRES BEAU 3-4 p. TT CONFT Bel imm. 3 mètres s/plafond, cheminée. 2 850 000 F Tél. : 45-66-43-43

RUE CASSETTE

Ptaire vd beau 2 P. cuis., wc, bains, ref. nf. 43-45-37-00

A SAISIR APPT 2 PIÈCES Cuisine, s.-de-bains, balcon. Très clair sans vis-à-vis. Prix : 1 050 000 F. Tél. : 45-66-43-43.

7e arrdt

VANEAU (7e) Dans immeuble grand standing grand 4 pièces, 120 m² + chambre de service 10 m², parfait état. Double living 50 m², 2 chambres, 2 salles de bains dont une en marbre, grande cuisine équipée. 4 950 000 F Tél. : 34-51-64-96.

RUE DE BOURGOGNE

Pptaire vd de imm. ravalé, 1er s/rue. Gd 2 P. à rénover. 2 400 000 F. 43-45-37-00

R. de Beaune, superbe 90 m² R. de Verneuil, beau 85 m² R. de Verneuil, 55 m² nf, asc. Verneuil Immo. 42-96-59-52

FRANÇOIS FAURE 45-67-96-17

ÉCOLE MILITAIRE, 4 p. original, à aménager

Rue de Bourgogne élégant 4/5 p. 120 m² environ

Bellechasse, 2e étage, très beau 5 p. classique.

AVENUE SUFFREN

VUE TOUR EIFFEL. Chambre. 7e ét., asc. Imm. gd stand. 340 000 F. 42-71-97-24.

100 M CHAMP DE MARS Mº ÉCOLE MILITAIRE

STUDIO 450 000 F

SIFECO – 45-66-43-49.

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN BEAU 2 PIÈCES, RARE 6e ét., asc., p. de taille, PLEIN SUD sans vis-à-vis. 1 195 000 F – 45-66-43-43.

9e arrdt

2-3 P. 945 000 F

Appart tt cft, DOUBLE EXPO. Poss. parking. SIFECO – 45-66-91-91.

PROCHE LAFAYETTE. Duplex 210 m², Possible profession libér. 44-53-00-42.

PRÈS RUE LAFAYETTE. Part. vend APPT 4 PIÈCES, confort, 92 m², imm. pierre de taille, 1er étage, Sud. 2 100 000 F. 45-26-98-11.

9e TRINITÉ Grand STUDIO sur cour arborée. Cuis., tt conft. 2e ét. 476 000 F. Crédit possible. 48-04-84-48.

10e arrdt

République. P. de t. 5e asc. 5 F. 140 m², chg. min. A saisir. 3 460 000 F. 43-35-10-38

RUE FAUBOURG ST-DENIS GRAND 2 pièces, 58 m², TOUT CONFORT, POUTRES APPARENTES – 989 000 F CRÉDIT – 48-04-08-60.

11e arrdt

BASTILLE loft-atelier

DUPLEX 160 m²

parking, stand. superbe 42-78-68-56.

Près RÉPUBLIQUE GRAND SÉJOUR Con cuisine. 2e étage sur rue. 275 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

ALEXANDRE-DUMAS EXCEPTIONNEL 2 Pièces, entrée, cuis., s.-de-bains. W.-C. cave. Px 718 000 F CRÉDIT – 48-04-08-50.

12e arrdt

12e MÉTRO DAUMESNIL BEAU 2 pces, s/rue, cuis. équipée, belle s.-de-bains. W.-C. cave, immeuble ravalé. 730 000 F – 48-04-84-48.

Près GARE DE LYON Bel imm., digicode, gardien. 2 PCES, cuis., tt cft. Sur rue et cour. Balcon. 545 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

13e arrdt

Part. FAC TOLBIAC

3 PIÈCES, 57 m², 16e ét. Place park., imm. 1971. 1 460 000 F. Tél. : 45-83-58-65 le soir.

14e arrdt

Mº ALÉSIA 2 pièces, refait neuf, salle de bains, cuis. américaine, clair, calme. 840 000 F – 43-27-95-83.

ALÉSIA

Bel ancien pierre de taille dans rue calme. Très beau 6 PCES, étage élevé. Double récept., 3 chbres. Excellent état. Soleil. 3 750 000 F. Possibilité service.

COGEDIM 46-04-13-13

C'EST AUSSI L'ANCIEN

Alésia réc. ou anc. Du 3 au 5 P. 80 à 120 m² de 1 900 000 à 4 000 000 F. 43-35-18-38

MAISON ATELIER

175 m² + JARDINET CHARME MÉRIDIONAL EMBASSY 45-62-16-40

RUE D'ALÉSIA SÉJOUR, 2 CHBRES, cuis., bains. S/RUE ET COUR. A SAISIR 1 280 000 F. 43-27-81-20.

15e arrdt

FRONT DE SEINE DUPLEX GD LUXE

Etage élevé, vue exception., 2 récept., 4 chbres, 3 salles de bains. Jaccuzi solarium Terrasse couverte. 2 park. SIFECO RIVE GAUCHE 9 950 000 F. 45-66-43-43.

Mº COMMERCE 2/3 pièces, 3e ét., soleil, refait neuf sur rue. Cuis. équipée, bon immeuble. Digicode. 1 300 000 F. 42-25-17-37 matin et soir.

FÉLIX-FAURE

Récent stand. 5 p., balcon, 2 bains, 3e ét., park. 9 600 000 F PROGEDIM 45-75-89-07.

Mº SÉGUR, proche UNESCO. Appt. 2 PIÈCES, cuis., salle de bns, env. 50 m². Bel imm., calme. Prix : 1 390 000 F. Tél. : 45-67-30-69 (rép.)

CONVENTION-BRASSENS 2/3 PIÈCES, 76 m² 2e ét., asc., p. de t. 1930. Parf. état. 1 975 000 F. Part. : 45-33-48-64 ou 45-07-77-04.

RARE AV. MAINE Limite 5e, beau 4 pces, 5e ét., asc., p. de taille. Prof. libér. poss. 2 750 000 F. SIFECO – 45-56-43-43.

16e arrdt

16e NORD

Mº KLÉBER, RARE. Imm. récent, env. 100 m², Gd living + 2 ch. + 2 s. de bns. Park. imm. 4 410 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

EXCEPTIONNEL

16e N proche Etoile, 8e ét., soleil, imm. anc., magnif. appt. triple récept. + 4 chbres + 3 s. de bns + 1 s. d'eau. 1 grande cuis. installée + appt de service + parking. Prix élevé justifié. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

SUPERBE VUE BOIS 185 m² + BOX Elysée Deville 45-20-12-52.

SUPERBE VUE Muette, Part. vend 98 m², 9e et dernier ét. Larges balcons. Séjour dble + 2 chambres. 3 600 000 F. Box fermé en option. 43-37-84-91.

MÉTRO PASSY Angle VITAL-MASSENET Vue TOUR EIFFEL. Belle pièce, coin lavabo. 255 000 F. 48-04-85-86.

AV. VICTOR-HUGO

2 PIÈCES rénovées 6e, ascenseur possible. 690 000 F – 45-04-24-30.

AVENUE PAUL-DOUMER même dernier étage, asc., soleil, grand 2 pièces + chbre d'enfant – REFAIT. 45-04-23-15.

17e arrdt

17e PROCHE NEUILLY Vue panoramique. Appt en duplex, env. 150 m² + 80 m² de terrasse. 1er niveau : Entrée, grande réception en rotonde + 1 chbre avec s. de bns et dressing room + cuisine. 2e niveau : 1 grande pièce bureau entourée de terrasses. Prestations très luxueuses. Conviendrait idéalement à couple ou personne seule. Prix : 10 000 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

BONNE AFFAIRE

PORTE MAILLOT (proche) Clair, aéré. 5e étage. Très bel appartement, env. 133 m², double living 45 m² env., 2 chambres, cuisine, salle de bains, chambre de serv. Asc. Très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

Part. à part., imm. p.d.t., appt standing, 3 chbres, 3 s.d.bns, s. d'eau, dble living, s. à manger, cuis., office, dressings + 3 ch. service, 220 m² + 26 m² serv. env. Sur place le 14/03/91 de 11 h à 17 h 104, bd de Courcelles

Mº PORTE CLICHY. Imm. rénové, état neuf. STUDIO 32 m², 600 000 F ; 2 ou 3 P., 45 m², 820 000 F ; 3 P., 45 m², 820 000 F. Tél. : 60-56-57-44.

17e, PROCHE MAIRIE Imm. ravalé. BEAU 2 PCES. Cuis., salle de bains, w.-c. PRIX : 520 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48.

Mº ROME

Tt cft, sal. eau, w.-c., kitch. équipée. Parfait état. 570 000 F. 42-71-87-24.

NIEL-VILLIERS

EXCEPT. 40 m² env. Haut plafond, tt cft, baie vitrée. 660 000 F. 42-71-93-00.

18e arrdt

CIMETIÈRE MONTMARTRE Stud. 45 m² env. Asc. S. d. bs. Cave. 645 000 F.

3615 IMMOB

43-87-86-76

18e MONTMARTRE APPARTEMENT 3 PIÈCES Parfait état. DOUBLE EXPOSITION. CALME. 1 980 000 F – 42-71-61-48.

Part. vend appt. 115m², décoration 1930, dble living, 9 ch., s. de b., gde cuis., cab. toilette, w.-c. 2 700 000 F. Tél. : 48-06-23-76.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

Imm. neuf, livr. 4e trim. 91. Du studio au 5 pièces

PARK PROMOTION

42-03-71-22.

BUTTES-CHAUMONT près

A SAISIR

Charmant 2 P., tt cft S. de bns, w.-c., cuis. équipée. 460 000 F. 42-71-87-24.

MÉTRO : CRIMÉE EXCEPT. Pierre de taille, 2 p., ent., cuis, s.-de-bains, W-C, cave – Px 639 000 F CRÉDIT – 48-04-08-60.

77 Seine-et-Marne

MARNE-LA-VALLÉE NOISIEL

F4, 85 m² + box fermé, 100 m du RER, proximité école et commerces, loggia sur allée forestière en zone piétonne. Prix : 720 000 F. Tél. : 60-17-15-44 ap. 19 h.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Nord Récent, P. de t., verdure. Living dble, 2 chbres. Parkings. 48-04-53-84

SCEAUX CENTRE

DANS BEL IMM. RÉCENT Grand 3 p., parfait état, living double, 2 chambres, park. sous-sol, terrasse + jardin privatif PLEIN SUD, piscine collective. 1 690 000 F 40-75-04-16.

Hauts-de-Seine (92) A 5 minutes RER Nanterre-Ville, dans résidence. Double living, cuisine, salle d'eau, cellier, dressing équipé, loggia, double cave. Park. sous-sol. Porte blindée. Alarme. Tél. : 47-21-03-96.

MONTROUGE. Pte d'Orléans. Grand STUDIO. Possib. 2 P., coin cuis., sal. eau. Vue dégagée. Libre. 589 000 F. Tél. : 43-27-95-83.

A 6 minutes RER NANTERRE Ville dans résidence. Dble living, cuis., salle eau, cellier, dressing équipé, loggia, dble cave. Park. s/sol. Porte blindée. Alarme. Tél. 47-21-03-86

94 Val-de-Marne

Rare ST-MANDÉ part. 4/6 P. 2 s.d.b., cuis. amén. Charon. Terrasse 84 m² + véranda. Tél. 42-93-74-00, 9 h/12 h 14 h/19 h. 43-74-52-15, le soir.

OCCUPÉ LOI 1948 VINCENNES prox. RER et Château. Dans bel imm. ravalé, 3 pièces, 86 m². 680 000 F. Prop. 42-60-30-15.

ST-MANDÉ résidentiel 3 P. 62 m², dernier ét. Terrasse 38 m². 1 420 000 F. ORPI : 43-65-80-80

VINCENNES, STANDING 3 PIÈCES. Cuis., w.-c., bains. Balcon. Interphone. Sur rue et cour. 998 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

VINCENNES 6' RER Bel immeuble rénové. 1) 4 P. 99 m², 2e étage, sud-est. 1 350 000 F. 2) A rénover, 4e ét. plein soleil, sans vis-à-vis, 63 m². 950 000 F ou possib. 130 m². 1 650 000 F. Vis. samedi 10 h 30/12 h 30 97, av. de la République

appartements achats

PAIE COMPTANT APPARTEMENT 10 à 50 m². DÉCISION IMMÉDIATE. Tél. M. HALBERT : 48-04-84-48.

URGENT

Quartier Halles-St-Eustache, Etienne-Marcel, rech. bel appt caractère 120 m² à 200 m². Très gde pièce, liv. + 2 ou 3 chbres claires, ensoleillées. Etage élevé. CABINET KESSLER 46-22-03-80 43-59-88-04 p. 22.

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées, 8e Recherche de toute urgence

BEAUX APPTS DE STANDING

petites et grandes surfaces

ÉVALUATION GRATUITE

sur demande 46-22-03-80 43-59-88-04 poste 22

BESOIN URGENT

Studio ou 2 pces Paris ou proche si métro. Commission à indic. Leroy 48-06-58-70.

Recherche 2 à 4 pces PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

Rech. pour PIED-A-TERRE STUDIO ou 2 PIÈCES. DÉCISION RAPIDE. PAIEMENT COMPTANT. M. DUBOIS : 42-71-93-00.

URGENT. Muté à Paris ACHÈTE COMPTANT chez notaire APPARTEMENTS même à rénover. M. RAMADE : 42-71-94-34.

EMBASSY SERVICE

recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS à PARIS de 200 à 450 m².

EMBASSY BROKER

rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux ou habitations.

Tél. : (1) 45-62-16-40

ou FAX : 42-89-21-54.

locations non meublées offres

Paris

DU STUDIO AU PAVILLON de 1 300 F à 9 000 F. ADL 45-82-52-16, 3616 AAL.

RICHARD-LENOIR. 2 P. de 53 m² env. Plein sud av. balcon, cuis. aménagée. 5 200 F chges compr.

3615 locat

43-87-86-76

Porte de Bagnolet (20e) 2 p. 50 m² + 30 m² terr., park. s/sol + cave. 4 500 F HC. Tél. : 40-08-67-89.

Région parisienne

BOURG-LA-REINE Centre pour profession libérale 105 m², loyer mensuel : 8 000 F. 46-61-82-32.

SÈVRES CENTRE

DANS BEL IMMEUBLE STAND. 3/4 p. + dble park. Rens. 42-27-06-90 (h. bur.)

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP

Rech. apparts vides ou meublés, du studio au 7 pces. Pour CADRES, DIRIGEANTS de STÉS et BANQUES. 47, rue VANEAU, Paris (7e) Tél. : 42-22-24-66.

Stagiaire à le Monde » ch. à louer d'urg. studio ou 2 pces à Paris. Max. 2 500 F mens. Caution fournie. Tél. : (15) 1 30-21-45-25 ou (15) 1 45-07-20-40.

RÉSIDENCE CITY

URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENT QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.

Tél. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-92-30-00.

immeubles

RER ST-MAUR (94) Pptaire vd imm. récent de burx libres. R. + 6. 750 m² env. Asc., 19 parks. 9 500 000 F. 43-45-00-75

terrains

TERRAIN POUR HOTEL (BRUXELLES)

Proximité future gare TGV Bruxelles. A vendre terrain 4 ares avec permis de construire pour hôtel + 30 chambres env. restaurant. Possibilité salle de conférence de 200 m² environ. Prix : 15 000 000 F.

Tél. : 19-32-2-523-39-16.

GÉOMÉTRA

SAINT-TROPEZ. RARE TERRAIN 4 932 m². C.O.S. 400 m² avec P.C. petite vue sur baie Canoubiers. 3 km centre de St-Tropez. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

AUVERS-SUR-OISE (95) Ter. à bât. 950 m², pl., ens. CU pr 315 m², 580 000 F. Tél. : H. B. 30-31-00-83 ou 30-36-50-18 (ap. 19 h 30).

maisons individuelles

NOGENT (BOIS)

Triple récept., 3 ch., 2 bns, dress., cuis. équip. Jard. 250 m², terrasse 200 m². Michel Bernard : 45-02-13-43.

VAR - LA GARDE-FREINET 15 kilomètres de St-TROPEZ dans hameau. MAISON à rénover 110 m², possibilité + 40 m². Terrain 14 000 m². Prix 850 000 F. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

proprietes

A 60 mn de Paris, direct aut. Sud Nemours BELLEGARDE (45)

PPTAIRE VD

ANCIENNE ÉCOLE DE CAMPAGNE av. mais. de maîtres + communs. Splendide salle 120 m² av. ses anc. préaux en ret. d'équerre, gar., cave POSSIB. TTE ACTIVITÉ Terrain clos 3 000 m² Golf, équitation à prox.. Px lot : 790 000 F CRÉDIT 100 % par Caisse Epargne Rembours. comme un loyer constant (15) 38-85-22-92. 24 h/24.

VAR. RAMATUELLE 1 km de Pampelonne PROPRIÉTÉ vue mer. Living dble, 4 ch., 3 salles de bns, 1 s. d'eau, S.H.O.N. 312 m², terrain 4 175 m². Frais de notaire réduits. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

VAR. SAINTE-MAXIME. RARE. 3 km du centre sur un terrain de 1 900 m². VILLA PIEDS DANS L'EAU comprenant : living, 4 chbres, 1 salle de bn, 2 s. d'eau. Garage dble. Parking. Possibilité piscine. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

VAR. GASSIN Proche SAINT-TROPEZ Terrain 5 590 m² Construction : 226 m² + 60 m² annexe. Belle vue Sud sur vignes. Près de nouveau golf. 1 900 000 F. SAINT TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

VAR. RAMATUELLE. 000 m plage, 5 km St-TROPEZ. Terrain 2 970 m², gd living, 6 ch., gar. Pisc. à débord. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

SAINT-TROPEZ PROPRIÉTÉ récente. Living 120 m², 5 chambres, 5 salles de bains, logement de gardien. Superficie 400 m². Piscine 14 × 9, pool house, jardin planté, engazonné. Petite vue mer. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

villas

MONTPELLIER NORD Résid. villa 1988, 220 m² hab., ter. 1 800 m², 5 ch., 3 s. de b., s/sol, 1 700 000 F. Not. 3 % – 67-92-44-02 bur.

VAR – GRIMAUD VILLA vue mer. Liv. double, 3 chambres, garage, piscine. 300 m plage – 2 550 000 F. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

hôtels particuliers

VERSAILLES Hôtel part. XVIIIe bon état général, 12 ch. 450m², 600m² jard., gar., cave. Px 13 000 000 F sur R.-V. 39-02-08-99.

pavillons

LE PERREUX. Résidentiel. Pavillon, refait neuf. 4 PCES. Cuisine, tt cft. Jardin. Garage. PRIX : 949 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Près Marseille SEPTEMES Part. vends pavillon T4 dans lotissement. 80 m², garage, jardinet, terrasse. Prix : 580 000 F. Tél. : (91) 54-04-16 (bur.) (91) 51-87-66 (après 19 h).

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Ventes

INVALIDES

PROPRIÉTAIRE VEND BUREAUX 1 000 m² divisibles. 45-63-94-84.

Locations

QUATRE-SEPTEMBRE. Bon stand. 140 m² env. de burx. Rénovés, sans reprise. 2 500 F/m²/an

3615 LOCAT

43-87-86-76

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX INTERDOM : 43-40-91-45.

PARIS 17e. Domiciliation RM, RC, Sarl. Constitution de sociétés. 47-62-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 380 F/M.

CIDES : 47-23-84-21

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

CITRIM

46.20.15.55

locaux commerciaux

Ventes

LOCAL COMMERCIAL

Région parisienne Murs et fond à usage restaurant, hôtel, clinique ou maison de repos sur parc de 13 350 m². Ecrire sous le nº 8060 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Locations

78 ST-NOM-LA-BRETECHE Parc d'affaires, à louer. 4 359 m² activités et burx, petits immeubles. R + 1. Livraison en cours. SARFEC : 47-47-63-04

92 COLOMBES. Gare, burx, entrepôt, cour 500 m² env. Action West : 46-57-99-44.

fonds de commerce

Ventes

CLINIQUE CHIRURGICALE MURS ET FONDS

Banlieue parisienne, 70 lits. Taux modérateur KPSO inter. Ecrire sous le nº 9253 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vends centre Valence murs et fonds hôtel 50 ch. 2 ét. Bar. Rest. Appart. Cse retr. Écr. Hamel, 3, rue Faventine Valence 26000

boutiques

Locations

17, R. DE MIROMESNIL (près place Beauvau) B. magasin, loyer 21 500 F/ms. Px 1 000 000 F. Visite les après-midi, sur place.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX, BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*. Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens 4, chaussée-d'Antin ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX, magasin à l'ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo. Autre grand choix.

Cours

Étudiant à Sup. de Co. Rennes, saxophoniste diplômé d'État, donne leçons à Lyon le week-end et à Rennes la semaine. Pour tout renseignement, demander Frédéric au : (16) 99-31-77-23

Apprenez l'anglais tout en découvrant le magnifique et tranquille campagne irlandaise. Cours pour adultes à tous les niveaux, 4 par classe maximum. Pour obtenir brochure : The Wicklow School of English, Cliveragh, Rathdangan, Co. Wicklow, Ireland. Tél. 19-44-353-0508 73144. 24 hres.

Jeune fille au pair

Cherchons au pair pour 1 an à part. env. 6/91, 2 enfts, fam. Dr Baumann, Eseringer Str. 1, D-3167 Burgdorf

automobiles

moins de 5 CV

A VENDRE

AUDI 80

TURBO DIESEL CONFORT nov. 88, mod. 89, Bleu lagon métal. Alarme, ferm. électr., tatouage. 1re main. 119 000 km. 71 000 F. 39-90-06-15 après 19 h.

de 12 à 16 CV

Part. vend BMW 750 IA, année 1989, 47 000 km, bleue métal. Sièges cuir, toit ouvrant, air conditionné. Radio, CD, ordinateur avec ttes les options. 220 000 F. 40-05-94-37 après 19 h. FAX Belgique : 19-32-50-31-07-20.

Minéraux

RENNES

23 et 24 MARS 91 6e BOURSE EXPOSITION-VENTE MINÉRAUX et FOSSILES SALLE DES CONGRÈS 27, bd Solférino de 9 h à 19 h sans interrupt.

Vacances Tourisme Loisirs

A LOUER AIGREFEUILLE-D'AUNIS 17290 JUIN/JUILLET/SEPT. Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bains, wc. Prix : juin/sept. : 4 000 F juillet : 6 500 F Écrire ou téléphoner à René Parrat, 23, rue Mosfard, 92700 Colombes. 42-42-51-58

HOME D'ENFANTS

Du 21 avril au 11 mai. Haut Doubs (900 m alt.). 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort, rénov., au milieu des forêts et des pâturages. Accueil limité à 14 enfts. cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activités avec moniteur : ski de fond, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture sur bois, fabrication du pain. Découverte environnement. Tarif tt compris : 1 880 F semaine par enfant + VTT en option. Tél. : (16) 81-38-12-61. Le Crêt-l'Agneau La Longeville 25650 MONTBENOIT

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres individuelles, 120 livres sterl. pr sem. Bon. cuis. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175

TIGNES (VAL-CLARET)

Part. loue un studio 4 personnes, de 7 au 14 avril, à Inter Résidence. Gd confl. Tél. : 34-51-45-41.

Le Monde

CHAQUE MERCREDI

numéro daté jeudi

VOS RENDEZ-VOUS

IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
LES BELLES PROPRIÉTÉS
L'AGENDA IMMOBILIER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par 1 609 000 Français dont 808 000 Parisiens. 642 000 d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont 375 000, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements 45-55-91-82 poste 42.96

هكذا من الأصل

هكذا من الإصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 90 m², 5e ét.	262, bd. Saint-Germain AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	13 500 + 800 6 606
4 PIÈCES 76 m² 1er étage	193, rue de l'Université SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	10 000 + 612 7 116

9e ARRONDISSEMENT

3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine GCI – 40-16-28-71	9 000 + 2 025

11e ARRONDISSEMENT

STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION HOME PLAZZA 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE HOME PLAZZA 40-21-22-23	6 500 + 1 275

15e ARRONDISSEMENT

4 PIÈCES Parking, 105 m² 7e étage, 1 balcon	15, rue Fizeau LOC INTER – 47-45-15-58	12 000 + 920
5 PIÈCES 2 parkings, 107 m² R.-de.ch., jardin Terrasse	15, rue Fizeau LOC INTER – 47-45-15-58	6 200 + 620

16e ARRONDISSEMENT

4/5 PIÈCES 169 m² 5e étage	24, avenue de Versailles SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	20 280 + 2 580 14 431

17e ARRONDISSEMENT

2 PIÈCES 50 m², 4e étage	4, rue de Puteaux GCI – 40-16-28-71	4 900 + 671
3 PIÈCES 80 m², r.-de-ch. 7 m² ch. de service	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	7 900 + 1 376
4 PIÈCES 141 m², 3e étage 7 m² ch. de service	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	16 000 + 2 959

19e ARRONDISSEMENT

2 PIÈCES Parking, 56 m² 4e étage, terrasse Rez-de-chaussée	6-8, rue Adolphe-Mille SAGGEL – 42-66-51-05 Frais de commission	5 361 + 702 3 821
3 PIÈCES Parking, Imm., neuf 77 m², 3e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	6 650 + 859 4 732
4 PIÈCES Parking, 86 m² 4e ét., terrasse R.-J.	48, rue de Mouzaïa SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	6 950 + 847 4 945

20e ARRONDISSEMENT

STUDIO KIT 28 m², 6e étage	42, rue de la Py GFII – 43-60-65-95	2 550 + 435

78 - YVELINES

STUDIO Parking, 31 m² 4e étage	LE CHESNAY 40, bd., Saint-Antoine AGIFRANCE – 47-42-17-61 Frais de commission	2 068 + 304 1 765
PAVILLON 5 PIÈCES 188 m² Garage Jardin 745 m²	NOISY-LE-ROI 1, allée M.-R.-Delalande AGIFRANCE – 30-44-01-13 Frais de commission	6 198 + 436 5 833
MAISON 6 PIÈCES 124 m² Garage	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 20-22, rue Schnapper SAGGEL – 47-78-15-85 Frais de commission	9 600 + 1 010 6 831
3 PIÈCES 90 m² Rez-de-chaussée	VERSAILLES 35 *bis*, r. du Maréchal-Galliéni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 405 + 1 100 4 882

91 – ESSONNE

MAISON 5 PCES 114 m² Garage	EVRY 26, rue de la Tour SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	5 899 + 117 4 825
MAISON 6 PCES 142 m² Garage	EVRY 46, rue de la Tour SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 739 + 116 5 454

92 – HAUTS-DE-SEINE

4 PIÈCES 95 m² 4e étage	COURBEVOIE 163, rue J.-B.-Charcot GFII – 43-33-18-09	4 750 + 1 302
4 PIÈCES Parking 90 m² 1er étage	GARCHES 13, rue des 4-Vents SAGGEL – 46-08-95-70 46-08-96-55 Frais de commission	4 670 + 1 200 3 465
2 PIÈCES Parking, 52 m² 1er étage	ISSY-LES-MOULINEAUX 15, avenue Jean-Monnet SAGGEL – 46-08-95-70 46-08-96-55 Frais de commission	4 650 + 700 3 308
3 PIÈCES Parking, 72 m² 3e étage	MEUDON 1, square Maurice-Denis SAGGEL – 46-08-95-70 46-08-96-55 Frais de commission	5 888 + 800 4 895
STUDIO 35 m², 3e étage Possibilité parking	NEUILLY-SUR-SEINE 223, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 760 + 500 2 980
3 PIÈCES 65 m², 3e étage Balcon Possibilité parking	NEUILLY-SUR-SEINE 223, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 822 + 950 5 182
4 PIÈCES Parking, 1er étage, Balcon	NEUILLY-SUR-SEINE 7*bis*, rue de Rouvray LOC INTER – 47-45-15-71	6 736 + 763 6 236
4 PIÈCES Parking 67 m² 1er étage	PUTEAUX 1, rue Volta AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	6 548 + 730 4 659
6 PIÈCES 2 parkings 122 m² 2e étage	SAINT-CLOUD 10, square de l'Hippodrome AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	10 610 + 980 7 692

3 PIÈCES Parking, 67 m² 2e ét., terrasse	SAINT-MANDÉ 4, avenue Joffre LOC INTER – 47-45-15-71	6 100 + 696
3 PIÈCES Parking, 59 m² 3e étage terrasse 11e étage	VANVES 4, rue Rabelais SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	4 629 + 984 3 507

93 – SEINE-SAINT-DENIS

2 PIÈCES Parking, 53 m² 8e étage	PANTIN 31, avenue Jean-Lolive LOC INTER – 47-45-15-84	3 305 + 540

94 – VAL-DE-MARNE

3 PIÈCES Parking, 70 m² 2e étage	CACHAN 5, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL – 46-08-95-70 46-08-96-55 Frais de commission	4 353 + 800 3 097
3 PIÈCES Parking, 75 m² 1er étage	CACHAN 34, avenue Carnot AGF – 49-24-45-45	5 345 + 700
3 PIÈCES Parking, 66 m² 1er étage	CHARENTON 156, rue de Paris LOC INTER – 47-45-15-84	4 996 + 657
4 PIÈCES Parking, 86 m² 1er étage	CHARENTON 21, rue de Valmy LOC INTER – 47-45-15-84	5 100 + 1 116
4 PIÈCES Parking, 90 m² 3e étage	NOGENT-SUR-MARNE 41, rue du Port SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 266 + 805 3 748
3 PIÈCES Parking, 66 m² 1er étage	NOGENT-SUR-MARNE 66, rue François-Rolland SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	5 347 + 848 5 161
4 PIÈCES Parking, 67 m² 1er étage	NOGENT-SUR-MARNE 68, rue François-Rolland SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	7 941 + 1 068 6 355
4 PIÈCES 2 parkings, 83 m² R.-de-ch., balcon	SAINT-MANDÉ 5, rue Fays LOC INTER – 47-45-15-71	3 706 + 886
4 PIÈCES Parking, 95 m² 4e étage	VINCENNES 21-35, rue du Petit-Parc AGF – 48-08-78-48 Frais de commission	9 000 + 863 5 764

95 – VAL-D'OISE

PAVILLON 4 PIÈCES Duplex, 105 m² Jardin 474 m² Garage	CERGY 7, allée de Chantecoq AGIFRANCE – 34-42-03-10 Frais de commission	5 776 + 359 4 315
PAVILLON 5 PIÈCES Duplex, 133 m² Jardin 450 m² Garage	CERGY 3, clos de Chiberta AGIFRANCE – 34-42-03-10 Frais de commission	7 594 + 474 5 403
2 PIÈCES 50 m², 1er étage Possibilité parking Cave	MONTMORENCY 126, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 283 + 1 010 2 634

Le Monde

CHAQUE MERCREDI

numéro daté jeudi

RENDEZ-VOUS

IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
LES BELLES PROPRIÉTÉS
L'AGENDA IMMOBILIER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par **1 609 000** Français dont **808 000** Parisiens. **642 000** d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont **375 000**, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements 45-55-91-82 poste 42.96

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

AGF Commercialisation SNC PHENIX GESTION
Gfii
CIGIMO GROUPE GTF
RESIDENCES HOTELIERES HOME PLAZZA
GENERALI
AGIFRANCE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
saggel vendôme GROUPE UAP
INTER
SOLVEG LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

(... rapport technique spécial de la Météorologie nationale.) | 15.05 Magazine : 24 heures (rediff.) | 22 h 44 | 34.0 | 21,2 | 3,9 | 2,5 | 1,2 | 3,9 | 2,5

MARCHÉS FINANCIERS

Un rapport de la Cour des comptes

La Caisse des dépôts aurait pris des libertés avec les actifs du livret A

Le conseil de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) s'apprête à prendre connaissance d'un rapport de la Cour des comptes sur les atteintes portées aux actifs du livret A. Selon *le Figaro* du 13 mars, qui révèle l'affaire, la CDC a cédé, en septembre 1988, 20 % du capital des Wagons-Lits à Marceau investissements, le holding de M. Georges Pébereau, à un prix inférieur de 150 F au cours de Bourse du moment. Le manque à gagner aurait été, pour la Caisse, de 60 millions de francs.

Mais les magistrats de la Cour des comptes ont surtout pointé le fait que 2 % à 3 % des titres cédés appartenaient à la section d'épargne de la CDC, qui centralise la collecte du livret A. Une lettre de M. Pierre Arpaillange, ancien ministre de la justice et président de la Cour des comptes, qui accompagne le rapport, affirme ainsi que les dirigeants de la Caisse ont conduit l'opération *« dans des conditions qui ne paraissent pas compatibles avec la mission fiduciaire traditionnelle qui est la raison d'être de l'établissement »*.

En novembre 1987 et janvier 1988, la CDC a également acheté des titres Eurotunnel, qu'elle loge dans la section générale de la Caisse (ses fonds propres) et dans la section d'épargne du livret A. Mais, courant 1988, quand l'action remonte à 120 F, la Caisse des dépôts revend les titres de la section générale avec un fort bénéfice, conservant les titres de la section d'épargne. Le manque à gagner pour les fonds du livret A n'est pas révélé. Le conseil de surveillance de la CDC, seul habilité à répondre, prendra connaissance du rapport mardi prochain et entamera ce même jour la procédure contradictoire classique avec la Cour des comptes. La Caisse des dépôts n'entend faire aucun commentaire avant que la Cour des comptes ait accusé réception d'une lettre du Conseil de surveillance.

Les difficultés de l'« Ingegnere »

M. Carlo De Benedetti inculpé dans le krach du Banco Ambrosiano

M. Carlo De Benedetti sera finalement jugé dans l'affaire du krach Ambrosiano sous l'accusation de participation à une banqueroute frauduleuse, selon une décision de la section des « dispositions spéciales » de la cour d'appel de Milan, rendue publique mardi 12 mars. Près de neuf ans après l'affaire, la cour a estimé que M. De Benedetti n'avait pas pu ignorer les faits ayant entraîné cette banqueroute intervenue en juin 1982, alors que l'Ingegnere avait été actionnaire et vice-président du Banco Ambrosiano de novembre 1981 à janvier 1982.

Mardi, dans un communiqué, M. De Benedetti s'est déclaré *« déconcerté »* par cette décision *« profondément injuste »*, qui n'est *« étayée par aucun argument en fait et en droit et qui s'oppose à la demande du ministère public qui a exclu à plusieurs reprises ma responsabilité même partielle et limitée »* dans le krach. M. De Benedetti affirme qu'il a quitté l'Ambrosiano *« contraint par M. Calvi »* (président de l'Ambrosiano retrouvé mort à Londres dans des conditions suspectes), dont il *« contestait fermement et ouvertement les méthodes et la gestion »*.

Le communiqué détaille longuement les implications financières de M. De Benedetti dans la banque pour conclure que ses sociétés et lui-même *« n'ont tiré aucun profit, d'autant moins illicite que nous avons seulement obtenu la stricte restitution de ce que nous avions déboursé »*, à savoir le remboursement des 2 % du capital du Banco Ambrosiano achetés en novembre 1981. – *(AFP.)*

Les conséquences de la mise en redressement judiciaire de la Sedri

La Commission de contrôle des assurances retire son agrément à la société DGTR

La Commission de contrôle des assurances a décidé de retirer son agrément à la DGTR (Défense générale tous risques), principal assureur de la société Sedri, mise en redressement judiciaire au mois d'août dernier (*le Monde* du 7 février).

« La DGTR n'est pas en mesure de tenir ses engagements envers les assurés et les tiers », a estimé la commission, pour qui le retrait de l'agrément implique *« la dissolution et mise en liquidation »* de cette société. Cette décision – aussi radicale qu'exceptionnelle – ne simplifie pas un dossier Sedri déjà chargé à l'extrême. Puisque la DGTR ne peut plus dédommager les sociétés de leasing, les 20 000 commerçants qui avaient pris en crédit-bail les consoles télématiques Sedri se retrouvent en première ligne.

Bon nombre d'entre eux avaient refusé depuis plusieurs mois de verser leurs mensualités aux sociétés financières, estimant que la Sedri ne remplissait plus ses engagements.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

SOGEPOSTE LES SICAV DE LA POSTE

AMPLITUDE

LA SICAV COMMUNICATION DE LA POSTE

DIVIDENDE EXERCICE 1990

Le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE a arrêté les comptes de l'exercice 1990 et a proposé de fixer à 19,98 francs le dividende net versé par action, assorti d'un crédit d'impôt de 3,84 francs pour les personnes physiques et de 3,87 francs pour les personnes morales.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 29 mars prochain, le dividende sera détaché le 12 avril et mis en paiement le 15 avril 1991.

DÉCOMPOSITION DU DIVIDENDE, EN FRANCS:

	NET	CRÉDIT D'IMPÔT personnes physiques	CRÉDIT D'IMPÔT personnes morales
• Obligations françaises non indexées	13,53	0,81	0,84
• Actions françaises	3,43	2,51	2,51
• Autres actifs	2,63	0,52	0,52
• Créances négociables	0,39	-	-
TOTAL	19,98	3,84	3,87

Valeur de l'action au 28.12.90. 554,14 F.

LA POSTE

GESTION : SOGEPOSTE S.A. - Filiale de la Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

NEW-YORK, 12 mars ↓

Nouveau repli

Pour la troisième journée consécutive, les valeurs américaines se sont orientées mardi à la baisse. Pourtant, après un démarrage très médiocre, une reprise s'était produite. Mais elle ne devait pas tarder à échouer. Tout le terrain gagné fut reperdu, et même très au-delà, et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles, un instant parvenu à 2 962,13, s'établissait à 2 922,52, soit à 16,84 points (– 0,57 %) au-dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été plus mauvais que ce résultat. Sur 1 031 valeurs traitées, 34 ont baissé, 534 seulement ont monté et 463 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, les préoccupations d'ordre économique priment tout, et devant la reprise technique beaucoup ont préféré prendre leur bénéfice en attendant la publication des dernières statistiques. On attend ce mercredi l'indice des ventes au détail pour février et vendredi les indices de la production industrielle et des prix de gros. Sera-t-il ainsi possible d'y voir plus clair sur un plan conjoncturel?

En attendant, les valeurs de haute technologie ont été particulièrement affectées par les prises de bénéfice.

L'activité s'est encore un peu accrue, avec 179,44 millions de titres échangés contre 191,62 millions la veille.

VALEURS	Cours du 11 mars	Cours du 12 mars
Alcoa	67 1/8	67 1/4
ATT	34	33 5/8
Boeing	48 1/4	47 7/8
Chase Manhattan Bank	15 1/8	14 7/8
Du Pont de Nemours	38	37 3/4
Eastman Kodak	45 1/2	45 5/8
Exxon	58 5/8	56 1/4
Ford	33 3/4	33 3/4
General Electric	68 3/8	67 7/8
General Motors	39 3/8	39 1/8
Goodyear	23 7/8	22 7/8
IBM	129	128 7/8
ITT	58 1/4	55 3/4
Mobil Oil	63 5/8	63 3/4
Pfizer	106 7/8	103 3/8
Schlumberger	62	61 1/4
Texaco	63 5/8	63 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	148 3/4	140 1/2
Union Carbide	20 1/8	19 1/4
USX	30 1/2	30 1/2
Westinghouse	29 1/4	29
Xerox Corp.	58	58 1/2

LONDRES, 12 mars ↓

Instable

Les valeurs ont évolué en dents de scie mardi au Stock Exchange pour finalement s'établir en léger retrait. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a évolué entre une perte de 14 points et un gain de 2 points, et a reculé de 4,3 points à 2 454,8 en clôture, soit une perte de 0,2 %. Le volume des échanges a atteint 839,4 millions de titres contre 534,4 millions.

Cette légère baisse est due en partie à la hausse des prix de gros de 0,5 % en février alors que les analystes prévoyaient 0,2 %, et aux incertitudes sur de nouvelles baisses des taux d'intérêt.

Les chimiques, les brasseries et les pétrolières ont reculé tandis que les assurances et la construction ont été irrégulières. Les compagnies d'électricité ont été également irrégulières en dépit du succès remporté par National Power et PowerGen lors de leur première journée de cotation.

PARIS, 13 mars ↓

Tassement

La Bourse a vécu sa troisième séance de baisse consécutive mercredi dans un marché relativement calme. L'indice CAC 40 dès l'ouverture enregistrait un recul de 0,70 %. La tendance se dégradait rapidement, les valeurs perdant jusqu'à 1,2 % en fin de matinée. Toutefois en début d'après-midi, les pertes étaient ramenées à – 0,90 %. Cette pause après huit semaines de hausse ininterrompue illustre la réserve des intervenants, convaincus que la détente des taux d'intérêt, l'un des moteurs de la vive progression des valeurs, n'est pas pour tout de suite. De plus, le recul de Wall Street la veille et de la Bourse du Japon quelques heures auparavant n'incitent pas les intervenants à prendre des initiatives. D'où apparemment un niveau de transactions sur le marché à règlement mensuel inférieur aux 2,5 milliards de francs enregistré mardi. Dans ces conditions, les principales hausses étaient emmenées par Sextant Avionique, Synthélabo et CCMC. Du côté des baisses, on notait le recul appréciable d'Exor et de sa filiale Source Perrier après l'accusation portée mardi par la Commission fédérale américaine pour le commerce. Cette instance accuse la firme française de publicité mensongère. Voici un an à pareille époque, la firme de Vergèze avait eu des problèmes outre-Atlantique avec son eau gazeuse dans laquelle avait été relevées des traces de benzène.

Sur le marché de l'or, le lingot s'échangeait à 63 050 F au premier cours puis à 63 000 F contre 62 500 F. Le napoléon perdait 1 franc à 381 F.

TOKYO, 13 mars ↓

La baisse revient

Après cinq séances de hausse, la baisse a été de retour, mercredi, sur le marché de Tokyo. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi la journée durant et, à la clôture, l'indice Nikkei accusait une perte de 309,10 points (– 1,16 %) à 26 419,32.

Les analystes étaient formels : *« Le repli de Wall Street a été interprété comme une incitation à lever le pied »*, en l'absence d'éléments vraiment motivants. *« Nous avions monté pendant cinq jours, et New-York avait baissé pendant quatre jours. Il était temps de reprendre notre souffle »*, affirmait d'autre part un professionnel.

Au demeurant, ce repli n'a vraiment inquiété personne. Nul, apparemment, ne s'attend à une accélération du mouvement. Déjà le plus grand nombre table sur une reprise après la clôture des comptes des sociétés, le 31 mars prochain.

Des baisses ont été enregistrées dans le compartiment des communications, parmi les firmes de courtage, les électriques, les pharmaceutiques, les bancaires et les pétrolières.

VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 13 mars
Akai	805	788
Bridgestone	1 140	1 120
Canon	1 580	1 580
Fuji Bank	2 830	2 810
Honda Motors	1 520	1 480
Matsushita Electric	1 820	1 800
Mitsubishi Heavy	815	800
Sony Corp.	6 840	6 700
Toyota Motors	1 940	1 910

FAITS ET RÉSULTATS

□ **De Beers : baisse de 16 % du bénéfice pour 1990.** – La compagnie minière sud-africaine De Beers Consolidated Mines et sa société holding De Beers Centenary AG annoncent un bénéfice combiné net distribuable de 950 millions de dollars (5,03 milliards de francs) pour l'année 1990, soit une baisse de 16 % par rapport à l'exercice précédent. En tenant compte de la part des bénéfices non distribués des associés, le bénéfice combiné s'établit à 1,32 milliard de dollars (6,98 milliards de francs), soit 347 cents par unité De Beers-Centenary contre 1,58 milliard de dollars, soit 8,42 milliards de francs (418 cents) pour 1989. Cette diminution des profits est attribuée aux *« conditions économiques difficiles du second semestre qui ont eu un effet déprimant sur le marché du diamant »*, indique le communiqué du groupe. Lors du calcul des bénéfices, il n'a pas été tenu compte de la part du résultat attribuable à De Beers au titre de sa participation de 9,5 % dans sa filiale De Beers-Centenary AG, de sorte que le bénéfice combiné est calculé en fonction du nombre effectif d'unités De Beers-Centenary, soit 380 054 352. De Beers a déclaré un dividende final de 42 cents sud-africains par action, soit un total de 68 cents pour l'année 1990.

□ **Rhône-Poulenc Fibres : le mauvais coup du Brésil.** – Le plan Collor, du nom du ministre brésilien des finances, a porté un mauvais coup à Rhodia, filiale de Rhône-Poulenc, et par là-même à la division Fibres du groupe, troisième fabricant mondial de fibres (14,1 milliards de francs de chiffre d'affaires), derrière Du Pont de Nemours, n° 1, et Hoechst (Allemagne), dont le résultat opérationnel, parvenu à 1,5 milliard de francs, a diminué de plus de moitié pour revenir à 600 millions de francs. Sans le manque à gagner (450 millions de francs) augmenté du déficit (250 millions de francs) généré par Rhodia, pénalisée par une baisse de chiffre d'affaires de 40 % à 2,5 milliards de francs, Rhône-Poulenc Fibres aurait dégagé un résultat opérationnel d'environ un milliard de francs. M. Michel de Rosen, patron de la branche fibres de Rhône-Poulenc, prévoit une année 1991 encore peu facile au Brésil, mais moins difficile que 1990. En vue de préparer l'avenir, les gisements de productivité seront pleinement utilisés et des réductions d'effectifs (19 600 personnes sont actuellement employées) seront effectuées sur plusieurs années. Pour ce faire, une provision de 200 millions de francs a été constituée pour supporter les coûts sociaux.

□ **Alliance de Lafon avec trois sociétés pharmaceutiques européennes.** – Dans la perspective du grand marché européen de 1993, quatre sociétés pharmaceutiques, française, allemande, italienne et espagnole, ont décidé, un peu à l'image de la Sanofi (groupe Elf) avec l'américain Sterling Drug, de regrouper leurs forces, notamment en matière de recherche. Il s'agit de Lafon (France), de Merckle GmbH (Allemagne), Alfa-Schiapparelli-Wassermann (Italie) et Lacer (Espagne). Ces firmes pharmaceutiques, toutes de taille moyenne, représentent ensemble un chiffre d'affaires de quelque 690 millions de dollars (3,65 milliards de francs). Conclu à Berlin, l'accord de coopération, baptisé Euro Alliance, prévoit que les firmes resteront indépendantes, mais échangeront leurs licences, se partageront les coûts dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments et assureront une meilleure distribution des produits entre eux. Les partenaires veulent coopérer, en particulier dans la recherche sur les maladies cardio-vasculaires et la maladie d'Alzheimer.

□ **Square D discute avec d'autres groupes que Schneider.** – Square D résiste. Le fabricant américain de matériel de distribution électrique a annoncé officiellement, mardi 12 mars, qu'il avait engagé des discussions avec d'autres firmes susceptibles de contrer l'OPA hostile lancée sur son capital par Schneider. La société de Palatine (Illinois) en a d'ailleurs informé la Commission des opérations boursières (Securities and Exchange Commission). Ces discussions pourraient conduire à la création de sociétés conjointes, à une fusion ou à une réorganisation de Square D, ajoute-t-on chez Square D. Parmi les « chevaliers blancs » éventuels, les noms de Siemens (Allemagne), Hanson (Grande-Bretagne) et Mitsubishi (Japon) sont les plus fréquemment cités.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3620	3601	Guiraoll	1000	1000
Arnault Associés	288	296 50	I.C.C.	253 50	255
Asystel	105	....	IDIA	292	287
B.A.C.	171 20	171 20	Idianova	139	139
Bque Vernes (ex BICM)	915	906	Immob. Hôtelière	834	853
Boiron (Ly)	388	385	I.P.B.M.	107	109
Boisset (Lyon)	204	....	Loca Investis.	282 50	282 10
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	1054	1041	Locamic	101 20	103
Calberson	451	....	Matra Comm.	157	153
Cardif	535	535	Molex	122 40	....
C.E.G.E.P.	177	177	Olivetti Logabax	590	599
C.F.P.I.	320	318	Presbourg	82 90	....
C.N.I.M.	890	875	Publ.Filipacchi	417	405
Codetour	280	280	Razel	635	....
Conforama	900	873	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	292	294
Creeks	285	....	St-H. Matignon	171	171
Dauphin	485	485	Select Invest (Ly)	98	97 90
Delmas	899	894	Serbo	484	489
Demachy Worms Cie	400	....	S.M.T. Goupil	177	170 10
Desquenne et Giral	270	268	Sopra	240	247 20
Devanlay	1050	1055	Thermador H. (Ly)	265	260 20
Deville	415	415	Unilog	185	200 10 d
Dollfus	148	150	Viel et Cie	112	....
Editions Belfond	245	235 20 o	Y. St-Laurent Groupe	880	849
Europ. Propulsion	362	351 20			
Finacor	130	....			
Frankoparis	190	157			
GFF (group fon.f.)	307 50	307			
Grand Livre	390	395			
Gravograph	219	215 10			
Groupe Origny	653	658			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 mars 1991

Nombre de contrats : 99 923.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Dernier	105,58	106,16	106,16
Précédent	105,48	106,06	106,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS D'ACHAT Sept. 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91	OPTIONS DE VENTE Sept. 91
107	0,91	1,28		

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 438.

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 814	1 825	1 837
Précédent	1 805	1 822	1 864

CHANGES

Dollar : 5,3630 ↑

Le dollar était en hausse, mercredi à Paris, s'établissant à 5,3630 francs au fixing contre 5,3370 francs au fixing de la veille. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, la devise américaine gagnait un demi-yen en clôture, à 136,55 yens après avoir perdu plus d'un yen à l'ouverture, les opérateurs craignant une nouvelle intervention de la Banque du Japon.

FRANCFORT	12 mars	13 mars
Dollar (en DM)	1,5664	1,5726
TOKYO	12 mars	13 mars
Dollar (en yens)	136,05	136,55

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (13 mars) .... 9 5/8-9 3/4 %

New-York (12 mars) .... 5 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	117,80	117,80
Valeurs étrangères	111,60	110,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	485,01	480,28
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 796,70	1 795,48

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	11 mars	12 mars
Industrielles	2 939,36	2 922,52

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	11 mars	12 mars
100 valeurs	2 459,10	2 454,80
30 valeurs	1 956,20	1 947,80
Mines d'or	147,10	145,80
Fonds d'Etat	85,25	85,01

FRANCFORT

	11 mars	12 mars
Dax	1 565,78	1 571,61

TOKYO

	12 mars	13 mars
Nikkei Dow Jones	26 727,42	26 418,32
Indice général	1 981,83	1 963,73

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,3430	5,3450	+ 130	+ 140	+ 258	+ 278	+ 758	+ 818
$ can.	4,6272	4,6329	– 44	– 7	– 49	+ 4	– 64	+ 34
Yen (100)	3,9215	3,9258	+ 18	+ 45	+ 48	+ 91	+ 310	+ 388
DM	3,4060	3,4088	–	+ 18	+ 10	+ 34	+ 42	+ 101
Florin	3,0212	3,0240	– 3	+ 14	+ 1	+ 29	+ 22	+ 82
FB (100)	16,5316	16,5480	– 58	+ 100	– 20	+ 194	+ 43	+ 528
FS	3,9287	3,9330	+ 29	+ 45	+ 62	+ 89	+ 258	+ 319
L (1 000)	4,5550	4,5606	– 160	– 94	– 253	– 189	– 674	– 523
£	9,9487	9,9577	– 294	– 248	– 491	– 428	– 1081	– 929

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6	6 1/4	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16	6 3/8	6 1/2
Yen	8	8 1/4	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8	7 11/16	7 13/16
DM	8 5/8	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
Florin	9	9 1/4	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
FB (100)	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 5/16	9 1/16	9 5/16	9 1/16	9 5/16
FS	8 5/8	8 7/8	8 3/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	7 15/16	8 1/16
L (1 000)	11 3/4	12 3/4	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2	12	12 1/2
£	13 1/16	13 5/16	12 5/8	12 3/4	12 5/16	12 7/16	11 3/4	11 7/8
Franc	9 3/8	9 5/8	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16	9 3/8	9 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Mercredi 13 mars
Jean-Jacques Piette,
PDG du Comptoir
des entrepreneurs.

Jeudi 14 mars
Pierre Vargioni,
PDG de Elsydel.
Le Monde du 15 mars publie dans ses pages affaires une enquête sur les rachats d'entreprises par les salariés.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 13 MARS

Cours relevés à 13 h 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3884	C.N.E 3%	3900	3900	3900	....
925	B.N.P. T.P.	955	955	965	+1 05
940	Cr.Lyon. T.P.	930	925	925	-0 54
1420	Renault T.P.	1374	1365	1365	-0 66
1530	Rhône Poul. T.P.	1585	....	....	....
1101	Saint Gobain T.P.	1120	1120	1120	....
960	Thomson T.P.	985	989	971	-1 42
760	ACCOR	792	787	790	-0 25
670	Air Liquide	678	672	672	-0 88
575	Alcatel-Alsthom	614	612	611	-0 49
1650	Als.Superm.	1625	1635	1617	-0 49
415	A L S P I	434	430	429 50	-1 04
1960	Arjom. Prioux	2141	2121	2089	-2 43
530	AGF Sté Centrale	562	561	562	....
1140	Aux. Entrepr.	1125	1120	1120	-0 44
166	Avenir H. Média	251	250 60	247	-1 59
1040	Axa (ex Cie Midi)	1108	1102	1099	-0 80
235	Axa Midi Ass.	288	285	284 30	-0 64
245	Balip	225	225	217	-3 50
123	Bail-Equipem.	188	188	181 60	-3 81
825	Bail Investiss.	945	950	930	-1 59
540	Bancaire	530	532	526	-0 75
840	Bazar H.-V.	870	865	865	-0 75
710	Béghin-Say	738	730	724	-1 90
1250	Berger (M.)	1281	1303	1282	+0 08
385	Bertrand Faure	393 90	381	381	-3 27
815	Bic	686	691	700	+2 04
865	B.I.P.	990	955	980	-1 01
340	BIS	360	350	350	-2 78
300	BNP (CI)	320 50	320 60	319 90	-0 19
940	Bolloré Tech.	930	925	920	-1 08
2540	Bongrain	2500	2515	2500	....
730	Bon-Marché	820	811	804	-1 95
525	Bouygues	812	809	800	-1 90
99	BP France	120	119	116	-3 33
800	B S N	828	823	820	-0 97
850	Canal Plus	925	924	920	-0 54
395	Cap Gem.S.	415	410	413	-0 48
3520	Carrefour	3495	3500	3530	+1 00
146	Casino	142	140 80	141	-0 70
103	Casino ADP	100 20	100 50	100 10	-0 10
1080	Castorama D.L.	1080	1070	1070	-0 93
167	C.C.F.	178	177	175 10	-1 63
67	CDMC Ly.	80 10	82	82	+2 37
330	C.D.M.E.	356 90	346	348	-2 49
295	C.E.G.I.D.	360	359	347	-3 61
220	Cerabati (M)	230	230	229	-0 43
480	C.E.P. Comm.	486	482 20	481	-1 04
123	Cers	140	137 50	138 50	-1 07
605	Cetelem	628	620	616	-1 91
360	CF Int.	367	368	369	+0 54
350	CGI Info.	380	380	370 10	-2 61
1080	C G I P	1162	1147	1125	-3 18
525	CSP	530	535	536	+1 10
770	Chargeurs S.A.	845	833	830	-1 78
600	C I C A (M)	580	....	....	....
1190	Ciments franç.	1243	1218	1198	-3 62
460	Club Méditer.	509	506	502	-1 38
120	CMB Packa.	136	134 10	134	-0 74
105	Codetel	110	111	108	-1 82
570	Colas	563	555	548	-2 66

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
205	Cpt. Entrep.	230	228	229	-0 43
1150	Compt Mod.	1200	1218	1200	....
152	Concept S.A.	187	186 30	186 40	-0 38
300	CPR (Paris Réa.)	287	295	285 10	-0 64
1080	Créd. Foncier	1075	1071	1085	+0 93
530	Cr Lyon (CI)	881	880	880	-0 15
1150	Crédit Nat.	1242	1220	1220	-1 77
181	CSEE	228	228	223 30	-2 90
1920	Damart	1930	1930	1910	-1 04
455	Dassault Aviation	449	448	450	+0 22
171	Dassault Electr.	208 10	208 90	204	-1 97
1480	De Dietrich	1580	1540	1555	-1 58
200	Dév.P.d.C. (Li)	207	210	208 50	+0 72
240	Dév.R.Sud-Est	279	270	278	-0 36
380	D M C	393 50	391 20	391 30	-0 56
3950	Docks France	4040	4000	4001	-0 97
2450	Eaux (Gle)	2560	2540	2523	-1 45
885	E.B.F.	827	827	812	-1 81
380	Ecco	402	402	395 50	-1 62
285	Elf Aquitaine	334 50	333	327 90	-1 10
215	[illegible]	245	238 90	240 50	-1 84
390	Essilor	419	416 50	411	-1 81
200	Essil.Int. (DP)	210	206	205	-2 38
580	Esso	686	679	688	+0 29
1700	Eurafrance	1789	1790	1760	-2 72
780	Eurocom	865	855	860	-0 66
111	Eurodisneyland	115 20	114 60	113	-1 91
3290	Euromarché	4275	4280	4300	-1 76
1100	Europe 1	1200	1200	1200	....
47	Eurotunnel	51 50	51 40	51 30	-0 39
1370	Exor	1412	1350	1360	-4 38
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
144	Finextel	155	158	155	....
182	Fives Lille	240	240	240	....
1840	Fromager. Bel	1970	1950	1960	-0 51
1640	Gal.Lafayette	1800	1798	1800	....
1710	G.A.N.	1880	1875	1820	-3 19
380	Gascogne (B)	428	422	424 90	-0 72
1280	Gaz et Eaux	1335	1331	1330	-0 37
590	Géophysique	770	767	760	-1 30
445	Gerland Ly.	499	490	485	-2 01
695	Groupe Cité	739	725	716	-3 11
375	GTM-Entrep.	431	432	421	-2 32
1130	Guyenne-Gasc.	1210	1190	1190	-0 99
195	Hachette	216 80	208	208 40	-3 67
475	Havas	512	511	510	-0 39
505	Hénin (La)	560	542	540	-3 57
1190	Hutchinson	1280	1280	1279	-0 08
265	Imétal	284	272	278	-2 11
135	Immob. Phénix	141 60	141 10	142 60	+0 71
72	Ingénico	90 10	90	90 10	....
4010	Ins. Mérieux	4035	4034	4034	-0 02
485	Interbail	462	466	472	+2 16
1240	Intertechnique	1259	1250	1251	-0 64
890	J. Lefebvre	788	770	755	-4 19
770	Klépierre	752	752	752	....
725	Labinal	815	806	780	-4 29
2420	Lab. Bellon	2850	2800	2800	-1 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
370	Lafarge	397	392	395	-0 50
380	Lebon	404 10	404 10	402 60	-0 40
3890	Legrand	3971	3952	3980	+0 23
1850	Legrand (DP)	2010	1950	2000	-0 50
520	Legris Indust.	598	599	595	-0 50
430	Locafrance	477	478	463	-2 94
690	Locindus	752	758	752	....
3610	L.V.M.H.	3830	3782	3764	-1 72
580	Lyon.Eaux/Dumez	602	596	598	-0 66
150	Majorette Ly.	192 30	191 30	189 10	-1 66
315	Mar. Wendel	336	338 90	330	-1 79
255	Matra	284 90	283 90	287 40	+0 88
545	Merlin-Gérin	535	535	537	+0 37
83	Métaleurop	100 70	100 10	97 50	-3 18
78	Métrologie Int.	110	107	106 90	-2 82
64	Michelin	90 10	88 50	88 90	-1 33
90	Midl. Bk Sa.*	98 90	97 90	96	-2 93
235	Min. Salsig (Ma)	247 10	250	248 50	+0 61
109	MMB	130	128	126	-3 08
92	Moulinex	104	104	104 80	+0 77
1300	Navig. Mixte	1425	1400	1395	-2 11
130	Nord-Est	146	144 10	143 20	-1 92
390	Nordon (Ny)	371	368	369	-0 54
785	Nouv Galeries	825	810	810	-1 82
695	Occid. (Gle)	715	714	706	-1 26
1600	Omn. f. Paris	1625	1618	1602	-1 42
270	Olipar	297	291	290	-2 36
520	Oréal	518	515	516	
455	Paribas	522	515	514	-1 53
1230	Pechelbronn	1355	1351	1345	-0 74
101	Pechiney Int.	172 20	170	167	-3 02
305	Pechiney (CIP)	327	325	318	-2 75
480	Penhoët	485	487	485	
1130	Pernod Ricard	1137	1140	1135	-0 18
596	Peugeot	533	531	529	-0 75
355	Pinault	362	356 10	358	-1 10
330	Plastic-Omn.	381	375	370	-2 89
475	Poliet	550	550	542	-1 45
745	Primagaz	398	391	386	-3 02
610	Printemps	700	695	690	-1 43
2080	Promodès	2125	2120	2072	-2 49
335	Radiotechn.	372 60	372 10	365	-2 01
3580	Redoute (La)	3550	3501	3540	-0 28
230	Rémy et Associés	246 60	243	239	-3 04
285	R. Poulenc CIP	323	320 10	316 90	-1 89
306	Robur Financ.	325	320 20	325 66	+0 25
10	Rochette (La)	68 80	68 50	68	-1 16
1750	Roussel Uclaf	1863	1850	1870	+0 82
3220	R. Impér.Ly *	3700	3700	3651	-1 32
182	Sade (Ny)	195	195	192 10	-1 49
1430	Sagem	1500	1462	1456	-2 93
395	Saint Gobain	423 80	422 50	420	-0 90
1360	Saint Louis	1385	1384	1367	-1 30
1340	Salomon Ly.	1499	1497	1480	-1 27
380	Salvepar (Ny)	450	440	440	-2 32
615	Sanofi	836	835	827	-1 08
1750	S A T	1711	1720	1720	+0 53
250	Saul. Chât.	288 80	294	295	-1 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1410	Saupiquet (Ns)	1430	1430	1430	
680	Schneider	742	746	730	-1 62
14 50	SCOA	17 10	15 80	16 30	-1 17
1270	S.E.B.	1440	1445	1418	-1 53
420	Sefimeg	444 40	440 50	438 55	[illegible]
450	Sextant A.	501	500	515	+2 79
980	S F I M	1120	1130	1130	+0 89
215	S.G.E.	233 70	232	229 30	-1 93
535	Simco	536	537	533	-0 56
680	Sk. Rossignol	708	[illegible]	701	-0 99
925	Sligos	571	572	570	-0 10
415	Société Génér.	450 50	446	445 70	-1 07
114	Sodexo (E)	117	117	117	..
185	Sodero (Ny)	178	177 30	176 20	-1 01
615	Sodexho	654	655	653	-0 15
76	Sogerall (Ny)	87	86	87	
380	Sogeap	440	452	425	-3 10
1390	Sommer-Allib.	1555	1530	1540	-0 32
1400	Source Perrier	1436	1380	1392	-3 90
620	Sovac	580	[illegible]	[illegible]	+3 25
435	SPEP	452 50	450	455	+0 55
540	Spie-Batignol.	550	585	530	-1 53
1020	Strafor	1372	1375	1376	+0 29
305	Suez	325 50	327 70	325 10	-0 12
825	Synthélabo	722	731	740	+2 45
130	Thomson CSF	144	142 30	141 90	-1 46
630	Total	713	710	723	-2 23
108	- (certif.)	113	113	117 30	-1 43
220	Trailor Fin.	252	252	257 90	-0 81
555	U.A.P.	582	586	585	-0 34
265	UFF O Locat.	278 50	279 80	278	-1 33
895	U I C	915	907	902	-1 42
565	U I F	536	535	586	-1 68
765	U I S	780	775	775	-0 64
735	Unibail	745	742	745	
140	U.C.B.	173 50	171	171	-1 44
400	Valéo	444 90	435	436	-2 00
250	Vallourec	330	320 10	317	-3 94
380	Via Banque	335	337 10	337	+0 51
1080	Zodiac	1185	1170	1184	-0 08
1040	Elf Gabon	1275	1260	1260	-1 18
129	Amax	136 50	139 20	139 20	+1 98
128	Amer. Express	140	137	137	-2 14
173	A.T.T.	182	178 50	178 50	-1 92
148	Anglo Amer.C.	169 50	167	167	-1 47
305	Amgold	332	335	335	+0 90
270	Banco Santander	284	284 90	284	..
805	B.A.S.F.	817	805	804	-1 66
870	Bayer	912	905	905	-0 77
81	Buffelsfont.	70 20	70	70	-0 28
77	Chase Manh.	81 30	80 40	80 40	-1 11
113	De Beers	121	120 90	120 90	-0 08
2270	Deutsche Bank	2192	2174	2173	-0 87
1270	Dresdner Bank	1231	1228	1228	-0 24
50	Driefontein	55 50	55 85	55 90	+0 72
196	Du Pont-Nem.	206	203	203	-1 46
235	Eastman Kodak	243 60	245	245	+0 82
18	East Rand	17 60	18	18	+2 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
39	Echo Bay	45	45 90	45 70	+1 56
173	Electrolux	205	205	205	...
175	Ericsson	200	202 80	204	+2 00
275	Exxon Corp.	299 50	300	300	+0 17
158	Ford Motor	179 80	180	180	+0 11
32	Freegold	35 10	35 80	35 75	+1 85
17	Gencor	18 85	18 70	18 70	-0 80
350	Gén. Elect.	365 50	363 90	364	-0 68
191	Gén. Motors	210 30	210 50	210 50	+0 10
370	Gén. Belgique	392	391 20	390 50	-0 38
71	Gd. Métropol.	76 30	76	76 50	+0 26
80	Guinness	94 95	97	97	[illegible]
21	Hanson PLC	22 80	23 35	23 35	+2 41
32	Harmony Gold	34	34	34 50	+1 47
225	Hewlett Packard	261	257	257	-1 53
50	Hitachi	50 95	50 60	50 60	-0 69
825	Hoechst	847	828	828	-2 24
81	Homestake	91 50	90 90	90 50	-1 09
190	Imp. Chemical	104 20	104 60	105 50	+1 25
705	I.B.M.	682	678	678	-0 59
330	I T T	300	300	300	
159	Ito Yokado	157 50	153	152 60	-3 16
70	Matsushita	72 50	71 80	71 80	-0 97
15 50	Maxwell	15 40	15	15 05	-2 27
161	Mc Donald's	177	181	181	+2 26
515	Merck	574	563	565	-1 57
450	Minnesota M.	477	485	485	+1 68
300	Mobil corp.	335	340	340	+0 59
245	Morgan J.P.	242	241 80	241 80	-0 08
31750	Nestlé	31830	31700	[illegible]	-0 60
152	Norsk Hydro	168	166	166	-1 19
63	OFSE	84	84	84	
1790	Petrofina	1880	1870	1870	-0 53
325	Philip Morris	357	355	355	-1 66
79	Philips	81 50	81 70	81 50	-0 49
74	Placer Dome	79 80	79 05	79 05	-0 94
270	Quilmès	279	280	280	+0 36
17	Randfontein	18	16	16	
435	Royal Dutch	432	430 40	430 50	-0 35
50	R T Z	52 50	52	52	-0 95
2 78	Saatchi & Saatchi	2 39	2 35	2 35	-1 67
39	St Helena	43 90	42	42	-3 45
300	Schlumberger	330	329	329	-0 30
46	Shell transp.	48 70	48	48	-1 44
2140	Siemens	2140	2124	2110	-1 40
900	Siemens Nixdorf	920	905	904	-1 74
280	Sony	270 70	267	267	-1 37
81	Sumitomo Bank	85 40	84 40	84 40	-1 17
210	T.D.K.	227 50	227	227	-0 22
49	Telefonica	51 50	51 50	51 50	.
34	Toshiba	35 20	34 95	34 95	-0 71
465	Unilever	465	464 50	465	
245	Unit. Techn.	270	267	267	-1 11
275	Vaal Reefs	275	325	325	...
220	Volvo	273 80	268	273	-0 29
128	West. Deep.	144 50	147 50	147 50	+2 08
275	Xerox Corp.	314 50	314 60	314 60	-0 10
124	Yamanouchi	131 50	130	130	-1 14
1 64	Zambia Cop.	1 81	1 80	1 80	-0 55

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 6,8%77	121 30	7 08
Emp.Etat 9,8%78	100 60	6 55
10,80% 79/94	102 26	5 62
Emp.Etat 13,4%83	110 40	3 01
Emp.Etat 12,2% 84	104 15	5 21
Emp.Etat 11% 85	110 96	0 60
10,26% mars 86	104 90	0 02
OAT 10% 5/2000	106 05	7 94
OAT 9,9% 12/1997	104 90	2 44
OAT 9,8% 1/1996	103 45	1 12
ORT 10,30% 1985	1756 60	....
PTT 11,2% 85	106	2 98
CFF 10,30% 86	101 11	1 32
CFF 10,25% nov 90	104 30	3 08
CNA 10 % 1979	102	0 64
CNB Bques 5000F	99 82	1 69
CNB Paribas 5000F	99 60	1 99
CNB Suez 5000F	190	1 99
CNE 11,5% 85	102 35	6 02
CNI 1/82 5000F	99 82	1 98
CNT 9 % 86	96 80	7 54
CRH 10,90% déc.85	106 25	1 96
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	862	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 99	589	....
Ly. Eaux cv 6,5%	812	....
Thoms. cv 0,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	1015	1029
Applications Hydr.	1435	1431
Arbel	685	685
Bains C.Monaco	1215	1215
B.Hypoth.Europ.	366 80	362
B.N.P. Intercont.	285	291
Béghin-Say (C I)	569	....
Bénédictine	4350	....
Bidermann Internat.	515	515
Blanzy Ouest	3380	3444
B T P	80 10	80 20
Cambodge	780	722
Carbone Lorraine	749	741
Case Poclain	14 25	14 20
C.E.G.F (Frigor.)	416	419 90
Centenaire Blanzy	510	520
Cerabati	102	190
Champex Ny	142	141
CIC (CIP)	199	174

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	810	811
C.I.T.R.A.M. (B)	2805	....
Cofireg	258	....
Cogifi	398	390
Comiphos	571	566
Cie Industrielle	5180	5030
Cpt Lyon Alemand	417 50	410
Concorde	905	880
Constr.Méc.Prov.	34	....
Crédit Gén.Ind.	330	328
Cr Universel (Cie)	571	580
Crédical	130	133 50
Darblay	700	....
Degremont	1680	1640
Delalande	1735	1710
Delmas Vieljeux	4040	4040
Didot Bottin	1208	1220
Eaux Bassin Vichy	2620	2630
Eaux Vittel	1000	990
Ecia	279	280
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	356	355 10
Ent.Mag. Paris	4000	....
Eux (ex Eremis)	1870	1868
Finalens	261 30	261 50
F.I.P.P.	130	130
F.N.A.C.	1762	1790
Foncière (Cie)	660	670
Fonc.Lyonnaise	843	843
Foncina	600	600
Fougerolle	800	804
France I.A.R.D.	880	....
France SA (La)	1905	1865
From. Paul-Renard	2530	....
Gaumont	935	920
Genefim	320	320
Gévelot	635	....
G.F.C.	451 20	449
G.F.I.I.	290	292
Grds Moulins Paris	1378	1415
Groupe Victoire	1200	1205
G.T.I (Transport)	520	....
Immobail	386 10	387 10
Immobanque	810	820
Im.Marseillaise	6050	6000
Imm. Plaine-Monceau	418	416 50
Immofice	445	445
Invest.(Sté Cle.)	3110	3030
Lambert Frères	340	368 90
Lille Bonnières	1610	1610
Loca-Expansion	289 90	....
Locafinancière	460	460
Locatel	169	182 60d
Louis Vuitton	809	780
Louvre	3998	3882
Lucia	1778	1800
Machines Bull	48	....
Mag.Uniprix	164 50	169 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	800	800
Métal Déployé	580	596
Mors	135	137 80
Navigation (Nle)	213 50	208
Optorg	301	296
Oréal (CI)	258 10	....
Origny-Desvroise	1120	....
Palais Nouveauté	1099	....
Paluel Marmont	800	....
Parfinance	200	198
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	200 60	201 20
Paris Orléans	240	239
Parthena Invest.	363	356
Pathé Cinéma	475	514 d
Piper Heidsieck	1920	....
Porcher	696	541 o
Promodès (CI)	1120	....
Publicis	816	809
Rochefortaise	125	125
Rosario	258 80	266 30
Rougier	460	451
S.A.C.E.R.	500	499
S.A.F.A.A.	278	....
S.A.F.I.C Alcan	253	255
SAFT	1200	1207
Saga	275	275
Saint Dominique (F.I.)	132	130
Salins du Midi	655	674
Savoisienne (M)	160	....
S.C.A.C.	800	799
Sanofi Maubeuge	411	405
S.Eud.Par. (M)	148	....
Silic	638	638
Sinvim	358	350
S.I.P.H.	380	387
S.M.C.I.	340	338
Sofal	555	556
Sofio	464 50	448
Soficai	1190	1190
Sofitam (ex Sacam)	90	90
Sofragi	1509	1500
Sophie-Bail	410 10	414
Sopagel	160	164
Soudure Autogène	855	889
Sovabail	468	465
Stami	710	....
Suez (CIP)	293	290
Taittinger	4019	4020
Télémécanique Elect.	4500	3981 o
Tessur-Acquitas	791	791
Tour Eiffel	249	250
Ulinor	1120	....
U.T.A.	2550	2550
Vicat	390	386
Viniprix	2269	2179
Virax	146	....
Maroc Sté Brasserie	240	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	800	885 o
Akzo Nv Sico	310	....
Alcan Aluminium	115	115
American Brands	239	....
Arbed	622	....
Asturienne Mines	165	....
Banco Popular Espa.	550	580
B.Règlements Int.	25300	25200
Can.Pacifique	87	....
Chrysler Corp.	73	....
C I R	10 55	....
Commerzbank	890	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	273	....
Fiat	23 20	....
GBL (Brux Lamb.)	628	....
Gevaert	830	958 d
Glaxo Holdings Ltd	100	99 90
Goodyear Tire	120	....
Grace and Co (WR)	156	157
GTE Corp.	180	....
Honeywell Inc.	258	....
Johannesburg	75	....
Kubota	31	....
Latonia	310	310
Midland Bank	20	....
Noranda Mines	64 50	....
Olivetti priv.	11 80	....
Pakhoed hold.	555	525
Pfizer Inc	565	....
Procter Gamble	433	....
Rhône Poulenc Rorer	436	....
Ricoh	30	....
Robeco	294	....
Rodamco NV	188 60	....
Rolinco	282 50	....
Saipem	0 25	....
Sema Group	41 60	41 60
SKF Aktiebolaget	93	....
Tenneco Inc.	235	....
Thorn Electrical	74 50	73 50
Toray Ind.	25 80	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1350	....
West Rand Cons.	10 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	291	....
Buitoni	615	....
Calciphos	169	....
C G H Cogedhor	81	82
C. Occid. Forestière	180	188 o
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Copirex	587	....
Drouot Assurances	441	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	64 10	....
Europ Soulres Ind.	24	....
Gachot S.A.	90	....
Groupe Expansion	89 80	....
Guy Degrenne	483	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	130	135 20d
Lectures du Monde	294	....
Nicolas	840	....
Paternelle RD	1651	1650
Particip. Paris	385	....
Quadral	240	....
Rorento N.V.	188 70	....
St-Gobain-Emballage	2830	....
Sema Métra	211 50	....
S.E.P.R.	1540	....
S.P.R. s.a.	378	....
[illegible]	[illegible]	....
Waterman	1500	1300 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
États-Unis (1 usd)	5 337	5 363	5 100	5 600
Ecu	6 999	6 999	....	....
Allemagne (100 dm)	340 700	340 780	329	349
Belgique (100 F)	16 640	16 537	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 220	302 340	290	310
Italie (1000 lires)	4 560	4 564	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 680	88 700	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 955	....	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 157	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	392 850	....	377	397
Suède (100 krs)	92 240	....	88	96
Norvège (100 k)	87 150	....	83	91
Autriche (100 sch)	48 429	....	46 700	48 700
Espagne (100 pes)	5 472	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 922	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 624	....	4 400	4 800
Japon (100 yens)	3 919	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	62600	63100
Or fin (en lingot)	62500	63000
Napoléon (20f)	382	381
Pièce Fr (10 f)	410	.....
Pièce Suisse (20 f)	410	411
Pièce Latine (20 f)	370	371
Souverain	481	488
Pièce 20 dollars	2250	2225
Pièce 10 dollars	1350	1260
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2370	2380
Pièce 10 florins	379	377

SICAV (sélection) 12/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1032 88	1007 70
Actilion	215 66	209 99
Agepargne	773 06	739 77
Ageplacement	7447 28	7447 28
Agepremière	115 86	115 31
AGF Actions ex CIP	1096 77	1070 02
AGF 5000	819 28	804 16
AGF ECU	1049 43	1039 04
AGF Foncier	116 18	115 30
AGF Invest Sicav	114 99	112 10
AGF Interfonds	429 31	418 84
AGF Oblig	1126 10	1120 59
AGF Sécurité Sicav	11401 60	11401 60
AGF I.M.O.	658 05	642
AMERI-GAN	6867 36	6803 23
Amplitude	645 17	626 38
Arbitrages Court T.	6440 48	6427 01
Associc	1084 47	1084 47
Atout Futur	366 82	357 87
Aurecic	1206 20	1171 07
Avenir Alizes	1645 43	1613 17
Avenir CIC	107 25	104 14
Axa Capital	154 43	147 78
Axa Europe	128 50	122 97
Axa Investiments	120 27	115 08
Axa NPI	108 12	103 46
Axa Valeurs PER	125 14	119 75
Capimonétaire	5670 82	5664 87
Capiobligs	5857 95	5771 38
Capitacic	1183 47	1165 98
Capital-Monde	342 23	333 88 •
Caeden Pierre	31 38	30 61
Coexa	1196 21	1167 03
Compuvalor	3142 27	3137 56
Convertimmo	386 88	372
Credinter	484 75	470 53
Crédit Mutuel Capital	1168 22	1145 31
Diese	1225 82	1196 02
Drouot France	824 70	789 19
Drouot Investiss.	982 29	939 98
Drouot Sécurité	250 60	239 96
Drouot Sélection	149 64	143 20
Ecucic	1052 42	1036 87 •
Ecupar	130 56	124 94
Ecureuil Capitalisation	2315 26	2292 34
Ecureuil Invest	405 14	393 34
Ecureuil Monepremière	59807 49	59807 49
Ecureuil Monétaire	35278 25	35278 25
Ecureuil Trésorerie	2185 04	2185 04
Ecureuil Trimestr	2003 05	1983 22
Elicash	491107 58	491167 59
Energia	281 80	268 83
Eparcic	3215 51	3215 51
Eparcourt-Sicav	4490 71	4479 51
Epargne Associat.	26190 58	26061 49
Epargne Capital	9648 75	9551 24
Epargne Court Terme	606 08	606 08
Epargne Croissance	1680 34	1635 27
Epargne Industrie	61 47	59 02
Epargne J.	62483 06	62483 06
Epargne Long Terme	190 53	185 43
Epargne Monde	1248 64	1215 22
Epargne Obligat.	203 12	197 88
Epargne Première	13257 38	13152 69
Epargne Quatre	1114 38	1084 50
Epargne-Unie	1304 69	1272 82
Epargne Valeurs	456 54	444 32
Epsilon	1221 09	1209
Euli-Cash Cap	7578 50	7578 50 •
Eufinvest	665 79	646 40 •
Eurocic Leaders	1057 23	1036 44
Eurodyn	1185 44	1157 90
Euro Gan	6875 49	6612
Eurosell	27 23	26 63
Fonsicav	12834 20	12834 20
FRANCE-GAN	9658 52	9287 64
France Garantie	278 31	277 75
France Index Sicav	105 48	102 39
France Investiss.	439 69	428 97 •
France Oblig.	480 77	470 01
Francic	445 04	432 08
Francic Pierre	113 27	108 97
France-Régions	1208 25	1177 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	31 67	31 67
Fructi-Capi	38 29	37 72
Fructi Court	127202 38	127202 38
Fructidor	236 74	233 24
Fructi-Epargne	31 34	30 58
Fructifrance	839 48	819
Fructimmo	30 02	29 29
Fructi-Première	11332 75	11165 27
Fructivar	4882 10	4869 93
Futurobligs	1288 37	1256 95
Gestilion	13293 16	13227 02
Gest.Associations	162 91	159 33
Horizon	1185 93	1151 38
HLM Monétaire	12436 20	12436 20
Interépar	110174 07	108965 12
Interobligs	12600 03	12115 41
Intersélection Fce	517 27	502 20
Japacic	160 15	155 49
Jeunepargne	261 83	257 96
Laffitte Amérique	213 47	204 77
Laffitte Europe	255 01	244 61
Laffitte Expan.	245 65	235 64
Laffitte France	310 98	306 94
Laffitte Immobil.	233 06	223 56
Laffitte Japon	415 88	398 01
Laffitte Oblig.	139 17	133 50
Laffitte Rendement	187 18	179 55
Laffitte Tokyo	350 74	336 44
Lazaude	2024 45	2021 42
Leumi C.T.	11302 33	11302 33
Leumi L.T.	6356 33	6171 10
Lion Association	11034 36	11034 36
Lion Institution	26538 10	26472 01
Lionplus	878 52	881 29
Lion Trésor	2237 66	2215 53
Lion 20 000	23673 05	23673 60
Livret Bourse Inv.	542 07	526 86
Livret Portefeuil.	698 01	678 55
Méditerranée	192 37	194 08
Mercuel OC	10140 11	10038 71
Mondial Investissem.	410 01	398
Monecic	5624 51	5624 51
Monédan	60574 54	60574 54
Mone.J	65290 94	65290 94
Monévalor	73402 83	73402 83
Mutualité dépôts	12142 30	12118 08
Muzelle Unie Sel.	146 73	140 41
Natio Court Terme	253806 90	253806
Natio-Epargne	15974 56	15816 40
Natio-Ep. Ret.	125 88	122 52
Natio Epargn Trésor	7092 47	7078 31
Natio-Imm.	1222 30	1189 58
Natio-Inter	1264 01	1230 78
Natio-Monétaire	22818 84	22810 84
Natio Obligations	507 41	493 83
Natio-Patrimoine	1406 70	1369 05
Natio-Placements	63048 78	63048 78
Natio-Revenu	1028 06	1017 88
Natio Sécurité	11741 48	11741 48
Natio-Valeurs	853 34	830 50
Nippon-Gan	5987 64	5738 12
Nord Sud Dévelop.	1363 66	1360 94
Obli-Associations	138 81	137 44
Oblicic-Mondial	2430 10	2384 39
Oblicic-Régions	1074 78	1058 90
Oblig. très caté.	162 22	159 82 •
Oblifon	1201 03	1186 14
Oblisécurité	11521 98	11521 98
[illegible]	32487 47	31541 23
Oraction	991 47	967 29
Orvalor	6069 08	5840 09
Paribas Capitalisation	1352 58	1332 58
Paribas Epargne	18644 48	18607 28
Paribas Opportunités	127 13	121 95
Paribas Patrimoine	563 72	540 74
Paribas Revenus	94 66	93 94
Patrimoine Retraite	202 04	198 08
Pervalor	620 16	602 10
Phénix Placements	297 82	289 15
Phénix Sécurité	10509 85	10509 85
Pierre Investissements	757 45	738 98 •
Placement A.	1291 35	1266 03
Placement J.	6469 31	6455 40

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement M.	59535 34	59416 51
Placement Nord	872 21	953 15
Planinter	1085 91	1059 42
Pléniade	126 63	123 24
Poste Gestion	58672 63	58672 63
Première Oblig.	11268 93	11258 67
Priv. Ecureuil	113 21	111 10
Prv'Associations	26366 26	26366 26
Proficius	1063 73	1037 79
Quarz	127 81	124 69
Réalvalor	910 61	889 91
Rentacic	160 18	157 81
Revenus Trimestr.	5330 97	5278 19
Revenu-Vert	1101 42	1134 40
St Honoré Bio-Alim.	912 99	871 59
St Honoré Global	241 10	230 17
St Honoré Invest.	748 78	714 83
St Honoré Mat Plac.	197 20	188 28
St Honoré Pacifique	584 90	558 38
St Honoré PME	514 05	490 74
St Honoré Real	13418 73	13365 27
St Honoré Services	502 10	482 85
Sécuricic	1572 15	1572 15
Sécuri-Gan	12509 32	12264 04
Sécuritaux	1251 26	1251 26
Sicaslen	711 02	700 51
Sicav Associations	1683 25	1680 78
S.F.I. fr. et etr.	668 10	649 22
Sicav 5.000	421 95	410 66
S.I. Est	1427 07	1385 62
Slivafrance	659 99	642 33
Slivam	426 71	416 29
Slivarente	210 29	214 99
Slivinter	441 83	430
S.N.I.	1173 01	1139 72
Sogépargne	321 08	309 47
Sogéroc	55723 35	54100 34
Sogever	1081 75	1032 70
Sogenter	1300 80	1241 81
Soleil Investissements	552 05	530 82
Solstice	2113 98	2108 71
Stratégie Action	831 12	799 15
Stratégie Rendement	1285 79	1245 32
Technocic	1074 22	1042 82
Techno-Gan	5956 70	5727 60
Thesora	592 11	586 25
Transplus	144 06	137 88
Trésor Plus	1162 14	1150 63
Trésor Réel	12863 39	12863 38
Trésoricic	115653 47	115653 47
Trilion	5227 70	5175 94
U.A.P. Investiss.	451 97	435 63
U.A.P. Act. F.	579	558 07
U.A.P. Act. Sél.	632 17	609 32
U.A.P. Audit.	638 62	615 44
U.A.P. Altef.	211 50	203 90
U.A.P. Alto	173 21	166 95
UAP Moyen Terme	124 97	120 45
UAP Prem. Catég.	11035 60	10891 63
Uni-Associations	120 78	120 78
Uni-Foncier	1383 02	1349 29
Unifrance	578 30	564 27
Uni-Garantie	1310 01	1287 44
Uni Régions	1414 80	1380 29
Unirente	2580 71	2517 77
Univar	214 14	214 14
Univers Actions	1280 54	1229 66
Univers-Obligations	1693 50	1642 44
Valorg	1882 60	1860 34
Valrel	47815 18	47791 26
Vauban	25940 29	25914 35

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

...heure légale moins 1 heure en hiver.
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Cynthia Dale.
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).

22 h 44	34,0	21,2	3,9	2,6	1,2	3,9	2,6

COMMUNICATION

Mettant fin à quatre mois et demi de grève

M. Maxwell rachète le quotidien new-yorkais « Daily News »

NEW-YORK
de notre correspondant

En début d'après-midi, M. Robert Maxwell leur avait accordé une heure de plus pour se décider. Pas davantage. Passé ce délai, le magnat de la presse britannique renoncerait définitivement à son projet de reprendre le *Daily News*. Finalement, le Syndicat des ouvriers de presse et le New York Newspaper Guild, les deux seules organisations à ne pas s'être encore pliées aux conditions draconiennes de M. Maxwell, ont rejoint le 12 mars les huit autres syndicats représentés dans l'entreprise et accepté le plan du propriétaire du *Daily Mirror*, un tabloïd londonien à gros tirage (plus de 3 millions d'exemplaires par jour) dont l'exemple a beaucoup inspiré «Captain Bob» dans sa conquête du quotidien new-yorkais.

«Je supprimerai beaucoup moins d'emplois que ne proposait de le faire le groupe Tribune Co», promettait M. Maxwell. Effectivement, le groupe de Chicago propriétaire jusqu'alors du titre, engagé depuis plus de quatorze mois dans une partie de bras de fer avec les syndicats, laquelle avait pris un tour déterminant depuis la grève déclenchée le 25 octobre dernier, voulait supprimer entre 900 et 1000 emplois sur les 2300 salariés, syndiqués, que compte l'entreprise. L'homme d'affaires britannique, lui, n'en supprimera «que» 800, soit un peu plus du tiers du total des effectifs. Le New York Newspaper Guild, le syndicat le plus important dans l'entreprise, est aussi le plus touché. Environ 240 de ses adhérents, notamment des rédacteurs et des employés de rédaction, sur les 760 que compte l'organisation, vont perdre leur travail.

Pour tous ceux qui accepteront de quitter leur emploi, M. Maxwell, qui compte ainsi épargner 85 millions de dollars la première année et mettre un terme à près de dix années de pertes consécutives, offre une indemnité de départ qui, selon M. George E. McDonald, le représentant de l'intersyndicale du *Daily News*, pourrait atteindre 40 000 dollars par personne. Une somme qu'il se contentera de prélever sur les 60 millions de dollars que le groupe de Chicago a consenti à verser à M. Maxwell, pour solde de tout compte, afin de se débarrasser définitivement de ce quotidien qui lui a coûté 100 millions de dollars depuis le début de la grève. Environ 100 millions de dollars, c'est aussi ce que réclamait M. Mortimer Zuckerman, un promoteur immobilier devenu patron de presse et propriétaire de l'hebdomadaire *US News & World Report* pour reprendre le plus important des trois tabloïds new-yorkais.

M. Maxwell, qui possède déjà aux Etats-Unis notamment les éditions Macmillan, a été moins gourmand. Et plus habile. Il savait les syndicats prêts au compromis. Davantage pour ne pas perdre la face devant les dirigeants du groupe de Chicago avec lesquels ils ont engagé de multiples procès et échangé quelques horions par briseurs de grève interposés, qu'en raison des conditions fixées par le magnat britannique et qui ne sont guère différentes de celles de l'actuel propriétaire. Celui-ci devrait signer comme prévu le 15 mars l'acte définitif de vente du quotidien, qui tirait 1,1 million d'exemplaires avant octobre dernier et qui a perdu depuis la moitié de ses lecteurs et la quasi-totalité de ses annonceurs.

De l'avis des spécialistes, il faudra injecter au plus vite une cinquantaine de millions de dollars dans le *Daily News* pour le remettre à flot. Et en faire, selon M. Maxwell, un journal *«de services, d'information et de loisirs»*. Un concept qui le rapprochera étrangement de son concurrent direct, le *New York Post*, lequel a failli sombrer, lui aussi, il y a quelques mois.

SERGE MARTI

Après les décisions du tribunal de Milan

La bataille pour le contrôle de Mondadori recommence

Depuis décembre 1989, le premier groupe d'édition italien, Mondadori, est la proie de la rivalité entre MM. Carlo De Benedetti et Silvio Berlusconi. Tous deux désirent contrôler cet empire du livre et de la presse *(la Repubblica, Panorama, l'Espresso,* etc.). Coupant court au feuilleton politico-médiatique, les tribunaux avaient imposé leur homme à la présidence de Mondadori, M. Giacinto Spizzico. Et durant ces derniers mois, les échos de la bataille semblaient s'estomper au profit de négociations sur le partage de l'empire Mondadori : au patron de la Fininvest, l'édition et la régie publicitaire du groupe ainsi que l'hebdomadaire *Panorama* ; à «l'ingegnere» De Benedetti, la presse, dont les quotidiens et l'influent quotidien romain *la Repubblica*.

Aujourd'hui, ces négociations paraissent suspendues et l'affaire revenue au point de départ. Le tribunal de Milan a restitué le 12 mars au groupe CIR de M. De Benedetti un «paquet» d'actions de Mondadori dont le séquestre avait été décidé fin 1989, ainsi que son droit de vote à l'assemblée générale. Une décision que le tribunal a prise *«en reconnaissant le besoin de rétablir le nécessaire équilibre entre les adversaires»*. Juste avant, il avait en effet décidé de rétablir M. Luca Formenton à la présidence de l'AMEF, la holding qui contrôle Mondadori à 50,2 %, à la place de M. Spizzzico. Or, M. Formenton, l'un des héritiers du fondateur de la maison d'édition autrefois allié à M. De Benedetti, avait fait volte-face pour se retrouver aux côtés de M. Berlusconi. La semaine dernière, le tribunal de Milan avait décidé de rétrocéder à la famille Formenton-Mondadori le droit de vote sur ses parts dans l'AMEF qui avaient également été mises sous séquestre en 1989.

Le feuilleton devrait donc rebondir prochainement. D'abord lors de l'assemblée générale de l'AMEF le 29 mars, qui doit désigner un nouveau conseil d'administration. Ensuite, fin avril, avec la modification des statuts demandée par les adminisitrateurs dont deux d'entre eux, désignés par le tribunal, viennent de démissionner. Mais la toile de fond s'est modifiée avec la loi sur la concentration dans les médias votée l'été dernier – qui devrait obliger M. Berlusconi à choisir entre ses chaînes de télévision et le contrôle de l'empire de presse que constitue Mondadori – et avec les revers que rencontre M. De Benedetti, soupçonné par la justice d'avoir été mêlé à la banqueroute de la banque Ambrosiano en 1982.

YVES-MARIE LABÉ

Le câble parisien réduit le coût d'accès à la SEPT

La polémique entre le gouvernement et l'opérateur du câble parisien sur les conditions de réception de la SEPT devrait provisoirement s'apaiser (*le Monde* du 9 mars). A la demande du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (PTE), M. Paul Quilès, Lyonnaise-Communications a en effet accepté de revoir sa politique d'abonnements et de *«mettre en place une formule temporaire d'accès à la SEPT»* diffusée dans la nouvelle norme de télévision D 2 Mac.

Pendant un an, les abonnés au service de base «Horizon» (le moins cher) qui permet la réception de 14 chaînes en SECAM et de la SEPT en D 2 Mac, se verront proposer la mise à disposition d'un décodeur Visiopass pour 59 francs par mois. Ces abonnés pourront ainsi *«bénéficier de la SEPT en D 2 Mac, c'est-à-dire avec une qualité améliorée d'image et de son»*, selon un communiqué du ministère. Au total, le prix de cette nouvelle formule d'abonnement s'élèvera à 157 francs par mois, le prix de l'actuel service de base du câble parisien. Pour cette somme, les clients recevront quinze chaînes au lieu de vingt aujourd'hui mais bénéficieront de nouveaux programmes radio. A la SEPT, on se refusait, mardi 12 mars, à tout commentaire, une réunion étant prévue vendredi avec Lyonnaise-Communications.

Malgré l'opposition des professionnels

M. Hervé Bourges envisage la création d'une filiale de production cinéma commune à A 2 et FR 3

Les nominations aux Césars excitent l'imagination de la direction des télévisions publiques. En présentant lundi 4 mars les films coproduits par Antenne 2 et FR 3, «nominés» dix-neuf fois pour la cérémonie des Césars de samedi, M. Hervé Bourges a confié qu'il étudiait la création d'une filiale de production cinéma commune aux deux chaînes. Dans le cadre de *«la complémentarité des deux chaînes publiques»*, elle pourrait se substituer aux deux sociétés indépendantes actuelles.

Le président commun des deux télévisions publiques a noté qu'il *«connaissait d'avance les oppositions»*, mais qu'il ne s'agissait pas là d'une *«réflexion isolée»*. *«La réunion de nos filiales cinéma constituerait une perspective logique»* au regroupement des unités de programmes fiction, documentaires, jeunesse, etc., déjà à l'étude, a indiqué M. Bourges. Le président des chaînes publiques estime en outre qu'*«un portefeuille commun»* offrirait à l'un ou l'autre réseau *«un catalogue plus étendu et par conséquent mieux adapté aux demandes des programmateurs»*.

A la demande des professionnels du cinéma, les parlementaires avaient rejeté toute idée de fusion des deux filiales.

Le CSA oblige le câble à retransmettre la chaîne musicale

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient de surseoir à l'autorisation de cinq «plans de service» de réseaux câblés parce qu'ils ne comprenaient pas la chaîne musicale MCM-Euromusique. Les réseaux de Strasbourg, Rennes, Maizières-lès-Metz (gérés par Communication-Développement), Nancy (Générale des eaux) et Châlon-sur-Saône (Lyonnaise-Communications) devront donc refaire leur copie. Le CSA peut en effet imposer aux réseaux câblés la reprise des chaînes retransmises par satellite de télédiffusion directe. Ce qui est le cas de MCM-Euromusique diffusée par TDF 1-TDF 2. Le câble parisien pourrait connaître la même mésaventure : la nouvelle répartition de ses canaux (*le Monde* du 9 mars) ne prévoit pas la reprise de la chaîne musicale.

□ **Constitution d'un nouveau pôle dans les industries techniques de l'image.** – Un nouveau groupe est en cours de constitution dans le secteur de la prestation technique audiovisuelle. Média Partenaires, une société holding dirigée par MM. Alain Caffi et Sylvain Pignot, a l'ambition d'offrir un traitement complet de la chaîne de l'image. Elle se propose de fédérer, d'ici trois à cinq ans, diverses entreprises pour former un groupe réalisant 500 millions de chiffre d'affaires, capitalisant 250 millions et introductible en Bourse. Evalué à 2,5 milliards de francs, le chiffre d'affaires du secteur privé de la prestation est aujourd'hui éclaté entre plus de quatre cents entreprises. Le Crédit national détient la majorité de Média Partenaires (53,1 %), aux côtés du groupe Suez (29,4 %), de la Banque de l'union européenne (10 %) et de Capital images (7,5 %). Le holding, qui dispose de 40 millions de fonds propres, a déjà pris une participation de 17 % dans UMT (post-production, effets spéciaux 3 D) et la majorité du capital de Visual Technology (vidéo projection, vidéo mobile).

□ **Précision.** – A la suite de notre article : «Un canular de Skyrock : l'horreur par téléphone» (*le Monde* du 7 mars), M. Pierre Bellanger nous prie de préciser que le service téléphonique «la ligne de la peur» est une initiative de la société Téléfun, spécialisée dans le vidéotex et l'audiotex, et non de la radio FM Skyrock. Il s'agit en effet de deux entreprises distinctes, même si M. Bellanger est gérant de l'une et de l'autre.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Catherine FERBOS-NAKOV
et Andréi Boris NAKOV

laissent à Iris

la joie d'annoncer la naissance de

Constantin,

à Paris, le 6 mars 1991,

en union avec Ania et Dimitri.

Décès

– Nous apprenons le décès de

André BIGOTTE,
conseiller général
et maire de Harnes (Pas-de-Calais),

survenu dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 mars 1991.

[Né le 28 janvier 1927 à Paris, André Bigotte, ancien mineur, était maire de Harnes depuis le 15 juin 1972 et conseiller général du Pas-de-Calais depuis le 23 septembre 1973. Ancien résistant, André Bigotte avait été membre du comité exécutif de la CGT-mineurs du Pas-de-Calais, et il était administrateur de la société minière de secours de Courrières depuis 1951.]

– Mme Sophie Degrémont-Birr
et ses filles,
Dorothée et Jane,
M. et Mme Jacques Birr
et leur fils,
Mme Degrémont-Wirion
et ses enfants,
Leur famille et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de.

M. Frédéric BIRR,

survenu le mardi 12 mars 1991.

L'inhumation aura lieu le vendredi 15 mars, à 14 h 30, au cimetière de Villennes-sur-Seine (Yvelines).

BP 2778670 Villennes-sur-Seine.

– L'équipe des éditions Librairie Séguier
a la douleur de faire part du décès de son président fondateur,

M. Frédéric BIRR,

survenu le mardi 12 mars 1991.

A sa femme, à ses enfants et à sa famille, elle exprime sa tristesse et sa sympathie.

Librairie Séguier,
3, rue Séguier,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Simone BLANC,
épouse Pernot,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année, en son domicile, le 17 février 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, le samedi 16 mars, à 9 h 30.

14, rue Oudinot,
75007 Paris.

– Bernard Bochet,
Nathalie, Mala, Bruno et Gabriel,
font part du décès de

Nareth BOCHET,

leur épouse, mère et grand-mère,

survenu, le 11 mars 1991, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques seront célébrées, le vendredi 15 mars, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

73, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

– Me Jean-Claude Boutin,
Mme Marie-Hélène Boutin,
épouse Thibault,
M. Marc Thibault,
M. Nicolas Boutin,
MM. Fabrice et Gabriel Thibault,
Mme Joëlle Nadaud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Alphonse BOUTIN,
née Marie-Hélène Pailland,

survenu, le 11 mars 1991, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Chatou.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 15 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de la Pierre-Levée de Poitiers, à 15 h 30.

5, allée du Lévrier,
78110 Le Vésinet.

– Le docteur Jean Coupin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de;

Mme Edith COUPIN,
née Lehucher,

survenu le 8 mars 1991 à Colmar.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, avenue de la Liberté,
68000 Colmar.

– Pierre Brisac,
Martin Brisac,
Manuèle Brisac et Denis Spindler,
Nathalie et Thierry Martin-Brisac,
Juliette Brisac et Igor Urresola,
Jessica, Nicolas et Lucie,
Jean-Bernard et Béatrice Dumas,
Stéphane et Guillaume,
Jean-Louis et Anne Chevalier,
Matthieu, David et Delphine,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Catherine BRISAC,
née Dumas,
chevalier des arts et lettres,
élève de Louis Grodecki
et de Jean-Jacques Gruber.

Les obsèques auront lieu au cimetière Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris-18e, le vendredi 15 mars 1991, à 10 h 30.

Avec plein de fleurs.

11, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– La Chambre syndicale des maîtres verriers, les peintres verriers chez qui elle avait tant d'amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Catherine BRISAC,
historien du vitrail,
chevalier des arts et lettres.

L'enterrement aura lieu au cimetière Montmartre, 20, avenue Rachel Paris-18e, le vendredi 15 mars, à 10 h 30.

– Les familles Brunet,
Brémond, Bolliet, Guy, Farrat,
Goiffon, Bret, Jacquemet, Escomel,
ont la douleur de faire part du décès brutal, à l'âge de soixante et onze ans, de

M. Georges BRUNET,
germaniste,
professeur honoraire
à l'université Louis-Lumière de Lyon.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Charolles, en Saône-et-Loire, le 19 février 1991, selon les volontés du défunt.

44, rue de la Favorite,
69005 Lyon.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Jean-Claude BUCHARD,
metteur en scène,

survenu, le 8 mars 1991, à l'âge de trente-quatre ans.

L'enterrement aura lieu, le vendredi 15 mars, au cimetière de Montmartre.
On se réunira, à 10 h 15, à la porte principale du cimetière.

16, rue Morand,
93400 Saint-Ouen.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 11 mars 1991, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme Pierre BURGELIN,
née Françoise Cazamian,
agrégée de l'Université,
professeur de philosophie honoraire
au lycée Victor-Duruy.

De la part
De ses enfants,
M. et Mme Henri Burgelin,
M. et Mme Olivier Burgelin,
M. et Mme Jean-François Burgelin,
M. et Mme Claude Burgelin,
De ses petits-enfants,
Etienne, Odile et Pierre Burgelin,
Thomas Burgelin,
Charles-Henri et Lydwine,
Denis et Guillaume Burgelin,
Arielle et Pierre Baffin,
De ses arrière-petits-enfants,
Fiane Buffin et François Burgelin,
De ses sœurs,
Mmes Jeanne et Marguerite Cazamian,
Ainsi que de toute la famille.

Ses obsèques auront lieu, le jeudi 14 mars, à 15 heures, à Mussy-sur-Seine (Aube).
Un culte d'action de grâces sera célébré en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-VIe, le mercredi 20 mars, à 12 heures.

«Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.»
Jean, XV, 12.

54, boulevard Saint-Jacques,
75014 Paris.

– L'Institut technique de banque du CNAM,
L'Association française et la Confédération internationale des anciens élèves de l'Institut technique de banque,
ont le regret de faire part du décès de

M. André MALLEPEYRE,
ancien président
de l'Association et de la Confédération,

survenu le 9 mars 1991.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 mars 1991, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph d'Aulnay-sous-Bois, 57, avenue Croix-Blanche, Aulnay-sous-Bois.

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

– Mme Georges Petiot,
son épouse,
Marie-Françoise
et Bernard Mortureux,
Geneviève Petiot,
ses enfants,
Yves et Françoise Mortureux,
Anne et Gilles Duplus,
Marc et Anne Mortureux,
ses petits-enfants
et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges PETIOT,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire au lycée Carnot,

survenu, le 7 mars 1991, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le 9 mars, dans l'intimité familiale, à Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or).

1, place de la République,
92300 Levallois-Perret.

– Le conseil d'administration
Et l'ensemble du personnel de Glaverbel-France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean PREVOST,
administrateur.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Charles, à Boussu-Bois (près de Mons), Belgique, le jeudi 14 mars 1991 à 11 heures.

– Mme Alice Tolkowsky,
veuve de M. Nie Boruchowitz,
sa sœur,
Les familles Tolkowsky et de Vries,
Ses proches collaboratrices, collaborateurs, étudiants boursiers, protégés, «enfants», membres de la Fondation Alex de Vries et tous ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Alex de VRIES,
née Denise Tolkowsky,
compositeur-pianiste,
dame d'honneur
de Sa Majesté la reine Fabiola,
fondatrice et présidente
de la Fondation Alex de Vries,
directrice
«Live Music Now» Vlaanderen,
directrice musicale
«Belgische Balletten»,
éditeur du mensuel *Consonant*,
publiciste musicale,
chevalier de l'ordre de la Couronne,
chevalier de l'ordre de Léopold II,
chevalier de l'ordre des Arts
et des Lettres (République française),
Donna del Mondo (Unesco, 1982),
Prix Humanitas province
d'Anvers 1986.

Née à Brighton (Grande-Bretagne) le 11 août 1918 et décédée à Anvers le 9 mars 1991.

Le service d'adieu aura lieu dans l'auditoire Chrysant du crématoire d'Anvers, J. Moretuslei 2 Wilrijk, le vendredi 15 mars, à 11 heures.
Le service sera rehaussé par ses amis musiciens.
Après le service, l'urne sera inhumée à la pelouse d'honneur «Schoonselhof».

Le présent avis tient lieu d'unique faire-part.

11, Sint Vincentiusstraat,
2018 Anvers.
14 Quinten Matsyslei,
2018 Anvers.

Remerciements

– La famille et les proches de

Philippe de la CLERGERIE

remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur par leurs marques d'amitié et de soutien.

– Jean et Nathalie Poperen,
Claude et Eliane Poperen,
Et Anne Poperen,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Maurice POPEREN,

leur père et grand-père.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 13 mars 1986,

Thierry BROSSAT

nous quittait.

Nous pensons à lui.

Manifestations du souvenir

– A l'occasion du deuxième anniversaire de sa disparition, des amis fidèles à la mémoire de

Raïssa FLEISER,
ancien chef de service
de documentation du *Monde*,

envisagent de se réunir autour de sa tombe, au cimetière parisien de Bagneux, 113e division, 5e section, no 2, le jeudi 14 mars 1991, à 17 heures.

Communications diverses

– Sup de Co Bretagne-Rennes informe que son association d'œnologie et spiritueux In vino veritas inaugure sa création lors de la soirée Baccardi au Saint-Georges Café, à Rennes, le jeudi 14 mars, à 21 heures.

MÉTÉOROLOGIE

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 14 mars
Nuageux côte ouest
Bien ensoleillé ailleurs

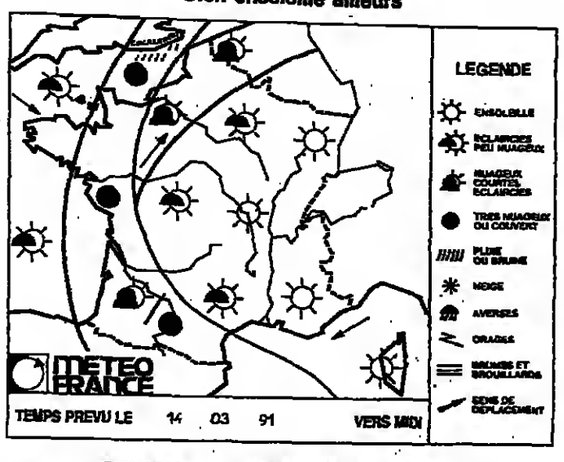

SITUATION LE 13 MARS 1991 A 0 HEURE TU

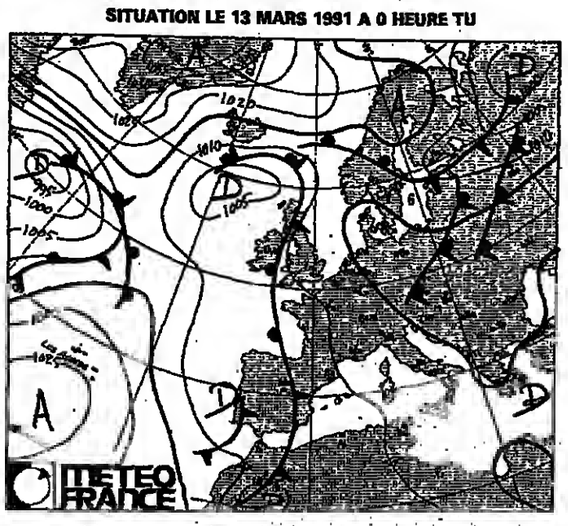

Une perturbation touchera la France *vendredi et samedi, elle apportera beaucoup de nuages et des pluies. Une amélioration se fera sentir dimanche.* Les températures resteront très largement supérieures aux valeurs normales pour la saison.

Vendredi : la pluie arrive par l'ouest. – *Il pleuvra déjà dans la nuit de jeudi à vendredi sur la Bretagne, la Normandie, le Nord. Le matin, de nouvelles pluies toucheront les régions proches de l'Atlantique et la Bretagne. Ces pluies se renforceront à la mi-journée, elles s'étendront alors aux autres régions de la moitié ouest. Le vent de sud-ouest souffiera fort près des côtes.*

Sur le Nord-Est, les nuages seront encore nombreux le matin, puis des éclaircies se développeront. Bon ensoleillement sur le Sud-Est.

Les températures seront comprises au lever du jour entre 5 degrés et 9 degrés en général, entre 2 degrés et 4 degrés seulement sur l'est et le centre du pays. L'après-midi elles atteindront 12 degrés à 15 degrés sur la moitié nord, 16 degrés à 19 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS 1991 A 12 HEURES TU

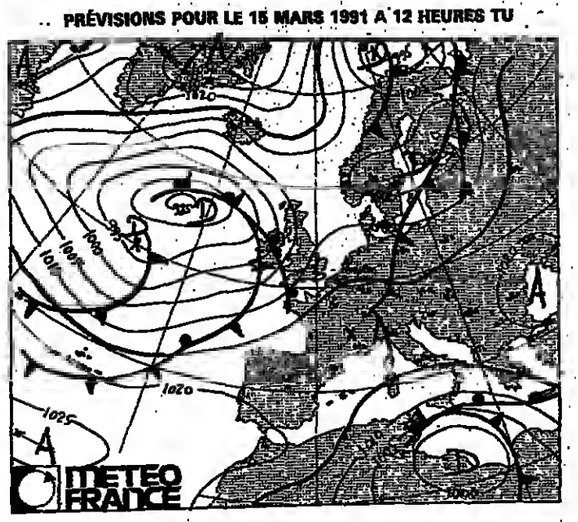

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 13-03-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-03-1991 à 18 heures TU et le 13-03-91 à 6 heures TU

FRANCE				TOULOUSE	17	11	N	LUXEMBOURG	15	6	D
AJACCIO	16	5	D	TOURS	18	5	D	MADRID	15	3	C
BIARRITZ	23	10	D	POINTE-A-PITRE	27	23	N	MARRAKECH	26	9	C
BORDEAUX	21	10	C	**ÉTRANGER**				MEXICO	30	13	D
BOURGES	17	5	D	ALGER	23	10	C	MILAN	16	1	B
BREST	14	9	C	AMSTERDAM	16	4	B	MONTREAL	3	– 4	C
CAEN	18	6	D	ATHÈNES	12	5	C	MOSCOU	1	0	C
CHERBOURG	13	7	D	BANGKOK	35	25	D	NAIROBI	25	14	D
CLERMONT-FER	19	4	D	BARCELONE	13	11	C	NEW-DELHI	32	15	D
DIJON	–	–	–	BELGRADE	13	0	D	NEW-YORK	7	– 2	D
GRENOBLE-M-H	20	6	D	BERLIN	15	5	C	OSLO	1	– 1	B
LILLE	17	6	D	BRUXELLES	16	4	B	PALMA-DE-MAJ.	16	11	C
LIMOGES	18	9	D	COPENHAGUE	8	4	C	PÉKIN	4	– 4	D
LYON	18	6	D	DAKAR	34	17	D	RIO-DE-JANEIRO	33	25	D
MARSEILLE-MAR	19	9	D	DJERBA	23	11	C	ROME	16	5	B
NANCY	16	6	B	GENÈVE	13	1	B	SINGAPOUR	–	–	–
NANTES	20	9	D	HONGKONG	22	19	C	STOCKHOLM	4	0	C
NICE	16	9	D	ISTANBUL	6	3	C	SYDNEY	25	17	D
PARIS-MONTS	18	8	D	JÉRUSALEM	14	7	D	TOKYO	11	7	C
PAU	22	7	D	LE CAIRE	23	12	D	TUNIS	18	10	C
PERPIGNAN	18	11	C	LISBONNE	16	9	D	VARSOVIE	11	0	B
RENNES	19	8	D	LONDRES	13	6	D	VENISE	15	6	D
ST-ETIENNE	18	3	D	LOS ANGELES	17	9	D	VIENNE	12	2	D
STRASBOURG	15	2	B								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ▫ Film à éviter ; ▪ On peut voir ; ▪▪ Ne pas manquer ; ▪▪▪ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 13 mars

TF 1

20.55 Variétés : **Sacrée soirée.** Avec Charlotte de Turckheim, François Valéry, Art Mengo, Michel Berger, Scorpions, P.-M. Sampson, Patricia Kaas.
22.45 Magazine : **Chocs.** Présenté par Stéphane Paoli.
23.40 Au trot.
23.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 ▶ Téléfilm : **Sortie interdite.**
22.15 *Documentaire :* **Les aventures de la liberté.** De Bernard-Henri Lévy et Alain Ferrari. 1. *Les grandes espérances. Une saga des intellectuels français.*
23.15 Journal et Météo.
23.40 Magazine : **Prolongations.** Patinage artistique : championnats du monde.

FR 3

20.35 Magazine : **La marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : *L'Europe et ses réfugiés.*
22.20 Journal.
22.45 Magazine : **Faut pas rêver.** *Côte-d'Ivoire : faveurs du Banco ; Espagne : les femmes au pouvoir ; Bangladesh : le défi de Savar.*
23.40 Magazine : **Minuit en France.** Présenté par Aline Pailler. Le choix africain.
0.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : **L'insoutenable légèreté de l'être.** ▪▪ Film américain de Philip Kaufman (1987).
23.40 Flash d'informations.
23.50 Sport : Basket-ball. Coupe d'Europe des clubs champions : CSP Limoges-FC Barcelone, en différé de Limoges.
1.20 *Cinéma :* **Les dents du diable.** ▪ Film américain de Nicholas Ray (1961).

LA 5

20.45 Histoires vraies. *Les hordes*, feuilleton de Jean-Claude Missiaen (1re épisode).
22.15 Débat : **Vivre dans les grandes métropoles.** Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schönberg.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les animaux du soleil (rediff.).

M 6

20.35 *Téléfilm :* **Tout pour être heureuse.**
22.20 Série : Equalizer.
23.10 Documentaire : 60 minutes. Les soldats de Gorba, de Jean-Pierre Vaudon et Gilles Delannoy. *Une semaine avec de jeunes appelés soviétiques, au bord de la Baltique.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Musique : Sing loud, play strong. Premier Festival national de musique aborigène, à Darwin, en Australie, v.o.
21.00 Cinéma : Tinpis run. ▪▪ Film franco-papou de Pengau Nengo (1990).
22.30 Documentaire : Sijainen, l'enfant qui ne souriait jamais.
22.50 Cinéma : L'homme de cendres. ▪▪ Film tunisien de Nouri Bouzid, 1886, v.o.
0.40 Court métrage.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. *La langue au risque du sacré.*
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Histoires fantastiques, d'après Edgar Allan Poe.
22.40 Les nuits magnétiques.
0.05 *Du jour au lendemain.*
0.50 Musique : Coda. Sons of the desert.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Augustin) : Hommage à Marcel Dupré. Symphonie pour orgue op. 13 *n°* 1 (Prélude, Intermezzo), de Widor ; Pièces de fantaisies pour orgue, de Vierne ; Nunc dimittis, de Kouzan ; Symphonie-passion pour orgue op. 23, de Dupré, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays.
23.07 Poussières d'étoiles.

Jeudi 14 mars

TF 1

14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Tribunal.
15.50 Série : *Le véto.*
16.45 Club Dorothée.
17.35 Série : Chips.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : **La roue de la fortune.**
19.45 Divertissement : **Pas folles, les bêtes !**
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Loto sportif, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.55 Série : Navarro. Le bal des gringos, de Patrick Jamain.
22.35 Magazine : **Le point sur la table.** Présenté par Anne Sinclair. Thème : Pendant la guerre, les médias vous ont-ils dit la vérité ?
23.55 Sport : Patinage artistique.
0.50 Au trot.
0.55 Journal, Météo et Bourse.
1.20 TF1 *nuit.* 7 *arts à la Une.*
1.55 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.20 Info revue.

A 2

14.25 Série : Les cinq dernières minutes. Appelez-moi Boggy, de Jean-Pierre Marchand.
18.05 Série : Orient-Express. Antonella, de Danièle d'Anza.
17.05 Magazine : Giga.
18.10 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Cabrol.
18.30 Série : Alf.
19.05 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.45 INC.
20.50 *Magazine : Envoyé spécial.* Présenté par Bernard Benyamin. Les cœurs battants : Cités banlieues. *Un reportage de Robert Enrico sur le 3e âge, suivi d'une plongée dans la vie des jeunes banlieusards.*
22.05 Cinéma : Avanti ! ▪▪ Film américain de Billy Wilder (1972). Avec Jack Lemmon, Juliet Mills, Clive Revill.
0.25 Journal et Météo.

FR 3

13.55 Magazine : Sports 3 images. Cyclisme : Paris-Nice (5e étape), en direct.
15.30 Magazine : Euro 3.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Amuse 3.
18.10 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : **Un homme qui me plaît.** ▪▪ *Film français* de Claude Lelouch (1969). Avec Annie Girardot, Jean-Paul Belmondo.
22.35 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : **Traitement de choc.** ▪▪ Film français d'Alain Jessua (1972).
0.20 Courts métrages : Regards sur court. La voleuse de bicyclette, de Jean-Luc Blanchet ; Projection privée, de Yann Piquer et Jean-Marie Maddeddu.
0.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : **La race des champions.** ▪ Film canadien de Charles Jarrott (1985). Avec Nicolas Cage, Christopher Plummer, Cynthia Dale.
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : La Baule-les-Pins. ▫ Film français de Diane Kurys (1989). Avec Nathalie Baye, Richard Berry, Jean-Pierre Bacri.
17.35 Documentaire : Les allumés... Les sentinelles du volcan, de Claude Andrieux.
18.00 Canaille peluche. *Tom and Jerry kids.*

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : **Jakarta.** ▪ Film américano-indonésien de Charles Kaufman (1988).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Cry freedom. ▪ Film britannique de Richard Attenborough (1987) (v.o.).
0.40 Cinéma : **La chasse aux plaisirs.** Film américain, classé X, de Lawrence T. Cole. Avec Ginger Lynn.
1.50 ▶ *Documentaire : Depardieu vigneron.* De Jean-Louis Burget, Jean-Pierre Coffe et Frédéric Cabron.
2.30 Magazine : Rapido (rediff.).

LA 5

14.25 Série : Le renard.
15.30 Les courses en direct d'Evry.
15.50 Série : Bergerac.
16.45 *Dessins animés.*
18.30 Série : Happy days.
19.00 Série : Riptide.
20.00 Journal.
20.40 Journal des courses.
20.45 Feuilleton : Les hordes. De Jean-Claude Missiaen, avec François Dunoyer, Corinne Touzet (2e épisode). *Des misérux font leur justice.*
22.20 Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 Journal de minuit.
0.10 L'homme du Picardie (rediff.).
0.25 Lunes de miel (rediff.).
0.50 Série : Tendresse et passion (et à 2.15, 2.50, 4.15, 5.40).
1.15 Série : Voisin, voisine. (et à 3.15, 4.40).
2.40 Journal de la nuit.

M 6

13.55 Série : Cagney et Lacey.
15.40 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Vegas.
17.30 Hit hit hit hourra !
17.35 Jeu : Zygomusic.
18.05 Série : Supercopter.

LA SEPT

10.00 et 12.00 Cours d'anglais (16).
16.25 *Documentaire : Portrait d'Edmond Jabès.* De Michelle Porte.
17.20 Téléfilm : La valse de mariage. De Matti Ijäs.
18.20 Court métrage : Trois nuits. De Matti Ijäs.
19.00 Documentaire : Musiques noires (4 et fin). *De Claude Flémuter.*
19.55 Chronique : Le dessous des cartes.
20.00 Documentaire : La Renaissance (4). De Gérard Patris.
21.00 Documentaire : **Mémoires de danses.** De Marie-Claire Scheeffer.
22.20 Moyen métrage : Dressur. De Mauricio Kagel.
23.00 ▶ Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet (Claude Roy et Jean Gattégno).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Mon père qui fonctionnait par périodes culinaires et autres, d'Elizabeth Mazev.
21.30 *Profils perdus. Victor Basch (2e partie).*
22.40 Les nuits magnétiques. Journal d'enfances.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Code. Sons of the desert.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Châtelet) : Episode de la vie d'un artiste (Symphonie fantastique op. 14, Lélio ou le retour à la vie op. 14), de Berlioz, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Georges Prêtre ; sol. : Jean-Luc Viale, ténor, Jean-Luc Maurette, ténor, Gino Quilico, baryton.
23.07 Poussières d'étoiles. Les musiques d'Octave Mirbeau. Œuvres de Bizet, Weber, Bruneau, Franck, Wagner, Holmes, Duparc, Bach, Debussy, Beethoven, Mozart.

Du lundi au vendredi, à 9 heures sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COUEAN et la collaboration du « Monde »

Audience TV du 12 mars 1991

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

Le Monde / SOFRES NIELSEN

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	56,7	Santa Barbara 20,4	McGyver 10,3	Journ. rég. 19,0	Nulle part 1,3	K 2000 3,3	Petite maison 2,7
19 h 45	51,8	Roue fortune 24,2	McGyver 15,3	19-20 11,0	Nulle part 3,8	K 2000 3,9	Petite maison 4,5
20 h 15	70,9	Journal 27,9	Edition 17,2	La classe 10,8	Nulle part 5,4	Journal 4,4	M*A*S*H est servie 5,2
x20 h 5	74,6	Rocky III 26,7	Les bronzés 22,1	Marie Curie 15,3	Presidio... 2,8	Sale temps... 7,8	Ventre creux 5,4
22 h 8	67,2	Rocky III 27,2	Les bronzés 23,3	Pub 11,9	Flash 1,0	Sale temps... 7,4	Le cœur gros 3,1
22 h 44	34,0	Pub 21,2	Cinémas 3,9	Mag. cités 2,5	La Baule... 1,2	Pub 3,8	Jardin secret 2,5

Le Monde

Devant les députés socialistes

M. Bérégovoy écarte de nouveau l'hypothèse d'une augmentation des impôts

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, ont été entendus longuement, mardi 12 mars, par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, pour examiner la situation économique et budgétaire de la France au lendemain de la guerre du Golfe. M. Bérégovoy a écarté, une nouvelle fois, l'hypothèse d'une augmentation des impôts directs pour faire face à un ralentissement durable de la croissance.

« Ce fut un échange loyal, franc, parfois assez vif. » C'est en termes diplomatiques, mais transparents, que le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, a rendu compte de la rencontre des députés et sénateurs socialistes, mardi, avec MM. Bérégovoy et Charasse. Sur la forme, les élus socialistes n'ont pas apprécié le fait d'être les derniers informés des coupes budgétaires pratiquées par le gouvernement dans le budget 1991. *« C'est classique, mais cela agace »*, expliquait un député après la réunion de groupe.

Sur le fond, les députés se sentent, pour l'instant, bridés. Les données économiques sont trop incertaines pour qu'ils puissent avoir vraiment le sentiment de pouvoir agir sur l'événement. Chacun semble, en outre, convaincu que le poids de l'Europe limite singulièrement la marge de manœuvre des Parlements nationaux.

Trois « grands rendez-vous »

Les députés estiment que le débat entre le groupe et le gouvernement aura lieu plus tard, mais il a déjà été amorcé entre M. Henri Emmanuelli et M. Bérégovoy à propos de la politique industrielle de la France et des éventuelles mesures de soutien à prendre. Le ministre a rappelé que l'un de ses impératifs est la défense du franc.

M. Auroux a précisé que le groupe entend, pour la prochaine loi de finances, avoir avec le gouvernement *« trois grands rendez-vous »* : une réunion de cadrage, une réunion consacrée aux dépenses et une autre aux recettes. En attendant, le groupe, a-t-il dit, *« a confirmé son soutien au gouvernement et à M. Bérégovoy, qui ont fait les meilleurs choix possibles avec une diminution raisonnable de certaines dépenses »*. *« Malgré les contraintes et les difficultés, les priorités et les objectifs du gouvernement, du groupe et du président de la République (défense, éducation, recherche, culture et logement social) ont été maintenus »*, s'est félicité M. Auroux, qui a précisé que la réunion s'était achevée par une salve d'applaudissements.

Au cours de son audition, M. Bérégovoy s'est montré toujours aussi réticent devant l'idée d'augmenter les impôts directs ou de relever la taxe intérieure sur les produits pétroliers pour faire face à un ralentissement confirmé de la croissance. En revanche, selon certains députés, le ministre de l'économie ne serait pas hostile à une légère augmentation du déficit, en 1991, afin de financer les dépenses imprévues et les recettes fiscales qui manqueraient à l'appel. Selon MM. François Hollande (Corrèze) et Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne), membres de la commission des finances, M. Bérégovoy a affirmé qu' *« il n'a pas d'opposition de principe à une éventuelle aggravation du déficit budgétaire »* (80,7 milliards de francs prévus en 1991) si celui-ci est de l'ordre de *« l'épaisseur du trait »*...

Interrogé sur la possibilité de faire de nouvelles économies, au-delà des 10,2 milliards de francs de coupes budgétaires décidées par arrêté, le ministre aurait rappelé que, le sol économique français étant jonché des prévisions erronées des experts et des conjoncturistes, il convient d'avancer prudemment. Si cela se révélait nécessaire, le ministre pourrait envisager des reports, plutôt que de nouvelles coupes dans le budget.

PIERRE SERVENT

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
L'adaptation de la défense nationale : « Pour une France forte et écoutée », par Georges Marchais ; « Pour une permanence de la stratégie », par Jean-Michel Boucheron 2

Le Golfe après la guerre . 3 à 5

La Thaïlande en liberté surveillée 7

Le démantèlement de l'apartheid
Le parlement du Cap est saisi de l'abolition des lois d'apartheid sur l'habitat et la terre 7

L'Europe en procès
Les partis politiques entre pragmatisme et peur de l'inconnu ... 8

La « politique arabe » du général de Gaulle
M. Messmer répond à M. Dumas 8

ÉDUCATION

● Les dépenses d'éducation et de formation à l'horizon 2005, chiffrées par des experts .. 11-12

SECTION B

ARTS ◆ SPECTACLES

● *Merci la vie*, le nouveau film de Bertrand Blier : rencontre avec le réalisateur ● Création à Bruxelles de *The Death of Klinghoffer*, de John Adams ● Musiques : l'Europe redécouvre l'Amérique ● Architecture : Lighthouse, une maison à Londres pour le sida ● Une sélection des spectacles et manifestations ..... 13 à 24

SECTION C

L'OPEP réduit légèrement sa production 25

La fin de l'euphorie publicitaire
Les dépenses publicitaires des entreprises n'ont augmenté que de 8 % en 1990 25

Le contrôle des véhicules de plus de cinq ans
Obligatoire, mais progressivement, à partir du 1er janvier 1992 26

Le champagne Lanson vendu
Marne et Champagne, la société de M. Gaston Burtin, reprend la marque à LVMH 26

M. Maxwell rachète le « Daily News » 34

Services

Abonnements 2
Annonces classées... 28 à 31
Carnet 34
Marchés financiers 32-33
Météorologie 35
Mots croisés 10
Radio-Télévision 35

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1991 a été tiré à 540 718 exemplaires.

Au conseil des ministres

M. Dumas évoque « les signes d'espoir » dans le règlement du problème palestinien

Le conseil des ministres, réuni mercredi matin 13 mars à l'Elysée, a examiné deux projets de loi dont celui relatif à la pharmacie d'officine *(lire page 36)*. L'autre projet, présenté par M. Georges Kiejman, ministre délégué à la justice, doit permettre à un tribunal de l'ordre judiciaire, à l'occasion d'un litige devant le juge de fond, de saisir pour avis une formation spéciale de la Cour de cassation. La Cour de cassation devra rendre son avis dans un délai de trois mois.

Outre la communication de M. Michel Delebarre sur les axes du projet de loi d'orientation pour la ville *(lire page 25)* et celle de M. Jacques Mellick sur l'avenir de la pêche *(lire page 26)*, le conseil a entendu la communication hebdomadaire de M. Roland Dumas. Le ministre des affaires étrangères a notamment évoqué la phase de recomposition du Golfe qui a débuté avec le voyage dans cette région du secrétaire d'Etat américain, M. James Baker.

Selon M. Claude Evin, qui rendait compte des travaux du conseil, M. Dumas a attiré l'attention sur *« les signes d'espoir »* qui apparaissent notamment pour le problème palestinien, *« le renouveau démocratique »* auquel on assiste dans certains pays, dont le Koweït, et à travers les projets touchant à la *« recherche de sécurité »* dans les Etats du Golfe. Le ministre a également souligné des incertitudes au premier rang desquelles la « disparition du régime irakien ». Le ministre a enfin évoqué la situation en Yougoslavie, en Albanie, le prochain référendum en URSS et le remaniement ministériel en Espagne.

Enfin M. Jean-Pierre Soisson a présenté les deux axes de son action en matière de prévention des accidents du travail, dont le nombre a augmenté ces deux dernières années. Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a indiqué que la France sera le premier pays européen à intégrer dans sa législation les directives européennes relatives à la santé et à la sécurité.

D'autre part, un ensemble de mesures sera mis en œuvre dont l'abaissement du seuil de création des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Devraient s'y ajouter la modification du mode de calcul des cotisations accident du travail dans ce secteur, un renforcement des moyens et des pouvoirs d'expertise des CHSCT. L'ensemble de ces mesures figurera dans un projet de loi que M. Soisson souhaite présenter à la session de printemps.

Le gouvernement veut réduire les créations de pharmacies d'officine

M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, a présenté, au conseil des ministres du mercredi 13 mars, un projet de loi qui vise notamment à réduire le nombre des créations de pharmacies d'officine, dès lors qu'elles ne sont pas *« réellement nécessaires du point de vue de la santé publique »*.

Avec plus de 22 000 pharmacies (une pour 2 514 habitants), le réseau officinal français est le plus dense de la CEE. *« C'est pour ne pas compromettre l'équilibre économique des pharmacies existantes et pour ne pas voir des officines contraintes à fermer quelques mois après leur création que nous avons décidé de prendre ces mesures »*, explique-t-on dans l'entourage de M. Durieux. Aussi le projet de loi prévoit-il un relèvement des quotas de population normalement requis pour de nouvelles créations.

Pour les communes de plus de 30 000 habitants, le texte fixe un quota de 3 500 (contre 3 000 actuellement) et, pour les communes de 5 000 à 30 000 habitants, un quota de 3 000 (contre 2 500 actuellement). Par ailleurs, en cas de demande dérogatoire, dont le nombre est en très forte croissance (plus d'un millier par an), un quota minimal de 2 500 habitants sera, en toute hypothèse, exigé. En contrepartie, les transferts d'officine seront facilités de manière à adapter au mieux la desserte aux besoins locaux, les préfets pouvant désigner des quartiers prioritaires pour certaines créations.

Au ministère de la santé, on estime nécessaire, d'autre part, de développer la qualité des services rendus par les officines. C'est ainsi que le projet de loi prévoit que toutes les pharmacies devront à l'avenir participer aux services de garde et d'urgence, le préfet pouvant prendre les mesures nécessaires pour satisfaire les besoins de la santé publique. Jusqu'à présent, cette organisation était définie par les instances représentatives de la profession et le ministère estime que la rotation des établissements assurant gardes et urgences n'était pas satisfaisante.

Soucieux, enfin, de fournir un meilleur service aux personnes souffrant d'affections graves et invalidantes, le texte de loi autorise les pharmaciens à délivrer des produits au domicile de ces personnes, sans pour autant facturer leur déplacement. Jusqu'à présent, une telle démarche était interdite pour prévenir, *via* le colportage, une sollicitation de clientèle.

JEAN-YVES NAU

A Montpellier

Grève à la rédaction du « Midi libre »

MONTPELLIER

de notre correspondant

Forte d'une pétition de cent dix signatures, la rédaction locale de Montpellier du *Midi libre* s'est mise en grève mardi 12 mars pour protester contre la mutation à Nîmes de son responsable, Jean-Louis Monnerie. La direction du quotidien lui reproche d'avoir publié le 1er mars une interview de l'imam de Montpellier, Cheikh Ez-Zant. Ce dernier y faisait de la destruction d'Israël une condition nécessaire à la paix au Proche-Orient.

Tout en énonçant que cela ait pu émouvoir la communauté juive, la rédaction de Montpellier affirme qu'il s'agissait d'un point de vue qui ne pouvait être tu et conteste que sa publication, même discutable dans la forme, puisse être assimilée à une faute professionnelle.

Pour les journalistes, l'affaire est liée aux difficultés de l'exercice de leur profession au sein de l'entreprise. *« Neuf fois sur dix, cela se règle avec des blâmes, et la dixième par une mutation »*, confie-t-on.

Le rédacteur en chef du *Midi libre*, Paul Katz, ne conteste pas le droit d'expression de l'imam mais critique le traitement de l'interview *« in extenso, et sans questions du journaliste, dans un climat où il convenait d'éviter tout dérapage provocateur »*. Pour Paul Katz, qui rejette la notion de faute professionnelle, c'est tout de même une faute *« de la part d'un chef d'agence »*. Mais *« sa nouvelle affectation était à l'étude, à sa demande »*.

J. M.

EN BREF

□ **Renault : augmentation de 1 % des salaires au premier semestre.** – La direction de Renault a annoncé mardi 12 mars aux syndicats que les salaires progresseront de 1 % au premier semestre 1991 (+ 0,5 % au 1er avril et + 0,5 % au 1er juillet).

□ **Deux convoyeurs de fonds blessés dans l'attaque d'un fourgon blindé à Nîmes.** – Deux convoyeurs de fonds ont été blessés par balles, mercredi 13 mars à Nîmes (Gard), dans l'attaque d'un fourgon blindé de la Brink's par trois jeunes inconnus qui ont pris la fuite sans emporter de butin. L'état de santé de MM. Gilbert Baruet et Michel Gordeoer, âgés de quarante ans, n'inspirait pas d'inquiétude, mercredi en fin de matinée.

□ **SPORTS : Championnat de France de football.** – L'équipe d'Auxerre a dominé celle de Sochaux (4-1), mardi 12 mars, lors d'un match en retard du championnat de France de football de première division. Dans l'autre rencontre disputée mardi, les Messins ont réalisé une relative contre-performance en concédant le nul (0-0) sur leur pelouse face à Brest.

□ **M. Walter Annenberg lègue ses toiles impressionnistes au Met.** – M. Walter Annenberg, ancien patron d'un important groupe de presse américain (racheté en 1988 par M. Rupert Murdoch) et ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres, âgé de quatre-vingt-trois ans, a annoncé son intention de léguer, après sa mort, au Metropolitan Museum de New-York sa collection d'œuvres impressionnistes et post-impressionnistes, dont la valeur totale est estimée à 1 milliard de dollars. La collection comprend une cinquantaine de tableaux, parmi lesquels des œuvres de Manet, Monet, Renoir, Van Gogh, Picasso, Matisse, Degas, Cézanne et Toulouse-Lautrec.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

La santé malade

VOUS êtes toubib ? Non, je vous demande ça parce que, si c'est le cas, vaut mieux cesser de me lire tout de suite, sinon gare à la crise d'apoplexie. Autant vous prévenir, j'ai l'intention de vous taper dessus à bras raccourcis. Pas vous personnellement, attention, je fais pas le détail. En gros, quoi ! Les toubibs de mèche avec des radiologues, des pharmaciens, des infirmières, des embulanciers et des chirurgiens, une vraie mafia, j'étais au courant, bien sûr, je vous en ai d'ailleurs parlé au printemps dernier à propos des dessous-de-table empochés par les hommes en blanc.

Mais, alors, voyez ma naïveté, j'avais pas idée, je viens de le découvrir dans *Que choisir ?* de février, que vos ordonnances recto-verso, c'est pas ma colite ou ma bronchite qui vous les dictent, pas du tout ! C'est les visiteurs médicaux payés par les labos pour vous refiler leur camelote en vrais camelots. S'agit pas d'informer, s'agit de vendre. Ils guettent, les mecs, ils touchent des primes de rendement, tant par boîte ou par flacon prescrits. Résultat : un formidable forcing commercial et des allures de démarcheurs rentre-dedans. Non seulement ils vous harcèlent, ils vous achètent. Ça va du stylo-bille plaqué or à la croisière aux Antilles en passant par la caisse de champagne, le déjeuner dans un trois-étoiles et le week-end en Sologne. Mieux, certains d'entre vous prennent les devants : Voyez, si j'avais un ordinateur, je pourrais y entrer la formule de votre comprimé, et elle me reviendrait plus facilement en mémoire pendant mes consultations.

Ils auraient tort de se gêner. C'est pas eux qui casquent, c'est pas moi non plus, sauf que c'est moi quand même vu que c'est la Sécu et que je ne sais plus où donner de la CSG pour lui boucher le trou ! Un trou de 20 milliards où vient de basculer le remboursement d'une bonne centaine de fortifiants. La lutte contre le stress, c'est pourtant pas du luxe !

Là-dessus, qu'est-ce que je vois, toujours dans *Que choisir ?*, le numéro du mois de mars, un grand papier sur la santé malade du médicament ! Pourquoi du médicament ? Malade du malade, oui ! Du cochon de patient. Le seul à ne pas pouvoir s'engraisser en rond.

ALLEMAGNE

L'IG Metall demande une hausse de 10 % des salaires

L'IG Metall a demandé une hausse des salaires de 10 % pour 1991 lors d'une première rencontre avec le patronat, lundi 11 mars. Le puissant syndicat allemand des métallurgistes a justifié sa revendication par l'augmentation des impôts à partir du 1er juillet prochain. Ces négociations salariales commencent alors que le patronat et le syndicat métallurgiste de l'ex-RDA se sont mis d'accord pour que les métallos de l'Est perçoivent le même salaire de base que leurs collègues de l'Ouest à partir de 1994.

(Publicité)

Le Français en retard d'une fenêtre.

Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.
Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Mo Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.

HORS SERIE
SCIENCE & VIE
ATMOSPHÈRE ATMOSPHÈRES
POLLUTION DE L'AIR : OÙ VA-T-ON ?
Aussi inconstante qu'indispensable au bon fonctionnement de la Terre, l'atmosphère est soumise à de nombreuses fluctuations. Les pollutions de toutes sortes risquent de perturber gravement son équilibre. Faut-il être alarmiste ? Comment évolue le trou d'ozone ? Peut-on prévoir le climat ? Doit-on redouter les pluies acides ? Ce numéro hors-série de SCIENCE & VIE répond à toutes les questions, balayant au passage quelques idées reçues.
UN NUMÉRO HORS SÉRIE DE SCIENCE & VIE

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE

Les nouveaux atou[…] de Damas

LA Syrie savoure discr[…]mant l'après-guerre. […] accueillant M. James Bak[er …] Damas mercredi 13 mars, le […]sident Hafez El Assad arbora[it …] sourire matois qui en disait […] sur la satisfaction qu'il épro[uve …] au lendemain d'un conflit do[nt il] est l'un des grands vainqueur[s.] Au terme de la crise du Golfe, […] confirme sa renommée de […] stratège, le chef de l'Etat sy[rien] a en effet atteint tous ses o[bjectifs] de guerre avoués.

M0147 - 0315 - 6,00 F

هكذا من الأصل